



ARCHÉO 66

BULLETIN DE L'AAPO



Archéo 66
Bulletin de l'AAPO 2020, n° 35

Comité de lecture

Georges Castellvi,
Aymat Catafau,
Ingrid Dunyach,
Jérôme Kotarba,
Michel Martzluff,
Cécile Respaut,
Etienne Roudier,

Nous remercions également Jérôme Bénézet et Michel Bats, qui ont participé aux relectures.

Maquettage : Ingrid Dunyach

Maquette de la couverture : Cécile Respaut

Illustrations

Première de couverture :

en haut : Thuir, *Les Aybrines* ; cliché : Cédric da Costa (Inrap).

en bas : Château-Royal de Collioure, vue aérienne du bastion de la mer ; cliché : Philippe Benoist (Images Bleu Sud)

Pages intermédiaires :

p. 9 : Perpignan, Orle ; cliché : Olivier Passarrius (SAD.66).

p. 51 : Estagel, chapiteau wisigothique de *Roubials* ; cliché : C. Respaut (AAPO).

p. 141 : Saint-André-de-Sorède, nef de l'église abbatiale ; cliché : C. Respaut (AAPO)

Quatrième de couverture :

Perpignan, mosaïque du forum de *Ruscino* (Château-Roussillon) ; cliché : L. Savarese.

Edition : AAPO

Dépôt : avril 2021



Association Archéologique des Pyrénées-Orientales
74, avenue Paul Alduy 66100 Perpignan
contact@archeo-66.com
<https://www.aapo-66.com/>

SOMMAIRE

Éditorial	4
Hommages à Jaume Llado (1923-2020), par Pierre CAMPMARO	7
Notices : archéologie préventive, fouilles programmées, sondages, prospections	9
Alénia, <i>L'église</i> (Agnès BERGERET)	10
Argelès-sur-Mer, <i>La Fajouse</i> (Ingrid DUNYACH)	11
Argelès-sur-Mer, <i>Taxo d'Avall</i> (Cécile DOMINGUEZ)	13
Bolquère, <i>Le Petit Poucet, 18 ave des Érables</i> (Boris KERAMPRAN)	13
Bouletternère, <i>Chapelle Sainte-Anne</i> (Yves BLAIZE)	14
Collioure, <i>Château-Royal, bastion de la mer et bastion nord</i> (Olivier PASSARRIUS)	16
Claira et Pia, <i>Les digues de l'Agly maritime</i> (Jérôme BÉNÉZET)	19
Elne, <i>13 rue Constantin</i> (Jérôme BÉNÉZET)	21
Elne, <i>Rue Poun de Foust / Carrer Pont de Fusta</i> (Jérôme BÉNÉZET)	22
Estavar, <i>La Vall AA102, AA244</i> (Tanguy WIBAUT)	23
Estavar, <i>La Vall AA283</i> (Tanguy WIBAUT)	23
Font-Romeu, <i>5 rue du Camping</i> (Boris KERAMPRAN)	24
Font-Romeu, <i>Boulevard de Campredon</i> (Boris KERAMPRAN)	24
Formiguères, <i>Camp del Cami de Matemale</i> (Tanguy WIBAUT)	24
Perpignan, <i>Village médiéval d'Orle / Orla</i> (Olivier PASSARRIUS)	25
Perpignan, <i>Rue du Castillet, croisement rue Bartissol</i> (Adeline BARBE)	29
Perpignan, Ruscino. <i>Prospections</i> (Laurent SAVARESE)	30
Perpignan, Ruscino. <i>Sondage à la curie du forum</i> (Laurent SAVARESE)	31
Port-Vendres, <i>RD 914 - Aménagement de chaussée Port-Vendres Paulilles</i> (Jérôme BÉNÉZET)	32
Collioure – Port-Vendres, <i>Sondages</i> (Oscar ENCUESTRA, Franck BRECHON)	34
Ria-Sirach, <i>Rue Sant Vicens, lotissement « le Petit Clos »</i> Cécile DOMINGUEZ	35
Saint-Cyprien, <i>Chapelle de Villerase</i> (Jérôme KOTARBA)	38
Tordères, <i>Église Saint-Nazaire</i> (Camille MISTRETTA VERFAILLIE)	41
Thuir, <i>Les Aybrines</i> (Cédric DA COSTA)	45
Villeneuve de la Raho, <i>Els Rocs</i> (Assumpció TOLEDO I MUR)	49
Articles	51
Assumpció TOLEDO I MUR, <i>Nouvelles données sur le Bronze ancien de la plaine du Roussillon et ses marges</i>	52-73
Valérie PORRA, <i>Une tombe à crémation du premier âge du Fer à Bélesta (P.-O.) : premiers résultats de l'opération de sauvetage</i>	74-79
Olivier RIMBAULT, <i>Nouvelle interprétation de l'inscription grecque de la lamelle de plomb de Banyuls-dels-Aspres</i>	80-89
Georges CASTELLVI, Jean-Pierre COMPS, Annie PEZIN , <i>Note à propos de l'interprétation d'un graffiti latin du site de El Llenya (Perpignan) par Jean Abélanet</i>	90
Leslie LAMBERT, <i>Les découvertes fortuites de Biens Culturels Maritimes en côte Vermeille : un apport archéologique inédit</i>	91-98
Jérôme KOTARBA, Georges CASTELLVI, Michel MARTZLUFF, Cécile RESPAUT et Henry JACOB, <i>Des vestiges de la fin de l'Antiquité et de l'époque wisigothique au lieu-dit Roubials (Estagel) et dans la plaine d'Estagel</i>	99-109
Michel MARTZLUFF, Aymat CATAFAU, Olivier POISSON, <i>Du monument à la carrière : recherche sur l'origine des roches ouvragées du prieuré de Marcevol (Arboussols)</i>	110-119
Estelle JOFFRE, <i>Les vestiges archéologiques du Roc de Majorque (Castelnou) : état des connaissances et nouvelles interprétations</i>	120-125
Céline JANDOT, <i>Le patrimoine méconnu des maisons de Prades (XI^e – XX^e siècles)</i>	126-132
Lucien BAYROU, <i>Détruire Salses ? (XVII^e – XIX^e siècles)</i>	133-140
Compte-rendu de publication	
Franck DORY, <i>Histoire, art, archéologie et patrimoine d'une abbaye bénédictine en Roussillon : Sant Andreu de Sureda</i>	142
Fiche d'inscription 2021	143-144

Éditorial

1. Activités de l'AAPO

L'année 2020 aura été une année particulière sur le plan sociétal en raison de la pandémie du Coronavirus Covid 19. Ainsi les activités de l'association ont-elles dû cesser dès la mi-mars pour ne reprendre qu'en septembre puis à nouveau cesser fin octobre.

Au total, l'association a pu assurer ses conférences de novembre et décembre 2019 et, uniquement en 2020, celle de janvier. Seule, une conférence de rentrée a pu se tenir à l'université de Perpignan avec la présentation d'opérations archéologiques du SAD 66 (Service archéologique départemental) par Jérôme Bénézet en octobre 2020. Par contre, la présentation des opérations archéologiques de l'Inrap (novembre 2020) et l'assemblée générale de décembre ont été annulées. L'assemblée générale différée a pu être enfin tenue à distance en visioconférence en mars 2021.

Quant aux séances de l'atelier des « jeudis de collage », menées au Service départemental d'archéologie (SAD) pour recoller des séries céramiques (FP-État, SAD 66, Inrap), elles n'ont eu lieu que de novembre 2019 à février 2020 avec une reprise en septembre et octobre 2020, soit environ 24 journées de travail au lieu des 40 environ habituelles avec la participation régulière d'un noyau de sept membres permanents (Annie Basset, Bernard Dutres, François Guihard, Denise Lafitte, Gilbert Lannuzel, Claude Salles, Chantal Vrezil).

Si les activités de groupe ont dû être annulées, le travail sur le terrain et derrière l'ordinateur a continué pour la majorité des acteurs de l'archéologie. Dans ce cadre, plusieurs de nos membres ont pu participer à des chantiers menés par l'Inrap. Ceux du service départemental et de certaines associations, n'ont pas pu accueillir de bénévoles en raison de procédures sanitaires extrêmement strictes.

Participation de membres aux opérations de fouilles de l'Inrap 66

Sur les opérations de l'Inrap réalisées en 2020, deux membres de notre association ont pu être présents de manière régulière sur 8 opérations :

- à Prades, *Cœur de Ville, phase 2 et 3*
- à Thuir *Les Aybrines et les Espassoles*,
- à Cabestany, *Orfila et bassins d'Orfila*
- à Perpignan *Mas Passama* et à la *ZAE Orline*.

Le 35^e numéro de notre bulletin

Les relations étroites entretenues entre notre association et les divers partenaires de notre département (SAD.66¹, UPVD², Inrap³, ACTER-Archéologie, associations patrimoniales comme l'ASPAHR, etc.) constituent une originalité singulière qu'il faut protéger et continuer à développer.

C'est pourquoi, dans ce contexte difficile, nous avons tenu à maintenir la vie de l'Association à travers la parution de son bulletin avec notamment le résumé de la majeure partie des opérations d'archéologie préventive menées dans le département des Pyrénées-Orientales. Nous avons demandé au Conseil Départemental une subvention supplémentaire exceptionnelle pour combler le déficit de l'année dernière et nous avons décidé de réduire les frais de publication du bulletin, en limitant son nombre de pages.

Cette année – comme nous l'avons déjà fait par le passé – nous avons pris le parti d'intégrer les notices d'opérations négatives en partant du principe que ces diagnostics réalisés participent à la connaissance de la *Carte Archéologique Nationale* en nous renseignant sur l'état des sous-sols.

Outre une série d'articles de contributeurs habituels de notre bulletin, portant sur de l'épigraphie grecque et latine, sur les sites protohistoriques du Bronze ancien, l'étude des roches du prieuré de Marcevol, les papiers peints des XIX^e et XX^e s. de maisons de Prades, nous présentons pour la première fois les travaux de deux jeunes chercheuses. Leslie Lambert, originaire de Port-Vendres, livre une synthèse des résultats de son master 1 soutenu à l'UPVD sur les « Biens culturels maritimes » (BCM) découverts fortuitement sur notre littoral catalan, avec recollement de collections privées et signalement de sites d'épaves potentiels. Estelle Joffre, employée du SAD 66, publie une étude détaillée sur le site fortifié du *Roc de Majorque* (Castelnou), site médiéval méconnu de notre Histoire.

Enfin, Pierre Campmajo rend un hommage à Jaume Llado, fidèle collaborateur de Pierre Ponsich, décédé en 2020. Un plus vaste témoignage paraîtra cette année dans *Terra Nostra*.

Notre bulletin participe ainsi, chaque année, à la diffusion des connaissances auprès des chercheurs mais aussi du grand public ; son comité de lecture examine attentivement les articles publiés.

1 - SAD 66 : Service Archéologique Départemental.

2 - UPVD : Université de Perpignan-Via Domitia.

3 - INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

2. Évolution de l'archéologie dans les P.-O.

L'exemple de Prades

Après Perpignan, Elne et Collioure, nous nous félicitons du développement de l'archéologie préventive qui s'opère désormais à Prades (cf., l'article de Céline Jandot dans ce bulletin).

La fouille importante qui va avoir lieu en 2021, en plein centre-ville, apportera des éclairages majeurs sur le développement de cette ville, longtemps restée dans l'ombre de Villefranche-de-Conflent. D'autres projets à venir sur Prades, comme celui du centre d'interprétation Pau Casals, porté par la municipalité, devraient aussi participer à la mise en évidence du riche passé de la sous-préfecture du Conflent, passé qui s'inscrit en continu sur près de 2000 ans.

Le renouvellement urbain qui prend de l'ampleur dans les villes de toutes tailles, constitue un enjeu patrimonial majeur et un véritable défi pour trouver le bon équilibre entre l'ancien rénové et des reconstructions adaptées. La restitution à l'identique des façades anciennes peut être une demande minimale. Les études historiques et archéologiques menées sur ces projets pourraient apporter des réflexions sur les liens patrimoniaux forts des siècles passés.

Ainsi à Prades, derrière les façades de la fin du XIXe et du début XXe de "Prades la coquette", il y a à la fois un quartier qui a vécu de longue date de part et d'autre d'un canal d'irrigation, fil d'eau qui apporte et emporte la vie bouillonnante d'un quartier d'artisans et de notables. L'archéologie montre également que le vacarme des marteaux des forgerons, qui se sont tus avec la fin de la ferronnerie de Jean Ner, ont forgé l'âme de ce quartier depuis les XIIIe et XIVe siècles. Reconstruire et rénover en s'appuyant sur les connaissances du passé participent ensemble au vaste défi du renouvellement urbain.

Fort de ce nouvel exemple, nous exprimons le souhait que l'histoire de villes importantes de notre département, comme Amélie-les-Bains, Argelès-sur-Mer, Céret, Ille-sur-Tet, Rivesaltes et bien d'autres villages, puisse être éclairée par les faits matériels que les études archéologiques peuvent apporter au fur et à mesure des travaux de rénovation des centres anciens.

Deux nouveaux représentants du Service régional de l'archéologie dans le département

Suite au départ à la retraite de Thierry Odiot en octobre 2020, la DRAC Occitanie a nommé Angélique Labrude pour lui succéder en tant qu'ingénieure d'études au Service régional de l'archéologie (SRA, DRAC Occitanie). Helléniste de formation, elle a notamment travaillé sur les dynamiques funéraires et les affirmations identitaires en Crète (XIV^e-V^e s. av. J.-C.), sujet de sa thèse soutenue à Strasbourg sous la direction d'Anne Jacquemin.

Pour la commune de Perpignan, c'est maintenant Mathias Dupuis, conservateur du patrimoine, qui sera l'interlocuteur de la Drac Occitanie. Hors de notre dé-

partement, il prend également en charge la gestion de plusieurs autres villes du Languedoc. À ce titre, il sera vite confronté aux délicates questions des quartiers anciens de Perpignan, à Saint-Jacques en particulier, fort malmené par la politique de destructions systématiques de ces dernières années.

À tous les deux, nous souhaitons la bienvenue en terre catalane, et exprimons notre souhait de fructueuses collaborations, comme c'est déjà le cas avec Véronique Lallemand qui continue d'administrer les territoires de montagne.

3. Actualité de la recherche

Soutenance de thèse de Richard Donat

Richard Donat est depuis longtemps très investi dans l'archéologie de notre région. Il a commencé sa carrière de spécialiste de l'anthropologie funéraire avec Françoise Claustre à Céret, puis il a accompagné la fouille d'Olivier Passarrius à Vilarnau, comme celle d'Assumpció Toledo i Mur à Negabous.

Actuellement à l'Inrap, notre collègue Richard Donat a soutenu à Toulouse sa thèse intitulée *Société, environnement et état sanitaire au Néolithique récent. Les groupes humains des hypogées I et II du Mont-Aimé (Val-des-Marais, Marne)*, réalisée sous la direction du professeur Éric Crubézy. Ces sépultures font partie des célèbres 150 hypogées de la Marne dans le Bassin parisien. Toutes nos félicitations au nouveau docteur !

Collaborations et projets de travail commun

En ce début d'année 2021, nous avons le grand plaisir de vous annoncer la parution de l'ouvrage collectif : *Maisons et fortifications en terre du Moyen Âge dans le Midi méditerranéen*, aux Presses universitaires de la Méditerranée, à Montpellier⁴.

Cet ouvrage de 460 pages, placé sous la direction de Claire-Anne de Chazelles du CNRS, et d'Émilie Leal, Agnès Bergeret et Isabelle Rémy de l'Inrap Midi-Méditerranée, représente plusieurs années de travail. Il comprend de nombreuses synthèses transversales et constitue également une compilation de tout ce qui a été construit en terre dans notre région au Moyen Âge. Comme vous le savez, à la fois dans Perpignan ville où les quartiers urbains nouveaux du XIIIe siècle ont privilégié ce matériau à la pierre, mais aussi dans l'habitat villageois et rural, il s'agit d'un savoir-faire très lié à notre territoire. Avec une ancienneté qui remonte à la période wisigothique et une généralisation durant le plein Moyen Âge, on peut même dire que la terre de construction, quelle que soit sa mise en œuvre, constitue la façon de bâtir ancestrale du Roussillon. Elle sera remplacée plus tard par les alternances de caïré et les galets, avec liant de mortier de chaux.

4 - C.A. de Chazelles (dir.), E. Leal, A. Bergeret et I. Rémy, *Maisons et fortifications en terre du Moyen Âge dans le Midi méditerranéen*, PULM, 2021.

Le catalogue des notices comprend une soixantaine de pages consacrées à notre département. Vous y trouverez la description de maisons et de plusieurs quartiers de Perpignan, mais aussi des notices sur les villages et villes d'Alénia, Baixas, Bompas, Canohès, Ortaffa, Ponteilla et Villeneuve-de-la-Raho. Pour ce dernier notamment, ce sont les bases d'un rempart de terre qui sont décrites, découverte qui fait écho à celle toute récente d'Orle, présentée dans ce volume d'*Archéo 66*. Un bon nombre de villages de la plaine pourraient avoir érigé une première fortification en terre pour se protéger. Ce matériau de construction, aujourd'hui méconnu, même si la plupart des maisons des quartiers Saint-Jacques et Saint-Matthieu en sont encore en partie constituées, méritait une plus grande visibilité. Cet ouvrage y contribuera sans aucun doute.

La traversée des Pyrénées a fait couler beaucoup d'encre cette année. Tout d'abord, avec la publication d'un article de synthèse réalisé par Jérôme Kotarba, Céline Jandot et Georges Castellvi sur le passage de la *Via Domitia* dans la traversée des Pyrénées, à l'occasion du colloque en hommage à Jean-Luc Fiches⁵, collègue disparu en 2012.

5 - Jérôme Kotarba, Céline Jandot, Georges Castellvi, « La voie Domitienne dans la traversée des Pyrénées et la Porte des Cluses (Le Perthus, Les Cluses ; Pyrénées-Orientales). Apports du projet européen *Enllaç-Poctefa 2012* », Claude Raynaud (éd.), *Voies, réseaux, paysages en Gaule. Actes du colloque en hommage à Jean-Luc Fiches*, Supplément à la Revue archéologique de Narbonnaise, t. 49, 2021. <https://www.aapo-66.com/publications/>

De plus, les récents résultats, menés dans la vallée de *la Roma* (projet européen Enllaç-Poctefa 2012) ont également intégré l'ouvrage édité par la Drac Occitanie : *La voie Domitienne du Rhône aux Pyrénées - l'archéologie de la route en Languedoc*. Ce dernier est disponible en ligne⁶.

Enfin, un nouvel itinéraire à travers la vallée du Tech a été proposé par Etienne Roudier et Ingrid Dunyach pour le passage d'Hannibal en Roussillon à l'occasion du colloque international *Els Pirineus en el marc de la Segona Guerra Púnica (218-202 a.n.e.) : Territori de pas i de contacte*⁷.

6 - <https://www.culture.gouv.fr/content/download/281156/3246729?version=9>

7 - E. Roudier, I. Dunyach, « Regard sur le premier territoire gaulois traversé par Hannibal au nord des Pyrénées : axes de passages et occupation humaine en Roussillon », in : J. Morera Camprubí, J. Oller Guzmán, O. Olesi Vila (dir.), *Els Pirineus en el marc de la Segona Guerra Púnica (218-202 a.n.e.) : Territori de pas i de contacte. Acta del segon col·loqui Arqueològic de les Illes Balears* (Blovir, 2018), éd Universitat Autònoma de Barcelona, Barcelone, 2020 (Trebals d'Arqueologia n°24), p. 247-262.

<https://revistes.uab.cat/treballsarqueologia/article/view/v24-roudier-dunyach/123-pdf-fr>

L'AAPO : bientôt 40 ans !

L'année 2022 marquera les 40 ans de la création de notre association. Après les festivités qui s'étaient tenues à Caramany pour les dix ans, puis notre hommage à Jean Abélanet et la célébration de nos vingt ans, le conseil d'administration de l'association, réfléchit à la façon de marquer cette autre décennie. L'actualité sanitaire rend pour l'instant incertaine la forme possible de cette commémoration.

Toutefois, réjouissons-nous déjà du renouvellement de génération à l'œuvre actuellement, avec Ingrid, Guillem, Étienne et Adina qui prennent doucement place au sein du bureau et du CA. Cécile continue d'y jouer un rôle prépondérant.

Ils sont épaulés de manière attentive par Georges, tout jeune retraité de l'Éducation Nationale, et par les conseils bienveillants des plus anciens. Notre publication, avec une mise en couleur plus franche de sa couverture, reflète aussi les changements doux qui s'opèrent.

Avec une jeune présidente, mais aussi trois anciens présidents toujours très actifs dans le conseil d'administration de l'association, nous réfléchissons à la façon de célébrer collectivement ce passage progressif, garant de vitalité et de longévité.

Le Conseil d'Administration,
mars 2021

Hommages à Jaume Llado (1923-2020)

Pierre Campmajo

Docteur en archéologie

EHESS-CNRS, TRACES, UMR 5608, Université Jean Jaurès de Toulouse

La disparition de Jacques Llado le 26 juillet 2020 m'a profondément peiné. L'homme, tel que nous le connaissions, semblait ne pas avoir d'âge déterminé, tant il était enthousiaste, curieux et toujours lancé dans des projets. Comme il le faisait tous les ans, il m'avait téléphoné le 29 juin pour me souhaiter une bonne fête. Nous avons évoqué des projets, les siens, les miens, comme s'il avait devant lui une vie entière. Mais voilà, à 97 ans, la vie qu'il nous reste à vivre n'est pas bien longue. Personnellement, j'ai perdu en Jacques Llado un grand ami...

Je l'ai rencontré pour la première fois en 1965. C'était à l'Atelier départemental de restauration des objets d'art, fondé par Pierre Ponsich, une grande salle au nord de la cour d'honneur des Palais des Rois de Majorque à Perpignan. Cette rencontre fut hasardeuse car, en y repensant, je n'avais rien à faire en ces lieux dans lesquels j'entrais pour la première fois. Par hasard aussi ce même jour, comme si le destin avait prévu cette rencontre, j'y retrouvais une amie, Eliane Durand-Tat, qui travaillait alors juste au-dessus de l'atelier de restauration, dans les bureaux de l'architecte en chef des Bâtiments de France. Ce fut elle qui me présenta – dit-elle – un homme qui allait me plaire...

Cette première prise de contact fut pour moi comme un coup de foudre. Jacques Llado restaurait, ce jour-là, le christ en majesté habillé de l'église de la Trinité. J'ai gardé un souvenir très clair de cette rencontre et du travail minutieux qu'opérait Jacques sur la sculpture. À l'aide d'un scalpel, il enlevait une vieille couche de peinture recouvrant un magnifique décor floral, de couleur blanche, tel que l'on peut le découvrir aujourd'hui dans cette église des Hautes-Aspres. C'est là que je lui ai demandé si je pouvais revenir, et il avait répondu favorablement à cette demande...

Jacques m'a donc accueilli plusieurs fois, j'ai commencé à découvrir et à m'intéresser à tout ce patrimoine, en grande partie religieux, de notre département. Plus tard, avec l'accord de Pierre Ponsich, je mis en place un second atelier à côté du sien, destiné celui-là à la restauration d'objets en fer forgé, dont certains étaient classés. Dès lors, je côtoyais Jacques presque tous les jours. Mais ce que j'ignorais, c'est que Jacques avait eu, en Catalogne, des responsabilités archéologiques



Pierre et Jaume (cliché : Denis Crabol)

sur le site de Burriac dont il dirigeait les fouilles. Dans ce domaine de l'archéologie, Jacques m'avait alors présenté Pierre Ponsich puis Jean Abelanet, l'archéologue roussillonnais décédé l'an dernier. La visite des collections archéologiques de ces deux chercheurs, contenues dans le premier dépôt archéologique des Pyrénées orientales au Palais des Rois de Majorque, a été pour moi une révélation. Je me souviens avoir dit à Jacques, devant toutes ces merveilles : « *Voilà ce que je veux être, archéologue !* ».

Jacques avait une vision très large de l'archéologie. Pour mettre ses projets à exécution, il avait fondé, dans les années 60, l'Institut de culture méditerranéenne, rien de plus. Il en était le président fondateur, j'en étais le secrétaire, ce qui m'a permis de découvrir le monde associatif. Dans cette association, Jacques a réussi à réunir bon nombre de personnalités locales ; parmi elles, le chanteur Jordi Barre, la famille Bauby et bien d'autres. Son amitié avec cette famille et en particulier avec Firmin Bauby, le fondateur de la galerie d'art et de son atelier de fabrication de céramique de Sant Vicens à Perpignan, lui ont permis de monter, en 1968, au Château Royal de Collioure, une importante exposition intitulée : « *De la préhistoire à Picasso* ». Cette exposition, en plus de présenter des collections locales de préhistoire, montrait aussi des céramiques tout à fait exceptionnelles de Picasso ainsi que des peintures de Joan Miró que lui avait confiées Firmin Bauby. Le jour de l'inauguration fut fastueux : tout ce que comptait le département dans le domaine de la culture était là.

Mais ce dont je me souviens le plus fut la préparation des salles d'exposition, avant d'y présenter quoi que ce soit. Il faut savoir qu'avant cette date du mois de juillet 1968, l'intérieur du château servait de dépôt à des matériaux divers, je dirais plutôt de dépotoir : il y avait en effet des tonnes de gravats, de bois etc. Avec Jacques, nous avons dû nettoyer pendant des semaines les espaces devant accueillir l'exposition. Je me souviens, entre autres, que nous avons redonné son aspect d'origine au grand escalier couvert reliant le bas du château à la cour d'honneur : enlever au burin et au marteau le mortier recouvrant les marches en marbre. Je me souviens aussi avoir dit à Jacques, bien après l'exposition : *« Et dire que plus tard, quand je reviendrai visiter le château, il me faudra payer l'entrée... »*.

Toujours à Collioure, c'est à Jacques ou à l'un de ses enfants que l'on doit, à l'endroit même du parking actuel, la découverte de tessons de céramique antique de l'époque grecque, prouvant ainsi la fondation de Collioure à cette période, période et site malheureusement inexploités.

Au-delà de toutes ces actions patrimoniales, Jacques était aussi très attaché aux paysages de notre Roussillon. Le plus bel exemple de cet attachement réside dans le sauvetage de la ruine de l'ermitage de Saint Maurici, auquel il a consacré plusieurs années de sa vie. Ce lieu, aujourd'hui occupé par un ermite, a été pris en charge par une association qui a su redonner à la chapelle en particulier son lustre d'antan.

Énumérer ainsi tout ce que Jacques Llado a fait pour le patrimoine serait sans fin... Je veux juste terminer cet hommage en disant combien, bien qu'avenant, cordial et père d'une famille nombreuse, Jacques était un homme plutôt solitaire. Quand on lui demandait quel métier il exerçait, Jacques répondait :

« Apprenti d'homme »...

Je n'ai jamais oublié cette courte phrase...

Pierre Campmajo, août 2020



Jacques Llado en 1968
(cliché : Pierre Campmajo)



ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

FOUILLES PROGRAMMÉES

**PROSPECTIONS
DIAGNOSTICS
SONDAGES**

Notices : archéologie préventive (diagnostics, fouilles), fouilles programmées, sondages, prospections

Commune : Alénia

Nom du site : L'église

Type d'opération : étude de bâti

Responsable d'opération : Agnès Bergeret, Inrap, ASM UMR5140

Équipe de terrain : Agnès Bergeret, Isabelle Rémy, Antoine Farge / Inrap

Collaborateurs scientifiques : Isabelle Rémy, Rebecca Fritz / Inrap

L'étude de bâti réalisée en 2020 sur la commune d'Alénia, intervient en amont d'un projet de restauration de l'église paroissiale Sainte-Eulalie (fig. 1). Suite à une demande volontaire de la commune, sur une prescription de T. Odier (SRA), auquel a succédé A. Labrude, l'opération a concerné une partie du parement intérieur du mur gouttereau septentrional, décroûté par les services municipaux.

Cinq périodes de constructions avec modifications ont été mises en évidence (fig. 2). Deux états de construction/réfection sont attribués au Moyen Âge (XI^e-XII^e siècles et fin du XIII^e-courant du XIV^e siècle). Les vestiges illustrent l'aménagement d'arcatures aveugles qui rythment le parement intérieur ; le sol de circulation contemporain des arcs se trouvait à une profondeur moyenne proposée de 1,50 m, en-

deçà du sol actuel de l'église. À la fin du XVI^e siècle, ou au début du XVII^e siècle, l'édifice est reconstruit et agrandi en direction de l'Est. Du XVII^e au XIX^e siècle, les aménagements concernent l'édification d'une tribune et l'aménagement de chapelles et de niches qui accueillent des retables ou des statues.

La dernière période correspond à la pose de la peinture actuelle qui recouvre l'ensemble des murs.

L'église d'Alénia, supposée détruite entièrement à la fin du XVI^e siècle, conserve donc dans le mur septentrional des vestiges, certes peu nombreux, mais suffisants pour intégrer l'ancien bâtiment dans le *corpus* des édifices religieux romans de la région. Dans les Pyrénées-Orientales, l'édifice peut être comparé, à l'église Saint-Thomas de Llupia dans laquelle les arcatures s'observent dans la nef ; à celle de Saint-Martin de Pollestres où les arcatures aveugles sont présentes dans le chevet et dans la nef, ou encore à la nef de l'église Saint-Côme et Saint-Damien de Sordinya-Joncet. Toutefois, au terme de cette intervention, la présence d'une église potentiellement antérieure aux premiers vestiges étudiés ne peut pas être exclue, l'apport de remblais lors de la reconstruction de l'édifice à la fin du XVI^e siècle, sur une puissance importante, masque potentiellement un sanctuaire primitif plus ancien.

Agnès Bergeret



Figure 1 : Vue d'ensemble du mur oriental de la nef portant l'ensemble des vestiges identifiés toutes périodes confondues, depuis le sud (orthophotographie A. Farge, DAO R. Fritz, Inrap).

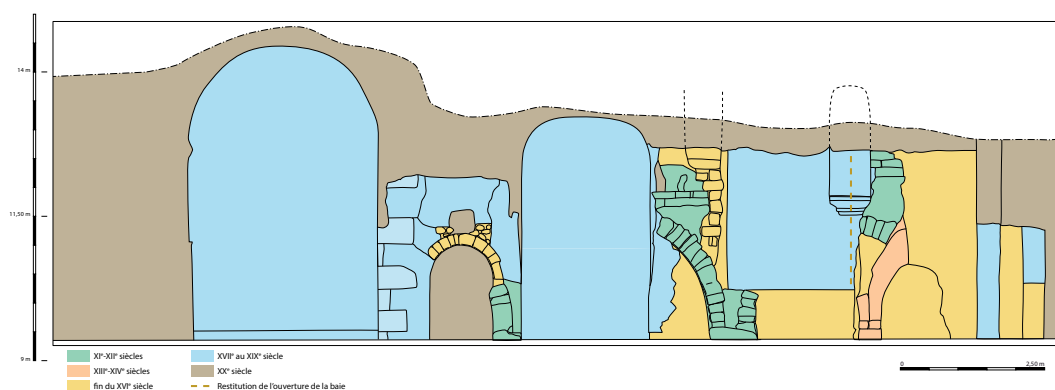


Figure 2 : Proposition d'évolution de l'église sur les cinq périodes distinguées (DAO R. Fritz d'après orthophotographie A. Farge, Inrap).

Commune : Argelès-sur-Mer

(Réserve Naturelle Nationale de la forêt de la Massane)

Nom de l'opération : La Fajouse**Type d'intervention :** fouille programmée**Responsable :** Ingrid Duniach (Labex Archimede, UMR 5140)**Responsable de secteur :** Etienne Roudier (Acter).**Equipe de terrain :** Océane Arvidsson (GPVA) ; Maxence Deletre (GPVA) ; Camille Keller (U. Strasbourg) ; Tristan Picart (Université Rennes II, GPVA) ; Ariane Lemaitre (Université Paris I) ; Oriol Lluís-Gual (dir. MUSIC ; GPVA).**Topographie :** Sylvain Durand (Géoptère Archéologie)

La fouille archéologique conduite en 2020 au sanctuaire de source de la Fajouse correspond à la dernière tranche du second projet triennal (Fajouse 2018-2020). L'objectif a été de documenter l'espace intermédiaire qui sépare les terrasses n°1 et n°2, fouillées respectivement en 2014, puis en 2018 (fig. 1). L'objectif a été de compléter le plan général du site et d'acquérir une documentation exhaustive du sanctuaire.

La berme explorée correspond à un bandeau de 11 m de long sur 2 m de large (fig. 1 et 2). Un petit sondage (SD.2020-01) de 1 x 1 m a été réalisé au-dessus du rocher de la source ; ce dernier a été négatif.

Le premier niveau empierré a permis de compléter le mobilier tardo-antique déjà connu sur le site, notamment à travers des formes ouvertes en céramique africaine (Antiquité tardive) (Ve-VIe s. après J.-C.) (fig. 3, n°1). Cependant, comme dans les autres secteurs, aucune structure n'a été mise en évidence pour ces périodes.

Les niveaux de la phase IIIa sont conservés dans ce secteur. Compris entre le milieu du IIIe et le IIe s. avant J.-C., ils semblent liés au bornage du secteur 3. En effet, plusieurs gros rochers (déjà identifiés en bordure de la fouille 2014) forment une chaîne Est-Ouest qui scinde le site en 2 : la partie haute de la source et les terrasses en contrebas. Le mobilier découvert est homogène : des panses et un bord d'amphores (fig. 3, n°8), ainsi que des éléments de vaisselle fine (cruce/olpé) compris entre la seconde moitié du IIIe et le IIe s. avant J.-C. (fig. 3, n°6 à 9). Enfin, on notera que les pierres supérieures des aménagements plus anciens

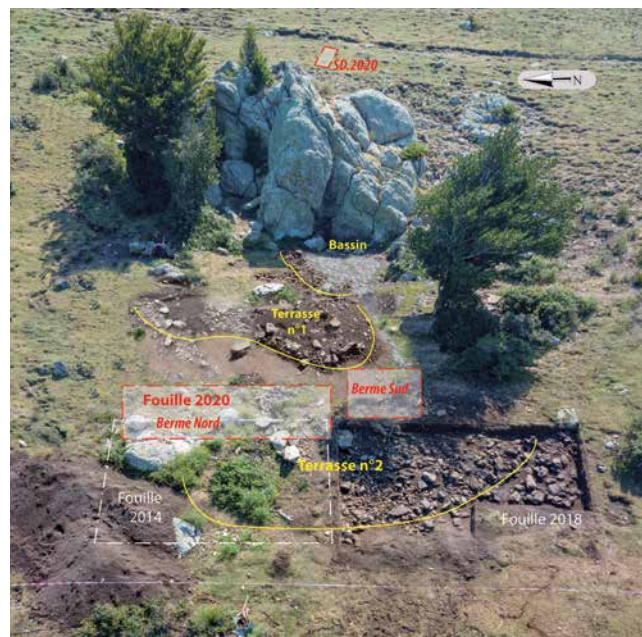


Figure 1 : Localisation des fouilles 2020 (photo retouchée ; DAO : I. Duniach)

(ST.01) se sont effondrées sur ce niveau.

La phase II (IVe et IIIe s. av. J.-C.) est marquée par la découverte de 2 murets parallèles orientés Est-Ouest (fig. 2 et ST.01 sur fig. 4). Au centre des murs, 2 dalles de schiste horizontales s'apparentent à des marches d'escaliers (fig. 4). Sur le côté Nord du mur, 4 petits trous pourraient correspondre à des trous de piquets (seul 1 fragment de céramique de Roses a été découvert dans l'un d'eux) (TP. A, B, C, D sur fig. 2 et fig. 5).

La bordure Sud de l'aire de fouille (fig. 6) est marquée par plusieurs empierrements de petit calibre (entre 3 et 10 cm) liés par un limon gras de couleur brun foncé, légèrement sableux avec des poches de gravillons (0,2-0,5 cm). Ces niveaux semblent liés aux aménagements réalisés en bordure de l'écoulement de l'eau (ruisseau). Aucune amphore n'a été découverte dans ces couches. Seuls des fragments de céramique fine roulées (45 frag.), dont un fond très érodé d'un bol à vernis noir importé (PET-EST 2783) du milieu du IIIe s. av. J.-C. (fig. 3, n°3) et 2 pieds de vases miniatures (fig. 3, n°4 et 5). La céramique est comparable au faciès du mobilier retrouvé plus en amont, dans le ruisseau situé en bordure de la source.

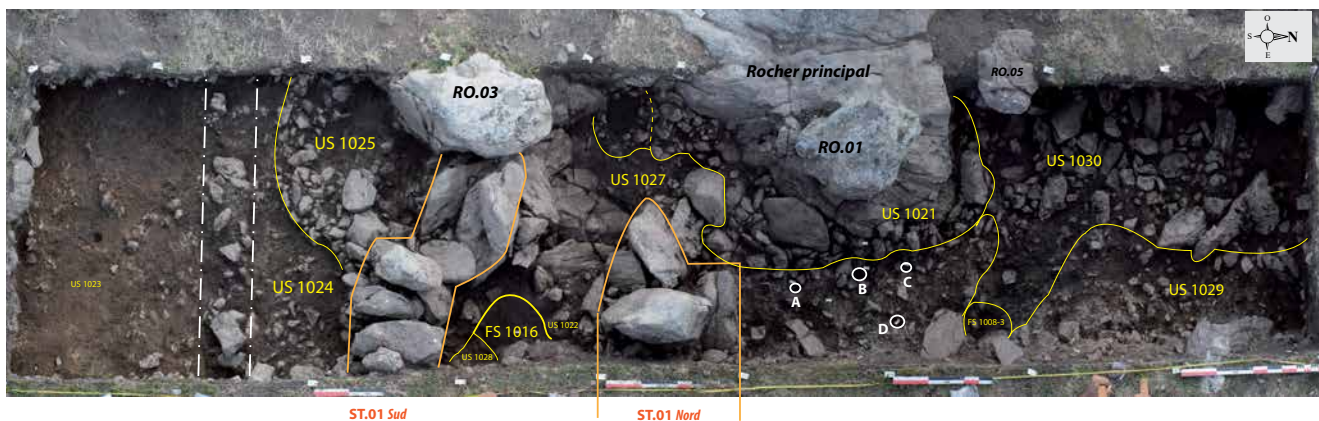
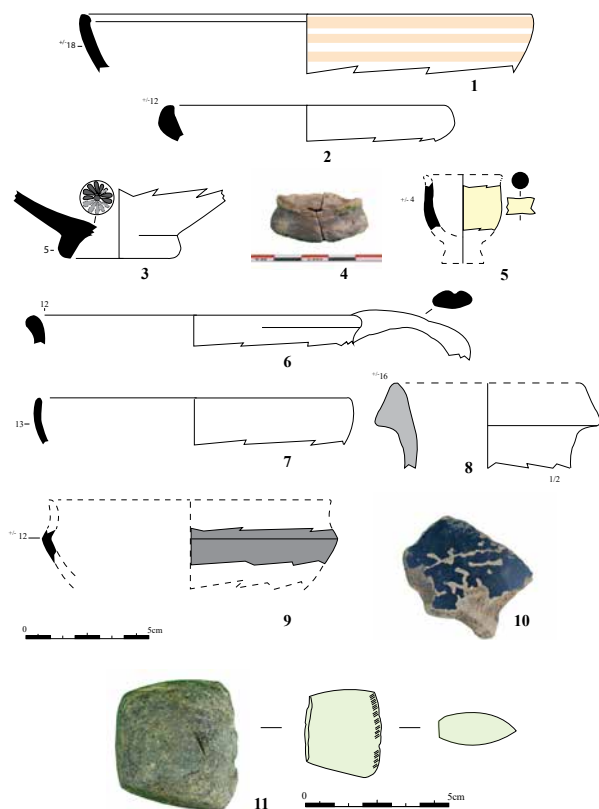


Figure 2 : Orthophoto du niveau IV : les 2 murs (en orange, ST.01) et les petits trous de piquets (?) en blanc (A, B, C, D). (clichés : E. Roudier et S. Durant ; DAO : I. Duniach)

Enfin, plusieurs petites fosses mal conservées, ont été découvertes dans le dernier niveau reposant sur le socle géologique (US 1032). Des fragments du second âge du Fer et une hache miniature (fig. 3, n°11) y ont été découverts.

Certaines études sont en cours (anthracologie, carpologie etc.) et il reste encore quelques rares zones susceptibles de contenir des vestiges archéologiques. Toutefois après 9 années de fouille le site de la Fajouse est bien documenté, reste maintenant à l'ancrer dans son contexte paysager qui est probablement celui d'un espace sacré beaucoup plus vaste et aux limites encore mal cernées à ce jour. Pour répondre à cette problématique, une demande de prospection pédestre / inventaire dans toute la Réserve Naturelle Nationale de la Massane a été sollicitée auprès de la DRAC Occitanie. L'objectif sera de poursuivre l'étude menée ces dernières années autour du sanctuaire de la Fajouse, plus largement sur le paysage humain et religieux du massif oriental des Pyrénées.

Ingrid Duniach



1 : Plat en céramique africaine de cuisine (antiquité tardive ; US 1015) ; 2 : Bord d'une coupelle à pâte claire et VN (CL-ROSES 12, (IVe)-IIIe-IIe) s. av. J.-C. (US 1005) ; 3 : Coupe à vernis noir de l'atelier des petites estampilles (PET-EST, bol F2783 ou F2784), milieu du IIIe s. av. J.-C. (US 1005) ; 4 : Base entière d'un vase miniature à pâte claire (CL-ROSES ; US 1005-2) ; 5 : Panse et anse d'un kratiskoi à pâte claire de Rhodé (US 1012 ; ST.01) ; 6 : Olpé/Gobelet en céramique ibérique (COM-IB Gb4 ; 250-200/150 avant J.-C. ; US 1006) ; 7 : Coupelle de Rhodé à pâte claire et vernis noir (CL-ROSES à VN ; fin IIIe/IIe s. av. ; US 1006) ; 8 : Bord d'une amphore (US 1007) ; 9 : Carène d'une coupe en céramique grise roussillonnaise (proche de GR-ROUS Cp1321, -400-200 (US 1011-2) ; 10 : Vasque d'une large coupe à vernis noir de Rhodé (ROSES 26 ; US 1017) ; 11 : Hache miniature en pierre locale (roche métamorphique, id. : M. Martzluft ; US 1038) (DAO et étude : I. Duniach).

Figure 3 : mobilier découvert à la Fajouse en 2020

1 : Plat en céramique africaine de cuisine (antiquité tardive ; US 1015) ; 2 : Bord d'une coupelle à pâte claire et VN (CL-ROSES 12, (IVe)-IIIe-IIe) s. av. J.-C. (US 1005) ; 3 : Coupe à vernis noir de l'atelier des petites estampilles (PET-EST, bol F2783 ou F2784), milieu du IIIe s. av. J.-C. (US 1005) ; 4 : Base entière d'un vase miniature à pâte claire (CL-ROSES ; US 1005-2) ; 5 : Panse et anse d'un kratiskoi à pâte claire de Rhodé (US 1012 ; ST.01) ; 6 : Olpé/Gobelet en céramique ibérique (COM-IB Gb4 ; 250-200/150 avant J.-C. ; US 1006) ; 7 : Coupelle de Rhodé à pâte claire et vernis noir (CL-ROSES à VN ; fin IIIe/IIe s. av. ; US 1006) ; 8 : Bord d'une amphore (US 1007) ; 9 : Carène d'une coupe en céramique grise roussillonnaise (proche de GR-ROUS Cp1321, -400-200 (US 1011-2) ; 10 : Vasque d'une large coupe à vernis noir de Rhodé (ROSES 26 ; US 1017) ; 11 : Hache miniature en pierre locale (roche métamorphique, id. : M. Martzluft ; US 1038) (DAO et étude : I. Duniach).



Figure 4 : Vue des 2 murs (ST.01) avec les dalles de schistes (escalier ?) menant à la source (cliché : I. Duniach)

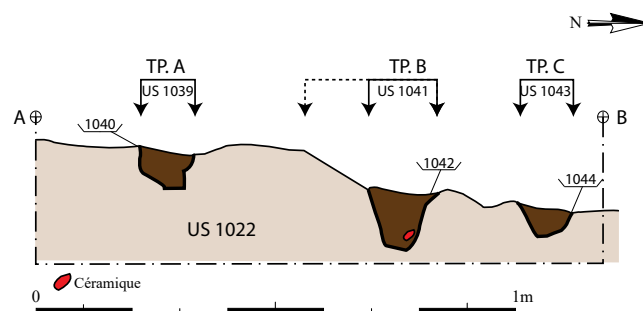


Figure 6 : Coupe des trous de piquets (dessin : T. Picard ; DAO : I. Duniach)



Figure 5 : Recontextualisation des empièvements le long du ruisseau (cliché et DAO : I. Duniach)

Commune : Argelès-sur-Mer

Nom de l'opération : Taxo d'Avall (*Tatzó d'Avall*, cat.), parcelles AO 102 et 136

Type d'opération : diagnostic

Responsable : Cécile Dominguez (Inrap Midi-Méditerranée)

Equipe de terrain : Catherine Bioul, Cédric da Costa et Garance Six (Inrap)

Collaborateurs scientifiques : Céline Jandot et Jérôme Kotarba (Inrap), Pierre Yves Melmoux (AAPO)

Le futur projet de réaménagement de deux parcelles actuellement construites (villa avec piscine) au pied du présumé rempart nord-est de Taxo d'Avall a donné lieu à la découverte d'un large fossé ainsi qu'à quatre fonds de fosses. Les six tranchées réalisées et complétées par des sondages ponctuels plus profonds, destinés à échantillonner le mobilier, précisent la chronologie des faits archéologiques. Les fonds de fosses, interprétés comme des fonds de silos réemployés en fosse à remblais, sont abandonnés durant une période qui couvre du X^e au XIII^e siècle. Le fossé, sans doute implanté

dans un paléo chenal plus ancien, est colmaté durant son ultime phase d'utilisation, durant la seconde moitié du XIII^e s. ou le début du XIV^e siècle. Ces découvertes, ainsi que le phasage chronologique, sont cohérentes avec celles limitrophes fouillées en 2013 sur le site de l'Orangerie au sud-est de l'emprise (Guinaudeau 2014). Les emprises de la villa et de la piscine ont considérablement réduit la fenêtre d'observation à seulement 35 % de la surface totale prescrite par le SRA. Mais l'implantation et la densité des découvertes laissent présager un fort potentiel de vestiges conservés sur tout le secteur. L'état de conservation de l'échantillon de structure en creux fouillé est compris entre 30 et 60 cm de profondeur alors que le fossé défensif atteint au maximum 2,70 m de profondeur.

Cécile Dominguez

Bibliographie

Guinaudeau 2014 : GUINAUDEAU (N.) - Argelès-sur-Mer, Taxo d'Avall- L'Orangerie, notice de synthèse dans le *Bilan Scientifique de Languedoc-Roussillon*, SRA, 2014, p. XXX.

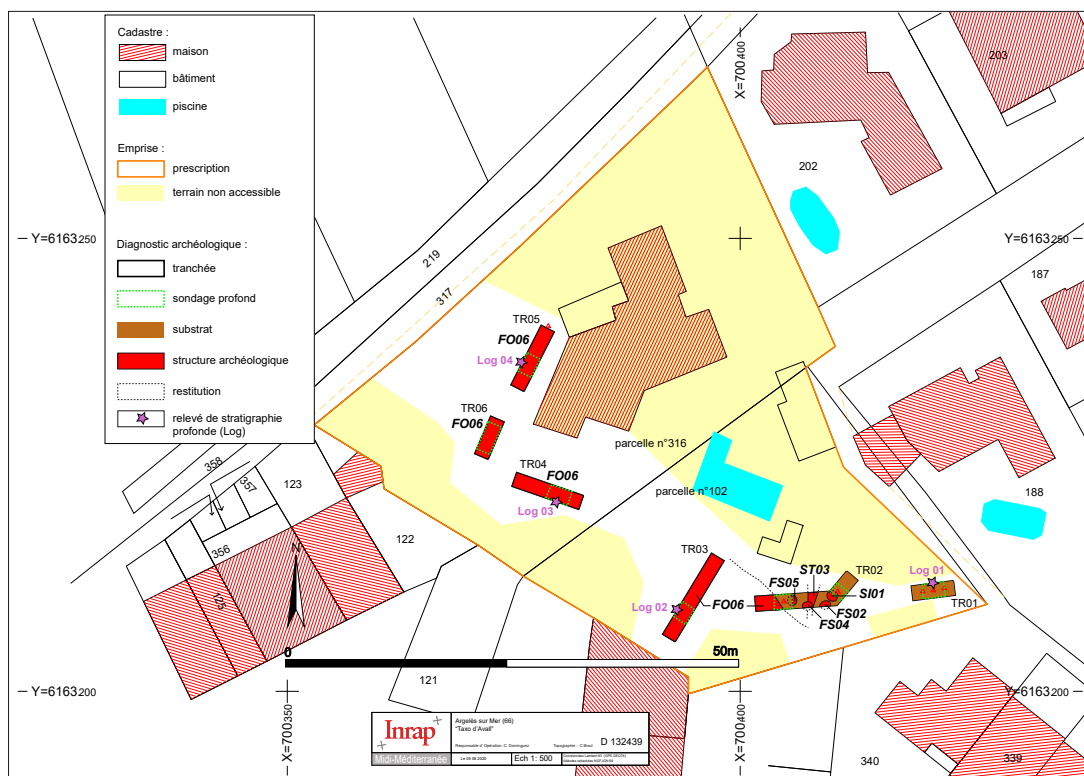


Figure 1 : Plan général d'implantation des sondages et localisation des découvertes (C. Dominguez).

Commune : Bolquère

Nom de l'opération : Le Petit Poucet, 18, avenue des Érables

Type d'opération : diagnostic

Responsable : Boris Kerampran (Inrap Midi-Méditerranée)

Equipe de terrain : Catherine Bioul, Christophe Durand et Garance Six (Inrap)

Le projet de création de plusieurs garages couverts pour la copropriété « Le Petit Poucet » a fait l'objet d'une prescription de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie.

Cette opération, malgré la petite surface concernée, a été motivée par la proximité du site protohistorique Pla de la Creu, diagnostiqué par J. Kotarba et C. Rendu en 2006, puis fouillé par J. Vial en 2009.

Le diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe de l'Inrap, les 22 et 23 juin 2020, et n'a révélé aucun vestige, le terrain concerné ayant été nivelé auparavant, probablement lors de l'aménagement du parking extérieur actuel.

Boris Kerampran

Commune : Bouleternère

Nom du site : chapelle Sainte-Anne

Responsable et équipe de terrain : Yves Blaize

Type d'intervention : prospection pédestre

Période : Paléolithique inférieur, industrie « archaïque » sur galet

1. Rétrospective de nos recherches dans le bassin de Rodès

C'est en 1968 que nous avons récolté les premiers artefacts dans le bassin de Rodès, situé à la charnière des premiers reliefs et de la plaine roussillonnaise à l'est. Cette limite est matérialisée par un bourrelet collinéen de 1 km de long, barrière naturelle entre ces deux entités géologiques. Cette formation comporte essentiellement des sables arkosiques blanchâtres où se mêlent des éléments quartzeux. Ces dépôts datés du Pliocène s'appuient en bordure de Tet sur un promontoire granitique portant l'ancien château. La Tet s'est enfoncée par accident épigénique dans le défilé de la Guillera. C'est ainsi que le fleuve s'est trouvé canalisé en bordure du massif. Le ruisseau de Rigarda a déblayé au cours du temps les dépôts et laissé quelques résidus de terrasses accrochés à ce versant ouest. Les industries préhistoriques essentiellement du Riss II se sont étalées jusqu'au bas des pentes. Les artefacts récoltés en 1968 au cours de nos prospections soit 140 taxons à Rodès et 90 à Ternère ont été étudiés par J. Collina Girard (1975). Il les attribuait début de la glaciation du Mindel. Nous avons poursuivi les prospections jusqu'en 2018 et les séries d'artefacts se sont étoffées comptant 370 et 325 pièces. Nous proposons maintenant de les dater du Riss I et II pour Rodès, et la série de Ternère qui ne compte aucune pièce non éolisée au début du Riss II (fig. 1).

2. La station de la chapelle Sainte-Anne

C'est dans les années 1980 que nous avons prospecté près de la chapelle Sainte-Anne en bordure de la RN 116. Nous y avons ramassé 4 artefacts. Les pièces se trouvaient à quelques mètres de la chapelle, sur la rive droite du ruisseau de Montjuich, petit cours d'eau qui a largement entamé les dépôts pliocènes.

3 L'industrie.

Il n'y a que 4 pièces dont 3 significatives :

- éclat en quartzite bleuté. L = 5 cm, l = 3,9 cm, ép. = 2 cm. La pièce présente côté droit un arrachement par engin aratoire et 2 enlèvements en bout. Elle n'est ni patinée, ni éolisée.

- biface à dos ou couperet. Il est taillé sur galet de quartzite. L = 8,7 cm, l = 6,3 cm, ép. = 5 cm. Le tranchant disto-latéral est sinusoidal. Il n'est pas éolisé, les enlèvements gardent leur brillance (fig. 2, a).

- biface triangulaire. C'est un petit biface taillé sur quartzite. H = 6 cm, l = 6,3 cm, ép. = 5 cm. Il présente le même aspect que la pièce précédente (fig. 2, b).

- hachereau. La pièce est aménagée sur un galet de quartzite tronqué par une cassure naturelle. L = 8,5 cm, l = 8,2 cm, ép. = 5,2 cm. Le tranchant ou arête transversale opposée à la

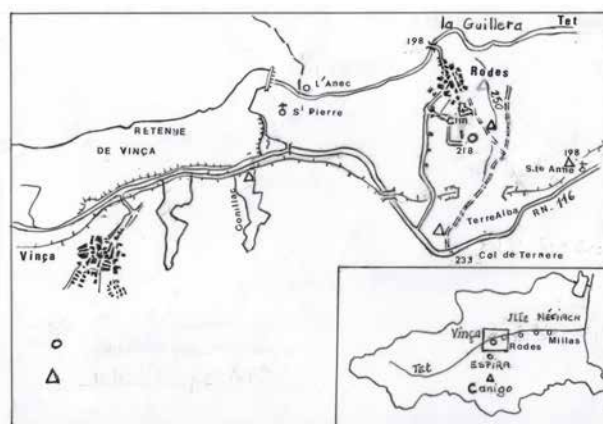


Figure 1 : Les industries du Paléolithique inférieur dans le bassin de Rodès en Conflent (Pyr.-Or.). Δ Paléolithique inférieur. O Paléolithique moyen. Doc. Y. Blaize.

base est ravivé par un enlèvement qui entame presque toute la largeur. La pièce a été façonnée en cinq coups dont deux aménageant la cassure accidentelle. C'est fait avec une technique simple et précise identique à celle appliquée aux hachereaux du sud-ouest de la France. Ceux-ci sont toujours élaborés sur éclats de silex gélivés ou sur blocs de silex gélifracés qui abondent à la Micoque en Bergeracois ou dans les alluvions de plein air (G. Guichard, 1976). À notre connaissance, c'est le premier artefact de ce type signalé dans les industries à « galets aménagés » nord-catalanes. Il est vrai que dans notre région les supports gélifracés sont pratiquement inexistantes alors qu'ils foisonnent dans les dépôts alluvionnaires du sud-ouest (fig. 2, c).

Le biface à tranchant disto-latéral ou couperet (fig. 2, a) est aussi bien typé, il en existe de semblables

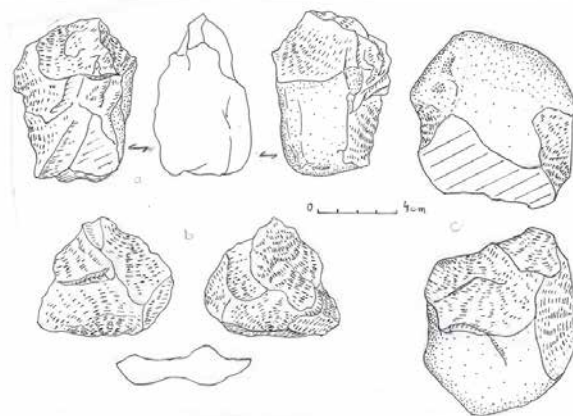


Figure 2 : Industrie paléolithique de la chapelle Sainte-Anne, Bouleternère (Pyr.-Or.). a) biface à dos ou couperet. b) biface triangulaire. c) hachereau sur galet tronqué par cassure naturelle. Dessins Y. Blaize.

dans d'autres régions de France, dans le Jura comme dans le sud-ouest. En Bergeracois par exemple, dans les stations de Barbas, Bertranoux, la Micoque, les Pendus, etc. (G. Guichard, 1976), mais aussi à Espira-de-Conflent (Y. Blaize, inédit). À ces deux pièces, s'ajoute une troisième, le biface triangulaire (fig. 2, b). Il n'y en a pas d'équivalent dans les industries nord-catalanes. Il pourrait préfigurer les bifaces moustériens du M.T.A. (Moustérien de tradition acheuléenne) (Tuf-

freau, 1976), signalés dans le Paléolithique moyen de la Somme, en Picardie, ou dans l'Artois entre autres.

Ces trois artefacts d'une technicité bien établie diffèrent de ce que l'on a découvert jusqu'à présent en Catalogne Nord. Ils s'apparentent indéniablement aux artefacts du sud-ouest, entre autres, où ils abondent. Les artisans qui les ont produits n'étaient après tout qu'à une semaine de marche de ces centres de production autant dire relativement proches pour des chasseurs nomades qui ne se confinaient pas dans un cadre géographique restreint, mais poussaient leurs expéditions de chasse jusqu'à cette région nord-catalane assez marginale en ces temps-là.

Il reste un point essentiel : c'est la patine des pièces. Elles sont d'une fraîcheur remarquable, il n'y a pas un début d'éolisation. Or nous les avons ramassées sur un plan Riss III profondément remanié par les aménagements anthropiques modernes : abaissement du col de Ternère, tracé de la RN 116, creusement du tunnel ferroviaire. Il existe à 6 km de cet endroit sur la terrasse d'Espira-de-Confient, au pied du mont Canigó, une industrie sur avasite, une limonite siliceuse (détermination Éric Gonthier, Museum d'Histoire naturelle et quartzite (Y. Blaize, inédit). Les limonites comptent 794 pièces et les quartzites seulement 56 pièces. Elle a été datée entre 120 000 et 80 000 BP. Les quartzites portent tous un voile jaunâtre discontinu sur le cortex, très pâle, sur cassures, autrement dit ils ont une même patine. L'industrie de Sainte-Anne en est dépourvue, donc elle est postérieure à celle d'Espira. Elle repose sur les sables du Pliocène démantelé sur le plat de la terrasse Riss III. Si l'on s'en tient au seul critère des patines, peu fiable il est vrai, il faudrait reporter l'industrie de la chapelle Sainte-Anne entre – 80 000 et – 60 000. Évidemment ce n'est qu'une hypothèse.

Conclusion

La série de galets aménagés étudiée de manière exhaustive par J. Collina Girard en 1975 ne compte pas plus de 750 taxons regroupant de manière assez arbitraire des artefacts disséminés dans les épanchages roussillonnais. Il n'y a rien d'exceptionnel ni d'archaïque dans ces industries. Elles sont uniquement taillées sur quartzite, une matière difficile à travailler ; elles acquièrent à la taille un aspect fruste plutôt grossier loin des « pièces modales » qui font figure d'exceptions. Dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons que nous appuyer sur les travaux de J. Collina Girard qui furent exemplaires en leur temps. Mais les apports nouveaux 45 ans après ont radicalement modifié les données et précisé l'origine comme la nature des « galets aménagés ». Il faudra peut-être à l'avenir rajeunir ces séries nord-catalanes qui s'intègrent parfaitement dans la chronologie actuellement admise des « civilisations » préhistoriques françaises voire européennes.

Yves Blaize

Bibliographie

Boëda 2001 : BOËDA (E.) – Détermination des unités technofonctionnelles des pièces bifaciales provenant de la couche acheuléenne C3 base du site Barbas I, dans : Cliquet (dir.), *Les industries à outils bifaciaux du Paléolithique moyen d'Europe occidentale*, ERAUL, 98, Liège, p. 51-75.

Collina Girard 1975 : COLLINA GIRARD (J.) – *Les industries archaïques sur galets des terrasses quaternaires de la plaine du Roussillon (P.-O., France)*, Université de Provence, Marseille.

Collina Girard 1975-76 : COLLINA GIRARD (J.) – Étude de deux stations à galets aménagés de la région de Rodès, *Bulletin du Musée d'Anthropologie et de Préhistoire de Monaco*, fasc. 20.

Guichard 1976 : GUICHARD (G.) – Les civilisations du Paléolithique inférieur en Périgord, dans : De Lumley (dir.), *La Préhistoire Française*, I, CNRS, p. 909-928.

Tuffreau 1976 : TUFFREAU (A.) – Les civilisations du Paléolithique moyen dans le bassin de la Somme et en Picardie, dans : De Lumley (dir.), *La Préhistoire Française*, I, CNRS, p. 1105-1111.

Commune : Collioure

Nom du site : Château royal

Fouille des bastions orientaux

Type d'opération : Fouille archéologique préventive

Responsables : Olivier Passarrius (Service Archéologique Départemental) avec la collaboration de Jérôme Bénézet et de Camille Mistretta Verfaillie (SAD.66)

Équipe de terrain : Jérôme Bénézet, Pauline Illes, Estelle Joffre, Sylvain Lambert, Camille Mistretta Verfaillie, Olivier Passarrius (SAD.66), Ingrid Donyach, Nicolas Guinaudeau, Étienne Roudier (Acter)

Le château médiéval de Collioure est constitué d'un donjon sur trois niveaux, flanqué au sud par une salle sur deux niveaux, achevée par une tour de plan barlong. À l'est, adossé au donjon et faisant face à la cour d'honneur, se trouve un portique de trois arcades qui n'est pas sans rappeler celui du Palais des rois de Majorque, daté des XIII^e-XIV^e siècles. L'accès à l'ensemble se faisait par une porte adossée à la tour ouest, probablement munie d'une herse. L'ensemble était ceinturé d'un fossé.

Entre 2016 et 2019, deux fouilles archéologiques préventives ont été réalisées, la première sur l'emprise de la place d'armes, la seconde à l'intérieur de la cour d'honneur. Ces deux opérations ont permis de mettre au jour les vestiges du *castrum* tardo-antique mais aussi des niveaux d'habitat liés à l'agglomération, du haut Moyen Âge au XIV^e siècle.

L'opération qui nous occupe aujourd'hui concerne les bastions du front oriental du château et a été menée durant l'automne 2020 (fig. 1). Elle concernait deux secteurs, le bastion de la mer qui englobe le moineau de Louis XI et le bastion nord qui domine le port d'amont. Les terrasses de tir du bastion de la mer ont été remblayées probablement à la fin du XVII^e avec l'apport

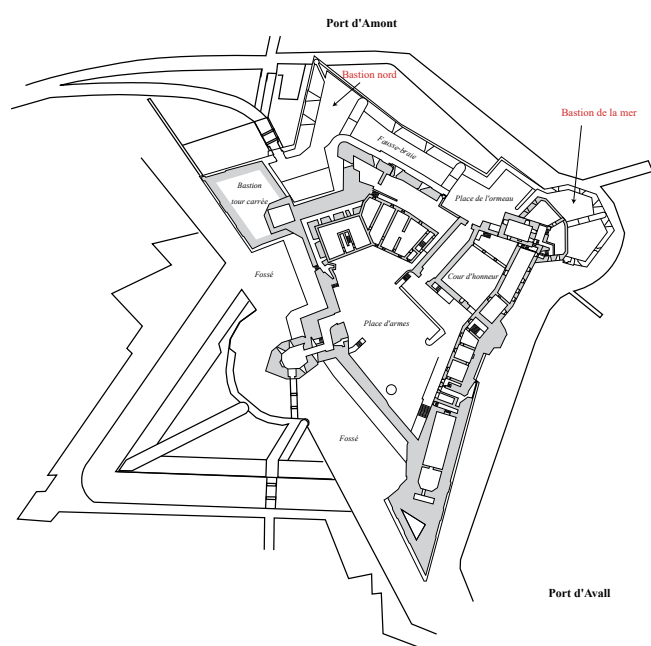


Figure 1 : Plan du château royal de Collioure avec localisation du bastion de la mer et du bastion Nord (SAD 66).



Figure 2 : Le bastion de la mer au premier plan, dominé par la tour d'artillerie adossée elle-même au donjon médiéval carré. Le moineau, qui est une caponnière, se trouvait au pied du donjon médiéval. Il est aujourd'hui englobé par le bastion de la mer construit au XVI^e siècle (cliché : SAD 66).

de plus de 2 m de gravats, recouvrant les banquettes et les événements qui servaient à aérer les salles situées en dessous. En 2019, deux de ces événements ont décompressé accidentellement créant des affaissements de plus de 6 m de profondeur, ce qui a entraîné la fermeture au public de cette partie du site. La mise en sécurité de ces événements ne pouvant se faire qu'une fois le bastion libéré de ses remblais, il a été décidé de réaliser au préalable une fouille archéologique préventive. Sur le bastion nord, la fouille précédait un aménagement paysager.

Le bastion de la mer

À compter du XV^e siècle, la révolution de l'artillerie a changé peu à peu les données sur la poliorcétique. À Collioure, fut construit à cet effet un moineau semi-circulaire greffé en capitale du donjon. Ce moineau date de la courte occupation du Roussillon par les troupes de Louis XI et Charles VIII (1462-1493) et fut probablement édifié à partir de 1465. Le moineau ou caponnière est un petit ouvrage fortifié qui vient compléter les fortifications. À Collioure, il est de forme circulaire et est aménagé sur un seul niveau, à hauteur de la mer. On y accède par un escalier qui aboutit dans une salle centrale circulaire, couverte par une coupole en briques. Deux portes mènent vers un couloir. Cette galerie se déploie en arc et est ouverte par une série de bouches à feu munies d'une fente de tir. Ces ouvertures à canon, appelées ouvertures « à la française », sont caractéristiques des fortifications édifiées sous le règne de Louis XI à la fin du XV^e siècle, période où le Roussillon est sous domination française.

Au début du XVI^e siècle, il est devenu évident que les aménagements du siècle précédent étaient insuffisants. Louis XII ayant tenté de reprendre le Roussillon en 1503, Ferdinand le Catholique s'est décidé à transformer le château en forteresse imprenable. Pour les travaux, il fait appel à l'architecte aragonais Francisco Ramiro Lopez, qui venait tout juste d'achever le chantier de la forteresse de Salses. C'est probablement à cette époque que l'on construit le bastion nord. Autour du moineau, cela se caractérise par la construction d'une seconde galerie équipée de bouches à feu, englobant

la première. Elle est couverte par un demi-berceau en briques adossé au moineau. Une porte est ouverte dans ce dernier pour accéder au nouveau bastion. Ce nouvel ouvrage qui englobe le moineau est identifié comme le bastion de la mer. C'est certainement à la même époque, mais dans un second temps, qu'est construite la tour d'artillerie dotée de trois niveaux de tir. La pointe nord du château de Collioure est alors équipée d'une impressionnante puissance de feu (fig. 2).

C'est ce bastion de la mer qui a été mis au jour lors de la fouille archéologique préventive de l'automne 2020 (fig. 3). Il correspond à une tour au tracé hexagonal surmonté d'un boulevard, sur lequel se trouvait l'artillerie, et d'une terrasse basse. En dessous, la galerie souterraine du bastion est percée de huit embrasures de tir, dont deux flanquent les fronts latéraux et six protègent l'accès du port. L'ensemble (bastion de la mer et tour d'artillerie) possède une puissance de feu remarquable avec 14 embrasures de canon au total, sans compter les plateformes du bastion de la mer (*baluard* / boulevard) et de la tour d'artillerie. À la fin du XVII^e siècle intervient un net changement de parti dans la conception des fortifications. C'est une véritable citadelle « à la française » qui est entreprise par Vauban. Le bastion de la mer est à son tour chemisé et reçoit un parapet doté de six embrasures de canon. Les canons de marine de 24 livres sont disposés sur le



Figure 3 : Le bastion de la mer en cours de fouille. 200 m³ de gravats vont être évacués de ce bastion, en partie à la main (© Philippe Benoist / Images Bleu Sud).

boulevard ou parapet de la tour et la terrasse inférieure est remblayée pour agrandir l'espace. On privilégie désormais la plate-forme d'artillerie aux casemates situées en dessous, qui sont abandonnées. Le dégagement du bastion de la mer des 200 m³ de remblais qui recouvraient sa terrasse inférieure et son boulevard a permis la réouverture des événements, aérant à nouveau la salle et les galeries du moineau situées en-dessous et qui étaient jusqu'alors saturées d'humidité (fig. 4).

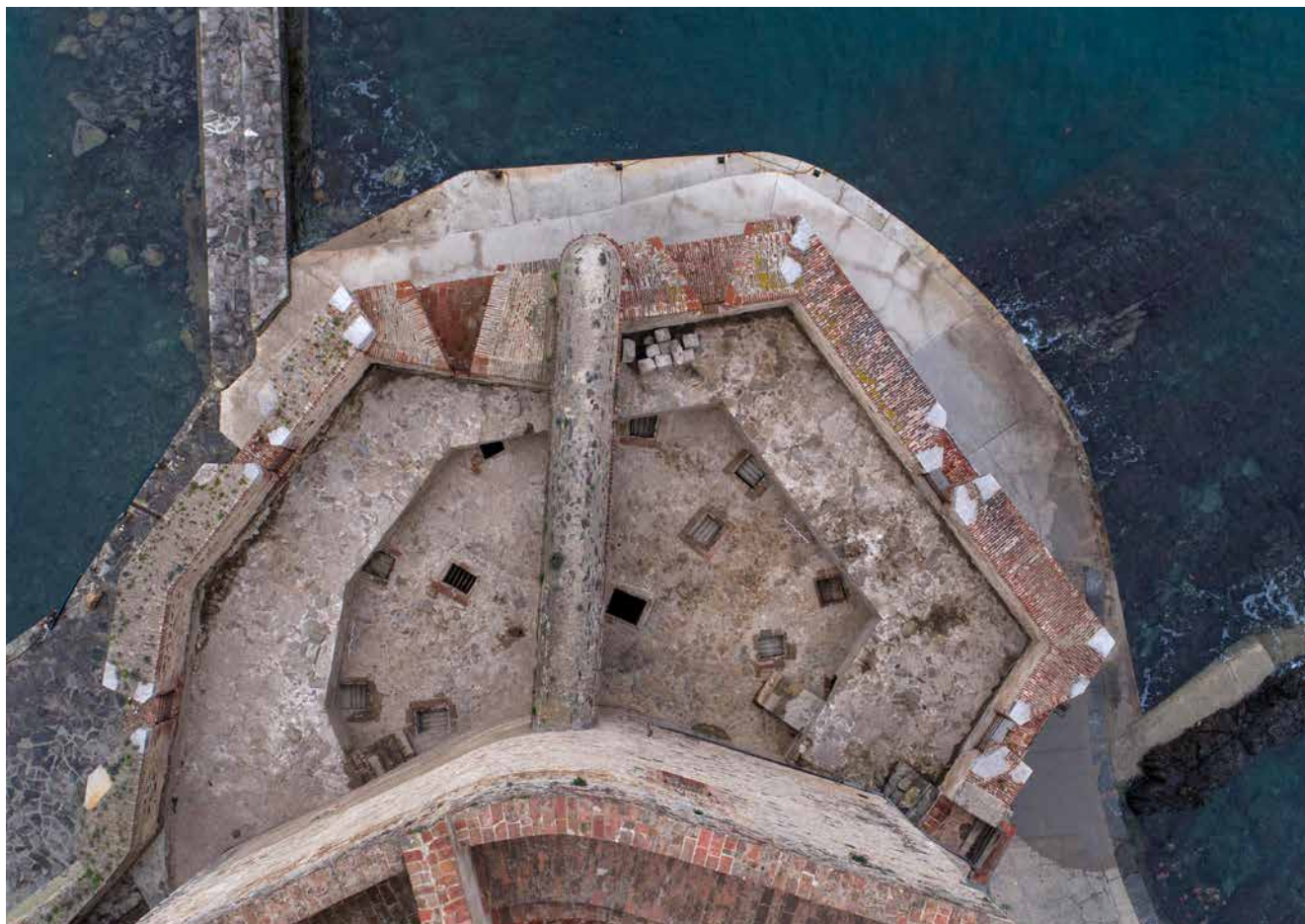


Figure 4 : Le bastion de la mer, en fin de fouille. On lit très bien le plan polygonal de cette fortification, qui était équipée d'une terrasse inférieure où l'on descendait par des escaliers. Les événements ont été désobstrués permettant l'aération des salles inférieures du moineau. Le mur qui barre le bastion en deux est un mur de traverse construit durant la seconde moitié du XVII^e siècle pour garantir les pièces d'artillerie des tirs d'enfilade (© Philippe Benoist / Images Bleu Sud).

Le bastion nord

Sur le bastion nord, les archéologues ont mis au jour un bastion daté du XVI^e siècle, entièrement enfoui (fig. 5). La terrasse d'artillerie sommitale a été dégagée ; elle était aménagée d'un pavage de briques. Une partie du parapet du bastion a également été mise au jour (fig. 6). À l'origine, il dominait le port à 8 m de hauteur et possédait certainement une puissante cuirasse rhomboïdale pour le protéger des bombardements (fig. 7). Au XVII^e siècle, Vauban décide de renforcer la défense de ce front. Le bastion espagnol disparaît, englobé par un bastion français équipé d'une plateforme de tir composée de trois banquettes, d'autant d'embrasures à canon et d'une terrasse d'artillerie.

Cette nouvelle campagne de fouilles vient enrichir et renouveler la compréhension du monument. La conservation des vestiges, qui montre l'évolution de l'architecture militaire du Moyen Âge au XVII^e siècle, du royaume de Majorque aux fortifications de Vauban, est remarquable. La préservation d'une grande partie de ces vestiges archéologiques pour leur présentation au public et leur mise en valeur à travers des outils de médiation numérique, en cours de développement, permettra de les rendre rapidement accessibles.

Olivier Passarrius



Figure 7 : Le bastion espagnol avec sa terrasse sommitale, son parapet et le départ de sa cuirasse (© Philippe Benoist / Images Bleu Sud).



Figure 5 : Le bastion nord au début de la fouille (© Philippe Benoist / Images Bleu Sud).



Figure 6 : Le bastion nord avec le bastion espagnol, ses redans et sa plateforme sommitale. Ce bastion construit au XVI^e siècle dominait le port d'amont et culminait à 8 m de hauteur. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ce bastion est englobé par un bastion français équipé de banquettes de tir et d'une terrasse d'artillerie (© Philippe Benoist / Images Bleu Sud).

Commune : Clairra et Pia**Nom du site :** Projet de sécurisation des digues de l'Agly maritime**Type d'opération :** diagnostic**Responsable :** Jérôme Bénézet (Service Archéologique Départemental)**Equipe de terrain :** Tiphaine Salel (contractuelle CNRS), Estelle Joffre (Service Archéologique Départemental)

L'opération de diagnostic archéologique intitulée « Projet de sécurisation des digues de l'Agly maritime » réalisée en 2019 est préalable aux deux premières phases de réaménagement des berges de l'Agly, entre la RD 900 et la RD 1. L'emprise couvre environ 142 000 m² et correspond à une série de parcelles dispersées en plusieurs secteurs nettement distincts sur les deux rives de l'Agly (fig. 1). Aucun vestige archéologique en place n'a pu être identifié, malgré la réalisation de nombreux sondages en double et en triple palier (fig. 2) et de carottages mécanisés (fig. 3 et 4).

Au contraire, il s'est avéré que l'emprise au sud du fleuve a été très fortement remaniée par les crues et divagations de l'Agly depuis le bas Moyen Âge jusqu'à nos jours. Le fonctionnement de la bande active du Petit Âge Glaciaire, largement développée au sud sur la totalité des parcelles diagnostiquées, a en effet entraîné l'érosion des dépôts fins de la plaine alluviale de la Protohistoire au Moyen Âge, au point qu'il est difficile d'imaginer l'existence de vestiges archéologiques encore conservés dans les espaces situés entre les différentes zones diagnostiquées.

Au nord du fleuve, la situation est plus contrastée car si l'on observe aussi de nombreux espaces fortement remaniés par les divagations de l'Agly (en amont et en aval de l'emprise en particulier), d'autres sont sans doute plus favorables à l'occupation humaine mais aussi à la conservation des vestiges. Ces derniers peuvent être conservés localement sous les faciès grossiers de fond de chenal et barres sédimentaires modernes. Ils pourraient être associés à des vestiges d'occupation profonds d'1,5 m jusqu'à près de 4 m. Un essai de reconstitution de l'évolution paléogéographique de la basse vallée de l'Agly en amont de Clairra peut être proposé à partir des données géomorphologiques recueillies lors de cette opération et des précédentes menées dans la basse vallée de l'Agly.

La première phase correspond à l'existence d'un environnement de plaine alluviale ouvert et anthropisé du type friche culturale à herbacées hautes, entre Saint-Pierre-du-Vilar et Clairra, entre le courant de l'âge du Fer et le début du bas Moyen Âge. Le mobilier céramique, très fragmenté mais relativement peu émué, pourrait provenir pour partie de sites d'habitat situés à proximité de l'emprise ou bien d'épandages associés à des épisodes de mise en culture. Dans ce cadre, le secteur de l'église Saint-Pierre-du-Vilar est très propice à l'occupation humaine pour l'époque médiévale mais peut-être aussi pour les périodes plus anciennes.

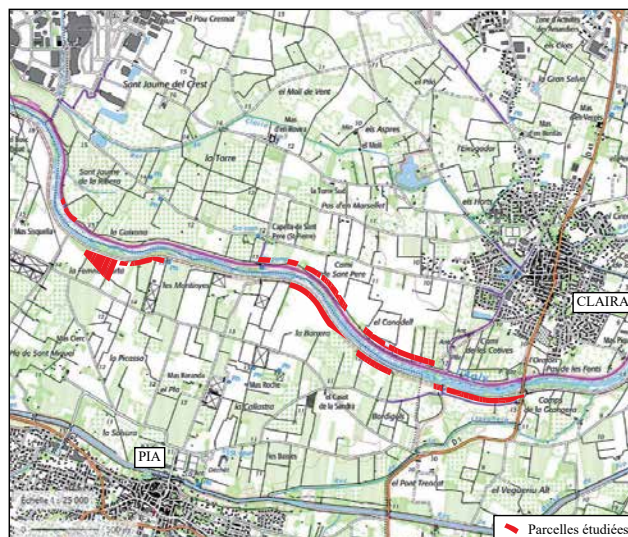


Figure 1 : Plan général de localisation de l'opération et des parcelles étudiées (SAD 66).



Figure 2 : Sondage en triple palier permettant d'étudier la séquence stratigraphique de l'âge du Fer et du Moyen Âge dans le secteur de Saint-Pierre-du-Vilar (commune de Clairra) (cliché : SAD.66).



Figure 3 : Sondage à la tarière électrique (cliché : SAD.66).

Identifiée au cours de l'opération, la terrasse pléistocène caillouteuse enfouie sous l'église constitue, durant l'âge du Fer, un point dur affleurant, bien drainé, légèrement surélevé par rapport à la plaine inondable protohistorique. Cette terrasse, qui sert probablement de soubassement à la construction de l'église médiévale, est peut-être restée hors d'atteinte des crues jusqu'au début du Moyen Âge.

La deuxième phase, contemporaine ou postérieure à la fin du XIII^e s., correspond au déplacement de la bande active de l'Agly. Le fleuve qui s'écoulait auparavant ailleurs (peut-être plus au nord ?) se fixe à une centaine de mètres au sud de la terrasse de Saint-Pierre-du-Vilar. Il suit approximativement son tracé actuel jusqu'à Clairac, mais dans un lit moyen beaucoup plus large que celui contraint par les digues : les faciès grossiers de fond de chenal et de barres alluviales s'étendent en effet sur une largeur d'au moins 180 m, dépassant les limites de l'emprise du diagnostic. Dans cette large bande, les écoulements viennent raviner plus ou moins profondément les dépôts limoneux de plaine alluviale sous-jacents et les indices de fréquentations qui vont avec.

La troisième phase correspond à la contraction de la bande active de l'Agly puis à son endiguement. La contraction du lit est perçue à travers le colmatage de bras abandonnés en marge de la bande active, et à tra-

vers le rapprochement des berges de part et d'autre du fleuve. Cette dynamique pourrait être associée à un changement du régime hydro-sédimentaire marquant la fin du Petit Âge Glaciaire et/ou aux premières tentatives d'endiguement du cours de l'Agly. La construction des digues à leur emplacement actuel contraint finalement le lit moyen dans une bande de moins de 80 m de large au sein de laquelle le fleuve s'est encaissé. Le toit des dépôts de l'ancienne bande active se retrouve ainsi perché à plus de 3 mètres au-dessus de la charge sédimentaire grossière actuellement en transit entre les digues.

Jérôme Bénézet

Bibliographie

Bénézet et al. 2020 : BÉNÉZET (J.), SALEL (T.), JOFFRE (E.), avec la collaboration de CATAFAU (A.), MARTIN (S.), MARTZLUFF (M.), *Projet de sécurisation des digues de l'Agly maritime, tranches 1 et 2 (phase I). Communes de Claire et de Pia (Pyrénées-Orientales), Rapport Final d'Opération de diagnostic Archéologique, Montpellier/SRA Occitanie, avril 2020, 288 p.*



Figure 4 : Remontée manuelle d'une carotte sédimentaire (cliché : SAD.66)

Commune : Elne**Nom du site :** 13, rue Constantin**Type d'opération :** Diagnostic**Responsable :** Jérôme Bénézet (Service Archéologique Départemental)**Equipe de terrain :** Estelle Joffre (SAD 66)

Ce diagnostic a été prescrit préalablement à l'aménagement d'un garage avec grenier en maison d'habitation. L'emprise se situe au cœur de la ville haute et dans un secteur où les vestiges antiques (thermes, bassin, *domus*, etc.) sont particulièrement nombreux et généralement bien conservés (fig. 1). Un sondage de 3 m par 1,50 m a été réalisé et le substrat a été atteint sur la totalité de l'emprise à 60 cm sous le sol actuel.

L'opération a mis en évidence la présence de vestiges archéologiques se rapportant à plusieurs périodes (fig. 2). On note tout d'abord la présence de quatre fosses de natures diverses, dont deux probables trous de poteaux. Celles-ci sont probablement datables de l'âge du Fer au regard des rares artefacts recueillis (meule à va-et-vient, deux tessons de céramique) et de l'absence de mortier de chaux dans les comblements.

Les vestiges suivants sont datables du Moyen Âge (XIII^e-XIV^e s.) : plusieurs séquences de remblaiements et deux fosses ont été identifiées : si l'une d'entre elles n'a pu être associée à un usage particulier, la seconde est un silo de forme classique qui conserve une partie de son embouchure et dont l'évasement atteint au minimum 1,30 m (il n'a pu être fouillé intégralement par mesure de sécurité).

Enfin, les quarante centimètres supérieurs sont marqués par des remaniements importants attribuables à l'époque contemporaine (XIX^e s. et surtout XX^e s.) et en lien avec l'aménagement du bâtiment actuel, entre 1850 et 1930, puis son utilisation jusqu'à nos jours.

Ce sondage montre donc de gros hiatus dans la représentation des vestiges, du moins pour une agglomération densément occupée et quasiment sans solution de continuité depuis 2500 ans. Il apporte toutefois des informations intéressantes sur la topographie du promontoire où des zones à forte sédimentation alternent avec des secteurs où le substrat affleure, matérialisant sans doute ainsi la présence de talwegs progressivement et parfois anciennement comblés.

Bibliographie :

Bénézet, Joffre 2020 : BÉNÉZET (J.), JOFFRE (E.), « Elne – 13 rue Constantin », Rapport final d'opération, diagnostic Archéologique, DRAC-SRA Occitanie, Service Archéologique Départemental / Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, Perpignan, octobre 2020, 46 p.

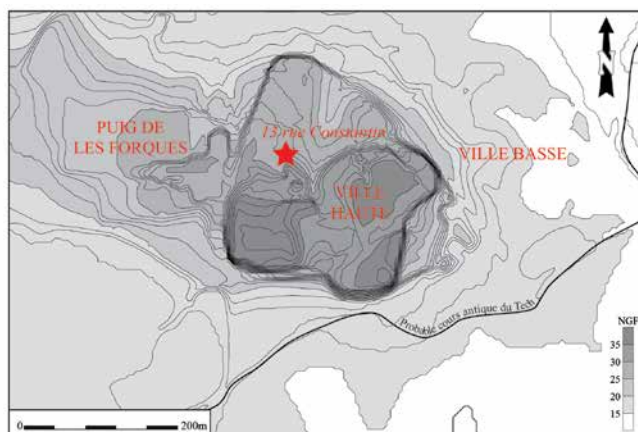


Figure 1 : Localisation de l'opération dans son environnement archéologique (SAD 66).



Figure 2 : L'emboîtement des vestiges, posés directement sur le substrat. Une fosse protohistorique encore non fouillée est recoupée par une petite fosse et un silo médiéval (cliché : SAD 66).

Commune : Elne

Nom du site : Rue Poun de Foust / *Carrer Pont de Fusta*

Type d'opération : Diagnostic

Responsable : Jérôme Bénézet (Service Archéologique Départemental)

Equipe de terrain : Estelle Joffre, Sylvain Lambert (SAD 66 : Service Archéologique Départemental)

L'opération de diagnostic archéologique intitulée « Poun de Foust » (*Pont de Fusta* en catalan, litt. « Pont de Bois ») a été réalisée en février 2020 préalablement à la construction d'une maison d'habitation, sur une parcelle de 1 859 m² (fig. 1). Cette dernière se situe à environ 80 m au sud du promontoire du *Puig de les Forques* et d'une zone où des vestiges archéologiques de la fin de l'âge du Fer ont été reconnus mais déjà profondément enfouis. Il se situe aussi à 120 m d'un secteur où un sondage géotechnique a permis d'identifier un paléo-chenal du Tech.

Cette opération n'a pas permis la découverte de vestiges archéologiques en place, aucune structure de quelque type que ce soit n'ayant été observée à l'exception de quelques fosses de plantation d'époque contemporaine dans les niveaux supérieurs. Cependant, deux sondages en double palier et, au fond de l'un d'entre eux, la réalisation d'un carottage à la tarière manuelle (fig. 2) ont permis d'intéressantes observations géomorphologiques, sur une profondeur de 4,90 m, pour la restitution du paysage au sud de l'agglomération et en particulier le lien de cette dernière avec le Tech dont le lit était bien plus proche que de nos jours.

Le carottage a été bloqué sur une séquence grossière où des gravillons et des sables grossiers étaient sans doute accompagnés par des blocs de dimensions supérieures, matérialisant là, peut-être, un dépôt de bande active d'un paléo-chenal tel qu'observé dans un géo-sondage réalisé plus au sud en 1961. Au-dessus, on note la présence de sables généralement purs, alternant passes grossières et passes très fines : il s'agit sans doute du comblement supérieur d'un paléo-chenal, ou encore des dépôts de crue très grossiers à proximité immédiate de celui-ci. La réalisation de deux datation radiocarbone sur des charbons de bois recueillis dans les niveaux supérieurs de cette séquence de sable permet de donner un *terminus post quem* du XI^e ou de la première moitié du XII^e s. à la fin de ces dépôts de sable pur.

Ensuite, les sables se chargent progressivement de limons ; la variété des inclusions, plus ou moins grossières (jamais supérieures à 1 cm toutefois), montre des dépôts liés à différentes séquences de crues.

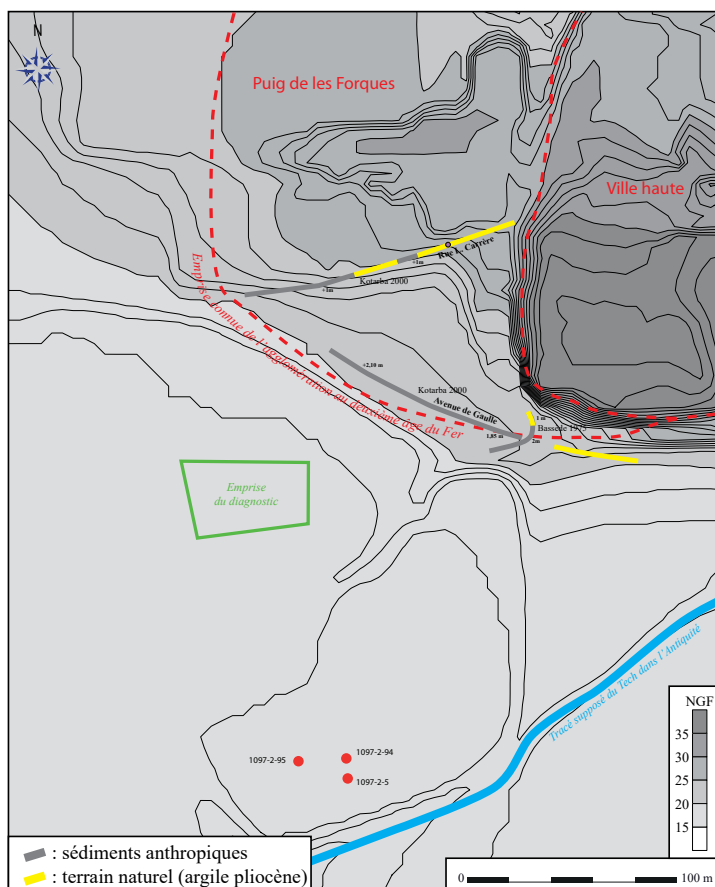


Figure 1 : Localisation de l'opération dans son environnement archéologique (SAD 66).



Figure 2 : Réalisation d'un sondage à la tarière manuelle (cliclé : SAD 66).

Si l'on note aussi, rarement toutefois, la présence de charbons de bois, on n'y a identifié aucun artefact indiscutable. La présence de petits galets, graviers et de couches de sables grossiers, en alternance avec les limons sableux, indique une situation toujours proche du paléo-chenal, ce dernier s'étant peut-être légèrement décalé latéralement : on pourrait être sur une levée de berge ou dans la plaine proximale.

La reprise de l'activité du Tech, probablement en lien avec l'aggradation du Petit Âge Glaciaire, s'inscrit après une phase de stabilité marquée dans le secteur par un paléosol brun peu développé sans doute datable de cette période (XIII^e-XIV^e s.). L'alluvionnement entre le XIV^e s. et nos jours atteint ainsi 1,50 m d'épaisseur environ dans ce secteur en contrebas de la ville d'Elne.

Jérôme Bénézet

Bibliographie

Bénézet et al. 2020 : BÉNÉZET (J.), JOFFRE (E.), LAMBERT (S.) - *Dans les limons du Tech. Lieu-dit « Poun de Foust » Commune d'Elne (Pyrénées-Orientales), Rapport Final d'Opération de diagnostic Archéologique, SRA Occitanie, mars 2020, 44 p.*

Commune : Estavar**Nom des opérations :** *La Vall* AA102, AA244**Type d'opération :** diagnostic**Responsable :** Tanguy Wibaut (Inrap Midi-Méditerranée)**Responsable :** Cécile Dominguez (Inrap Midi-Méditerranée)**Equipe de terrain :** Cécile Dominguez et Manon Inisan (Inrap)

Nous sommes face à la colline qui abritait l'*oppidum* de *Julia Lybica*. Plus bas dans les champs agricoles nous observons les zones noircies par les déchets d'extraction des mines de lignite.

L'évaluation de la parcelle AA 102 est négative. Les trois tranchées d'investigation, orientées nord-est / sud-est, ont une stratigraphie très homogène. La terrasse géologique se trouve sous une fine couche de terre végétale, au moins dans la partie supérieure du terrain,

plus bas nous trouvons une épaisseur croissante de substrat remanié qui rehausse le terrain et le nivelle en pente douce. Ce faisant, la déclivité qui auparavant divisait la parcelle en deux terrasses est repoussée de 12 mètres, laissant à sa place jusqu'à 2,50 m de remblai moderne. Aucun autre indice anthropique n'a pu être trouvé, ni tesson de céramique, ni charbon de bois, permettant d'éclairer le passé de cette parcelle.

L'évaluation de la petite parcelle AA 244, de 1 213 m², est négative. Un talus sur sa moitié supérieure ne permet pas de placer plus de 3 tranchées d'investigation, toutes perpendiculaires au sens de la pente. Une fine couche de terre végétale couvre la terrasse géologique. Aucun indice anthropique n'a pu être trouvé, ni tesson de céramique ancien, ni charbon de bois, permettant d'éclairer le passé de la parcelle AA 244.

Tanguy Wibaut

Commune : Estavar**Nom du site :** *La Vall* AA283**Type d'opération :** diagnostic**Responsable :** Tanguy Wibaut (Inrap Midi-Méditerranée)**Equipe de terrain :** Cécile Dominguez et Manon Inisan (Inrap)

L'aménagement de quatre lots viabilisés sur une surface de 3 561 m² face à la colline qui abritait l'*oppidum* de *Julia Lybica* a amené à évaluer la parcelle AA 283 qui semblait propice à la découverte d'indices du passé de cette commune.

Résultat un peu décevant, seules deux structures linéaires empierrées se coupant à angle droit matérialisent une ancienne limite parcellaire sous forme d'un drain et la limite supérieure de l'ancien chemin menant d'Estavar à Targassone. Tous deux sont aménagés par des pierres plates posées de chant ou en oblique au sein d'une petite tranchée d'installation. Une vue aérienne situe ce chemin dans le strict prolongement de l'actuelle rue Jean Vigo. Le cadastre napoléonien confirme leur présence dès le début du XIX^e siècle et peut-être avant, au vu du tesson moderne et vernissé trouvé sur le drain. Le fait que ce chemin ait perduré jusqu'à nos jours permet de comprendre son implication dans l'histoire du paysage, même si les modifications récentes de l'urbanisme actuel d'Estavar vont le faire disparaître.

Par ailleurs deux tessons modelés, un fragment de panse et un bord portant un tracé digité sous la lèvre, trouvé en position secondaire, signalent la présence d'un site protohistorique *largo sensu* plus haut sur le versant et encourage à poursuivre les investigations pour documenter le passé d'Estavar.

Tanguy Wibaut



P. Campmajo près du drain parcellaire trouvé dans la tranchée 4.

Commune : Font-Romeu

Nom du site : 5, rue du Camping

Type d'opération : diagnostic

Responsable : Boris Kerampran (Inrap)

Le projet de lotissement sur la parcelle AM 48 au 5, rue du Camping, à Font-Romeu, a donné lieu à une prescription archéologique. Ce diagnostic visait à découvrir si une occupation ancienne avait pu exister à cette altitude sur la commune.

Le diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe de l'Inrap, du 24 et 30 juin 2020, et n'a révélé aucun vestige, le terrain concerné ayant été nivelé auparavant, probablement lors de l'aménagement de l'ancien bâtiment aujourd'hui détruit et de ses jardins.

Boris Kerampran

Commune : Formiguères

Nom du site : *Camp del Cami de Matemale*

Type d'opération : diagnostic

Responsable : Tanguy Wibaut (Inrap)

L'évaluation de la parcelle A 2101, anciennement dédiée à l'agriculture, n'a pas révélée d'indice d'occupation ancienne.

Les quatre sondages offrent à voir une stratigraphie uniforme et homogène comportant une couche de terre végétale couvrant une couche de colluvions composée essentiellement de substrat détritique avec des blocs de gabarits variés. Cette couche s'épaissit vers le nord et l'est, correspondant à une faible déclivité du substrat dans ces directions.

Tanguy Wibaut

Commune : Font-Romeu

Nom du site : boulevard de Campredon

Type d'opération : diagnostic

Responsable : Boris Kerampran (Inrap)

Le projet de lotissement sur les parcelles AM 71, 244, 245 et 257, boulevard de Campredon, à Font-Romeu, a donné lieu à une prescription archéologique.

Ce diagnostic visait à découvrir si une occupation ancienne avait pu exister à cette altitude sur la commune, en permettant d'élargir la zone d'observation suite à une opération similaire sur les parcelles voisines du 5, rue du Camping (fig. 1 et 2).

L'opération archéologique a été réalisée par une équipe de l'Inrap, du 1er au 21 juillet 2020, et n'a révélé aucun vestige.

La partie haute de la zone concernée a été apparemment aplanie lors de la construction du « Home Catalan » au début du 20^e siècle. Le reste de la surface a fait l'objet d'aménagements en terrasses pour palier à la forte pente menant vers le boulevard de Campredon.

Boris Kerampran



Figure 1 : Home Catalan (boulevard de campredon) dans les années 50, en arrière plan le chalet Nivôse (5 rue du camping).



Figure 2 : Le grand bâtiment aujourd'hui détruit, en partie est de Font-Romeu. Les diagnostics archéologiques sont situés devant et derrière. (Cliché depuis Eyne, Christophe Durand, Inrap).

Commune : Perpignan**Nom du site :** Village médiéval d'Orle / *Orla***Type d'opération :** Diagnostic archéologique**Responsable :** Olivier Passarrius (Service Archéologique Départemental)**Équipe de terrain :** Estelle Joffre, Sylvain Lambert, Camille Mistretta Verfaillie, Olivier Passarrius (SAD 66), Camille Broquet**Collaborateurs scientifiques :** Camille Broquet avec la participation d'Estelle Joffre (étude de bâti), Aymat Catafau (études historiques), Camille Mistretta Verfaillie (archéologie funéraire), Sylvain Lambert (topographie), Michel Martzluff (lapidaire)

Orle (*Orla* en catalan) est mentionné pour la première fois dans les textes en 832 comme confront à la *Villa Nova* (Villeneuve-de-la-Raho). Il faut ensuite attendre presque un siècle la seconde occurrence du lieu dans la documentation, en 929. L'église ne sera citée pour la première fois qu'à la fin du XI^e siècle (1090) ce qui n'exclut pas qu'elle puisse être antérieure. L'emploi du terme *villa* définit à cette époque un village, ou un embryon de village, et son territoire délimité, qui a probablement un centre habité et une église.

Le début des recherches archéologiques sur ce secteur est lié au projet de construction de la déviation du Grand Saint-Charles à la fin des années 1990. Huit opérations différentes se succéderont sur cette zone entre 1990 et 2020. En 2012, la partie nord du site est détruite lors de la construction d'une station-service et d'un centre commercial. En septembre 2013, l'ouverture d'une tranchée de 2 m de largeur pour environ 3 m de profondeur, destinée à recevoir des réseaux humides (pluvial, égout), a fait l'objet d'une surveillance de travaux. Cette tranchée a été creusée le long de l'église et longe son côté nord à 1 m du bâtiment. La surveillance de son creusement a permis de confirmer la présence d'un cimetière dès le X^e siècle que l'on imagine déjà en relation avec un sanctuaire. L'installation des silos, dans le cimetière, intervient dans un second temps (après l'an mil).

On doit les apports les plus récents au diagnostic archéologique réalisé en 2015 par Jérôme Bénézet (SAD 66) qui concernait la partie est de la motte sur laquelle est installée l'église mais aussi son terroir proche. Aux abords de la motte, les vestiges les plus anciens correspondent pour l'essentiel à des sépultures orientées. Une petite aire d'inhumations a été mise au jour au-delà du fossé de l'enclos ecclésial. La rive ouest de ce chenal recoupe d'ailleurs des tombes anciennes, dont une à logette céphalique. Ce petit groupement de tombes pourrait appartenir à une nécropole.

En 2016, un second diagnostic a été réalisé sur les parcelles HY 57, 58, 59 et HX12, 530, 532, 534, 536, 99, 541, 710, 711, 501, plus au sud et à l'est. Les résultats sont importants avec la mise au jour d'une occupation s'étirant du Néolithique moyen à nos jours. La période médiévale, et plus particulièrement les IX^e-XIII^e siècles,



Figure 1 : Plan du diagnostic et emprise des tranchées (DAO S. Lambert).

voit l'occupation franche des parcelles en probablement deux pôles. Au nord de l'emprise, les vestiges (four et puits) participent aux installations annexes du village d'Orle regroupé autour de son église. À l'est, a été identifiée une aire d'ensilage avec 150 silos, implantés de part et d'autre d'un chemin. Les rejets au sein de ces creusements plaident en faveur de la proximité d'un habitat qu'il n'a pas été possible de mettre en évidence au cours du diagnostic.

Le diagnostic qui nous occupe aujourd'hui a été réalisé en février et septembre 2020. Il a concerné l'enclos ecclésial d'Orle, encore nettement visible dans le paysage avec la prédominance d'une butte, mais aussi l'église (fig. 1). Cette opération a été menée préalablement à un projet d'extension de la zone économique de Saint-Charles.

Une nécropole du haut Moyen Âge

Lors de la réalisation du diagnostic archéologique en 2015, un groupe de tombes a été individualisé à l'est du fossé, en dehors de l'emprise de l'enclos, à presque 80 m du chevet de l'église actuelle (fig. 2). Six tombes ont été observées dans une tranchée. L'extension de ce groupe de tombes est inconnue, et il est possible qu'une partie de cette nécropole ait été détruite par l'aménagement du fossé villageois. En 2020, une des tombes a été datée avec un intervalle compris entre 662 et 772.

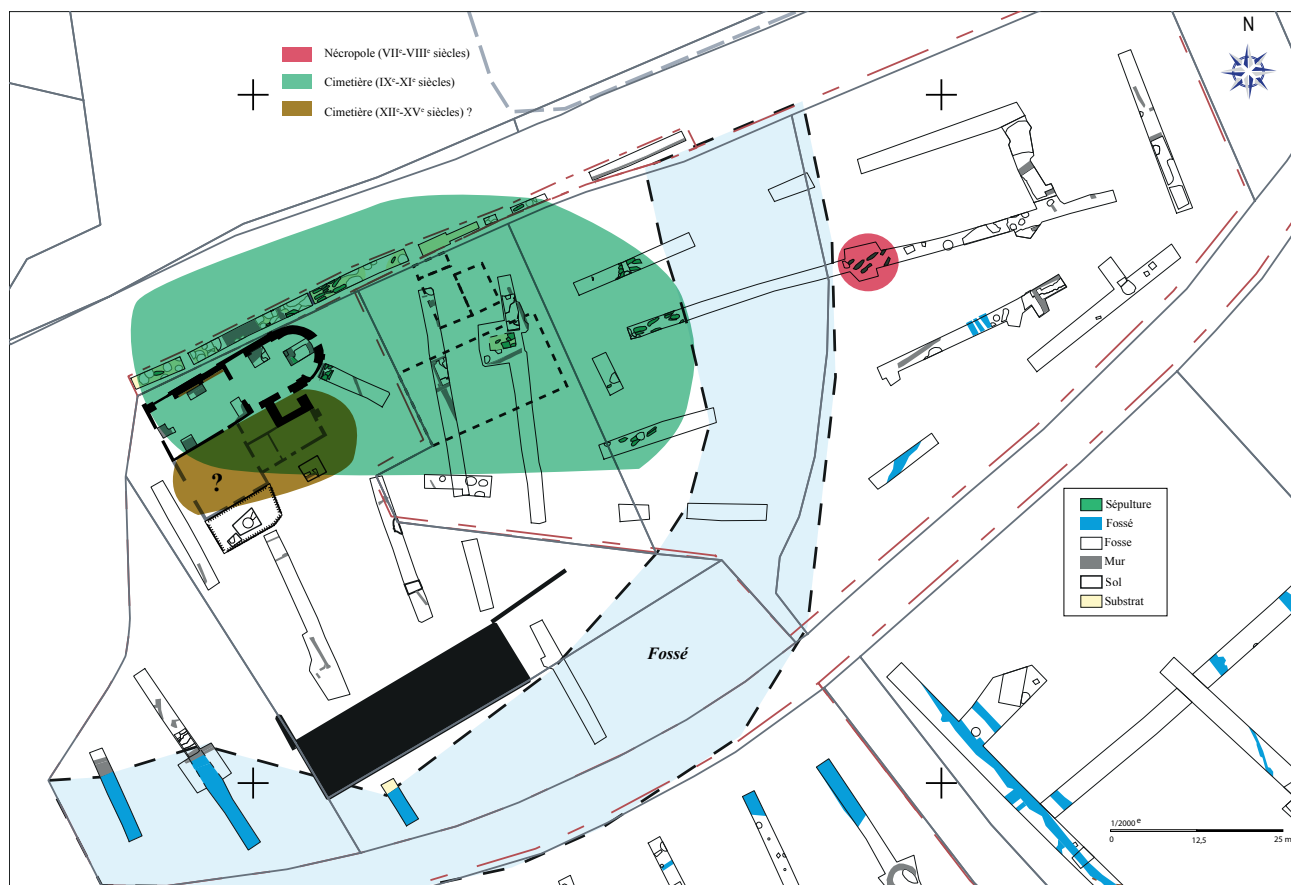


Figure 2 : Le village d'Orle avec les zones funéraires (DAO S. Lambert)..

Cette datation assez haute, l'absence de recoupement entre les tombes et la distance qui les sépare de l'église nous encouragent à interpréter cette zone funéraire comme une nécropole antérieure à la constitution du regroupement ecclésial.

Le cimetière paroissial

Dans le cadre du diagnostic réalisé en 2020 (fig. 1), la réalisation d'un sondage intrusif près de l'église a permis de mettre au jour des tombes creusées dans le substrat, à 1,70 m de profondeur (fig. 3 et 4). La réalisation de datations au radiocarbone confirme que cette zone funéraire est en place au plus tard à la fin du IX^e siècle et il est avéré qu'elle est en lien avec un premier édifice de culte identifié lors des sondages réalisés dans l'église.

L'église Saint-Étienne

L'église Saint-Étienne est mentionnée pour la première fois dans les textes en 1090. Au début du XV^e siècle, avec la désertion du village, l'église est rattachée à la mense capitulaire de Saint-Jean de Perpignan. Au début du XVII^e siècle, l'église d'Orle est en mauvais état et plusieurs campagnes de travaux sont entreprises permettant de documenter de façon précise les transformations du bâti durant l'époque moderne. Les sondages réalisés dans l'église ont permis de mettre en évidence une stratigraphie complexe d'environ 1,60 m de puissance. Le chevet plat d'un premier édifice a été mis au jour, flanqué à l'est par une



Figure 3 : Réalisation d'un sondage profond. La stratigraphie atteint ici près de 2 m d'épaisseur (cliché : SAD 66).



Figure 4 : Au fond du sondage profond, le premier état du cimetière avec des tombes creusées dans le substrat, datées des IX^e-XI^e siècles (cliché : SAD 66).

zone funéraire réservée aux immatures (*albats* en catalan). Ce premier édifice est assurément déjà en place au IX^e siècle et est conservé sur environ 1,20 m d'élévation.

Le diagnostic d'étude de bâti, dirigé par Camille Broquet, a montré que l'édifice actuel gardait la trace d'un bâtiment construit au XI^e siècle (fig. 5). Sans modification du plan, l'église est ensuite voûtée en berceau moyennant le renforcement des murs gouttereaux par des arcs de décharge latéraux. Ces travaux peuvent être datés de la première moitié du XII^e siècle. La tour-clocher qui s'appuie contre cet édifice peut avoir été construite peu de temps après. L'église est agrandie vers l'Ouest dans le courant du XIII^e siècle. Elle connaît néanmoins des déboires qui nécessitent de lourdes reprises dès la moitié du XVI^e siècle. Un siècle plus tard, la ruine de la partie orientale de l'église semble avancée puisque le mur de refend, qui semble pouvoir être daté de 1648, soutient les vestiges d'une voûte déjà effondrée. Les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles connaissent une adaptation du bâtiment à une vocation agricole.

Cette église porte la marque de trois styles régionaux : le chevet avec imitation de blocs de gros appareil se réfère aux grandes abbayes anciennes (Saint-Michel-de-Cuxà, Saint-Genis-des-Fontaines), les arcs latéraux et l'utilisation du grès rouge d'Espira-de-l'Agly font entrer l'église dans la mode du début du XII^e siècle (nef de Saint-Estève, chœur de Saint-Jean-le-Vieux...),



Figure 5 : Le diagnostic à l'intérieur de l'église Saint-Étienne (cliché : SAD 66).

les blocs de marbre sous-tendent l'exploitation des carrières de Baixas dans un filon s'étant vite interrompu au cours du XIII^e siècle. C'est un concentré de l'évolution architecturale locale.

La présence de la tour-clocher n'est pas anecdotique. En général apanage d'une église abbatiale, ce type d'ouvrage ne se rencontre pas fréquemment sur une église paroissiale du XII^e siècle. On peut citer les églises Notre-Dame de Baixas, Saint-André à Catllar, Sainte-Marie de Corneilla-de-Conflent, Saint-Pierre de Céret, Saint-Félix à Fillols, Sainte-Eulalie et Sainte-Julie à Millas, Saint-Jean l'Évangéliste à Oms, Saint-Étienne de Sahorre, Saint-Michel de Llotès, Sainte-Marie de Serralongue et peut-être Saint-Fructueux de Camélas.

La mise en fortification du site et le village

En 2015, le diagnostic pris en charge par Jérôme Bénézet (Bénézet 2015) a permis d'identifier un tronçon du fossé qui a pérennisé dans le paysage la forme primitive de l'enclos ecclésial (fig. 2). À l'est de l'enclos, où les deux rives ont été observées, ce fossé mesure une vingtaine de mètres de largeur. Creusé dans la terrasse, le fond n'a jamais été atteint malgré un sondage de près d'1,80 m, soit la profondeur d'apparition de la nappe. Les niveaux inférieurs du sondage ne contenaient que du mobilier médiéval, sans aucun indice postérieur à la fin du XIV^e siècle. Ce fossé semble avoir été creusé dans un ancien paléo-chenal abandonné qui a déposé sur la partie orientale de l'emprise des sables fins et des limons dans lesquels ont été installées les sépultures de la nécropole du haut Moyen Âge. Ailleurs, il est taillé directement dans la terrasse.

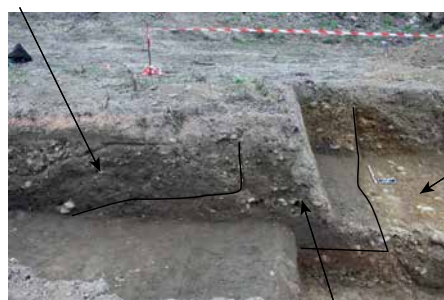
Le diagnostic de Jérôme Bénézet a mis en évidence un rebouchage lent du fossé, les niveaux supérieurs livrant des indices des époques moderne et contemporaine, sans plus de précision. Cette observation concorde avec un plan des environs de Perpignan daté de l'extrême fin du XVII^e siècle ou des premières années du XVIII^e siècle.

Le creusement du fossé intervient après la rétractation du cimetière vers l'église. Lors de son creusement, deux tombes sont d'ailleurs recoupées.

À l'ouest, le fossé a été mis en évidence lors de la réalisation des tranchées n°8 à 11, sans que sa largeur puisse toutefois être précisée. Ce système défensif est complété par un mur d'escarpe en terre massive. Il présente une base large qui pourrait être interprétée comme un socle ou une fondation puis une partie plus étroite qui correspond ici clairement à de l'élévation. Il est conservé sur une hauteur de 1,30 m pour une largeur de 2,20 à 2,40 m à sa base et 85 cm en partie supérieure (fig. 6).

Cette construction a été interprétée comme un mur de terre. L'hypothèse d'une construction à l'aide d'éléments modulaires, comme des adobes ou des pains de terre modelés, peut être écartée. Ce type de mise en œuvre laisse des indices évidents qui ne sont pas représentés ici. Nous avons donc privilégié l'hypothèse d'un mur en terre massive qui a pu être élevé soit en bauge soit en pisé. La technique de la construction en pisé semble également pouvoir être écartée car aucune limite de banche ou d'assise n'a pu être observée. De même, le sédiment ne présente aucun effet de damage

Niveaux d'habitat



Fossé (FO 8004)

Le mur/rempart (MR 8001)

Figure 6 : Photographie interprétée du rempart de terre formant escarpe au fossé enserrant le village d'Orléans (SAD 66).

qui serait de toute façon peu compatible avec la présence de galets épars. L'hypothèse d'une construction en bauge n'est pas à écarter d'autant que cette technique ne s'oppose pas à la texture grossière du sédiment. Cependant, les aspects hétérogènes de ce sédiment et l'alternance de couches de limons gris et de substrat remanié suggèrent que le mur aurait été construit en même temps que le fossé était creusé. Le mobilier collecté dans ce mur est exclusivement constitué de céramiques antérieures au milieu du XIII^e siècle, sans que l'on puisse être plus précis. La réalisation d'une analyse au radiocarbone sur un charbon de bois fournit un intervalle compris entre 776-990. À l'arrière du mur, se développe un habitat et on assiste progressivement à un exhaussement du niveau de sol qui s'explique certainement par le recours massif à la construction en terre. Une datation au radiocarbone a été réalisée sur un charbon de bois provenant d'une des vidanges de foyer, dans les niveaux les plus profonds. Elle fournit un intervalle compris entre 1024-1156. À cette époque le rempart existe et cette analyse confirme la datation réalisée sur le mur lui-même, déjà en place à la fin du X^e siècle.



Figure 7 : Les murs des maisons du XIV^e siècle affleurent directement en surface. Au-dessous se développe une accumulation de couches archéologiques sur près de 2 m d'épaisseur (cliché : SAD 66).

La mise en œuvre de ce mur est originale pour cette époque où peu de constructions de terre massive sont documentées par l'archéologie. Il semblerait qu'il représente l'exemple le plus ancien identifié dans le Midi de la France.

À l'intérieur de cet enclos, la réalisation du diagnostic a permis de mettre en évidence une importante stratigraphie avec un habitat structuré, dont les vestiges les plus tardifs sont datés du XIV^e siècle. Les murs de pierres et de chaux succèdent à des élévations en terre massive bien conservées. Les niveaux de sol sont préservés, piégés pour les bâtiments les plus tardifs sous des effondrements de toiture.

L'image fournie par l'archéologie est concordante avec l'étude documentaire. Les textes, si nous nous fondons sur les termes différents qu'ils utilisent, distinguent en effet trois espaces : la *cellera*, le *castrum*, le village, tous trois avec leurs caractéristiques indiquées par les documents.

L'état de conservation du site

Actuellement, l'église est installée sur une butte qui domine d'environ 1,50 m à 2 m les terrains environnants. La réalisation du diagnostic a montré que le terrain originel est plat, y compris sous l'église ou le substrat a été atteint à 1,60 m de profondeur sous la dalle. La butte est la conséquence de l'accumulation des vestiges, jusqu'à 2 m par endroits, offrant une stratigraphie remarquable. Les niveaux archéologiques sont affleurants, entre 10 et 20 cm tout au plus sous la surface actuelle (fig. 7).

Olivier Passarrius

Commune : Perpignan**Nom du site :** Rue du Castillet, croisement rue Bartissol, rue Frédéric Escanye**Type d'opération :** sondage**Responsable :** Barbe Adeline, Acter, membre associée LA3M Aix-en-Provence**Equipe de terrain et collaborateurs scientifiques :** Barbe Adeline, Guillaume Roguet (topographe), Carole Puig

L'opération présentée s'est déroulée dans les rues du Castillet, Frédéric Escanye et au croisement de la rue Bartissol, en centre-ville de la commune de Perpignan. L'opération a porté sur une surface de 263 m², en s'organisant en deux phases, du 25 octobre au 03 décembre 2018 et du 21 au 29 janvier 2019. Cette mission portait sur la surveillance de quatre tranchées principales d'environ 1,60 m de large pour environ 3,20 m de profondeur et de trois sondages annexes, préalables à la réfection du réseau d'assainissement de la ville et d'approvisionnement en eau.

L'opération a permis de mettre en évidence un tronçon de 106 m de long du rempart de la ville, appartenant potentiellement à la deuxième enceinte de la cité, ainsi que des vestiges de l'ancien bastion Saint-Jean. Ces découvertes s'inscrivent dans une série d'observations menées depuis 2016 puis 2017 (Puig PCR 2016 et 2017) et durant lesquelles le rempart avait déjà été identifié. Les résultats de l'opération sont intégrés au Programme Collectif de Recherche, intitulé « Cartographie patrimoniale et évolution morphologique de Perpignan (IXe-XIXe siècles) » coordonné par Carole Puig (Framespa, UMR 5136 et Traces, UMR 5608) depuis 2007.



Figure 1 : Vue du parement du rempart découvert lors du suivi de travaux en technique mixte, depuis le nord-ouest (cliché : Barbe Adeline, Acter, 2018).

Alors que l'enceinte urbaine, repérée les années précédentes, présente une mise en œuvre constituée de galets liés au mortier et percée d'archères, l'opération de 2018-2019 a permis d'identifier un tronçon de rempart bâti selon une maçonnerie mixte qui alterne assises de briques et rangs de galets posés à plat ou en épis (fig. 1), et percé d'une baie quadrangulaire (fig. 2). Les documents graphiques tendent à indiquer que la fortification appartient à la deuxième enceinte de la cité. Cependant, l'étude de sa mise en œuvre la rapproche des constructions de Benedito de Ravenna, notamment de l'édification du bastion de Charles Quint situé en avant du Castillet. Aussi, il est envisagé que l'élévation découverte en 2018-2019 résulte d'une réfec-



Figure 2 : Vue de la baie aménagée dans le rempart, depuis le nord-ouest (cliché : Barbe Adeline, Acter, 2019).



Figure 3 : Vue du bastion Saint-Jean depuis le plan relief de la ville de Perpignan (Plan en relief de Perpignan monté en 1686, corrigé en 1755, Copie visible à la Casa Xanxo, Perpignan).

tion, menée au plus tôt en 1536-1537 d'un tronçon érigé à l'extrême fin du XIIe siècle qui complète le tracé de la première enceinte. Plus précisément, ce tronçon pourrait appartenir au parement externe du chemin de ronde qui borde l'Hospice Saint-Jean. En s'appuyant sur les résultats des opérations d'archéologie antérieures (Puig PCR 2009, 2016 et 2017), l'élévation du rempart peut être restituée sur une hauteur minimale de 8,52 m. La baie, de 0,52 m de large pour 0,78 m de haut dans l'œuvre, est montée en marbre de Baixas pour son encadrement. Elle correspond à une des ouvertures d'une salle voûtée souterraine, étudiée en 2009 par Carole Puig et son équipe, localisée sur le flanc sud du rempart et appartenant à l'ancien collège du Cours Maintenon.

Les vestiges du bastion Saint-Jean, plus précisément d'un tronçon de son flanc est, sont directement rattachés à la campagne de renforcement des remparts de la ville par Vauban, dont les travaux du front Saint-Jean se sont terminés en 1685 (fig. 3).

Le démantèlement des fortifications correspond à la période de destruction des remparts nord de la ville, opérée par la Société Hydro-Electrique du Roussillon d'Edmond Bartissol entre 1904 et 1905. Les déblais de démolition qui caractérisent la stratigraphie des tranchées sont en lien direct avec les matériaux de construction des fortifications.

Adeline Barbe

Commune : Perpignan

Nom du site : Ruscino

Type d'opération : prospection

Responsable : Laurent Savarese, responsable du centre de recherche R. Marichal, de *Ruscino*, UMR 5140

Équipe de terrain : Laurent Savarese

Collaborations scientifiques : Frédéric Gloria (prises de vues drone), Jérôme Bénézet (Service archéologique départemental), Philippe Sénac (professeur émérite d'histoire médiévale), Coline Darasse Ruiz (CNRS UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne), Michel Feugère (Laboratoire ArAr UMR 5138, Maison de L'Orient et de la Méditerranée).

La parcelle 000 DV 147, aménagée en terrasse sur le flanc est du plateau principal de l'*oppidum* a nécessité, en juillet 2020, un terrassement léger du bas du talus afin de rectifier le dévers du chemin d'accès. L'intervention a également concerné un lissage de l'ensemble du secteur fortement perturbé par le passage de sangliers. Devant le risque de pillages clandestins nous avons sollicité le SRA pour une opération de prospection avec usage d'un détecteur de métaux. Celle-ci intervient 15 ans après l'opération de prospection de la globalité du gisement qui avait livré plus de 900 petits objets (plombs, bronzes, monnaies) et 50 kg de résidus de plomb (Savarese 2019). Méthodologiquement, il était intéressant de vérifier, avec de nouvelles générations d'appareils, le potentiel de découvertes restant sur cette parcelle. Le pointage du mobilier sur plan n'a pas de réelle représentativité car l'opération a été effectuée après le passage des engins, il s'agit donc d'objets déplacés (fig. 1). Leur répartition corrobore par contre les observations de 2004-2006, à savoir l'absence de mobilier sur une large zone longeant le bas de talus. Le phénomène s'explique soit par la présence de substrat en place, soit par des colluvions conséquentes de substrat. À l'est de la parcelle, à l'aplomb de la dépression de terrain décrite par nos prédécesseurs (R. Marichal notamment) comme l'emplacement hypothétique d'un théâtre, la mise à nu des sols par l'enlèvement de la couche d'herbe sur quelques centimètres a suffi pour révéler, sur une surface d'environ 50 m², une nature de sédiment bien distincte de l'aspect stérile du substrat. La couleur jaune et la texture sableuse du sol géologique laisse la place à un niveau de terre grisâtre contenant de nombreux fragments céramiques (amphores, céramiques grises roussillonnaises et communes) et de débris d'ossements. La limite entre ces deux couches ne peut être perçue sans un décapage archéologique de surface, mais l'aspect général évoque de prime abord un remplissage de type dépotoir. Il est difficile de savoir s'il provient d'un processus de comblement d'une dépression d'origine naturelle dans la continuité du profil érodé de la colline reconnu au-dessus, ou s'il correspond à des niveaux d'abandons et de comblement d'un hypothétique édifice de spectacle ? La prospection aura livré essentiellement des fragments de plombs informes (résidus de métallurgie), des restes d'objets (scellement, attelle, lest de filet, plaque), ainsi

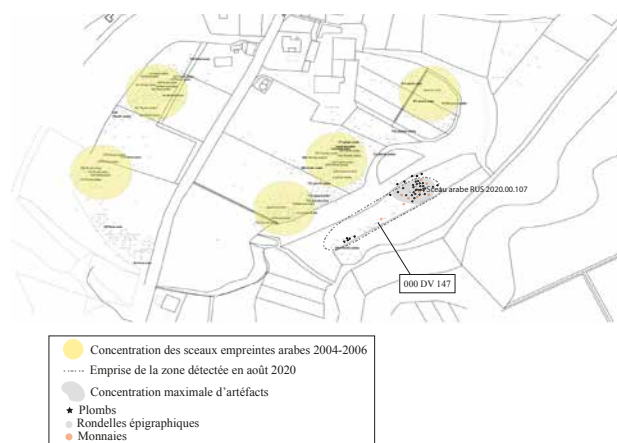


Figure 1 : Localisation sur plan d'ensemble du site des artefacts métalliques découverts sur la parcelle DV 147 (DAO L. Savarese).

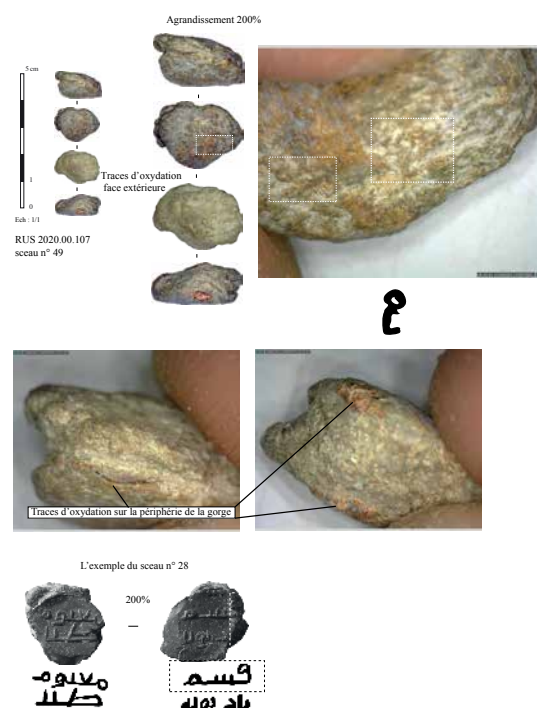


Figure 2 : Le sceau-empreinte n° 49 (clichés et DAO L. Savarese et Ph. Sénac).

que deux rondelles en plomb comportant des caractères épigraphiques (en grec ?), ce qui porte à trois le nombre d'individus répertorié à ce jour sur l'*oppidum*. Les 9 monnaies découvertes sont représentatives des émissions qui circulent entre le II^e s. av. et le début du I^{er} s. de n. è. L'autre point fort de l'opération est la découverte d'un 49^e sceau-empreinte à légende coufique émis au début du VIII^e s. (fig. 2), qui pose à nouveau, en terme statistique, la problématique des quantités de ce genre de documents présents sur le site et aux alentours.

Laurent Savarese

Bibliographie :

Savarese 2019 : SAVARESE (L.), *Opération de prospection avec matériel spécialisé. Campagnes 2004-2006*, RFO, SRA, Montpellier, mars 2019, 227 p.

Savarese 2020 : SAVARESE (L.), *Opération de prospection avec matériel spécialisé. Campagnes 2020. Parcelles 000 DV 147, arrêté 76-2020-0561, RUSCINO, Perpignan, Pyrénées-Orientales, Occitanie*, RFO, SRA, Montpellier, octobre 2020, 34 p.

Commune : Perpignan**Nom du site : Ruscino****Type d'opération : Sondage****Equipe de terrain : Laurent Savarese, responsable du centre archéologique R. Marichal, de Ruscino, UMR 5140****Collaborateurs scientifiques : Carole Acquaviva (conservatrice, restauratrice)**

L'opération archéologique réalisée en octobre 2020 au niveau du vestibule de la curie du forum de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan) consistait à dégager un niveau de sol de type *signinum*, équipant une pièce de *domus* antérieure au bâtiment augustéen. La découverte remonte en 1950 et fut réalisée par Georges Claustres (archéologue municipal de Perpignan de 1947 à 1969) (Claustres 1953, p. 92-93).

La redécouverte de ce sol, 70 ans après, intervient en amont d'un projet de réouverture et de mise en valeur du site qui impose une série de mesures conservatoires préalables. L'objectif était d'établir le relevé en plan inédit, de vérifier les hypothèses de Georges Claustres, et d'appliquer un traitement conservatoire *in situ* permettant un contrôle d'état et garantir de bonnes conditions de présentation saisonnière au public. L'état de conservation du tapis s'est révélé assez mauvais en raison de tassements différentiels du sol, ce qui nous a limité dans son dégagement. Nous avons pu retrouver les limites est/ouest reconnues en 1950 par notre prédécesseur, mais avons dû arrêter la recherche vers le sud devant l'altération du *signinum* provoquée par le pendage du sol. Le relevé sur calque s'est effectué en binôme, et a permis de reconnaître précisément les limites est et ouest du tapis qui étaient décrites de

façon très approximative et incomplète. Nous retrouvons un thème « classique » de composition de croixettes en opposition de tesselles blanches et cœur noir directement inspiré des motifs de sol des *domus* d'Italie centro-méridionale (fig. 1). Ce vestige de sol n'est malheureusement pas en connexion avec des murs qui semblent tous avoir été détruits par la construction du forum (réemploi probable des matériaux de construction) puis par la réoccupation alto médiévale qui a profondément affecté les niveaux antiques par le creusement de fosses et silos (Claustres 1952). Les dimensions étroites de la pièce restitueraient une superficie d'environ 5 m² correspondant soit à un vestibule, soit à un passage (*tablinum*) de *domus* d'époque « césarienne ». Cet exemplaire n'est pas un cas unique à Ruscino ; plusieurs autres lambeaux de sol en *signinum* ont été observés dans le passé et lors des fouilles programmées du quartier d'habitat (Savarese, Redaelli 2016). Les actes conservatoires incluant nettoyage, comblement de lacune et imprégnation ont été confiés à Carole Acquaviva (restauratrice) (fig. 2).

Laurent Savarese

Bibliographie :

Claustres 1952 : CLAUSTRES (G.) - *Rapport de fouille année 1952* dactylographié, Direction des Antiquités Historiques, Montpellier, 1952.

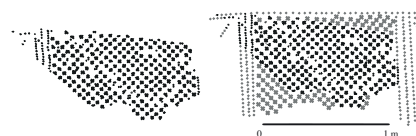
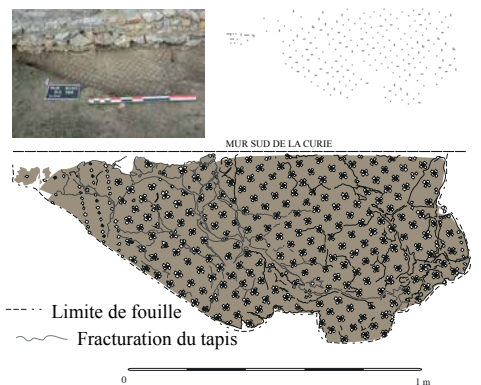
Claustres 1953 : CLAUSTRES (G.) - Informations, Pyrénées-Orientales, Perpignan, Ruscino, Gallia XI, I, Paris, 1953, p. 92-93

Savarese, Redaelli 2016 : SAVARESE (L.), REDAELLI (S.) - La mosaïque de sol dans le décor architectural de Ruscino : premiers éléments de réflexion, éd. G. Baratta, *Studi su Ruscino*, Sylloge Epigraphica Barcinonensis, annexos II, Barcelona, 2016, p. 303-320.

Savarese 2020 : SAVARESE (L.) - *Opération de sondage archéologique, parcelle DV 00 123, RUSCINO, Château-Roussillon, Perpignan, P.-O., Région Occitanie, décembre 2020, SRA, Montpellier, 34 p.*



Figure 1 : Nettoyage, imprégnation et comblement de lacunes (clichés L. Savarese, C. Acquaviva).



Hypothèse de restitution des limites est et ouest du tapis



Figure 2 : Relevé de détail et hypothèse de restitution du sol en *opus signinum* (Relevé et DAO L. Savarese, Carole Acquaviva).

Commune : Port-Vendres**Nom du site :** RD 914 - Aménagement de chaussée - Port-Vendres Paulilles**Type d'opération :** Diagnostic**Responsable :** Jérôme Bénézet (Service Archéologique Départemental)**Equipe de terrain :** Guillem Castellvi (AAPO), Estelle Joffre (SAD 66).

Ce diagnostic a été prescrit préalablement à l'aménagement de la déviation routière de Port-Vendres qui marque la continuation des travaux d'aménagement de la chaussée de la RD 914 depuis le rond-point de l'Amour (**fig. 1**). Cet aménagement concerne un coteau abrupt en pente assez forte vers la baie de Port-Vendres, sur un terroir aménagé d'anciennes terrasses viticoles, abandonnées dans le courant du XX^e siècle et gagnées aujourd'hui par le maquis (**fig. 2**). L'essentiel des vestiges étudiés correspondent d'ailleurs à ces terrasses, qu'il n'a cependant pas été possible de dater faute d'artefacts recueillis lors de l'opération. Quasiment partout, le substrat affleure et, même en bas de pente, la sédimentation était peu importante.

Dans un secteur, sur le haut d'un petit promontoire, il a cependant été possible d'identifier deux vastes fosses, partiellement comblées, correspondant sans doute à des « trous d'homme » de la seconde guerre mondiale (**fig. 3**). Ce secteur correspond en effet à une position stratégique allemande (1942-1944), constituée aussi de deux bunkers (types Bf.52a et Bf.56a), situés hors emprise, et d'un vaste abri souterrain composé de deux entrées donnant sur une galerie desservant plusieurs pièces, le tout creusé directement dans le rocher, sans aménagement complémentaire (**fig. 4**). La fouille par moitié des deux fosses citées plus haut n'a pas permis de recueillir de mobilier contemporain de leur fonctionnement, mais leur étude permet de compléter les informations sur cette position pour laquelle les archives et la documentation iconographique font grandement défaut.

Jérôme Bénézet

Bibliographie :

Bénézet et al. 2020 : BÉNÉZET (J.), CASTELLVI (Gu.), JOFFRE (E.), *Port-Vendres (66), RD 914 – Aménagement de chaussée et mise en sécurité entre Port-Vendres et Paulilles*, Rapport Final d'Opération de diagnostic Archéologique, DRAC-SRA Occitanie, septembre 2020, 58 p.



Figure 2 : Vue générale du secteur ouest au fort pendage (SAD 66).



Figure 3 : L'un des deux trous d'homme allemands en cours de fouille (SAD 66).

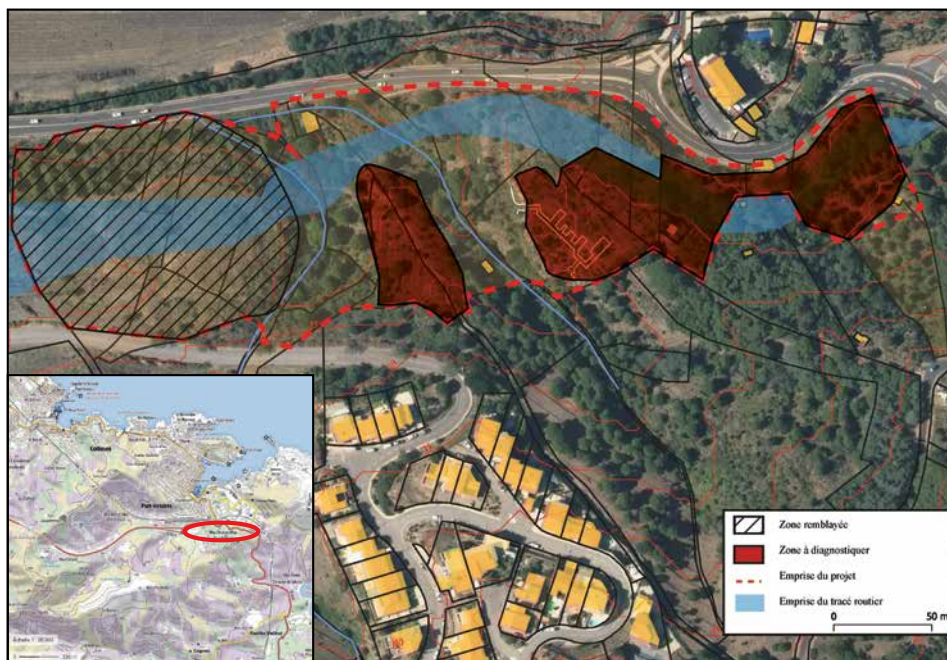


Figure 1 : Localisation de l'opération (SAD 66).



Figure 4 : Différentes vues de l'abri souterrain situé sur l'emprise de l'opération (RD 914 - Aménagement de chaussée - Port-Vendres Paulilles / SAD 66).

Commune : Collioure – Port-Vendres

Nom de l'opération : vérifications par sondages de la prospection diachronique réalisée en 2016

Type d'intervention : sondages (OA 4474)

Responsables : Oscar Encuentra (Aresmar / Université de Southampton), Franck Brechon (Aresmar / Cresem EA7397)

Equipe de terrain : Eric Bouchet (COH), Franck Brechon, Léo Deleris, Oscar Encuentra, Eric Gautret, Nathalie Grandjean, Yves Grivès, François Guillon, Jehan Marie, Jocelyne Kastelnick et Guillaume Martins.

Les prospections réalisées en 2016 à l'aide d'un sonar à balayage latéral et d'un sondeur de sédiments ont permis de détecter des anomalies qui pouvaient correspondre à la signature de vestiges nautiques et de matériel archéologique enfoui (Brechon *et al.* 2016). En outre, plusieurs signalements et déclarations de découvertes fortuites anciennes laissaient penser à la présence d'une possible épave non encore localisée avec précision. L'opération conduite en 2020 visait à confirmer la présence d'un ou plusieurs sites archéologiques, ainsi qu'à en déterminer la nature, la datation et l'intérêt scientifique potentiel.

Les sondages de l'opération en 2020 ont été réalisés au large de la côte entre l'anse de la Mauresque (Port-Vendres) et l'anse *dels Reguers* (Collioure). Ils se situent entre 100 et 200 m au large, par 22 m à 30 m de profondeur. Les objectifs de la campagne étaient de confirmer la présence des gisements archéologiques potentiels sur huit anomalies, mais aussi, le cas échéant, d'en déterminer la nature et l'état de conservation afin d'en approcher l'intérêt scientifique potentiel et la valeur patrimoniale.

Avant l'implantation des sondages, des prospections visuelles systématiques ont été réalisées sur un rayon de 50 m autour du point central où l'anomalie a été détectée. Si ces prospections visuelles avant son-

dage ont révélé des zones avec du matériel archéologique, des sondages de 1 x 1 m et 1,20 m de profondeur ont été implantés sur ces zones. Par contre, si les prospections visuelles avant sondage ont révélé des déchets contemporains ou des formations naturelles qui, par leur taille et orientation, pouvaient s'apparenter aux anomalies des images sonar, le site a été considéré négatif et abandonné pour maximiser les efforts et opportunités de repérer des sites positifs. En revanche, si les prospections visuelles avant sondage n'ont révélé ni matériel archéologique ni objets contemporains ou formations naturelles identifiables aux anomalies des images sonar, un sondage a été implanté sur les coordonnées de l'anomalie de 2016.

En application de cette stratégie, seuls trois sondages ont été ouverts jusqu'à une profondeur variant de 1 m à 1, 20 m, soit l'épaisseur du sédiment meuble. Ils ont été réalisés dans des sédiments assez homogènes sablo-vaseux de couleur variant de gris clair à gris foncé sans cohérence remarquable. Aucune stratigraphie n'a été mise en évidence sur la puissance de ces sondages. Tous les sondages présentent des caractéristiques stratigraphiques et sédimentaires similaires. Aucun des trois sondages réalisés n'a livré de niveau archéologique ancien ni d'objets contemporains. En aucun cas, les éléments mis au jour aux sondages (pas de matériel anthropique) ne révèlent de gisement archéologique. Les anomalies correspondent soit à des formations naturelles soit à des déchets contemporains.

Oscar Encuentra et Franck Brechon

Bibliographie

Brechon et al. 2016 : BRECHON Franck, EL SAFADI Crystal, ENCUESTRA Oscar, NANTET Emmanuel, PACHECO-RUIZ Rodrigo / Aresmar – *Littoral du Languedoc-Roussillon, Port-Vendres et Collioure (Pyrénées-Orientales), Cap Gros / Baie de Collioure, opération de prospection, 2016, OA 2935, rapport dactylographié, déposé au DRASSM.*

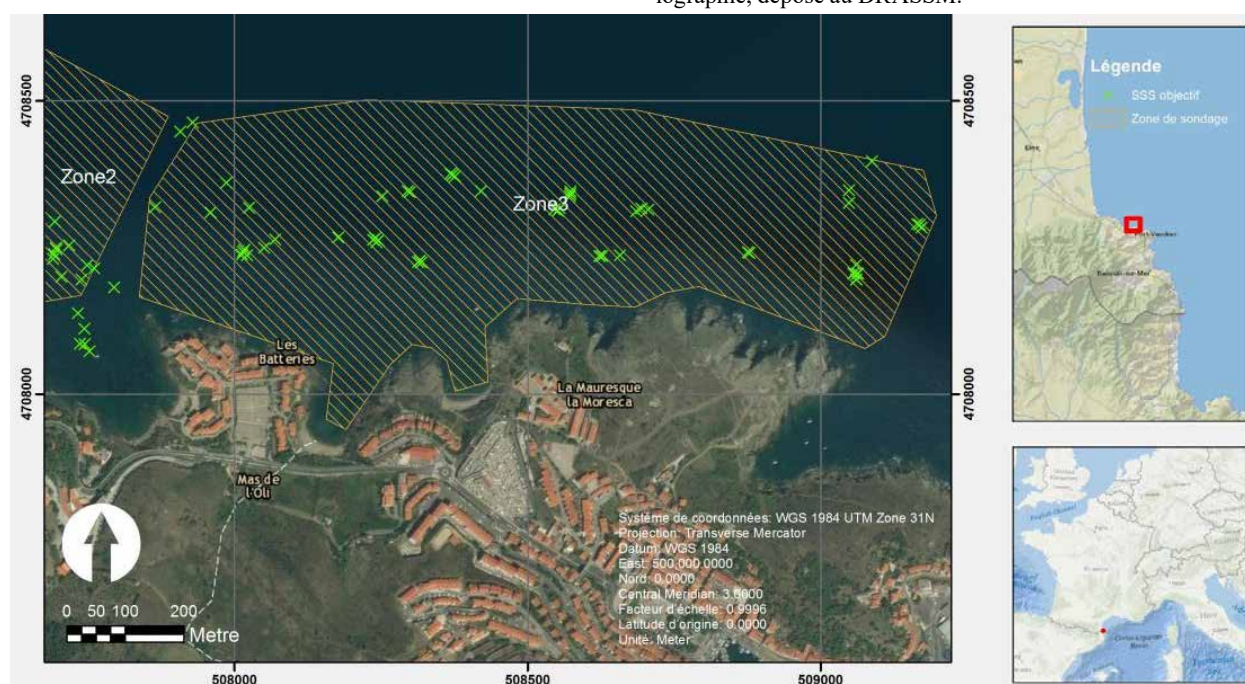


Figure 1 : Zone de localisation des sondages 2020. (carte de ?)

Commune : Ria-Sirach

Nom de l'opération : rue Sant Vicens, lotissement « le Petit Clos »

Type d'opération : diagnostic archéologique

Responsable : Cécile Dominguez (Inrap Midi-Méditerranée)

Equipe de terrain : Christophe Coeuret, Manon Inissan et Garance Six (Inrap), Pierre-Yves Melmoux (AAPO)

Collaborateurs scientifiques : Jérôme Kotarba et Tanguy Wibaut (Inrap), Pierre-Yves Melmoux (AAPO), Gaspard Pagès (CNRS)

L'opération d'archéologie préventive

Le diagnostic archéologique concerne six parcelles situées au nord-ouest de l'église Saint-Vincent dans le village de Ria-Sirach (P.-O). Le futur projet de lotissement s'étend sur une superficie totale de 6 510 m². L'impact du diagnostic d'élève à 10,49 % de la surface accessible. L'implantation du maillage de tranchée suit le sens du versant nord-ouest / sud-est en privilégiant les abords des futurs lots et les axes de voiries. Les tranchées TR1 et TR5 ont été élargies afin de mieux caractériser les occupations. Les découvertes archéologiques les plus fragiles y ont été préalablement protégées par une bâche plastique noire avant le rebouchage en vrac avec les déblais issus du creusement des tranchées.

Éléments de géologie et de géomorphologie

Le terrain géologique naturel se compose d'anciennes alluvions sablo-graveleuses, de coloration beige clair ou orangé incluant d'énormes galets de granit, couvertes par des colluvions de sable limoneux à argileux brun associé à de petits galets ou à des plaquettes calcaires. La teinte brune dégradée depuis la surface laisse penser au développement d'un paléosol brun que seule une étude géomorphologique pourrait confirmer. L'hypothèse de sol pédologique est renforcée par la structure compacte du sédiment ainsi que par une anthropisation légère marquée par des charbons de bois et des tessons épars. Cet horizon bien identifié entre 40 et 80 cm de profondeur sur l'ensemble de l'emprise est interprété à ce stade comme un niveau de terre arable amendé entre le Néolithique et le Moyen Âge.

L'occupation du Néolithique final (deuxième moitié du IV^{ème} millénaire)

Le surface du site est observée sur 160 m² dans la partie centrale de la parcelle C 909 (fig. 1). Mais, il est probable qu'il occupe l'ensemble de la parcelle, soit une surface estimée à 2 700 m². En effet, au cœur de l'occupation marquée par une forte densité de vestiges dans la tranchée TR01, s'ajoutent des fonds de fosses dispersées (TR10 à TR12) et du mobilier résiduel découvert dans les colluvions et dans les fosses médiévales du secteur (53 tessons de céramique modelée sur 188 fragments de tous types).

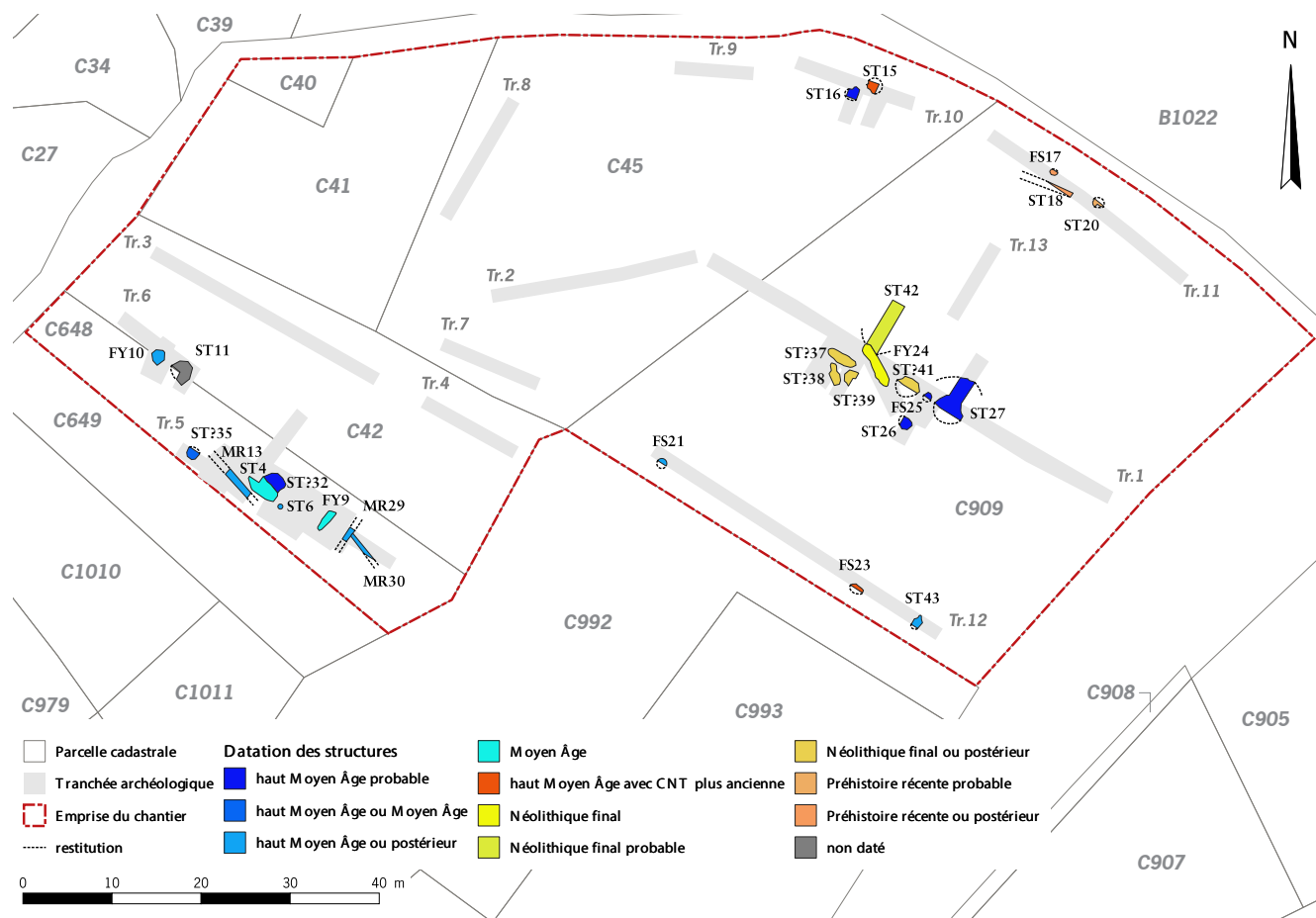


Figure 1 : Attribution chronologique des structures découvertes (V. Vaillé, Inrap).

En l'absence de niveau de sol, d'élévation et d'une série de mobilier mieux caractérisé, le grand foyer à pierres chauffées FY24 est l'élément le plus significatif découvert pour cette période. S'y ajoutent 8 fosses à usage domestique ou artisanal dont une large fosse pouvant être un fond de cabane (ST42) et un linéaire (ST18).

Les structures archéologiques s'installent dans un paléosol brun qui rend difficile la lecture des creusements. Les faits sont bien lisibles en général entre -60 et -70 cm sauf dans la partie sud de la parcelle où ils apparaissent plus profondément à partir de 1 m à 1,10 m. Parmi les structures testées, on note une épaisseur conservée modeste de l'ordre de 20 à 55 cm.

Des niveaux néolithiques et de l'âge du Bronze ont été identifiés dans la grotte de *la Chance* à Ria (Toledo i Mur 2017, p. 69). Dans le département des Pyrénées-Orientales, les foyers à galets chauffés sont les aménagements typiques et récurrents en particulier pour les occupations du Néolithique moyen antérieures à celle de Ria - *Sant Vicens*. La confrontation des découvertes anciennes aux données récentes livrées par l'archéologie préventive révèle une forte densité d'occupations du Néolithique moyen sans que toute la lumière ne soit faite sur le fonctionnement et la vocation des gisements avec des foyers (A. Polloni dans Toledo i Mur *et al.* 2017, p. 230 à 239 et Vignaud 2014, p.268). Bien que modeste, le site de Ria présente donc de l'intérêt pour mieux cerner la chronologie et les pratiques des populations néolithiques notamment en contexte de moyenne vallée puisqu'il s'agit du foyer le plus haut découvert à ce jour. Il faut se tourner vers la commune de Millas, à 30 km vers l'aval pour retrouver ce type d'aménagement (*Id.* 2017, fig. 211 p.235).

L'habitat rural médiéval (courant IV^e-XIII^e siècles)

Les structures archéologiques médiévales se retrouvent sur l'ensemble de la surface investie depuis l'extrémité ouest jusqu'à la rue Sant Vicens au sud en passant par les parcelles non sondées (C40 et C41) au sein desquelles la séquence stratigraphique médiévale est potentiellement intacte. Le dérasement du terrain lors de la mise en terrasse de la parcelle centrale C 45 nous conduit à penser qu'ici les vestiges sont totalement détruits sauf peut-être dans le quart nord-est où l'on a observé des fonds de structures en creux (TR10). La topographie ancienne et l'ensevelissement du site sous les colluvions expliquent par ailleurs l'identification de deux concentrations de vestiges mieux conservés. L'une à l'ouest sur environ 200 m² (TR5 et TR6) et l'autre plus au sud dans la tranchée TR01 sur une surface estimée à 140 m².

La forge FY9 (TR5) est l'un des aménagements les plus intéressants. Datée entre 1016 et 1154 cal AD, elle correspondrait à la seconde phase d'occupation d'un habitat installé dans le courant du IV^e siècle. Le mobilier céramique analysé dans sa globalité tendrait à voir une occupation plus marquée durant la seconde moitié du V^e siècle et au VI^e siècle. Les autres faits archéo-

logiques sont datés avec plus ou moins de précisions faute de série conséquente. Toutefois, cet habitat est remarquable aussi grâce à la conservation de murs dont nous n'avons pas su préciser la fonction. Dans la tranchée TR5 il s'agit d'un mur en terre crue (MR30) et sans connexion, de deux autres murs en pierre liée à la terre (MR29 et MR29). D'autres vestiges ont également du potentiel au vu des comblements particuliers et des dimensions des fosses. Il s'agit de la structure ST4 (TR5) mesurant 5,6 m² contenant de la faune et de nombreux bris de vaisselle et de ST27 (TR1) dont la surface totale estimée à 13 m² laisse envisager la présence d'un « fond de cabane ». Par ailleurs, sans négliger leur intérêt, rappelons simplement que 14 autres structures en creux avérées ou probables dispersés dans l'emprise témoignent de la vie de ce site.

Dans le secteur ouest, les structures archéologiques s'installent dans le substrat alluvial pour celles en limite d'emprise et dans un épais niveau de colluvions brunes pour les autres. Les niveaux d'apparitions se trouvent à -45 cm en haut de versant, à -70 cm à mi-pente et vers l'extrémité de la tranchée TR5 elle atteint 1 m. Parmi les structures testées, l'épaisseur conservée est comprise entre 20 et 70 cm. Dans le secteur est (parcelle C 909), le paléosol brun rend difficile la lecture des creusements. Les faits sont bien lisibles en général entre -60 et -70 cm sauf dans la partie sud de la parcelle où ils apparaissent plus profondément à partir de 1 m environ.

Partout dans l'emprise de ce diagnostic, les comblements de surface des structures médiévales identifiées ont livré des scories systématiquement prélevées. On en compte 22 pour une masse totale de 3 102 g. Généralement représentées par des scories argilo-sableuses et d'autres scories de forge dont un culot, elles se rapportent aussi pour partie à des scories coulées denses de petite à moyenne dimension (entre 40 et 110 g chacune) et à des gromps¹ parfois assez massif (maximum : 220 g). Le lot de déchets renvoie donc ainsi à des activités de forge apparemment variées qui se déroulent entre des phases d'épuration et des phases de façonnage de forge classique. Reste à savoir si ces activités sont concomitantes ou se succèdent. Reste aussi à savoir si ces activités ont eu la même ampleur.

Dans les grandes phases d'occupation observées en Roussillon, il semble y avoir une dissociation entre les grandes *villae* de l'époque romaine et les habitats ruraux de l'époque wisigothique. Ainsi, sur une même période qui va de la fin du IV^e siècle de notre ère et la première moitié du V^e, on constate l'abandon des premières, et les traces d'occupation les plus précoces des secondes. Il y aurait donc passage de l'un à l'autre avec un déplacement net, peut-être au sein d'un même terroir vivrier².

1 - Masse de fer plus ou moins épurée et compactée en partie au moins enrobée de scorie.

2 - Kotarba, 2007.

Les vestiges mis en évidence à Ria pourraient dans ce schéma appartenir à la mise en place d'un habitat rural de l'époque wisigothique. Son importance, mais aussi ses activités et ses ressources ne peuvent nullement être précisés à ce stade des recherches. Des travaux de forge qui reste à préciser y sont attestés, comme c'est d'ailleurs souvent le cas dans cette sorte d'habitat rural.

La possibilité d'un passage progressif d'un habitat d'époque wisigothique à une occupation médiévale plus tardive, caractérisée par un peu de mobilier peu datable sur cette opération, est un fait intéressant et mal documenté de manière globale dans le département. La proximité de l'église *Sant Vicenç*, dont des parties les plus anciennes sont attribuées au XI^es., offre une possibilité de perdurance d'un lieu de vie, avant que le village ne se mette clairement sur le versant et sous la protection du château.

D'autre part, les observations apportées par cette opération permettent d'appuyer désormais les premières mentions sur des données concrètes concernant l'activité métallurgique attestée durant la fin de l'époque romaine et qui pourrait perdurer sur les périodes suivantes.

Cécile Dominguez

Bibliographie

Charpentier 2004 : CHARPENTIER (T.) - Le château de Ria. *Archéo 66. Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, n°19, 2004. Perpignan, p. 41-42.

Combes 1996 : COMBES (B.) - Découverte d'un pommeau de canne en cristal de roche. *Bulletin semestriel de l'Association El Casal d'Arrià*, n°18, juillet 1996. p. 3

Kotarba 2007 : KOTARBA (J.) - Les sites d'époque wisigothique de la ligne LGV. Apports et limites pour les études d'occupation du sol de la plaine du Roussillon. *Activités, échanges et peuplement entre Antiquité et Moyen Âge en Pyrénées-Orientales et Aude. Domitia*, n° 8-9, 2007, p. 43-70.

Toledo i Mur et al. 2017 : TOLEDO I MUR (A.), POLLONI (A.), KOTARBA (J.), DECANter (L.), MARTIN (S.), JANDOT (C.), PALLIER (C.), POIRIER (P.), VIGIER (S.) - Perpignan. RD900, section centre. El Camí de la Coma Serra. Rapport final d'opération de fouille archéologique. S.R.A. Occitanie, Inrap Midi Méditerranée. Juillet 2015. 392 p.

Vignaud et al. 2014 : VIGNAUD (A.), CAROZZA (J.-M.), MANEN (Cl.), PLUTNIAK(S.), MASSON (A.), PERRIN (Th.), MARTZLUFF (M.), CONVERTINI (F.), VERDIN(P.), ALOISI (J.-C.), FABRE (L.) - Volume 14. Montesquieu-des-Albères. Trompette Basse. Un ensemble des débuts du Néolithique moyen associant habitat et zone d'activité. *Pyrénées-Orientales (66), LGV 66, liaison ferroviaire Perpignan-Le Perthus. Rapport final d'opération de fouille archéologique*. S.R.A. Languedoc-Roussillon, Inrap Midi Méditerranée. Novembre 2014. 286 p.

Commune : Saint-Cyprien

Nom de l'opération : Chapelle de Villerasse (*Vilarasa*, cat.)

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Jérôme Kotarba (Inrap Midi-Méditerranée)

Équipe de terrain et de post-fouille : Aurélien Bolo, Christophe Cœuret et Garance Six (Inrap)

Collaborateurs scientifiques : Camille Faisse (géomorphologie, Inrap), Michel Martzluff et Cécile Respaut (étude des élévations extérieures)

1. Le contexte

Le projet d'aménagement de la chapelle Saint-Etienne de Villerasse, porté par la municipalité de Saint-Cyprien, vise notamment à la mettre hors d'eau. Les éclairages des abords et de l'édifice vont aussi être repris. Enfin un sol surélevé va être mis en place dans la nef.

Monument d'époque romane, cette chapelle, qui a fait l'objet d'une dernière campagne de restauration en 2006, a fréquemment les bases de ses murs dans l'eau, au niveau de son pourtour, décaissé il y a 30 ans, mais aussi à l'intérieur de l'édifice. Un avant-projet d'aménagement porté par Bruno Morin, architecte du Patrimoine, prévoit notamment la création d'un drain autour de la fondation, et la collecte des eaux de pluie et ruissellement en surcreusant légèrement la périphérie de l'excavation actuelle.

Les travaux devant toucher le sous-sol sur le pourtour de la chapelle, une demande anticipée de diagnostic a été portée par la commune. Suite à un arrêté de la Drac Occitanie, une équipe de l'Inrap a été missionnée pour réaliser cette expertise du sous-sol. Elle s'est principalement faite avec l'ouverture de 5 tranchées rayonnantes autour de l'édifice. La profondeur atteinte a été limitée du fait de l'apparition rapide de l'eau correspondant à une nappe phréatique. Trois sondages complémentaires, à visée géomorphologique, ont été réalisés sur le terrain environnant pour préciser le contexte d'installation de la chapelle. Enfin, Michel Martzluff et Cécile Respaut sont venus réaliser une intéressante étude des élévations extérieures de la chapelle permettant de préciser les approvisionnements en matériaux lithiques au cours du temps.

La chapelle de Villerasse prend place aujourd'hui dans une parcelle arborée entretenue appartenant à la commune de Saint-Cyprien (fig. 1).

2. Le sol ancien enfoui

Il s'agit du dernier sol d'occupation de l'édifice. Celui-ci est recouvert par un dépôt d'alluvions qui peut atteindre un peu plus de 1 m. Ce sol ancien a livré quelques débris mobiliers, des morceaux de tuile courbe (ou canal ?), des céramiques communes, mais aussi une anse de cloche. Ce matériel semble être antérieur à la diffusion des premières céramiques glaçurées, soit entre la seconde moitié du XIII^e siècle et le



Figure 1 : Le côté sud de la chapelle au moment de l'intervention. Les tranchées ouvertes autour de la chapelle ont permis de découvrir des vestiges archéologiques non encore décrits (cliché : G. Six, Inrap).

courant du XIV^e. Rien n'indique pour l'instant que ce niveau de sol corresponde à un horizon stable sur une longue durée de temps. La découverte de tessons médiévaux trouvés quelques décimètres au-dessous plaiderait plutôt pour un sol médiéval au sens strict, sans savoir où se trouve celui de haut Moyen Age ou celui de l'Antiquité romaine. Les fondations débordantes de l'édifice indiquent quant à elles un moment de stabilité sur le Moyen Age médian, ou bien une relative contemporanéité entre l'étape romane de la chapelle et le sol qui sera recouvert par les alluvions.

3. Le cimetière

Le cimetière de ce village est situé sur le côté sud de l'édifice. Son étendue n'a été reconnue que dans la zone soumise à aménagement, et donc de manière partielle. On distingue trois endroits différents.

Une zone très proche de la chapelle comprend de nombreux restes humains, mais avec des conditions d'observations qui ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'individus en place ou bouleversés par les sépultures les plus récentes. Les ossements recueillis appartiennent à plusieurs individus, dont des enfants.

A quelques mètres de l'édifice, une sépulture avec une signalisation maçonnée, une seconde dégradée et une troisième dont le comblement comprend des pierres, participent à une partie du cimetière bien conservée. La signalisation de la première, observée avec 0,20 m de hauteur par rapport au sol médiéval, laisse entrevoir des possibilités de lecture rares, à partir du sol ancien du dernier état de ce cimetière, avant qu'il ne soit recouvert par des alluvions. Il n'est pas possible de savoir si ce dernier état du cimetière allait au contact de l'édifice, car l'endroit a été décaissé à la fin du XX^e s. On conçoit aisément que le dégagement en plan de ce dernier état du cimetière serait d'un grand intérêt car il comprend en négatif les espaces de circulation entre les sépultures, ainsi que l'accès à la porte d'entrée dans l'édifice.

Enfin, l'utilisation ultime du cimetière correspond à des inhumations creusées après un fort dépôt d'alluvions. La datation radiocarbone réalisée sur un grand adolescent inhumé sur le ventre indique un contexte compris entre la seconde moitié du XV^e siècle et le premier tiers du XVII^e (fig. 2). La date fournie, avec une probabilité de 95,4 %, est comprise entre 1458 et 1635 (Beta-561953). Si l'emplacement de la chapelle se distinguait à cette période, le cimetière et les signalisations des tombes les plus hautes devaient avoir disparues, noyées par les dépôts fluviaux. Alors les dernières inhumations pratiquées se font-elles en souvenir du cimetière précédent, ou pour la proximité avec le lieu de culte ?

4. Topographie avec un possible village

Le niveau de sol « médiéval » recouvert par les alluvions, n'était pas plan. Il est situé à des altitudes de 2,70 à 3,05 m NGF sur les côtés nord et est, aux abords immédiats de l'édifice. Il apparaît à 3,30 m NGF au sud de l'édifice. Il est plus haut encore près du secteur sud-ouest de l'édifice, avec un niveau d'apparition voisin de 3,70 m NGF. À cet endroit, l'accumulation des niveaux archéologiques constitue une sorte de petit « tell ». Dans ce type de contexte de basse plaine, les moindres différences d'altitude ont de l'importance lorsqu'une inondation se met en place. Cette indication d'une topographie ancienne, encore existante lorsque la chapelle est bâtie, est aussi confirmée par un sondage plus lointain qui a permis de retrouver le niveau d'occupation médiéval entre 2 m et 2,5 m sous le sol actuel, soit à environ 1,90 m NGF (fig. 3).

Ce petit « tell » médiéval mis en évidence sur le côté sud-ouest de la chapelle, correspond pour le mètre supérieur observé en coupe à une accumulation de niveaux d'occupation et de remblais. Ils sont associés à de l'architecture de terre crue, traditionnelle à l'époque médiévale dans cette partie de la plaine du Roussillon. L'accumulation est sans doute rapide et se produit durant le Moyen Age médian. Il pourrait s'agir d'un site archéologique d'un grand intérêt dont l'extension ne peut être précisée car observée de manière trop ponctuelle. Elle pourrait être de quelques milliers de m² si on prend comme point de comparaison le village de *Palol d'Avall*, situé sur la commune d'Elne à la périphérie de Latour-Bas-Elne, où l'église Sainte-Marie était bordée d'une butte correspondant au village associé.



Figure 2 : Au premier plan une inhumation « tardive » ; au second plan, la signalisation d'une tombe du cimetière médiéval ; près de la chapelle, les plus profonds niveaux d'inhumation reconnus (cliché J. Kotarba, Inrap).

Enfin, si les blocs en remploi sont bien présents dans les soubassements visibles de la chapelle romane, il reste difficile de préciser leur ancienneté (fig. 4). L'incorporation dans un édifice chrétien du plein Moyen Age, de blocs récupérés sur des ruines plus anciennes, est un fait maintes fois observé. La récupération de pièces de pressoir « antique ou alto-médiéval », observé à Villerasse, est aussi constaté sur plusieurs édifices, avec un possible souhait de mise en valeur. L'antiquité romaine de ces blocs n'est pas assurée à nos yeux. Quelques rebords de *tegulae*, 4 exactement, ont été observés lors de cette intervention. Toutefois, ils ne suffisent pas à indiquer un contexte antique avéré sur place, car il peut s'agir de récupération surtout dans un contexte pauvre en pierres comme c'est le cas ici.

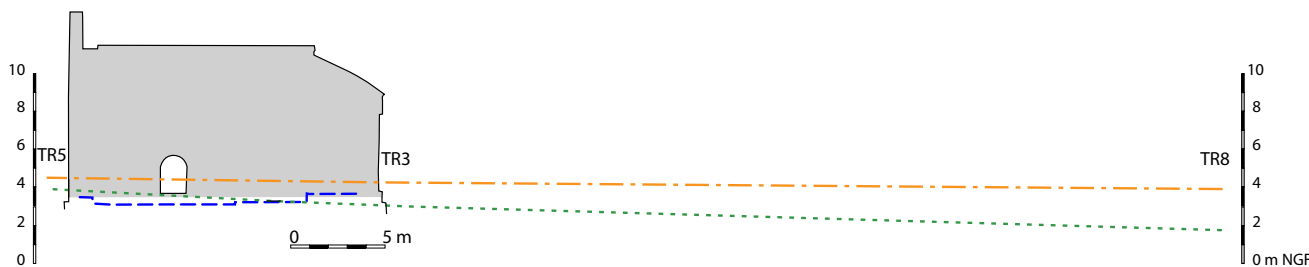


Figure 3 : La chapelle de Villerasse avec le niveau actuel des alluvions (orangé), le niveau du sol médiéval reconnu (vert), et le sol actuel de l'édifice (bleu). (DAO : J. Kotarba d'après topographie d'A. Bolo (Inrap) et données Ville de Saint-Cyprien).

La question d'une occupation plus ancienne du site de Villerasse, avant le début du X^e siècle, moment de la première mention de 904, ne peut être précisée par cette opération. L'analyse des céramiques communes recueillies n'apporte pas d'indication particulière.

5. Un site à fort potentiel

Dernier point, les conditions taphonomiques à Villerasse sont très bonnes. Les restes d'ossements humains ou d'animaux sont bien conservés. Il en va de même pour les coquillages, les escargots et les restes de tous petits animaux (rongeurs, reptiles, batraciens...). Les charbons de bois et les graines sont également bien préservés. Tous ces indicateurs, conservés dans le sous-sol de Villerasse et bien souvent stratifiés au sein d'une accumulation sédimentaire progressive, offrent des possibilités rarement réunies d'étude d'une population médiévale dans son contexte environnemental. Retrouver les activités des habitants, à la fois comme paysans avec les cultures mises en place tout comme l'élevage pratiqué, mais aussi d'autres ressources liées à la pêche, au ramassage le long du cordon littoral, voire à la chasse, sont toutes d'un grand intérêt. On peut aussi s'interroger sur les possibilités de mettre en évidence une économie liée à la production de sel, dans cette zone de faible altitude proche du cordon littoral.

D'un point de vue géomorphologique, cette intervention et d'autres antérieures permettent de proposer avec prudence que le milieu et la seconde moitié du XIII^e marquent un changement de régime sédimentaire dans cette partie de territoire de Villerasse, comme dans celui de *Mossellons* en amont. Le Tech vient y déposer des sédiments, sans doute lors d'épisodes de crue. L'équilibre qui existait antérieurement est rompu et n'existera plus durant une longue période. L'alluvionnement fin et plus grossier comble d'anciennes dépressions marécageuses et fini aussi par recouvrir les petites buttes du secteur. À la fin de cet épisode qu'il est tentant de rattacher à l'époque moderne, un nouvel équilibre s'établit, correspondant aux horizons que nous connaissons aujourd'hui. L'aïgat de 1940 ne semble pas avoir généré près de la chapelle de dépôts assez épais pour être dissociés.

La chapelle de Villerasse, et avec elle son village et son cimetière, pris dans les alluvions d'un bras ancien du Tech, réactivé lors de la crise climatique d'il y a environ un demi-millénaire, pourrait être vu comme un élément didactique des forces de la nature. Il s'inscrit en tout cas pleinement dans les enjeux environnementaux que peut porter une commune littorale comme celle de Saint-Cyprien.

Jérôme Kotarba



Figure 4 : Le mur gouttereau sud de la chapelle de Villerasse (clichés orthophoto de 2020 : Aurélien Bolo, Inrap).

Commune : Tordères**Nom du site :** Église Saint-Nazaire**Type d'opération :** diagnostic archéologique**Responsable :** Camille Mistretta Verfaillie (Service Archéologique Départemental des Pyrénées-Orientales)**Équipe de terrain :** Camille Mistretta Verfaillie, Estelle Joffre, Olivier Passarrius (SAD 66)**Collaborateur scientifique :** Bruno Morin (Architecte du Patrimoine)

L'opération de diagnostic archéologique menée dans l'église Saint-Nazaire de Tordères (fig. 1) a été effectuée dans le cadre d'un projet déposé par la municipalité portant sur la réfection des sols actuels. Elle avait pour objectif de déterminer la nature et l'état de conservation des sols antérieurs, afin de guider l'architecte du patrimoine en charge du projet dans ses choix de restauration, mais également de définir l'impact du projet sur le patrimoine archéologique enfoui. Il s'agissait enfin de fouiller une potentielle sépulture mise au jour de manière fortuite dans l'alcôve située au sud-ouest de la nef, lors des travaux de réfection des enduits intérieurs en 2016 (Vanderhaegen 2017, 31). Le diagnostic a consisté en l'ouverture de quatre sondages répartis dans le chœur et la nef de l'église, auxquels est venu s'ajouter le nettoyage non intrusif des niveaux de sol conservés dans l'abside primitive (fig. 2).

Peu d'études sont consacrées à l'église de Tordères ou au village durant le Moyen Âge. On doit la première véritable étude historique à Pierre Ponsich, publiée en 1993 dans le volume XIV de la collection *Catalunya Romànica*, consacré au Roussillon (Ponsich 1993, 423). Le lieu de Tordères est l'une des possessions confirmées en 899 par Charles le Simple à son fidèle Estève et son épouse Anna, nièce de Bera I^{er}, comte du Razès, du Conflent et de Barcelone. Le document mentionne que la *villa Tordarias* appartient à Estève et Anna avec ses *vilars*, ses limites et annexes et l'église de Saint-Martin qui s'y trouvaient. En 927, Ato, fils et héritier d'Estève, vend la totalité de son héritage à l'église d'Elne et à l'évêque Guadall, dont la moitié du lieu de Tordères. L'autre moitié sera cédée au comte de Cerdagne, Sunifred, qui va la léguer en 965 à l'abbaye Sainte-Marie d'Arles. Un quart de siècle plus tard intervient une querelle à propos des limites de l'alleu de Tordères entre le monastère d'Arles et les habitants de lieux voisins de Fourques et de *Tàpies*. La plainte qui en découle va formaliser les limites des territoires de Tordères, de Fourques (et de *Tàpies*) et l'on peut aujourd'hui en déduire qu'ils correspondaient aux limites actuelles des deux communes. La lecture de l'acte de 899 précise en outre qu'à l'origine les lieux de Tordères et de Fourques constituaient une même entité, l'église Saint-Martin se trouvant dans la *villa* de Tordères. Cette information est confirmée dans un plaid daté de 993. L'église de Fourques porte aujourd'hui le vocable de Saint-Martin, la première occurrence d'une église Saint-Nazaire à Tordères n'apparaissant qu'en 1116. Tordères restera



Figure 1 : Vue de l'église Saint-Nazaire depuis l'est (cliché : B. Morin).

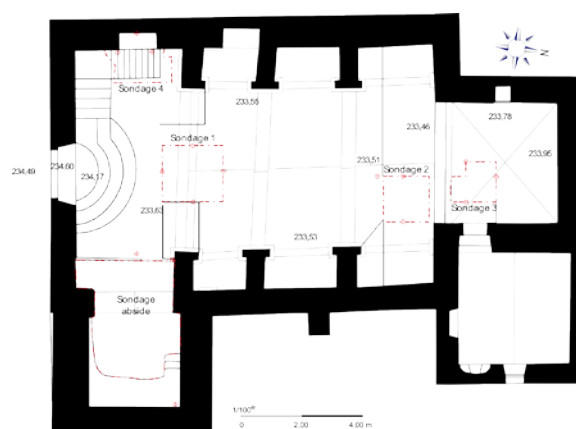


Figure 2 : Plan général de l'implantation des sondages (DAO : S. Lambert).

jusqu'à la fin de l'Ancien Régime possession de l'abbaye d'Arles, tout comme Fourques d'ailleurs. Si l'on écarte la possibilité d'un changement de vocable au milieu du XII^e siècle, on pourrait envisager que l'église Saint-Martin mentionnée à Tordères n'est autre que Saint-Martin de Fourques. Pierre Ponsich privilégie cette hypothèse, celle d'un territoire paroissial englobant les *villae* de Fourques et de Tordères, dès l'extrême fin du IX^e siècle, avant que ne soit consacrée une nouvelle église en 1116, dans les limites de la *villa* de Tordères, dédiée au culte de saint Nazaire. Cette hypothèse est séduisante et repousserait la première consécration d'une église à Tordères au milieu du XII^e siècle.

L'édifice actuel est le fruit de plusieurs phases de construction et d'agrandissement, dont les datations sont très imprécises et que la présente opération n'a pas permis d'affiner. L'édifice primitif, considéré comme préroman (Badia i Homs 1993, 423-424 ; Gourgues 2017), est orienté est/ouest. Dans un second temps, l'abside de cette première église est surmontée d'une tour-clocher. Elle fait également l'objet dans le courant de l'époque moderne d'un agrandissement vers le nord, qui donnera lieu à un changement d'orientation de l'édifice, le chœur se trouvant aujourd'hui au nord (Badia i Homs 1993, 423).

Les vestiges de la première église sont extrêmement ténus. Son abside correspond au rez-de-chaussée de la tour-clocher. Elle est couverte par une voûte en berceau en plein cintre, dont on lit encore les empreintes du coffrage (**fig. 3**). Le chœur de l'abside a été profondément décaissé lors de l'agrandissement vers le nord de l'édifice. Cette opération de nivellement est observable dans l'emprise du sondage n° 1, immédiatement au nord de l'axe que devait matérialiser le mur gouttereau septentrional de l'édifice primitif. En effet, au sein de ce sondage, le substrat rocheux présente dans la moitié sud une surface plane loin d'être naturelle. Il adopte ensuite vers le nord une surface beaucoup plus irrégulière, et donc plus naturelle, et amorce un léger pendage du sud vers le nord. La pente matérialisée par le substrat, lequel a été observé 50 cm plus profondément à 5 m plus au nord dans le sondage n° 2 (il n'a pas été atteint dans le sondage n°3), fait écho aux observations menées à l'extérieur de l'église. La partie sud de l'édifice, correspondant à l'emprise de l'église primitive, est aménagée directement sur un affleurement rocheux de schiste, lequel plonge nettement vers le nord puis disparaît dès la partie médiane de la nef de la seconde église, témoignant d'une première phase de nivellement de la pente naturelle. C'est l'étalement des matériaux issus du décaissement du rocher dans l'emprise de l'église primitive, correspondant à des plaquettes et des blocs de schiste pris dans une matrice limono-sableuse meuble et stérile, qui a ainsi permis une mise à plat de la pente naturelle pour accueillir la

nouvelle église, orientée vers le nord.

Ce décaissement s'est fait sur au moins 85 cm, mettant à nu les fondations des murs et les pieds-droits de l'arc triomphal, entamant ensuite le rocher. Ainsi, aucun niveau de sol contemporain de ce premier édifice n'est conservé, de même que le mur gouttereau nord a complètement disparu. Dans l'emprise du chœur primitif, il ne reste de l'édifice médiéval qu'un massif maçonné en partie retailé, interprété comme la fondation de l'abside, ayant servi à une période tardive de support pour un retable. Les aménagements liturgiques (armoires et lavabo) installés également tardivement dans les murs traduisent sa reconversion en sacristie à une période indéterminée. Cet important décaissement rend hautement improbable la conservation de vestiges antérieurs dans son emprise, sauf peut-être des structures en creux profondes. De même, au nord de cette église primitive, dans l'emprise de la nef de la seconde église, les vestiges liés au cimetière ou au village ont dû être soit fortement impactés par le décaissement, soit ensevelis sous l'épais remblai de nivellement. Les seuls vestiges contemporains de ce premier édifice correspondent à une partie des sépultures mises en évidence au sud de l'église lors du diagnostic de 2016, sous le parvis actuel, qui sont pour certaines antérieures au percement du portail d'accès méridional (Vanderhaegen 2017). Les altitudes des fonds de fosses les plus profondes observées dans le cadre de ce précédent diagnostic sont sensiblement similaires au niveau atteint par le décaissement qui a impacté le rocher à l'intérieur du vaisseau



Figure 3 : Vue du chœur de l'église primitive (cliché : O. Passarius).



Figure 4 : Les sols de l'église d'époque moderne en cours de fouille (cliché : O. Passarius).

primitif, ce qui laisse peu de chance à la conservation des sépultures, sinon de leur fond, si elles avaient été toutefois présentes au nord du mur gouttereau. Dans cette zone (sondage n° 2), qui correspond aujourd'hui à la nef de la nouvelle église, seul un niveau de sol a été observé sous le remblai de nivellement. Il est composé d'un sédiment hétérogène et induré, dont la surface est chaulée. La couche de chaux, qui est mieux conservée au nord qu'au sud du sondage, présente une épaisseur oscillant entre 2 et 5 cm et sa surface accuse un net pendage du sud vers le nord. Ce sol est soutenu par un remblai extrêmement compact, qui présente une épaisseur de plus de 20 cm et affiche le même pendage du sud vers le nord que le substrat, sur lequel il repose et dont il vient combler les failles. La datation de ce niveau de sol, comme son interprétation, sont impossibles, aucun élément de mobilier n'ayant été collecté lors de sa fouille. Seul le remblai qui le supporte a livré deux tessons de céramique, des panses, dont l'une correspond à de la céramique non tournée probable, et l'autre à de la céramique tournée à cuisson réductrice probablement médiévale. Ces éléments ne permettent donc pas d'affiner la chronologie de ce niveau de sol, pour lequel la seule certitude est celle de son antériorité à la construction de la seconde église. La conservation de ce niveau de sol témoigne par contre d'une zone, dans la moitié septentrionale de la nef de la seconde église, propice à la conservation de vestiges potentiellement antérieurs ou contemporains de l'église primitive, lesquels ne sont *a priori* enfouis qu'à moins de 30 cm sous la surface actuelle. Au-delà, vers le nord, si des vestiges peuvent être conservés, l'importante couche de remblai n'a pas permis de les atteindre lors de cette opération.

À l'extérieur, les élévations de l'édifice actuel sont le résultat de remaniements successifs qui rendent difficile l'observation de potentiels vestiges conservés de l'église primitive. La tour-clocher qui englobe l'abside de la première église possédait une vocation défensive évidente avec deux niveaux d'archères avant d'être surmontée d'un clocheton à peigne accueillant à l'origine deux cloches. Cette tour fait intervenir le même type de mise en œuvre que la nouvelle église avec des chaînages d'angle en calcaire froid. Une grande partie du mur sud de la nouvelle église est entièrement reconstruit et à l'extérieur la baie qui se trouve à l'est du portail est certainement en remploi. Donnée pour être préromane (Badia i Homs 1993, 424), elle est composée de quatre blocs dont l'un a été retaillé pour dessiner un arc en plein cintre. Il ne reste que la partie sud-est de la nef de l'église primitive et le négatif de sa toiture visible dans le clocher-tour, le tout étant absorbé lors de la construction de la nouvelle église qui, rappelons-le, voit son chœur disposé au nord.

Lors de cet agrandissement, entre le XV^e et le XVII^e siècle, le décaissement de l'abside primitive a permis l'aménagement d'une chapelle latérale que l'on a voulu autant que possible de plain-pied avec la nouvelle nef. Il y subsiste par endroits les lambeaux d'un sol constitué de dalles de schiste disposées à plat sur une chape

de mortier de chaux assez grossier, posée directement sur le rocher, épaisse de deux à cinq centimètres. Ce sol est mal agencé avec un calepinage très irrégulier. Par endroits, il incorpore quelques fragments de brique et un fragment de tuile ronde. Ce sol fonctionne assurément avec le sol de la nouvelle église et a été posé après le décaissement du chœur de l'église primitive.

Dans l'emprise de la nouvelle nef (sondages n° 1 et 2), on retrouve le même niveau de sol en dalles de schiste que celui décrit ci-dessus. Il est composé de grandes dalles de schiste grossièrement équarries, disposées à plat et juxtaposées (fig. 4). Ces dalles présentent des dimensions variées, allant de 35 cm par 17 cm jusqu'à 80 cm par 55 cm, pour une épaisseur comprise entre 3 et 5 cm. Elles sont jointives et les espaces vides sont comblés par des dallettes horizontales ou parfois de chant, ainsi que par des fragments de brique ou des petits galets. Aucune organisation ne transparaît dans la disposition des dalles. Elles sont séparées par un joint de mortier d'une largeur de 1 à 2 cm, formé par la remontée de la couche de préparation entre elles lors de leur pose. Ce sol est assez irrégulier, sa surface présente des aspérités atteignant parfois jusqu'à 8 cm de profondeur. Il est même très endommagé par endroits. Dans l'angle sud-est du sondage n° 1, la couche de préparation est apparente et porte le négatif d'arrachement de trois dalles. Dans le sondage n° 2, certaines dalles, et notamment les plus grandes, présentent de grandes fissures traversantes. L'une d'elles, dans l'angle sud-ouest du sondage, présente même une nette trace d'impact formant un réseau de fissures en étoile. Enfin, par endroits, des poches de mortier viennent napper les interstices et les irrégularités que forme le niveau de dalles et pourraient correspondre à une phase de réfection de ce sol.

Ce dallage, qui constitue le seul niveau de sol contemporain de la seconde église, observé dans la nef, repose soit directement sur le substrat¹, soit sur une couche de remblai².

Le sol du chœur de la seconde église présente une mise en œuvre différente. Il est composé de briques juxtaposées à l'horizontale et disposées en quinconce. Elles sont séparées par un joint de mortier d'une largeur de 1 à 2 cm, formé par la remontée de la couche de préparation entre elles lors de leur pose, laquelle correspond à une chape de mortier de chaux épaisse en moyenne de 4 cm. La relation directe entre le dallage en schiste dans la nef et le sol en « cayroux » du chœur n'a pas pu être observée, puisqu'elle est masquée par l'emmarchement en béton, contemporain du carrelage actuel. Néanmoins, les mortiers composant les couches de préparation de ces deux niveaux de sol sont identiques. De plus, ils reposent sur un remblai similaire, correspondant à la couche de nivellement préalable à l'aménagement du nouvel édifice. L'altitude de la surface du sol en « cayroux » est supérieure de 30 cm en

1 - Dans les sondages n° 1 et 4.

2 - Dans les sondages n° 1 et 2.

moyenne par rapport à celle du dallage en schiste de la nef, ce dénivelé correspond à la hauteur de l'emmarchement qui conduit au chœur. Aucun élément de mobilier n'a été collecté lors de la fouille de ces sols et il est difficile d'en proposer une datation. L'hypothèse qu'ils correspondent aux sols d'origine de la seconde église est privilégiée, puisqu'ils sont les seuls conservés et qu'ils sont aménagés directement sur le substrat ou le remblai lié à la construction de l'édifice. Seule l'utilisation de « cayroux » pour le sol du chœur nous permet de confirmer une construction postérieure au milieu du XIII^e siècle.

Enfin, la fouille de la potentielle sépulture mise au jour fortuitement en 2016 lors des travaux de réfection des enduits internes a permis d'écarter l'hypothèse d'une construction contemporaine de l'édifice primitif (fig. 5). Cette cuve maçonnée, qui a subi des remaniements et certainement une vidange récente, est clairement associée à la construction de la seconde église, dont les niveaux de sols viennent s'y appuyer. Sa fonction n'a pu être déterminée, et son caractère supposé funéraire n'a pu être ni confirmé ni infirmé par la fouille. Elle réutilise par contre un creusement dans le substrat qui pourrait, lui, être antérieur aux deux bâtiments. Il s'agit d'un creusement dans le rocher, de forme grossièrement circulaire, observé seulement sur une moitié nord. Sa dimension maximale observée, axée est/ouest, est de 1,04 m. Les parois sont verticales, voire légèrement rentrantes, et le fond, formant une cuvette irrégulière, présente un net pendage de l'est vers l'ouest. Il s'agit d'un fond de fosse de fonction indéterminée, réutilisé dans le cadre de l'aménagement de cette cuve. Il constitue le seul vestige potentiellement antérieur à l'édifice primitif mis au jour dans le cadre de cette opération, mais l'absence de mobilier dans son comblement ne permet aucune proposition de datation.

La nouvelle église a subi elle aussi de profondes transformations, notamment au niveau des toitures. Dans la seconde travée, on distingue encore le départ d'un des arcs diaphragmes dont le tracé permet de restituer une toiture bien plus haute qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette toiture a été rabaissée en 1816 avec la construction de nouveaux arcs diaphragmes permettant la création des chapelles qui n'existaient pas durant la première phase. À l'extérieur, sur le mur ouest de cette nouvelle église, on distingue encore la présence d'une porte aujourd'hui murée. Ce négatif est constitué d'un arc en schiste et seul le piédroit sud est encore visible. Cette porte donne dans la seconde travée de l'église.

Camille Mistretta Verfaillie
Olivier Passarrius

Bibliographie

Badia i Homs 1993 : BADIA i HOMS (J.) - Sant Nazari de Torreders, in : *Catalunya Romanica, Enciclopèdia Catalana*, Ponsich (P.) (dir.), volume XIV (Roussillon), Barcelone, 1993, p. 423-424.

Gourgues 2017 : GOURGUES (M.) - *Les églises rurales dans l'ancien diocèse d'Elne (Roussillon et Vallespir, Pyrénées-Orientales), entre le V^e et le XI^e siècle : l'expression d'un palimpseste architectural ? Un répertoire des formes, entre préroman et antéroman*. Archéologie et Préhistoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2017. Français. NNT : 2017MON30026. tel-01715074, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01715074>.

Ponsich 1993 : PONSICH (P.) (dir.) - *Catalunya Romanica, Enciclopèdia Catalana*, volume XIV (Roussillon), Barcelone, 1993, 474 p.

Vanderhaegen 2017 : VANDERHAEGEN (B.) (dir.) - Torreders, Parvis de l'église (Occitanie, Pyrénées-Orientales), *Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*, Inrap Méditerranée, Service Régional de l'Archéologie Occitanie, mai 2017, 43 p.



Figure 5 : La cuve maçonnée réutilisant un fond de fosse antérieur à l'édifice primitif (cliché : C. Mistretta Verfaillie).

Commune : Thuir**Nom de l'opération :** *Les Aybrines***Type d'intervention :** diagnostic**Responsable :** Cédric da Costa (Inrap Midi-Méditerranée)**Équipe de terrain et de post-fouille :** Cécile Dominguez, Christophe Durand, Catherine Bioul, Christophe Coeuret et Boris Kerampran (Inrap) ; Jacques Delhoste et Pierre-Yves Melmoux (AAPO).**Collaborateurs scientifiques :** Jérôme Kotarba (Inrap) ; Jérôme Bénézet (PAD 66) ; Pierre-Yves Melmoux et Ingrid Dunyach (AAPO).

Ce diagnostic archéologique a été réalisé au préalable à la construction d'un lotissement par le groupe immobilier Angelotti (fig. 1). Il s'est déroulé du 17 février au 16 mars 2020 avant d'être interrompu pendant deux mois suite à la pandémie de Covid-19. Un retour sur le terrain les 19 et 20 mai a permis de terminer certains enregistrements de structures. Certains mais pas tous, les nombreuses pluies ayant émaillé le début du mois de mai avaient immergé un grand nombre de tranchées notamment celles se trouvant dans la parcelle AT111.

La zone d'étude est située à l'extrémité occidentale de la plaine du Roussillon, au contact de la zone collinaire des Aspres et de la vallée de la Tet. Les parcelles se situent à moins d'1 km au sud-ouest du centre ancien de la ville de Thuir.

L'emprise prescrite est de 92 543 m². Cent-deux sondages d'une superficie totale de 9 823 m² (10,6% de l'emprise) ont été ouverts au cours de l'intervention.

Soixante-cinq structures ont été mises en évidence, elles se répartissent sur l'ensemble de l'emprise et sont apparues entre 0,40 et 1,30 m de profondeur sous la surface actuelle. Ces découvertes concernent l'âge du Fer, la période gallo-romaine, le bas Moyen-Âge ou l'époque moderne et les époques moderne ou contemporaine. Vingt-quatre structures sont restées sans attribution chronologique.

1. L'âge du Fer

Les vestiges de cette période sont localisés dans trois zones (fig. 2).

La première occupe un grand quart nord-est de la parcelle AT04 et s'étend sur 4 600 m². Elle correspond à un groupe de 6 fosses de fonction indéterminée apparues en tranchées 12, 13, 19 et 21 (FS12.01, FS12.05, FS13.01, FS19.02, FS21.01 et FS21.02). Leur état de conservation est satisfaisant avec des profondeurs conservées comprises entre 0,28 et 0,70 m.

La plupart de ces vestiges se rapportent à la fin du I^{er} âge du Fer et au début du second et peut-être même aux années 525-450 av. n.-è., cependant toutes ne peuvent être datées avec précision. Les fosses FS12.05 et FS13.01 sont datées des VI^e-V^e s. av. n.-è., FS12.01 est datée de manière large entre le VI^e et le début du III^e s. av. n.-è. tandis que les trois dernières appartiennent à l'âge du Fer sans plus de précision (FS19.02, FS21.01 et FS21.02).

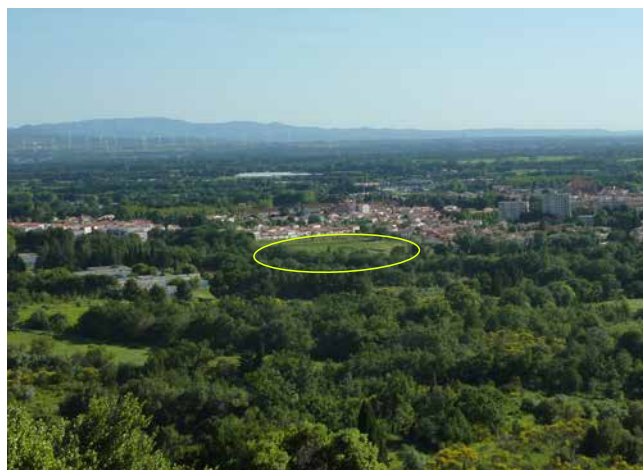


Figure 1 : Localisation du site *Les Aybrines* à Thuir (cliché : C. da Costa, Inrap).

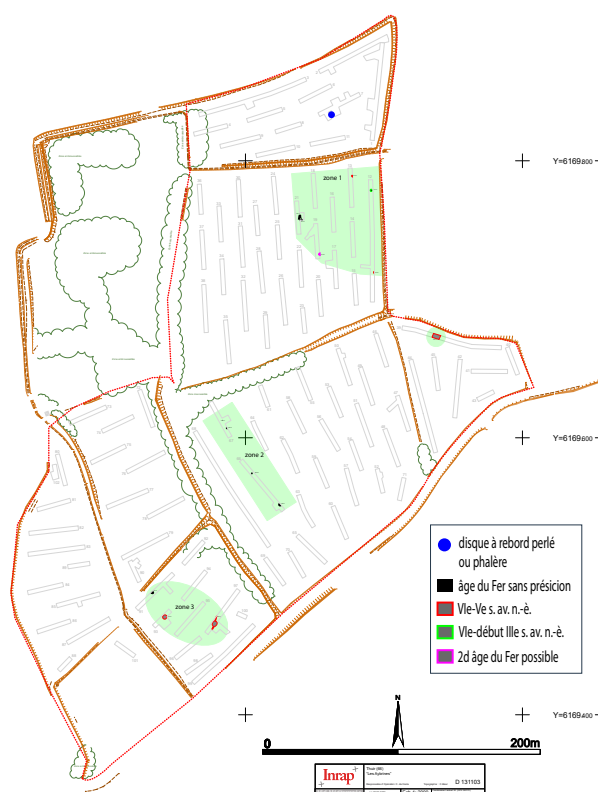


Figure 2 : Localisation des vestiges de l'âge du Fer (DAO : C. Bioul et C. da Costa, Inrap).

L'ensemble du mobilier collecté comprend 85 fragments céramiques (amphores ibériques et massaliètes, céramique grise roussillonnaise et commune non tournée), 20 fragments de *dolium* (FS12.01, FS12.05, FS13.01), 4 meules va-et-vient en granit et gneiss (FS13.01), 7 fragments de torchis (FS13.01) et 6 fragments de faune.

Le second ensemble prend place à 140 m au sud-ouest des vestiges précédents. Il s'agit des fosses FS66.01 et FS67.04 rencontrées dans les tranchées 66 et 67. Elles montrent des profondeurs conservées supérieures à 1 m pour FS66.01 et de 0,70 m pour FS67.04. Elles appartiennent à l'âge du Fer sans plus de précision. Leur fonction est indéterminée bien qu'un usage en tant que puits soit suspecté pour FS66.01.

À environ 5 m au nord de l'excavation FS67.04 est apparue une petite fosse circulaire, FS67.01, qui, bien que n'ayant pas fourni d'éléments de datation, peut par sa localisation et par un comblement similaire à FS67.04 correspondre à une structure de cette période. Elle est conservée sur 0,35 m de diamètre et 0,10 m de profondeur. Il peut s'agir d'un trou de poteau arasé.

On notera également la mise au jour de FS66.02, fosse au comblement charbonneux située à mi-distance de FS66.01 et FS67.04. Elle n'a pas été testée, ni n'a livré d'éléments datant mais pourrait par sa localisation appartenir à cette période.

L'ensemble des vestiges de ce secteur s'étend sur une surface de 1 500 m².

Le troisième groupe se trouve à 80 m au sud-ouest du précédent. Trois fosses ont été rencontrées en tranchées 91, 93 et 97 (FS91.01, FS93.01 et FS97.01). Il s'agit d'un puits (FS93.01), d'une grande fosse profonde de fonction indéterminée (FS97.01) et d'une excavation conservée sur 0,10 m de profondeur (FS91.01). Elles sont datées de la deuxième moitié du VI^e s. – courant du V^e s. av. n. è. pour les deux premières et de l'âge du Fer sans plus de précision pour la dernière. Elles occupent une surface de 1 500 m².

Pour terminer, on signalera des éléments céramiques et quelques fragments de torchis appartenant à la deuxième moitié du VI^e s. – courant du V^e s. av. n. è. (525-450 ?) repérés en tranchée 39 à 1,20 m de profondeur sous la surface actuelle et s'étendant sur une surface de 15 m² (US39.02). La fouille mécanique de ce secteur n'a pas permis de mettre en évidence de structures associées.

Pour résumer, si tous ces vestiges n'ont pu être datés avec précision, l'âge du Fer ressort nettement et notamment la période comprise entre la deuxième moitié du VI^e s. et le courant du V^e s. av. n.-è. Ils correspondent à des points d'occupation distants de 80 à 140 m faisant vraisemblablement partie d'un habitat dispersé. Ils font écho à ceux de même période découverts à 200 m en direction du nord-ouest. La fouille de 2012 avait permis d'identifier sur une zone de 40 m² une occupation difficilement caractérisable matérialisée par un empiérement, une fosse ainsi qu'un linéaire correspondant probablement au soubassement d'un mur en terre (da Costa *et al.* 2012 : 69-73). L'assemblage céramique, peu étoffé et non homogène, comprenait des éléments de la première moitié du V^e s. et d'autres de la fin du III^e et du début du II^e s. av. n. è.

Ces découvertes de Thuir *Les Aybrines* et de Thuir *Els Vidrers* sont situées à moins de 5 km de l'oppidum de *Teixoneres* à Castelnou, occupé essentiellement entre 550 et 480/450 av. n.è. et peuvent faire partis de son territoire vivrier (CAG 66 : 293 ; Dunyach 2018).

II. L'Antiquité

Les vestiges romains se concentrent très majoritairement dans le tiers oriental de la parcelle AT05 et s'étendent sur une surface de 3 000 m² (fig. 3).

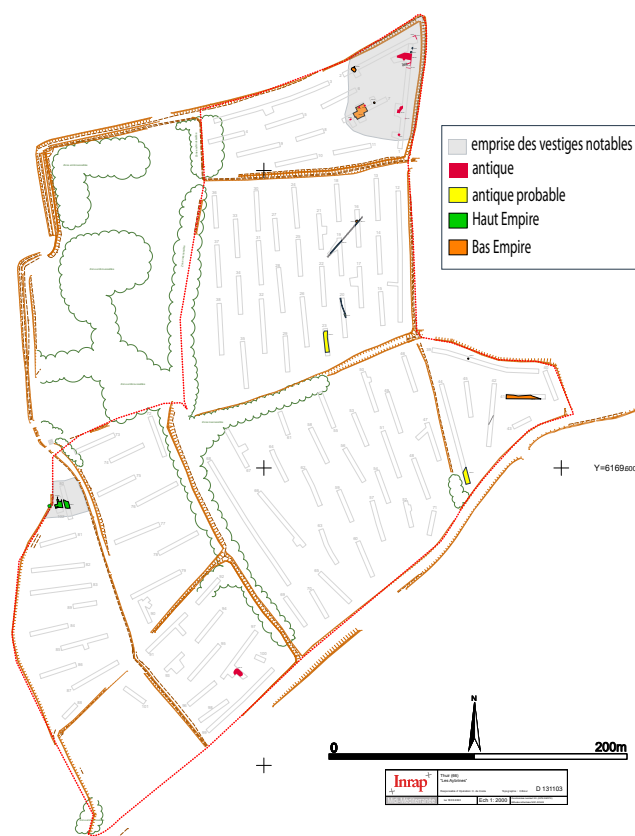


Figure 3 : Localisation des vestiges d'époque romaine (DAO : C. Bioul et C. da Costa, Inrap).

Parmi eux, se détache un balnéaire avec son *caldarium* encadré par deux autres espaces dont la fonction reste à définir. Ce bâtiment de plus de 10 m de long sur 4,50 m de large a été reconnu sur 37 m² et se poursuit de manière certaine au-delà des limites de la tranchée. Son abandon est daté de la fin du IV^e s.- début du V^e s. tandis que son moment de mise en place n'a pu être déterminé.

Il présente un bon état de conservation avec des piles et pilettes d'hypocauste en position primaire et une profondeur conservée comprise entre 0,70 et 0,90 m au niveau du *caldarium*. Les nombreuses terres cuites architecturales collectées montrent tout le potentiel de cette construction dont la fouille permettrait de réaliser une typologie de référence pour les Pyrénées-Orientales (fig. 4).

Les découvertes concernant ce type d'édifice sont relativement rares dans le département. À l'exception du balnéaire de *Ruscino* fouillé au XIX^e s., elles se cantonnent à quelques briques bessales, *tubuli* et *tegulae mammatæ* retrouvés à l'emplacement d'une petite dizaine de *villae* par le biais de la prospection pédestre ou plus rarement par des sondages manuels (CAG 66).

En périphérie des thermes, se trouvent des aménagements connexes comme la canalisation CN1.05 et la fosse FS1.09. On trouve également des éléments de maçonnerie correspondant sans doute à une partie des murs de la *pars urbana* (fig. 5) dont le balnéaire consti-

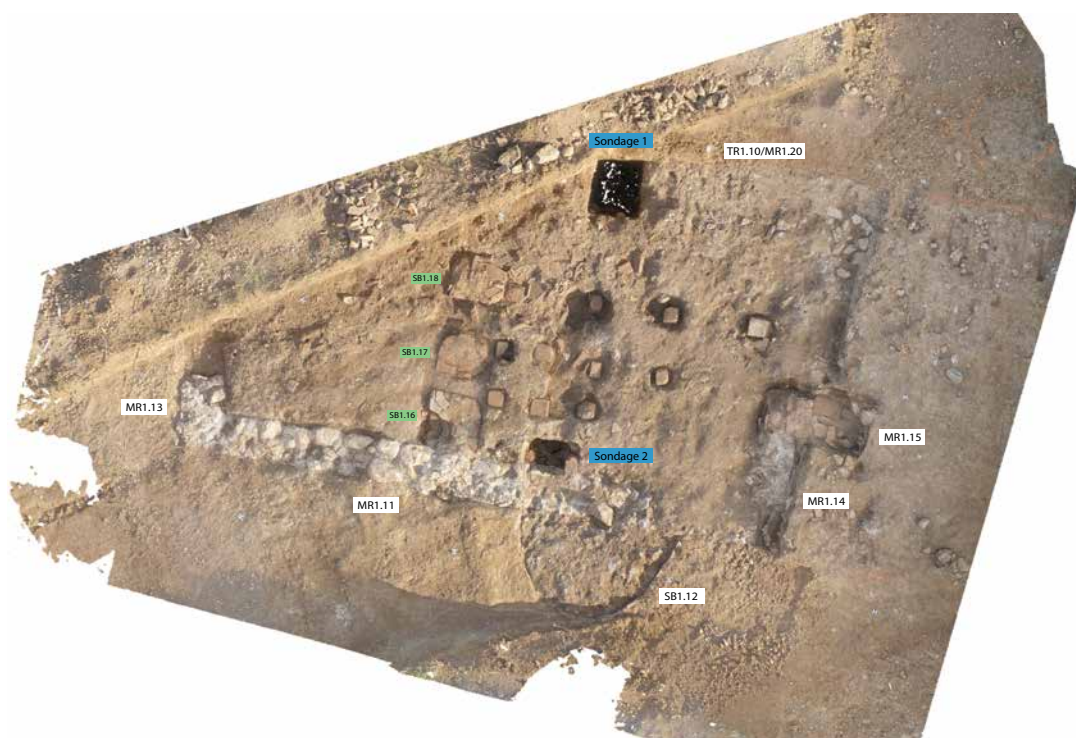


Figure 4 : Vue zénithale du balnéaire (clichés et montage : Chr. Coeuret, DAO : C. da Costa, Inrap).

tuait une aile (ST2.01 et ST2.02). Cette zone d'habitation se développait à l'est de la parcelle AT05 et a été en grande partie détruite en 1980 lors de la construction du lotissement attenant. Ce domaine agricole se donne à voir à travers les 0,5 à 2 ha de vestiges repérés lors de la prospection de 1994, le chai du Haut Empire et les fours de potier du IV^e s. repérés en 2011 et fouillés en partie en 2012 (Pezin 2011, da Costa *et al.* 2014). On notera que le cellier se trouve à 50 m au nord-ouest du balnéaire et qu'il partage avec ce dernier une même orientation à NL 79,5° O.

À 40 m au sud-ouest du balnéaire, un dépotoir de la première moitié du V^e s. (US7.02), recouvrait en partie une série de trois fosses circulaires (ST7.01, ST7.06, ST7.07). Celles-ci sont alignées sur une longueur de 12 m selon une orientation approximative est-ouest. Leur similitude au niveau des formes en plan, des dimensions et la présence dans chacune d'elles de zones rubéfiées et de nombreux charbons de bois en surface semblent indiquer que cet alignement n'est pas fortuit et qu'il s'agit vraisemblablement d'aménagements organisés en batterie. Les distances séparant chaque structure laissent penser qu'une quatrième prend place entre ST7.06 et ST7.01. Le profil piriforme de cette dernière ainsi que les nombreux restes carpologiques carbonisés retrouvés dans son comblement permettent de proposer une fonction en relation avec le traitement des céréales.

On notera également que la fosse FS1.02 qui bien qu'explorée que très partiellement a fourni plusieurs fragments de *tegulae* portant des résidus de mortier sur l'une de leurs faces ou sur les cassures. Il s'agit sans aucun doute d'éléments qui signalent la présence à proximité d'une structure bâtie (bassin ?).

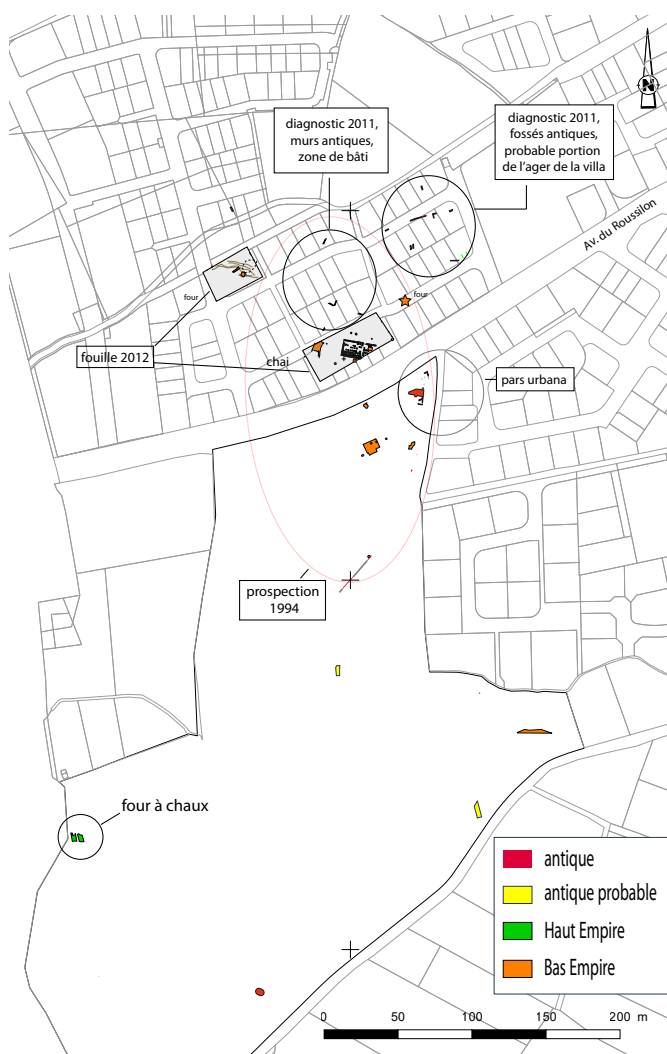


Figure 5 : Vestiges antiques des opérations de Thuir *Els Vidrers* et de Thuir *Les Aybrines* (DAO : Chr. Coeuret, C. Bioul et C. da Costa, Inrap).

La seconde zone d'intérêt concerne l'extrémité septentrionale de la parcelle AT114, qui se situe à 380 m du balnéaire, à mi-distance entre celui-ci et un massif calcaire. À cet emplacement prend place un grand four à chaux daté de la fin du I^{er} s.-II^e s. de n.-è. Il se compose d'une grande fosse de travail autour de laquelle gravitent au moins 4 cuves de cuisson. Il s'agit du premier four à chaux gallo-romain mis au jour dans le département et son utilisation est probablement en lien avec la villa. Son étude permettra de préciser sa période de fonctionnement, sa technique constructive ainsi que la nature et la provenance des matériaux utilisés.

III. Bas Moyen-Âge ou époque moderne

On retiendra pour cette large période la découverte de trois structures qui mettent en relief une occupation lâche. Il s'agit d'un probable chemin matérialisé par deux ornières et reconnu sur 34 m de long en tranchées 12 et 17 (ST12.03 et ST12.07), d'un mur d'apparence isolé observé sur 30 m de long entre les tranchées 51 et 56 (MR51.01) et d'une fosse lenticulaire retrouvée en tranchée 12 (FS12.02) (fig. 6).

IV. Époque moderne ou contemporaine

Ces vestiges, au nombre de 4, correspondent à des structures drainantes retrouvées dans les parcelles AT04 et AT05 (DR9.01, DR17.02, DR22.01 et DR38.02). Elles reflètent la présence d'activités agricoles.

Cédric da Costa

Bibliographie

da Costa et al. 2014 : DA COSTA (C.), JANDOT (C.), DOMINGUEZ (C.) – *Les vestiges protohistoriques antiques et médiévaux du site d'Els Vidrers, Pyrénées-Orientales (66), Thuir, Els Vidrers*, RFO de fouille archéologique, Inrap Méditerranée, mai 2014.

Dunyach 2018 : « L'oppidum de Teixonères », in : *La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer. Étude d'une organisation territoriale, sociale et culturelle (VIe-IIIe s. av. J.-C.)*. Thèse de doctorat en archéologie, Perpignan, 2018, p. 160-170.

CAG 66 – KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.), MAZIERE (F.) – *Les Pyrénées-Orientales, 66, Carte Archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, p.493-494.

Pezin 2011 : PEZIN (A.). – *Occupations de l'âge du Bronze et du Moyen-Âge, vestiges d'un domaine du Haut-Empire, Pyrénées-Orientales, Thuir, Els Vidrers*, Rapport Final d'Opération de diagnostic, Inrap Méditerranée, septembre 2011, 50 p.



Figure 6 : Vue d'une tranchée réalisée à l'occasion du diagnostic archéologique (cliché : C. da Costa, Inrap).

Commune : Villeneuve de la Raho**Nom du site :** *Els Roccs***Type d'opération :** diagnostic archéologique**Responsable :** Assumpció Toledo i Mur / Inrap**Equipe de terrain :** Assumpció Toledo i Mur ; Manon Inisan ; Tanguy Wibaut / Inrap**Collaborations scientifiques :** Christophe Cœuret ; Jérôme Kotarba ; Stéphanie Raux / Inrap

En janvier-février 2020, a eu lieu une campagne de diagnostic archéologique sur un projet de golf situé au lieu-dit *Els Roccs*, à Villeneuve-de-la-Raho. La surface expertisée était de 106 691 m².

Parmi les sept structures archéologiques découvertes, toutes en creux, quatre appartiennent à trois périodes bien datées par des analyses radiocarbone (voir *infra*) (fig. 1). La fosse FS 115.1 est à rattacher au Néolithique récent. Le four de potier FR 15, à deux chambres et un alandier, est daté du Bronze ancien. Le silo SI 69.1 et la fosse FS 69.2 datent du haut Moyen Âge, de la période wisigothique (fig. 4).

Un cinquième aménagement en creux, de dimensions conséquentes, FS 68.1, faute d'être associé à du mobilier significatif ou à des échantillons de charbon de bois à analyser, ne peut être rattaché qu'à une fourchette très large, pré-protohistorique, allant du Néolithique au Premier âge du Fer. En outre, il faut comptabiliser une fosse

FS 44.1, testée, non datée, à vocation indéterminée, et la fosse FS 70.1, non testée et non datée.

Les dimensions (5,10 x 5,30 m) et les traces de rubéfaction à l'intérieur de la grande fosse FS 68.1 permettent d'interpréter cet aménagement comme étant un fond de cabane et/ou un atelier en rapport avec un métier du feu. Le mobilier issu de la grande fosse FS 69.2 (plan trilobé de 3,50 x 2,50 m), en l'occurrence un couteau, une « plane » et une serpe en fer, associés à des fragments de bois de cerf, laissent envisager la présence sur place d'un atelier de coutellerie (fig. 2 et fig. 3). Bien entendu seulement la fouille de ces structures pourra attester ou infirmer ces hypothèses.

Résultats des analyses radiocarbone :• **Fosse 115-1.**

Âge radiocarbone conventionnel : 3517-3396 cal BC (à 80,9 % de probabilité) [Beta-554418].

• **Fosse 15.2 (four).**

Âge radiocarbone conventionnel : 1906-1743 cal BC (à 95,4 % de probabilité) [Beta-554420].

• **Fosse 69.2.**

Âge radiocarbone conventionnel : 574-657 cal AD (à 95,4 % de probabilité) [Beta-554419].

Assumpció Toledo i Mur

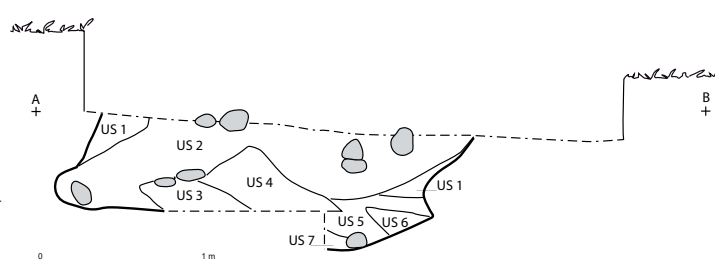
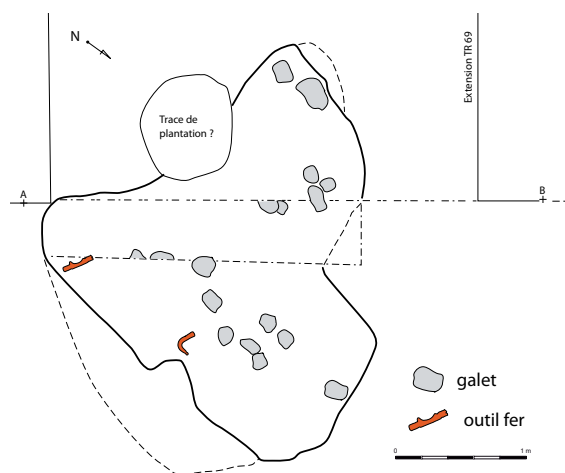


Figure 2 : Villeneuve-de-la-Raho, *Els Roccs*. Fosse, éventuel atelier de coutellerie (relevé Tanguy Wibaut, Inrap).

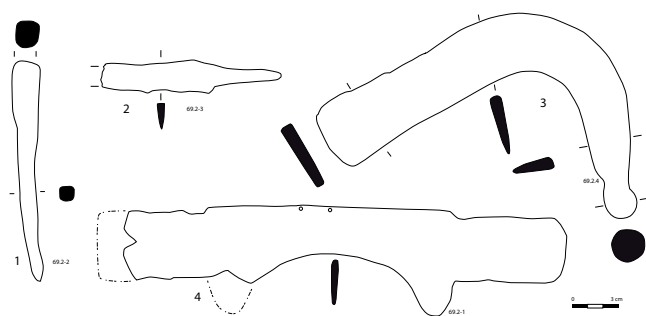


Figure 3 : Villeneuve-de-la-Raho, *Els Roccs*. Ustensiles en fer issus de la fosse, éventuel atelier de coutellerie. 1 : poinçon ; 2 : un couteau ; 3 : serpe ; 4 : « plane » (identification et DAO : Stéphanie Raux, Inrap).

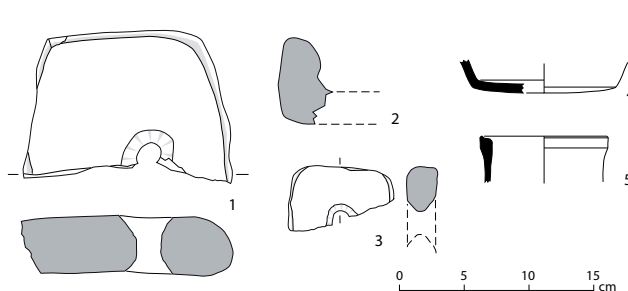


Figure 4 : Villeneuve-de-la-Raho, *Els Roccs*. Éléments recueillis à rattacher à l'occupation wisigothique. 1 : fragment de *dolium* utilisé comme poids (HS, TR77) ; 2 : bord de *tegula* (FS69-2) ; 3 : rondelle découpée et percée (HS TR70) ; 4 : fond bombé en céramique commune noire (FS62-2) ; 5 : bord de cruche de type « ollas à pâte claire de Ruscin » (FS FS69-2, sondage profond) (identification et DAO J. Kotarba, Inrap).

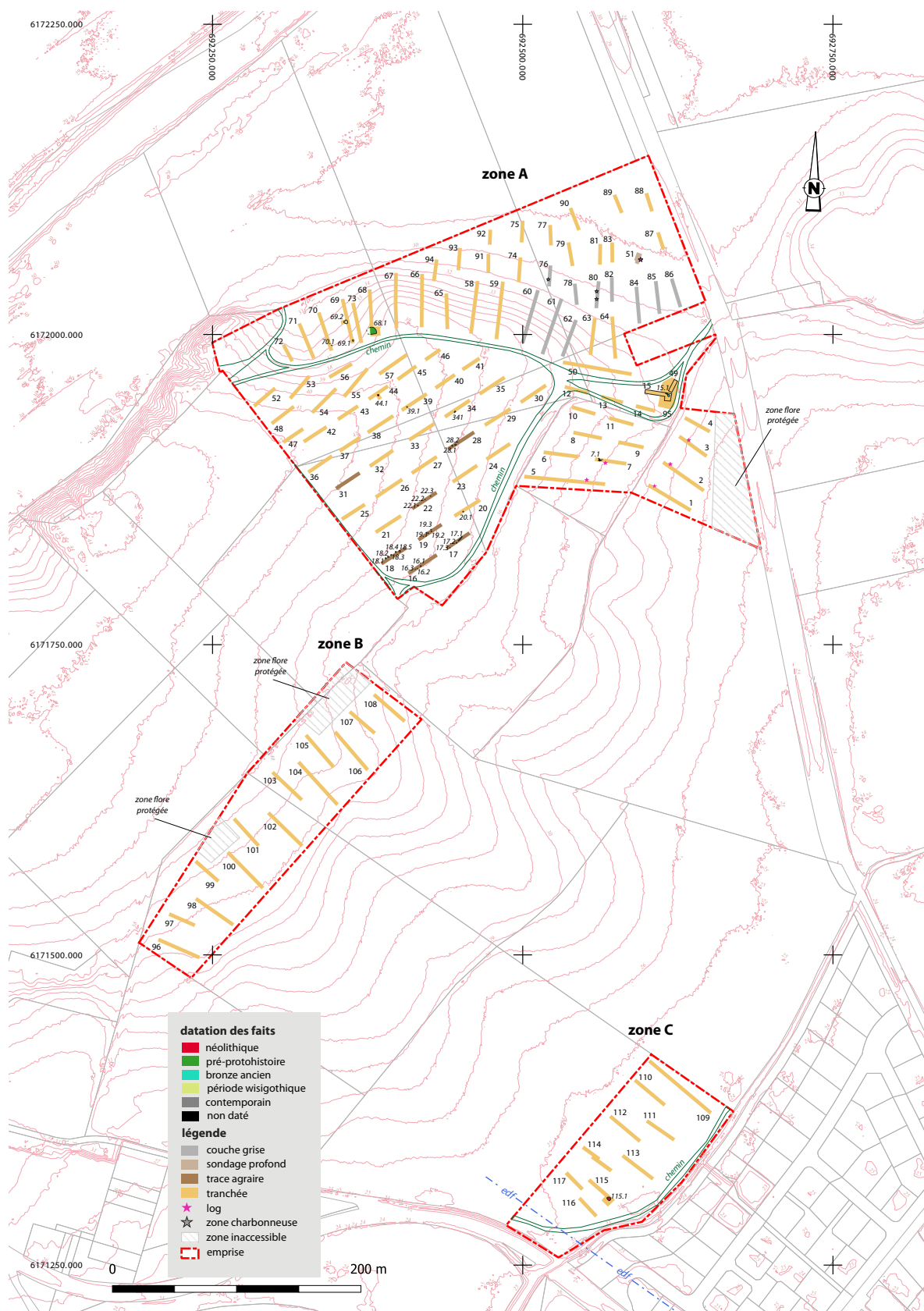


Figure 1 : Villeneuve-de-la-Raho, Els Rocs. Plan général (relevé topographique Manon Inisan ; DAO : Christophe Cœuret, Inrap).

ARTICLES

Nouvelles données sur le Bronze ancien de la plaine du Roussillon et ses marges

Assumpció TOLEDO I MUR¹

1 - INRAP-Perpignan

1. Introduction

Entre 2014 et début 2020, l'archéologie préventive a accru de façon remarquable les connaissances sur le Bronze ancien départemental. Les nouvelles données présentées dans cet article concernent la plaine du Roussillon et ses marges (sites situés en-dessous de 900 m d'altitude). Pour ce qu'il en est du territoire de haute montagne, nous incluons les sites dans la carte, les tableaux récapitulatifs et les références dans la bibliographie (fig. 1). Étant donné la dynamique singulière de l'occupation du territoire en Cerdagne, nous nous orientons vers les travaux de l'équipe coordonnée par Pierre Campmajo, Denis Crabol, Christine Rendu et Delphine Bousquet (voir liste bibliographique).

Les sites récemment fouillés en Roussillon sont deux habitats en plaine, un habitat perché, un four à potier, une sépulture d'inhumation collective en fosse et une fosse isolée. Tous ces sites ont été datés par radiocarbone (fig. 2).

Les résultats de ces analyses, conjointement avec les études de mobilier, attestent d'une première phase du Bronze ancien (BA I, 2300-2100), caractérisée par des céramiques épicanpaniformes et une deuxième phase du Bronze ancien (BA II, 2100-1750), caractérisée par des céramiques à surfaces crépies, à l'occasion associées à des vases à pastillages.

Nous souhaitons encadrer ces nouvelles informations avec les données déjà connues. Tout d'abord celles recensées dans les synthèses qui ont traité du département des Pyrénées-Orientales. Ensuite, nous avons rassemblé les informations contenues dans des articles divers publiés dans des revues nationales, régionales et locales. Enfin, nous avons inclus des données de rapports, inédites ou en cours d'écriture, dont nous avons obtenu l'accord des chercheurs ou qui nous ont été communiquées oralement par ceux-ci. Nous les en remercions.

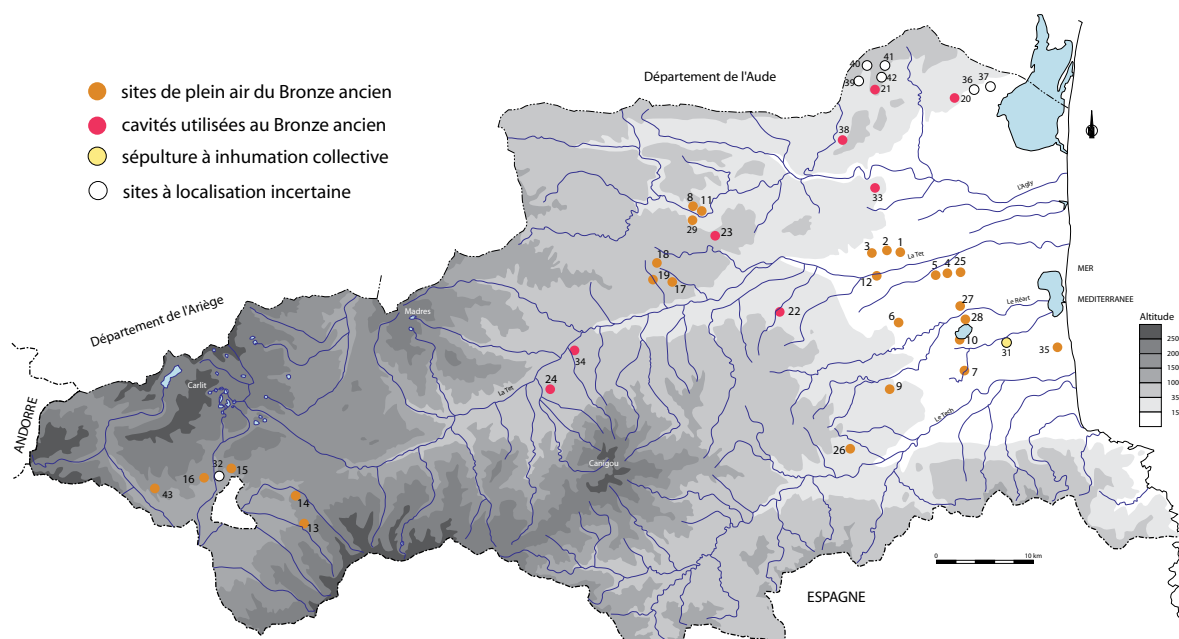


Figure 1 : Carte du département avec les sites Bronze ancien (fond de carte : CAG 66, 2007).

1. *El Camp del Viver*, Baho (Toledo i Mur 2014) / 2. *La Garriga*, Villeneuve-la-Rivière (Vignaud et al. 2004) / 3. Carrefour, voie communale 616 et RD1, Villeneuve-la-Rivière (Préventive, Pezin et al. 2013) / 4. *La Carrerassa*, Perpignan (RD9) (Vignaud et al. 2000-2004) / 5. *Mas Orlina*, Perpignan (contournement Grand Saint Charles) (Vignaud et al. 2000-2004) / 6. *Mirabell 141A*, Ponteilla (Kotarba et al. 2009) / 7. *Pujals 19* et *Serrat Gros 61/63*, Ortaffa (Kotarba, Dominguez 2012) / 8. *Les Coudoumines*, Caramany (Vignaud 1993) / 9. *Pedra Blanc*, Passa (Mazière 1995 ; Claustres 1997) / 10. *L'Estany*, Montescot (Abelnet 1987) / 11. *Pla de l'Aigo*, Caramany (Claustre 1992) / 12. *Campellanes*, El Soler (Claustre 1992) / 13. *Llo 2* (Campmajo, Crabol 1989-1990) / 14. *Lo Pla del Bach*, Eyne (Claustre 1992) / 15. *Veinat de Dalt*, Targassonne (Claustre 1996 ; Martluff 2007) / 16. *Solà de Baix*, Villeneuve-les-Escalades (Claustre 1992, 1996) / 17. Plateau Montalba, Rodès/Montalba (Vignaud 2009) / 18. *Mas d'en Colom*, Tarerach (Blaize 2006) / 19. *Mas Llosanes*, Mas de Lieusanes, Tarerach (Vignaud 2009) / 20. Grotte de la *Combe Janicot*, Salses (Roudil, Abelnet, Treinen-Claustre 1982) / 21. Grotte des Châtaigniers, Vingrau (Guilaine, Abelnet 1969) / 22. Grotte de Montou, Corbères-les-Cabanes (Claustre 1996) / 23. *Cauna de Bélesta*, Bélesta-de-la-frontière (Claustre et al. 1993) / 24. *Bauma Bergès* (Balme Vergès), Corneilla-de-Conflent (Claustre 2007) / 25. *El Camí de la Coma Serra*, Perpignan (Toledo i Mur et al. 2017) / 26. *Les Serres de les Eres*, Vivès (Polloni 2018) / 27. *Mas dels Pastres*, Perpignan (Pezin 2005) / 28. *Els Rocs*, Villeneuve-de-la-Raho (Toledo i Mur et al. 2020) / 29. *L'Horto*, Caramany (communication orale J. Bénézet) / 30. *Gavarra Alta*, Laroque-des-Albères (Da Costa 2015) / 31. *El Camí del Paradís*, Corneilla-del-Vercol (Roguet 2018) / 32. *Vilalta*, Angostrina (Campmajo 2007) / 33. *Avenc d'Amaga la Dona*, Baixàs (Abelnet 1992) / 34. Grotte de *Santa Maria*, Ria (Pons, Got 1989-1990) / 35. *Les Xinxetes*, Saint-Cyprien (Kotarba, Vignaud 2001) / 36. *Cova de l'Esperit*, Salses (Martzluff, Abelnet 1987 ; Claustre 1997) / 37. Ossuaire de *Portitxol*, Salses (Abelnet, Guilaine 1966 ; Claustre, Mazière 1998) / 38. *Cova de les Bruixes*, Tautavel (Martzluff et al. 2012) / 39. *Mas Carroux*, Vingrau (Bocquet 1992-1995) / 40. Grotte III de la *Loubatière* (Bocquet 1992-1995) / 41. *Coma Grillera I*, Vingrau (Abelnet 1951) / 42. *Coma Grillera II*, Vingrau (Abelnet 1951) / 43. *Pla de l'Orri*, Enveitg (Rendu, Campmajo, Crabol 2012).

Pour mémoire, certains ensembles représentatifs et bien calés chronologiquement restent, en partie, inédits (la Cauna de Bélésta et la Grotte de Montou) ; d'autres sont en cours de publication (Caramany). En ce qui concerne la réutilisation des monuments mégalithiques à l'âge du Bronze et plus concrètement au Bronze ancien, nous avons dressé un tableau récapitulatif des données d'après l'ouvrage de Jean Abélanet (2011). Ce tableau rassemble de façon succincte les données du mobilier livré par les dolmens. Nous n'irons pas plus loin dans le traitement de ces informations.

Un effort a été fait afin de rassembler les illustrations des vases attribués à cette période, depuis longtemps, par plusieurs chercheurs. Afin d'harmoniser les informations graphiques, nous avons repris et numérisé les dessins des céramiques publiées.

2. Historique des connaissances préalables

2.1. Travaux de synthèse

Les synthèses concernant l'âge du Bronze départemental ont été publiées entre les années 1960 et la fin des années 1990. Par ordre d'apparition : *Esquisse chronologique de l'âge du Bronze dans les Pyrénées-Orientales*, *L'âge du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon et Ariège*, *Le Bronze Ancien en Roussillon et L'âge du Bronze en Roussillon. Evolution de la recherche* (Guilaine, Abélanet 1964 ; Guilaine 1972 ; Claustre 1996 et 1997). Il convient de mentionner aussi *La céramique campaniforme des Pyrénées-Orientales* (Claustre, Mazière 1998).

2.2. Les datations radiocarbone

Dans les années 1990, d'après les résultats des datations radiocarbones connues et calibrées, la fourchette chronologique affichée pour le Bronze ancien est de - 2200 à - 1700/1600 av. J.-C. et de - 1600 à -1250 av. J.-C. (Claustre 1997, 19).

Jean Gasco (2001, 224), dans son article sur les datations absolues de la Protohistoire du Sud de la France, pour le Bronze ancien des Pyrénées-Orientales, recueille et analyse les datations provenant de sites suivants :

- Grotte de Montou : 4 dates échelonnées de - 2285 [-2011-19776] - 1739 à - 1882 [- 1740] - 1617. Il est de tradition chalcolithique et on note une céramique portant une sorte de « crépi » projeté comme en Catalogne Sud.
- Llo, Cerdagne, la date ancienne de - 2455 [- 2178 - 2143] - 1934 définit le début de cet ensemble.
- Grotte de Belesta : -1876 [1677] - 1512, termine peut-être le temps du Bronze Moyen.

En outre, la première datation radiocarbone pour le département, celle de la grotte sépulcrale des Châtaigniers, à Vingrau, a été calibrée (Guilaine, Abélanet 1969 ; Claustre 1996, 397). Le résultat étant : Gif-1275 : 3430±120 BP CAL BC : 1900-1610 (1 sigma), 2114-2085, 2040-1490, 1489-1451 (2 sigmas). Valeur approchée : 1743. Le mobilier métallique indiquant une datation relative du Bronze ancien,

cette date semblerait trop tardive, à la charnière avec le Bronze moyen.

En 2000, la fouille préventive extensive sur l'habitat de *La Carrerassa*, à Perpignan, fournissait des échantillons à analyser par radiocarbone issus de plusieurs structures en creux (Vignaud *et al.* 2000-2004). Dans deux cas, le résultat indique une fourchette calée entre 2100-1750 av. J.-C. Pour deux autres, les probabilités maximales les situent au début du Bronze moyen, entre 1750-1600 av. J.-C. (fig. 2). À noter que les quatre échantillons analysés sont issus de comblements contenant des tessons crépis. En outre, le comblement du silo SI 2003 a fourni un tesson campaniforme.

Bronze ancien :

- SI 2003. **Ly-10734**. Âge radiocarbone conventionnel : -3650 ± 40 BP
Résultats calibrés : de -2138 à -1895 BC [probabilités maximales : -1993, -2027, -1982, -2105]
- SI 2001. **Ly-10731**. Âge radiocarbone conventionnel : -3515 ± 35 BP
Résultats calibrés : de -1920 à -1742 BC [probabilités maximales : -1791, -1783, -1828, -1840]

Bronze moyen :

- SI 2075. **Ly-10732**. Âge radiocarbone conventionnel : -3415 ± 45 BP
Résultats calibrés : de -1875 à -1620 BC [probabilités maximales : -1713, -1692, -1736]
- CV 2045 **Ly-10733**. Âge radiocarbone conventionnel : -3335 ± 40 BP
Résultats calibrés : de -1736 à -1520 BC [probabilités maximales : -1675, -1621, -1655, -1605]

2.3. Résultats des prospections

Entre autres prospecteurs et chercheurs parcourant le département et ayant contribué à approvisionner la Carte archéologique nationale, il convient de noter le nombre conséquent de sites consignés par les prospections de Jean Abélanet, depuis les années 1950, et qui se sont poursuivies pendant quatre décennies. Parmi les sites du Bronze ancien découverts en prospection, on dénombre la station de *Campellanes* au Soler, le *Pla de l'Aigo* et *Les Coudoumines* à Caramany, *L'Estany* sur la commune de Montescot et une autre au *Mas de Lieusanes* (ou *Llosanes*) dans la commune de Tarérach (Abélanet 1987, 60, fig. 5 ; Abélanet 1987b, 115-118 ; Claustre 1996, 388 ; Vignaud 2009, 103). Dans les années 2000, deux autres sites ont été identifiés en prospection pédestre : Plateau de Montalba à Rodes et *Mas d'en Colom* à Tarérach (Vignaud 2009, 114 et 120 ; Blaize *et al.* 2006).

Le mobilier caractéristique ayant permis de rattacher au Bronze ancien les sites repérés en prospection est le suivant : des bords digités à *L'Estany*, à Montescot, et au Plateau de Montalba, à Rodès ; des tessons campaniformes et cordons cupulés aux *Campellanes* au Soler ; des tessons crépis, des cordons impressionnés et des bords digités au *Mas d'en Colom* et au *Mas Llosanes* à Tarérach ainsi qu'une pointe de flèche au *Mas Carroux* à Vingrau.

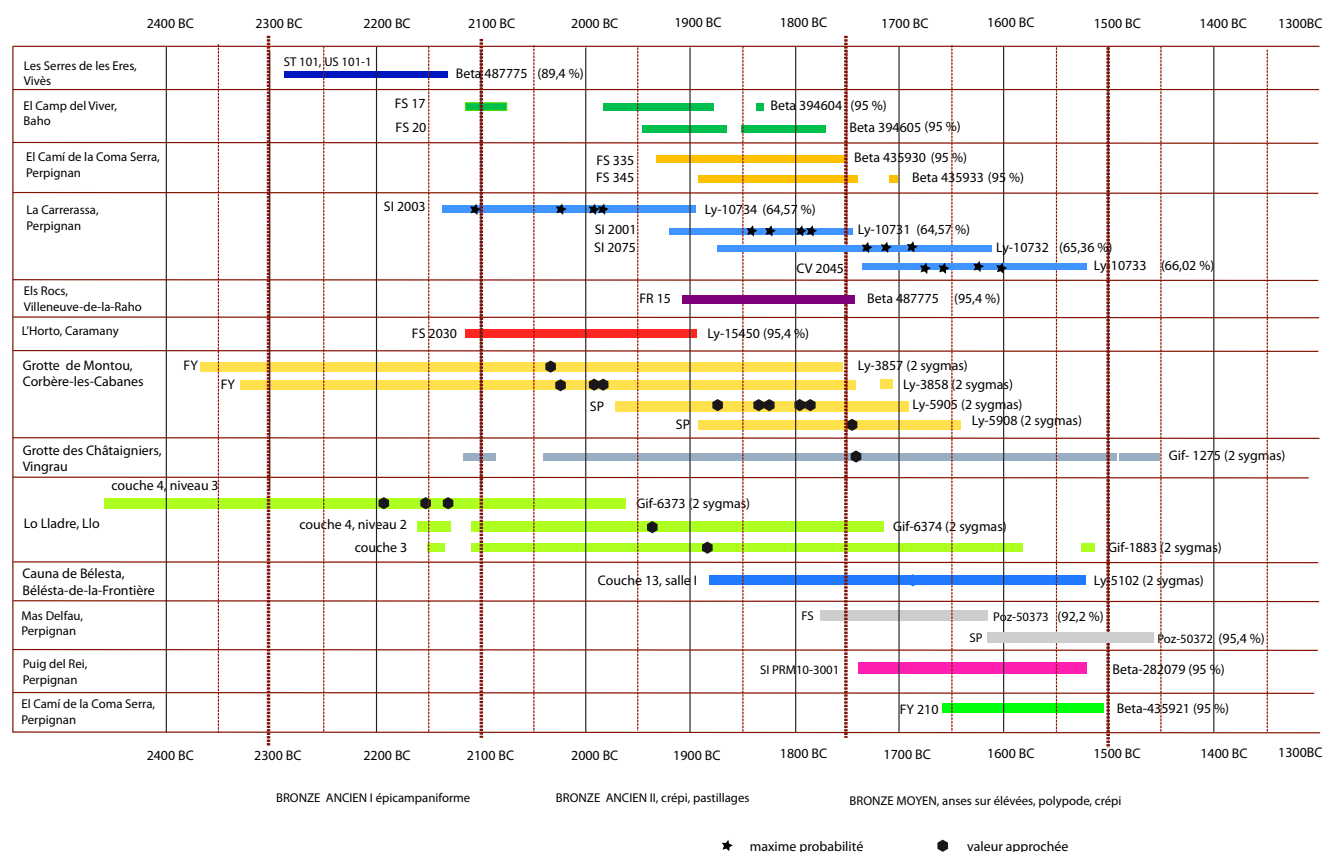


Figure 2 : Diagramme présentant les résultats des datations radiocarbones du Bronze ancien et moyen départemental.

Au début des années 1990, le site de *Pedra Blanca I*, à Passa, a été découvert en prospection et fouillé en programmée en 1995. Il est caractérisé par une grande fosse dépotoir ayant livré, entre autres, des céramiques épicanpaniformes (Mazière 1992-1995 et 1995 ; Claustre, Mazière 1998 ; Claustre 1997).

Pendant les campagnes d'inventaire et de prospection, quatre haches en alliage cuivreux, découvertes par des particuliers, ont été recensées dans les années 1990 (Mazière 1997). La publication dénombre une hache plate à rattacher au Bronze ancien à Cornella-del-Vercol, une hache complète à rebords légers et à tranchant en éventail, datée du Bronze ancien-moyen à Argelès-sur-Mer et une hache à rebords fragmentaire à Montesquieu ainsi qu'une hache à douille, caractéristique du Bronze final-premier Fer à Laroque-des-Albères. Plus récemment, 10 haches plates à section quadrangulaire en alliage cuivreux, issues de 5 fosses différentes, ainsi qu'une hache à ailerons médians courts munie d'un anneau sommital ont été découvertes au *Coll del Pal*, à la Massane, dans les Albères (Argelès-sur-Mer). L'inventeur des découvertes date du Bronze moyen les premières et du Bronze final la dernière (Tabart, 2004 ; Duniach, 2018, p. 378-379). Il convient de noter le grand intérêt de réaliser des analyses métallographiques sur ces objets afin de connaître, entre autres, la composition de l'alliage.

2.4. Sites découverts en archéologie préventive

Dans les années 1990, en moyenne montagne, préalablement à la construction du barrage de l'Agly, des opérations d'archéologie préventive ont eu lieu sur des sites d'habitats identifiés auparavant : *Pla de l'Aïgo* et *Coudoumines*, à Caramany (Claustre 1996 ; Vignaud 1993 a et b ; Claustre 1996). La publication des résultats de ces fouilles est en cours.

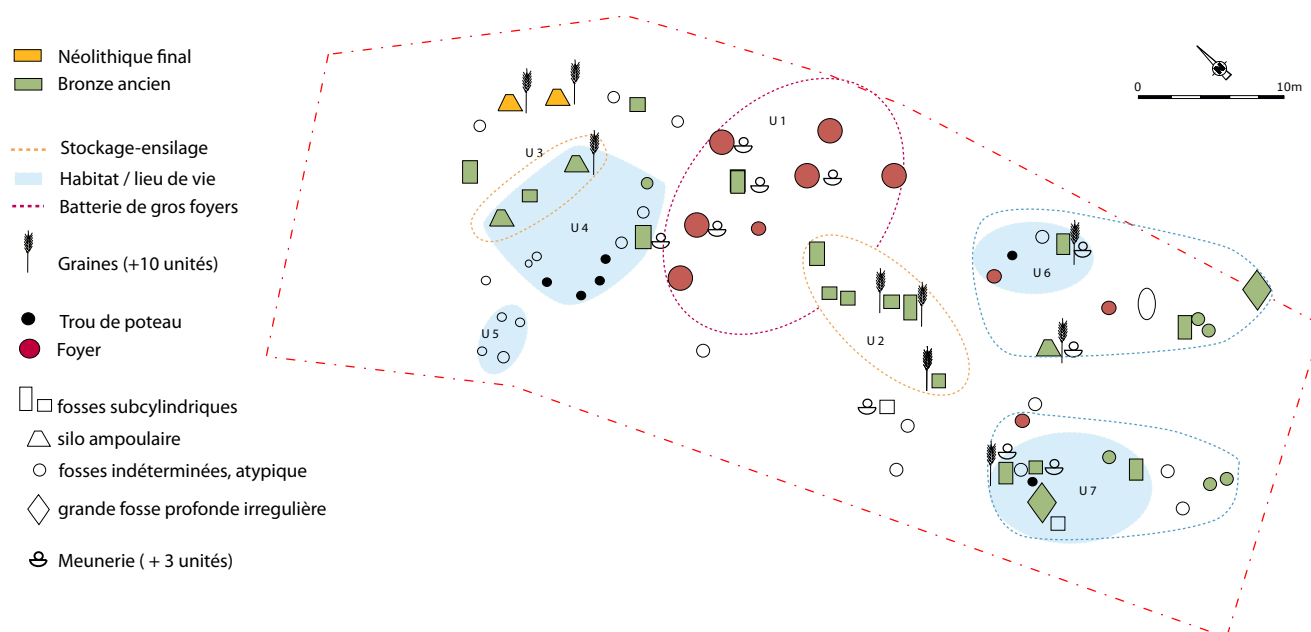
À partir des années 2000, les occupations de plein air, identifiées lors d'opérations de diagnostics archéologiques, pouvant être rattachées au Bronze ancien, se caractérisent par des structures en creux. Le mobilier caractéristique associé se compose, notamment, de fragments de céramiques à surface crépie, de bords digités, de cordons péribuccaux ou de cordons multiples.

- *Fosses isolées ou en petit nombre* :

- *L'Horto*, à Caramany : 1 fosse, tesson éventuel crépi (communication orale J. Bénézet) ;
- *Gavarra Haute*, à Laroque des Albères : 1 fosse, 1 bord digité [Da Costa 2015] ;
- *Pujals 19* et *Serrat Gros 61/63*, à Ortaffa : 5 fosses, 1 mamelon digité (Kotarba, Dominguez 2012, vol. I, 254-258) ;
- *Mas Orlina*, contournement Grand Saint Charles, à Perpignan : 2 fosses, céramique crépie (Vignaud et al. 2000-2004, p. 14) ;
- *Mirabell 141A*, à Ponteilla : 2 fosses et 2 structures linéaires, 1 bord digité (Kotarba et al. 2009, p. 85-89).

- *Foyers à galets chauffés* :
 - Carrefour voie communale 616 + RD1 et RD, à Villeneuve-de-la-Rivière : 1 foyer, des bords digités associés à des surfaces crépies (Pezin *et al.* 2013, 37-40) ;
 - *Les Xinxetes*, à Saint-Cyprien : 4 foyers et 1 fosse, céramique crépie (Kotarba, Vignaud 2001).
- *Trou de poteau* :
 - *La Garriga*, à Villeneuve-de-la-Rivière : 1 trou de poteau, 1 tesson à cordons multiples (Vignaud *et al.* 2000-2004, 17).
- *Éventuel fond de cabane* :
 - *El Mas dels Pastres*, à Perpignan (grande structure en creux, cordon digité péríbuccal) (Pezin 2005, 17, fig. 7 et 11 ; Toledo i Mur *et al.* 2020, fig. 40)

Figure 3 : Plan des vestiges du site de *La Carrerassa*, Perpignan (recomposé par A. Toledo i Mur, d'après Vignaud 2000-2004, fig. 8)



3. Les nouvelles données (années 2014-2020)

En Roussillon, entre le début de 2014 et la fin de 2015, ont été découverts et fouillés les habitats de plein air d'*El Camp del Viver* (Baho) et *El Camí de la Coma Serra* (RD 900, Perpignan) (Toledo i Mur *et al.* 2015, Toledo i Mur *et al.* 2017). Au début de l'année 2018, lors d'un diagnostic archéologique, le site épicanpaniforme de *Les Serres de les Eres* (Vivès) (Polloni 2018 ; Polloni, Toledo i Mur 2019). En janvier 2020, un four à double chambre et couloir de chauffe a été découvert et fouillé, lors d'un diagnostic archéologique, au lieu-dit *Els Rocs* (Villeneuve-de-la-Raho) (Toledo i Mur *et al.* 2020). Il convient de noter également la fouille d'une sépulture d'inhumation collective, une première dans

2.5. La fouille préventive d'un habitat de plein air

L'habitat de *La Carrerassa*, à Perpignan, a été fouillé de façon extensive (fig. 3). Sur ce site, Alain Vignaud a recensé 40 structures datées du Bronze ancien et 20 autres non datées, sur une surface de 1 500 m² (Vignaud *et al.* 2000-2004, inédit). À partir de concentrations évidentes, il dénombre 7 unités. L'unité 1 est une concentration de foyers de grande taille, disposés en batterie, et situés à l'écart des autres structures. Les unités 2 et 3 sont des aires d'ensilage. Les trous de poteaux et les fosses de l'unité 4 ne présentent pas un assemblage cohérent. En revanche, les quatre trous de poteaux disposés en rectangle de l'unité 5 correspondraient à un éventuel grenier. Les unités 6 et 7 concentrent des foyers, des fosses, des trous de poteaux et de silos sans organisation apparente. À noter la découverte d'un tesson campaniforme au milieu du comblement d'une structure appartenant au Bronze ancien, ayant livré également des tessons à surfaces crépies (Vignaud *et al.* 2000-2004, 21, note 7).

le département, datée de la fin du Bronze ancien-début Bronze moyen, lors d'une intervention sur le projet de lotissement *El Camí del Paradís* (Corneilla-de-Vercol) (Roguet 2018). Une fosse isolée, datée du Bronze ancien, a été identifiée et fouillée parmi les vestiges du site médiéval de *l'Horto* à Caramany (communication orale de J. Bénézet, Pôle archéologique départemental).

3.1. Les nouvelles datations radiocarbone

Le graphique de la figure 2 rassemble les résultats des analyses radiocarbone effectuées ces dernières années qui définissent/encadrent le Bronze ancien départemental. Nous avons ajouté trois datations récentes concernant le Bronze moyen.

Le Bronze ancien I (2300-2100 av. J.-C.)

Le résultat de l'analyse radiocarbone d'un échantillon de charbon de bois issu du site de *Les Serres de les Eres*, à Vivès, fournit la première fourchette pour la phase initiale du Bronze ancien : 2290 - 2131 cal BC (4239 - 4080 cal BP) (à 89,4 % de probabilité) [Beta-487775].

Le Bronze ancien II. (2100-1750 av. J.-C.)

- *L'Horto*, à Caramany (inédit, rapport en cours, communication orale de J. Bénézet).

• Fosse isolée FS 2030 : 2118-1894 av. J.-C. (à 95,4% de probabilité) [Lyon-15450]

- *El Camp del Viver*, à Baho (Toledo i Mur *et al.* 2015 A et B ; Toledo i Mur *et al.* 2018 ; Toledo i Mur, Lagarrigue 2017). Les résultats de deux datations réalisées sur des charbons issus du comblement de deux fosses d'indiquent :

• Fosse 17 : 2015-1995 cal BC, 1980-1880 cal BC et 1835-1830 cal BC (à 95 % de probabilité) [Beta-394604].

• Fosse 20 : 1945-1865 cal BC et 1850-1770 cal BC (à 95 % de probabilité) [Beta-394605].

- *El Camí de la Coma Serra*, à Perpignan (Toledo i Mur *et al.* 2017 ; Toledo i Mur 2019). Résultats des deux datations réalisées sur des échantillons de char-

bons fournis par le comblement de deux fosses du site :

• Fosse 335 : 1930-1750 cal BC (à 95 % de probabilité) [Beta-435930].

• Fosse 345 : Cal BC 1890-1740 et 1710-1700 cal BC (95 % de probabilité) [Beta-435933].

- *Els Rocs*, à Villeneuve-de-la-Raho (Toledo i Mur *et al.* 2020) :

• Four FR 15 (FS 15.2, alandier) : cal BC 1906-1743 (95,4 % de probabilité) [Beta-554420]

Le Bronze moyen (1750-1300 av. J.-C.)

- *Mas Delfau*, à Perpignan (Dominguez *et al.* 2007 ; Duny 2012 ; Duny *et al.* 2013 ; Rivalan 2016 ; Dedet, Mazière 2017).

• Fosse (Unité domestique) avec anse surélevée : 1766-1611 Cal BC (92,2% de probabilité) [Poz-50373].

• Fosse sépulcrale FS1005 : 1616-1454 cal BC (95,4% de probabilité) [Poz-50372].

- *Puig del Rei*, enceinte du Palais des Rois de Majorque, à Perpignan (Porra-Kuteni 2014) :

• Silo SI PRM10-3001 : 1740-1520 av. J.-C. (2 sigma) (95 % de probabilité) [Beta-282079].

- *El Camí de la Coma Serra*, à Perpignan (Toledo i Mur *et al.* 2017) :

• FY 210 : 1660 to 1505 cal BC (95 % de probabilité) [Beta-4359241]

3.2. Les nouveaux sites du Bronze ancien

3.2.1. Le site du Bronze ancien I (2300-2100 av. J.-C.)

Les Serres de les Eres, à Vivès.

La découverte du site, en 2018, a été réalisée lors d'un diagnostic ; n'ayant pas été suivie d'une fouille extensive, son contexte reste imprécis (fig. 4). Des fragments céramiques, associés à de rares fragments de faune et objets lithiques, étaient inclus dans une couche de limon sableux brun foncé, très charbonneux, incluant cailloutis et galets (US. 101.1). Une première hypothèse est celle d'une très grosse structure dont les limites n'ont pas été trouvées. Cependant, l'hypothèse retenue est celle d'une couche anthropisée piégée dans une dépression naturelle. Il convient de préciser qu'au cours du diagnostic, quatre tronçons de fossés ont été découverts dans des tranchées localisées au sud-ouest de la parcelle. Seule une fouille extensive pourrait caractériser le site d'habitat de *Les Serres de les Eres*, à Vivès. En attendant, au vu de sa situation dans les contreforts entourant la plaine roussillonnaise, sur un éperon à 154 m d'altitude, encerclé par des ravins creusés par les torrents, on peut envisager de le définir en tant qu'habitat perché, éventuellement associé à une enceinte fossoyée (Polloni 2018 ; Polloni, Toledo i Mur 2020)

3.2.2. Les sites du Bronze ancien II (2100-1750 av. J.-C.)

Deux habitats de plaine, fouillés en 2014 et 2015, sont à rattacher au Bronze ancien II d'*El Camp del Viver* (Baho) et d'*El Camí de la Coma Serra* (RD 900, Perpignan) (Toledo i Mur *et al.* 2015, 2017, 2018). D'après les fourchettes des analyses radiocarbone, ils

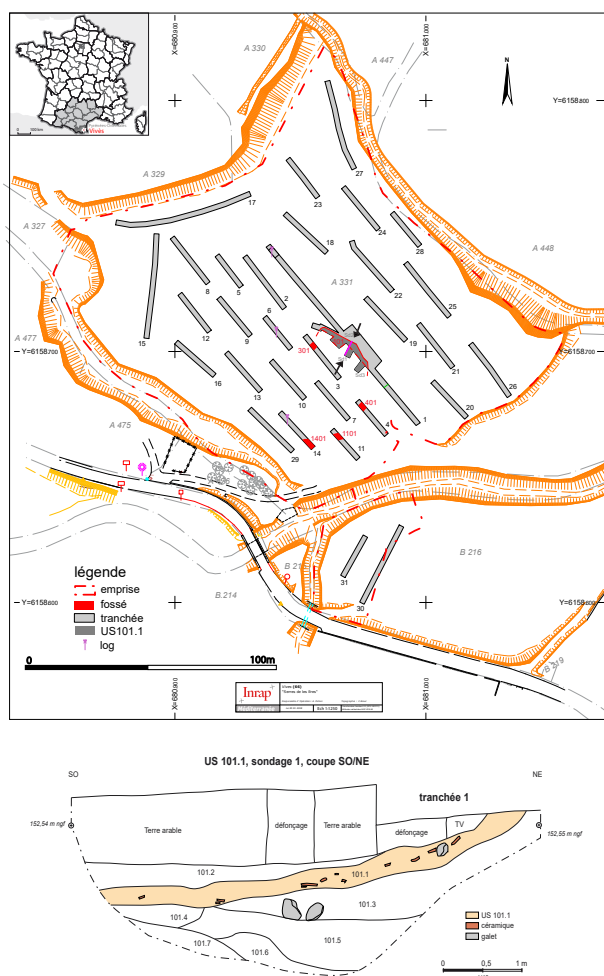


Figure 4 : Plan et coupe du site *Les Serres de les Eres*, Vivès (d'après Polloni 2018).

sont contemporains et ont été occupés entre 2000 et 1750 av. J.-C. (fig. 2). Ces deux habitats se situent d'un côté et de l'autre de la basse terrasse de la Tet, presque face à face, séparés du cours d'eau d'environ 2 km. Ils se trouvent à environ 15 km de son embouchure.

3.2.2.1. *El Camp del Viver*, à Baho.

(Toledo i Mur *et al.* 2015 A et B ; Toledo i Mur *et al.* 2018 ; Toledo i Mur, Lagarrigue 2017).

L'occupation au Bronze ancien II est représentée par 12 fosses et 10 trous de poteaux (fig. 5). La répartition des 22 structures de cette période montre un alignement de 4 fosses sur 56 m, orienté nord-ouest/sud-est. Il marque une limite puisque aucune structure ne se situe côté oriental. Les autres structures se concentrent sur une surface de 600 m², à l'ouest de cet alignement. Elles ont livré 2 913 g de torchis, des meules et des molettes ainsi que des fragments de céramiques correspondant à un corpus formé par des récipients de tailles diverses, dont quelques gros vases de stockage. Les vestiges du Bronze ancien identifiés se situent à la limite d'un établissement plus vaste. La présence de torchis, témoignant de constructions en terre, et de meules, dont les dimensions et le poids sont assez conséquents, suggèrent une pérennité relative.

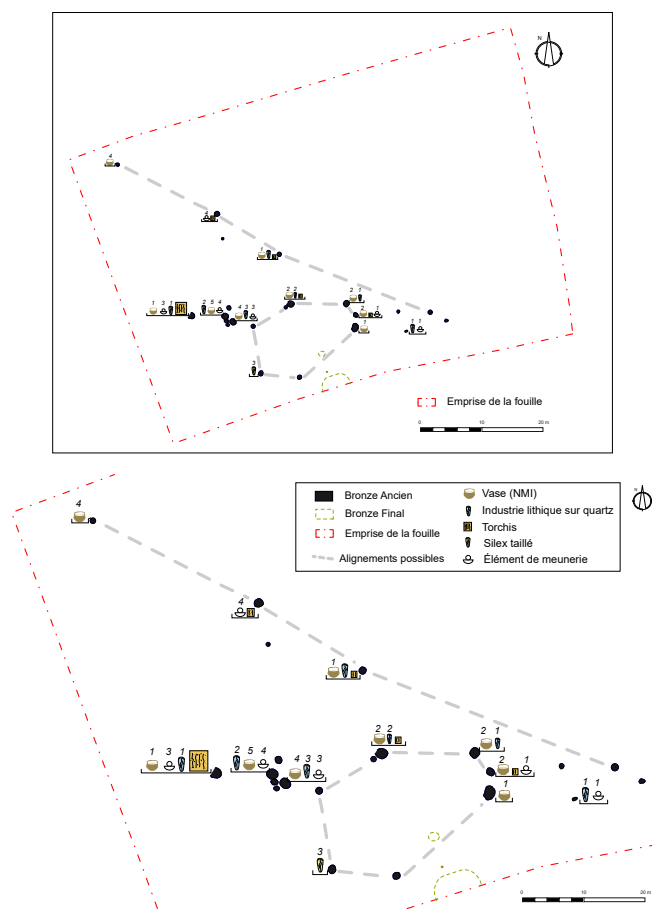


Figure 5 : Plan des vestiges Bronze ancien d'El Camp del Viver, Baho (d'après Toledo i Mur *et al.* 2018)

3.2.2.2. *El Camí de la Coma Serra*, à Perpignan.

L'occupation du Bronze ancien concerne 29 structures en creux concentrées sur une surface de 160 m² (fig. 6).

Quatre autres structures de la même période se situent au sud de cette concentration. Au total, on dénombre 20 trous de poteaux, 6 fondations de sablières, 6 fosses dépotoirs et 1 four (Toledo i Mur *et al.* 2017).

Plan d'un bâtiment sur poteaux. Fondations de sablières.

Douze trous de poteaux délimitent le plan d'un bâtiment sub-rectangulaire à abside, mesurant 4 m de long sur 2,40 m de large. La surface qui en résulte est de 9,6 m² (fig. 7). Du côté ouest, l'accès au bâtiment était protégé par une sorte d'avent s'appuyant sur une fondation de sablière (Toledo i Mur 2019).

La fondation de sablière associée au plan du bâtiment sur poteaux n'est pas le seul dispositif de ce type sur le site (fig. 8). Cinq autres fondations de sablières ont été identifiées autour de ce bâtiment. Il s'agit de dispositifs comportant des galets de taille petite et moyenne empilés dans une tranchée large de 0,20 m et profonde d'environ 0,30 cm. La longueur de ces aménagements rectilignes varie entre 1 m et 1,50 m. Ces aménagements rectilignes de galets, installés dans de tranchées étroites et peu profondes, repérés parmi les structures du Bronze ancien, se rapporteraient à des cloisons en matériaux légers.

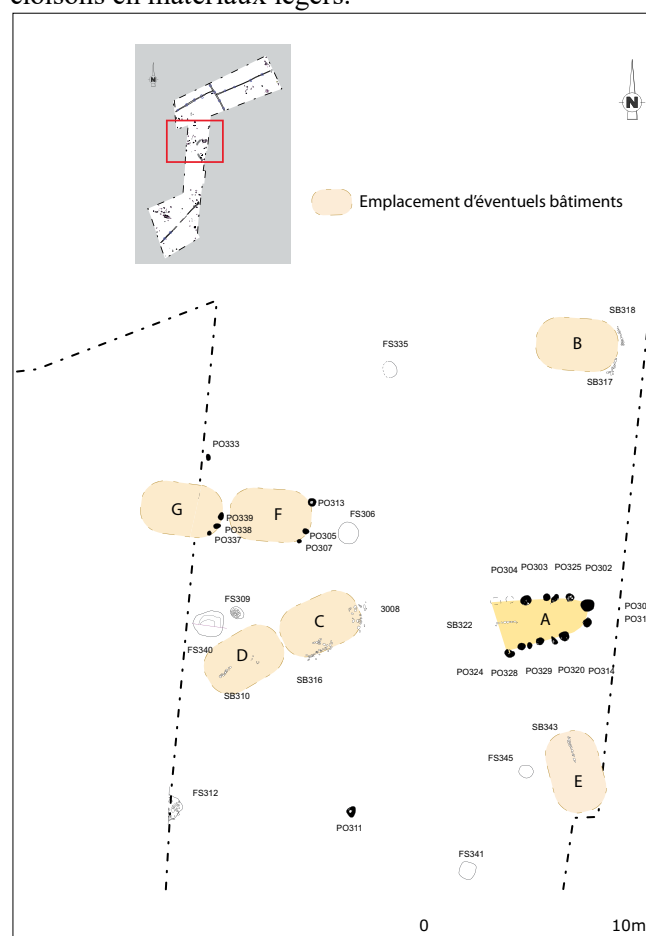


Figure 6 : Plan des vestiges Bronze ancien d'El Camí de la Coma Serra, Perpignan (d'après Toledo i Mur 2019)

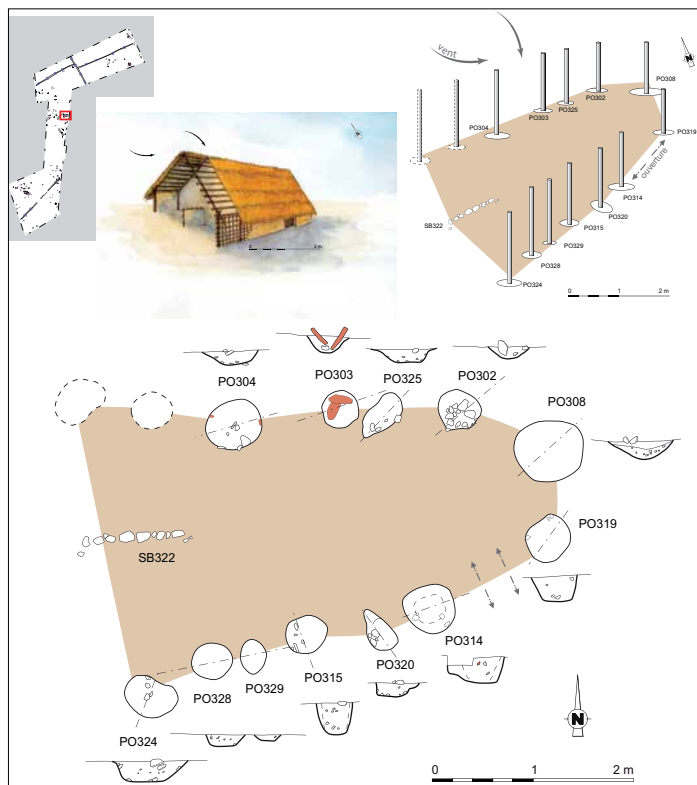


Figure 7 : Plan du bâtiment sur poteaux Bronze ancien d'El Cami de la Coma Serra, Perpignan (Toledo i Mur 2019).

3.3. Un four à double chambre et couloir de chauffe du Bronze ancien II (cal BC1906-1743)

Le four a été découvert lors d'un diagnostic archéologique réalisé en janvier-février 2020 (Toledo i Mur *et al.* 2020). Situé en bas d'une légère pente, le décapage de 300 m² autour n'a pas mis au jour d'autres structures. Il convient de noter que, normalement, ces structures artisanales se trouvent à proximité d'un habitat.

Seule la partie excavée de la structure est conservée. Le four se développe sur 4,4 m de long (fig. 9). La chambre de travail mesure 1,60 x 1,30 m. Profonde de 0,40 m, son fond présente une pente douce vers le sud. La chambre de chauffe a un diamètre de 1,10 m ; la profondeur conservée est de 0,30 m. Les parois ne présentent pas de traces de rubéfaction.

Le couloir de chauffe, unissant les deux chambres, est long de 1,80 m. De profil convexe, il mesure environ 0,45 m à la base et 0,60 m dans sa partie moyenne. Il est conservé sur 0,50 m de profondeur. Dans le couloir, l'alandier, situé à la base de la chambre de chauffe, présente des traces de rubéfaction, sur une surface carrée d'environ 0,40 m de côté et 3 cm d'épaisseur. L'alandier correspond à la base du foyer alimentant le four ; il n'est associé ni à des charbons de bois ni à des cendres. Les fragments de deux vases distincts en céramique non tournée, se trouvaient à la base de l'alandier, côté sud.

Des fragments de terres cuites informes, peut-être des parois du four, étaient dans le comblement de la chambre de chauffe (22), dans le couloir de la chambre (18) et dans la chambre de chauffe (2). Des fragments

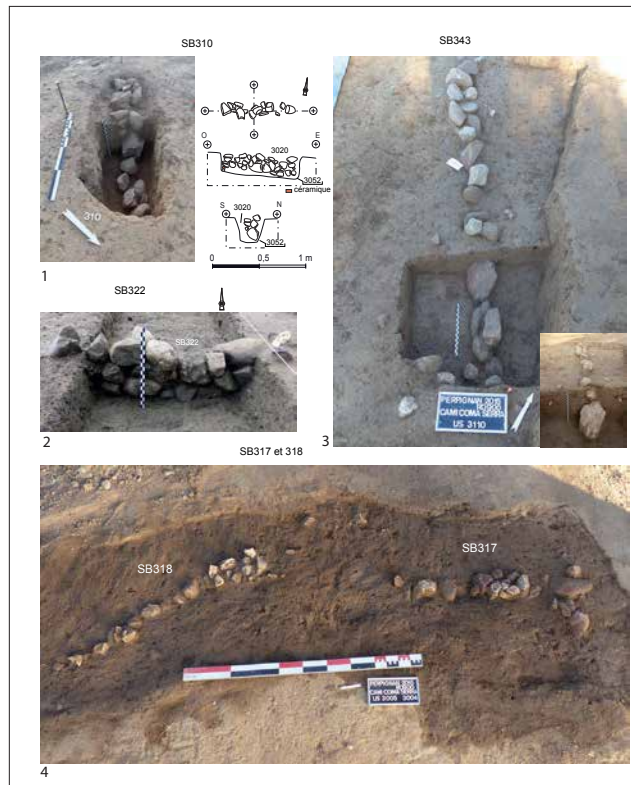


Figure 8 : El Cami de la Coma Serra, Perpignan. Fondations de sablières (Toledo i Mur *et al.* 2017, 230, fig. 215 ; Toledo i Mur 2019).

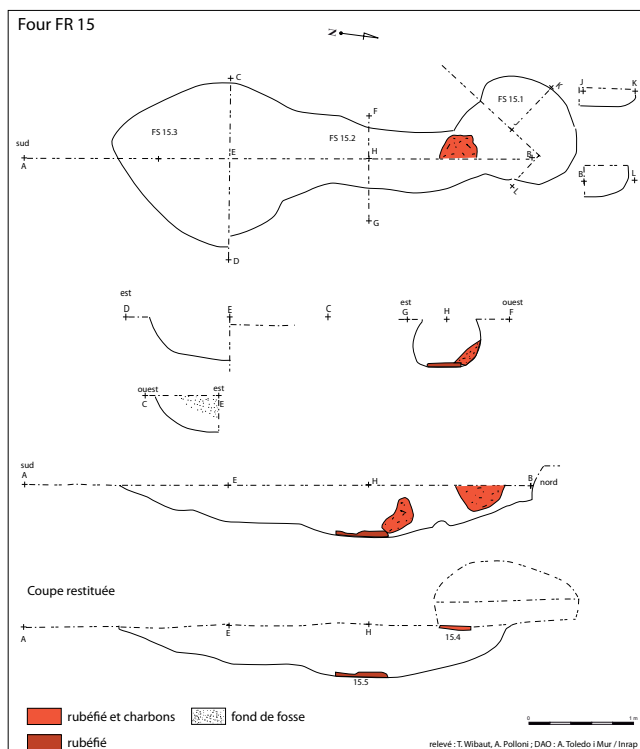


Figure 9 : Els Rocs, Villeneuve-de-la-Raho. Four à double chambre et couloir de chauffe. Plan et coupe (Toledo i Mur *et al.* 2020, fig. 12).

céramiques de deux vases se trouvaient à la jonction entre la chambre d'alimentation et le couloir de chauffe. Les recollages montrent les profils de deux vases différents : un globulaire et un autre cylindrique. Ce dernier est muni d'une languette.

Fonction. Comparaisons.

Le comblement du four n'a livré aucun élément indiquant sa vocation. Cependant, les comparaisons trouvées témoignent que le plan à deux chambres avec couloir de chauffe est à rattacher à la cuisson de poteries. Le four d'*Els Rocs* n'avait conservé que la partie creusée dans le substrat. La partie en élévation a disparu. Les comparaisons doivent se faire uniquement à partir du plan inférieur de l'aménagement. Celui-ci s'apparente aux fours de potier du II^{ème} âge de Fer découverts dans le Midi Méditerranéen et l'isthme gaulois (Le Dreff 2011 ; Olive *et al.* 2009). À noter que toutes les découvertes de fours, sur des sites ayant été fouillés de manière extensive, s'associaient à un habitat groupé.

3.4. Une sépulture collective d'inhumation en fosse de la transition Bronze ancien-Bronze moyen

La notice de la fouille de cette sépulture collective, sur le projet de lotissement *El Camí del Paradís*, à Corneilla-del-Vercor, a été publiée récemment (Roguet 2018). Nous la transcrivons.

« Cet aménagement, qui a livré sept individus (six condensés en une réduction sur laquelle a été installée une inhumation) est constitué de deux fosses se recoupant et ayant fonctionné en plusieurs étapes temporellement rapprochées. L'étude anthropologique couplée aux observations de terrain laisse en effet entrevoir un fonctionnement en quatre temps minimum : une première fosse a tout d'abord été aménagée pour accueillir, en plusieurs étapes, une première série d'individus. Lorsque la capacité de cette première fosse sembla atteinte et/ou qu'un changement dans les pratiques funéraires s'effectua, une seconde fosse de taille similaire à la première fut creusée et les ossements de la première y furent placés, réduits, à l'une de ses extrémités. Sur cette réduction fut installé le dernier individu inhumé de cet ensemble.

Enfin, lors du comblement final, un aménagement particulier fut élaboré à l'emplacement de la pre-

mière fosse, se manifestant par un hérisson de pierre, probable calage d'un poteau de dimensions assez importantes dont la finalité nous échappe : marqueur sépulcral ? Poteau faitier d'une superstructure dont les autres poteaux, impactant le sol à une profondeur moindre, n'ont pas été conservés ? Outre les restes funéraires ces deux fosses ne livrèrent que peu de matériel : quelques perles ménagées dans des dentales, deux anses en céramique ainsi qu'un vase entier flanqué de deux languettes de préhension, non décoré et à la forme peu éloquente. En raison de ce flou chronologique, des datations par le radiocarbone ont été réalisées sur des ossements provenant des deux fosses. Les résultats attribuent l'ensemble funéraire à une période recouvrant la fin du Bronze ancien jusqu'au début du Bronze moyen. »

3.5. Les ensembles céramiques du Bronze ancien

3.5.1. Le Bronze ancien I.

3.5.1.1. La série céramique de *Les Serres de les Eres*

Cette série comporte 23 récipients de tailles diverses, de la petite écuelle au grand vase à provisions (fig. 10). Six vases sont décorés du style épicanpaniforme dont deux bols hémisphériques et un vase caréné ansé. Les motifs décoratifs, réalisés avec la technique du barbelé, l'incision simple et l'impression, s'organisent en alternant les bandes décorées et celles réservées. À noter également la présence de trois fonds ombiliqués ornés de motifs rayonnants, pour lesquels nous n'avons pas trouvé de concomitance avec les parties supérieures des bols. Le groupe des vases épicanpaniformes s'accompagne de vases unis (5), de vases munis de préhensions du type mamelon (5) ou anse à ruban (1), de vases à cordon lisse (1) ou à cordon digité (1) et de vases ornés de rangées de motifs imprimés simples (4). En outre, il convient de noter la présence de nombreux fonds plats (9). Les profils des vases sont sinueux ou cylindriques et ils étaient très probablement associés aux fonds plats (Polloni, Toledo i Mur 2019).

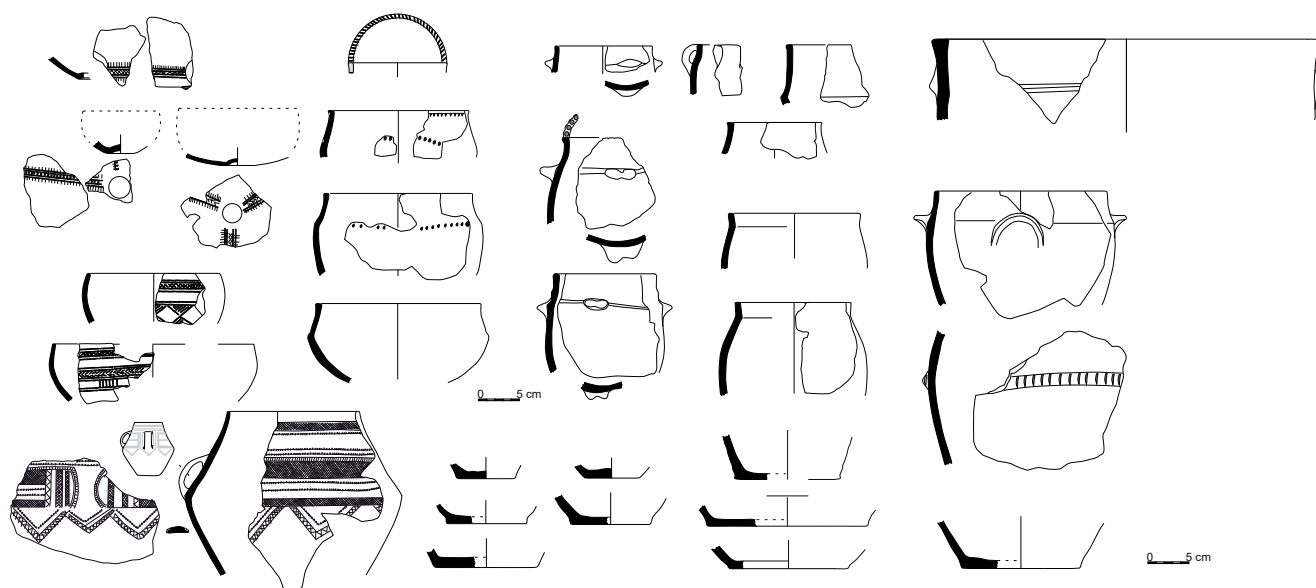


Figure 10 : Table typologique de la série céramique de *Les Serres de les Eres*, Vivès (Polloni, Toledo i Mur 2020).

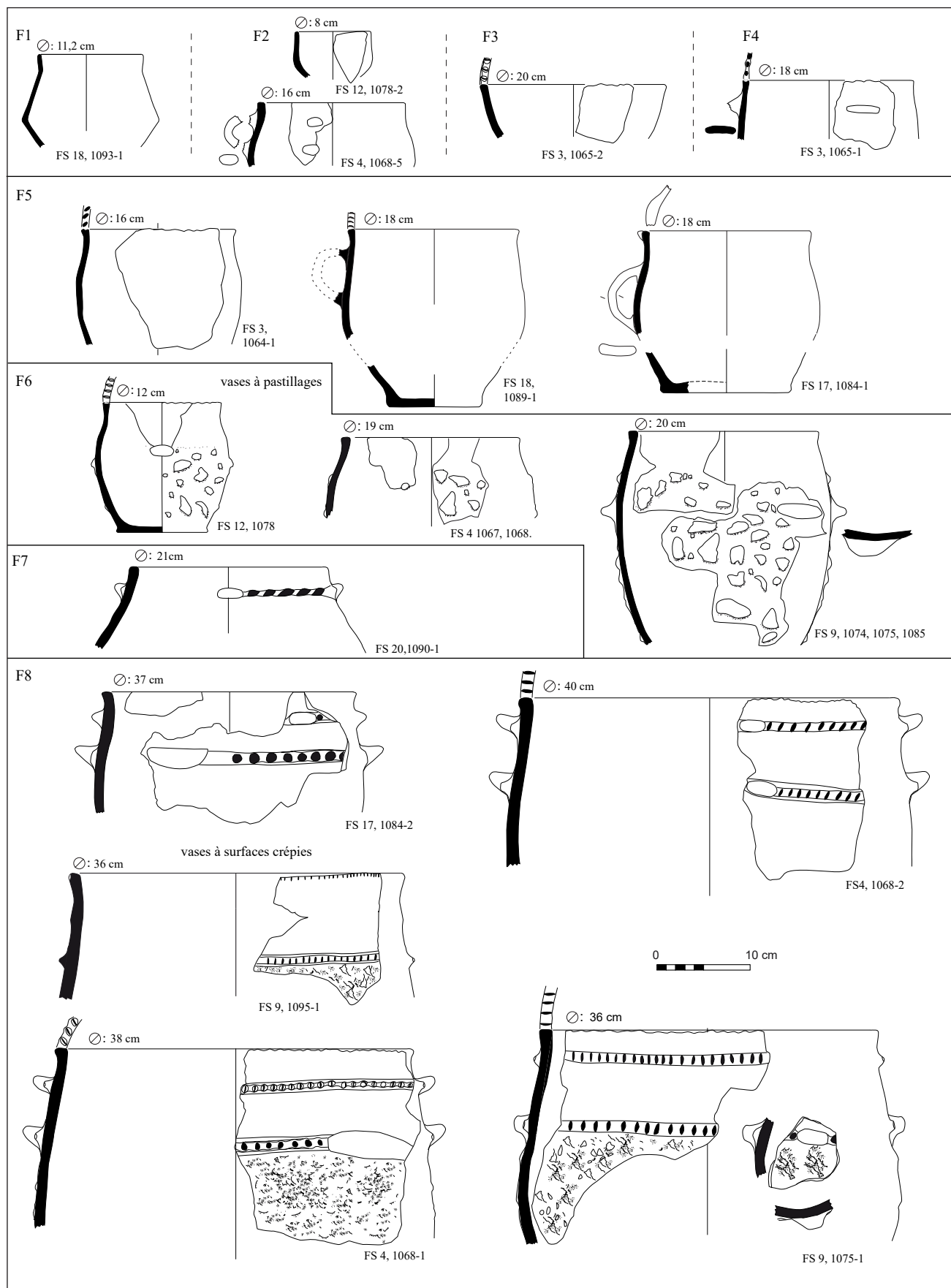


Figure 11 : Table typologique de la série céramique de El Camp del Viver, Baho (Polloni, Toledo i Mur 2020).

3.5.2. Les ensembles du Bronze ancien II

3.5.2.1. La série céramique d'El Camp del Viver

La série céramique Bronze ancien d'El Camp del Viver répertorie 17 vases appartenant à trois groupes de céramiques bien distincts (Toledo i Mur, Lagarrigue 2017).

Le premier groupe est formé par 5 grands vases à provisions dont les surfaces des panses présentent un traitement du type crépi (fig. 11, F-8, 3-5). Sur le site, il est associé à des bords et cordons digités et à des mamelons semi-circulaires. Souvent la surface crépie de la panse contraste avec le lissage de la bande encadrée par le bord et les cordons horizontaux.

Le deuxième groupe rassemble 3 vases de taille moyenne caractérisés par un traitement de surface qui consiste à appliquer des nodules d'argile formant des protubérances de formes irrégulières et de tailles diverses. Ces « pastilles », de formes très irrégulières, appliquées et étirées, sont à l'origine de la dénomination de vases à pastillages (fig. 11, F-6).



Exemple de décors à pastillage (El Camp del Viver, à Baho ; clichés : Toledo i Mur).

Le troisième groupe comporte 8 récipients à surfaces non décorées (unies), parmi lesquels quatre présentent le bord digité. Au moins quatre vases sont munis d'une anse, unique dans deux cas. Un des vases unis a, sur le bord et sur le même axe de l'anse, un mamelon semi-circulaire (fig. 11, F-1 à F-5).

Les vases à pastillages. Comparaisons.

Centre-Ouest et Sud-Est de la France.

Dans le département, les récipients à surface crépie (ou rustiquée, selon les auteurs) ont été identifiés et décrits depuis longtemps. En revanche, les vases à pastillages l'ont été pour la première fois à la suite de leur découverte sur le site d'El Camp del Viver. C'est pour cette raison que, dans le même esprit, nous poursuivons les comparaisons pour ce type de vases, comparables à ceux du sud-ouest de la France et de la Catalogne Sud.

Lors de la publication de la série céramique d'El Camp del Viver (Toledo i Mur, Lagarrigue, 2017), nous avons fait référence aux vases à pastillages identifiés sur des sites du Bronze ancien et du Bronze moyen des Landes (Gellibert, Merlet 1991 ; Gellibert, Merlet 2003, 115).

Récemment, un article de synthèse étaye la distribution et la chronologie de la céramique à pastillages en Aquitaine et leur association avec d'autres types de récipients. En Centre-Ouest, les céramiques à pastillages sont présentes dès le Bronze ancien. En revanche, en Aquitaine, les données régionales les plus récentes ren-

voient toutes au Bronze moyen. Ce type de céramique disparaît à la fin du Bronze moyen (Roussot-Laroque, Merlet et Marembert 2018).

Les pastilles de pâte, étirées, de tailles diverses, s'appliquent, serrées ou parsemées, alignées ou dispersées, à des formes et des volumes assez divers. Cependant, les vases à provisions ont constitué les supports privilégiés des pastillages. L'analyse pétrographique des pâtes de séries sud-aquitaines tend à indiquer une fabrication sur place avec des argiles locales (Convertini, Dumontier 2016).

En Centre-Ouest, en se fondant sur les résultats d'analyses radiocarbone, l'origine des pastillages est à situer dans le Bronze ancien. Au *Fort des Anglais* à Mouthiers-sur-Boëme (Charente), des tessons à pastillages ont été recueillis dans le pourrage calciné du rempart daté à 3830 ± 100 BP, 2170/1880 cal. BC (Gif-5733). Aux *Fosses de l'Estran de Piédemont* à Port-des-Barques (Charente-Maritime), une datation à partir de bois recueillis dans la fosse III a donné : 3510 ± 100 BP, 2150/1665 cal BC voire 1560 cal. BC (Gif-4680). En outre, dans plusieurs grottes charentaises, des vases à pastillages ont été mis au jour en stratigraphie (Grotte des *Perrats* à Agry, grotte de *Quéroy* à Chazelles, grotte supérieure des *Duffaits* à La Rochette. Enfin, la fosse 11 666 des *Champs Battazards* à Jarnac (Charente) (Ranché *et al.* 2006) a livré deux jarres en tonnelet, avec la panse couverte de « pustules ». Elles sont assorties d'une datation sur charbon à 3290 ± 60 BP, 1700/1430 cal. BC (Beta-163806).

En Gironde, plusieurs dépôts de haches métalliques à rebord (de type médocain) étaient contenus dans des vases à pastillages. Les datations radiocarbone concernent le Bronze moyen et fournissent des jalons précieux dans une fourchette chronologique de 1700/1350 cal. BC. À Gurp, un moule de hache à bords droits et rebords peu élevés a été trouvé dans le niveau 4a livrant en abondance de la céramique à pastillage, dans un niveau daté par deux datations concordantes : $3\ 300 \pm 69$ BP, 1729/1525 cal. BC (Ly-7963) et $3\ 300 \pm 120$ BP, 1734/1429 (Gif-1032). À la grotte du *Phare*, à Biarritz, les pastillages reposent dans des niveaux stratifiés bien conservés (Marembert *et al.*, 2000).

Dans les Landes, une dizaine d'unités d'habitation du Bronze moyen ont été fouillées récemment. Chacune correspond à une occupation unique sur une superficie restreinte et de courte durée. Très localisées dans l'espace et isolées, ces unités peuvent être considérées comme des ensembles clos. La céramique y est standardisée, avec les pastillages et les éléments qui leur sont associés de manière récurrente : cordons pincés superposés, empreinte de cordelette, peignage vertical, coups de doigt ou d'ongle, polypodes, tasses à anse. La même combinaison se retrouve sur les unités 1 et 5 du *Moulin de Caillous*, à Cère, (Gellibert et Merlet 2003), *Bideau-Meste* à Ousse-Suzan (Barrouquère *et al.* 2004), *Périllet-2* à Canenx-et-Réaut (Gellibert et Merlet 2010-2011), *Soules* à Cère (inédit).

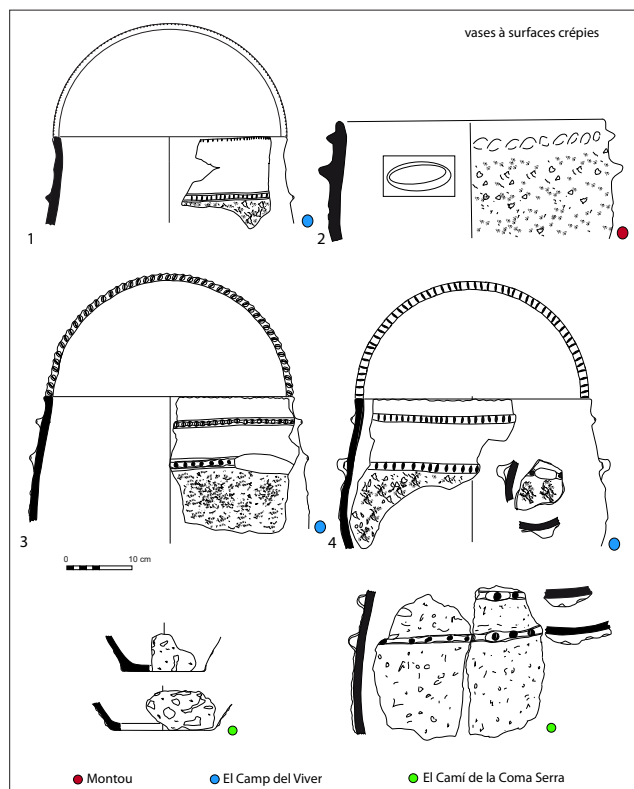


Figure 12 : Bronze ancien. Vases avec surfaces crépies.

1 et 3-4 : *El Camp del Viver* à Baho (Toledo i Mur, Lagarrigue, 2017) ; 2 : Grotte de Montou à Corbère-les-Cabanes (Claustre 1996, 391, fig. 2, 10) ; 5-7 : *El Camí de la Coma Serra* à Perpignan (Toledo i Mur *et al.* 2018).

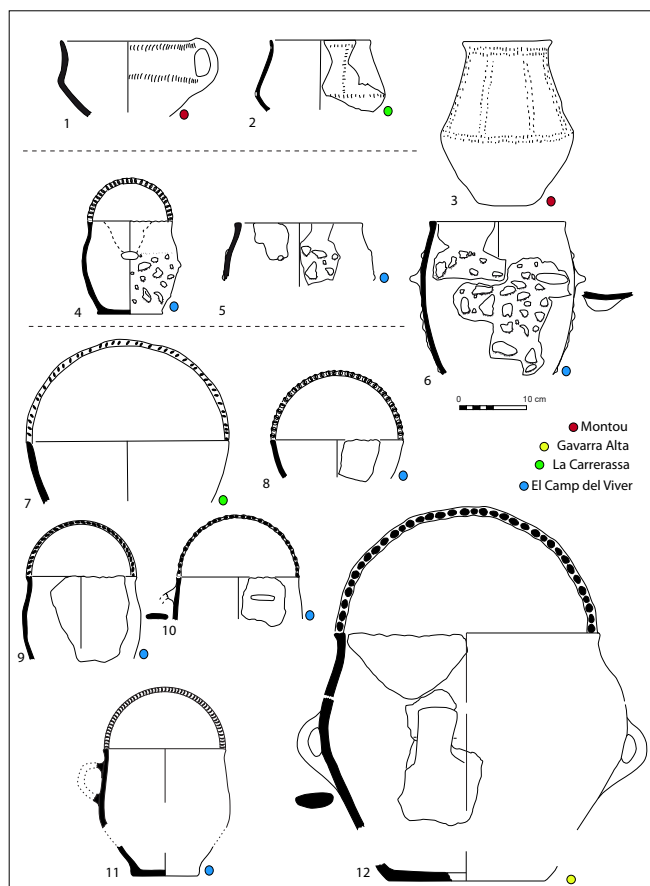


Figure 14 : Bronze ancien. Vases avec surfaces unies et bords décorés, vases ornés de rangées d'incisions, vases à pastillages (4-6).

1-5 et 9-11 : *El Camp d'el Viver* à Baho (Toledo i Mur, Lagarrigue, 2017) ; 6 et 8 : grotte de Montou à Corbère-les-Cabanes (Claustre 1996, 391, fig. 2, 1 et 2) ; 7 : *La Carrerassa* à Perpignan (Vignaud 2000-2004, pl. 4, 47) ; 12 : *Gavarra Alta* à Laroque-des-Albères (Da Costa 2015).

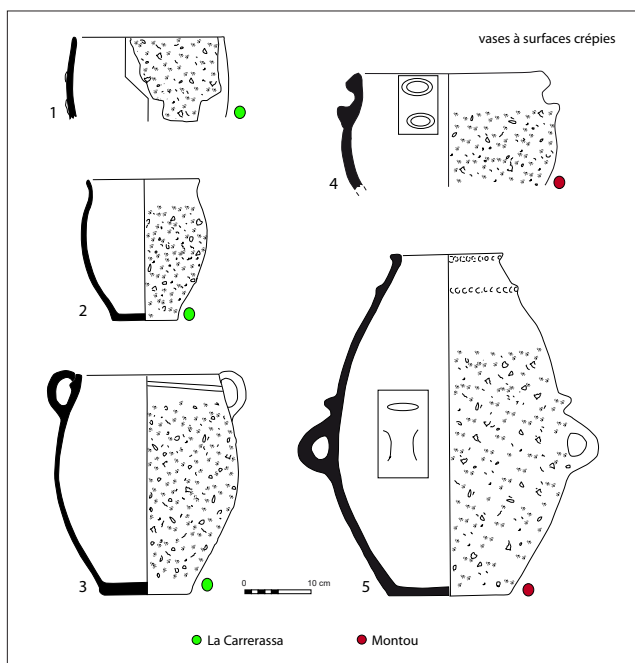


Figure 13 : Bronze ancien. Vases avec surfaces crépies.

1 à 3 : *La Carrerassa* à Perpignan (Vignaud 2000-2004, pl. 1, 1 ; pl. 2, 25 ; pl. 5, 69) ; 4-5 : grotte de Montou à Corbère-les-Cabanes (Claustre 1996, 391, fig. 2, 9 et 11).

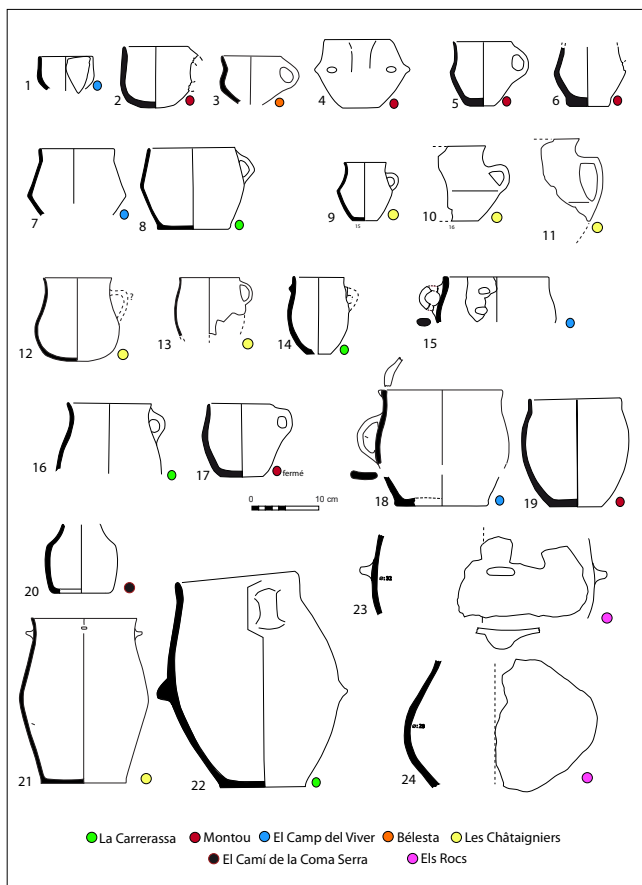


Figure 15 : Bronze ancien. Vases avec surfaces unies.

1, 7, 15 et 18 : *El Camp d'el Viver* à Baho (Toledo i Mur, Lagarrigue, 2017) ; 2, 4-6, 17 et 19 : grotte de Montou à Corbère-les-Cabanes (Claustre 1996, 391, fig. 2, 3-8) ; 8, 14, 16 et 22 : *La Carrerassa* à Perpignan (Vignaud 2000-2004, pl. 3, 27 ; pl. 2, 21-23 ; pl. 4, 48) ; 3 : grotte de Bélesta à Bélesta-de-la-frontière (Claustre *et al.* 1993, 275, fig. 16) ; 9-13 et 21 : grotte des Châtaigniers (Guilaine 1972, 86, fig. 25 ; Guilaine, Abelanet 1969) ; 20 : *El Camí de la Coma Serra*, à Perpignan (Toledo i Mur *et al.* 2017) ; 23-24 : *Els Rocs*, Villeneuve-de-la-Raho (Toledo i Mur *et al.* 2020).

Des céramiques à pastillages dans le Lot (Causse de Gramat)

L'horizon de la dernière phase du Bronze ancien de l'habitat de plein air de *Roucadour*, à Thémines, associe les grandes jarres à cordons impressionnés aux vases à tonnelet décorés de pastilles pincées (Gascó 2004, 66-67).

Les vases à pastillages de la Catalogne Sud

Des vases à pastillages apparaissent dans des sites catalans du Chalcolithique– Bronze ancien de la province de Barcelone. Parmi ces derniers, les surfaces à pastillages sont minoritaires et associées à des vases aux surfaces crépies, aux cordons digités et aux vases à surfaces unies munis d'un ou plusieurs mamelons. Les sites concernés sont l'habitat chalcolithique *Institut de Batxillerat Antoni Pous* (Manlleu), l'habitat du Bronze ancien de *Carrer de la Riereta 37-37 b- Carrer de Sant Pau 84* (Barcelone) et les trois fosses de *Pla del Serrador* (Les Franqueses del Vallès) (Boquer i Pubill *et al.* 1995 ; Carlús i Martín 2007 ; Carlús i Martín, González Muñoz 2008 ; Muñoz Rufo, Martínez Rodríguez 2012, 170, fig. 7, 65, PS(02)-5-3-2 ; 169, fig. 6, 185, PS(02)-5-4-3). À noter que les pastilles des vases sud-catalans sont de facture plus régulière que celles d'*El Camp del Viver*.

3.5.2.2. L'ensemble céramique d'*El Camí de la Coma Serra*

Un total de 175 fragments céramiques est issu des 11 structures du Bronze ancien, toutes opérations confondues (diagnostic, fouille). Parmi eux, 35 fragments présentent une surface crépie. Sur le site, les récipients aux surfaces crépies sont de grands vases de stockage, à fond plat. Ce type de surface est associé à des cordons digités, horizontaux, parfois doubles, incluant des mamelons digités (fig. 12). Il faut noter la présence d'un profil archéologiquement complet qui concerne un vase fermé du type bouteille, à surface extérieure lisse et noire et à fond plat (fig. 15) (Toledo i Mur *et al.* 2017 et Toledo i Mur 2019).

3.5.2.3. L'Horto, à Caramany

Récemment, une fosse isolée a été découverte et fouillée au site de *L'Horto* à Caramany. L'étude du site est en cours. Un fragment, à surface fortement érodée, pourrait appartenir à un vase crépi. Une datation radio-carbone rattache le comblement de la fosse au Bronze ancien (fig. 2) (Communication orale de Jérôme Bénézet).

4. Panorama du Bronze ancien départemental (2300-1750 av. J.-C.) (fig. 1)

Dans le département, à ce jour (mai 2020), et sauf erreur de ma part, on décompte 43 sites à rattacher au Bronze ancien (tableau 1). Parmi eux, 15 sont des cavités de dimensions diverses occupées ou utilisées à cette période ou bien à plusieurs périodes de la Préhistoire récente. Toutes sont connues depuis le siècle dernier.

4.1. L'utilisation des cavités : funéraire, habitat et stockage

Au total, 15 cavités utilisées au Bronze ancien ont été recensées dans le département, dont 2 en Cerdagne. Dans le territoire concerné par cet article, 6 ont un caractère assurément sépulcral (*Aven d'Amaga la Dona*, à Baixàs ; *Combe Janicot*, *Cova de l'Esperit* et Ossuaire du *Portixol*, à Salses ; Grotte des *Châtaigniers* et *Coma Grillera I*, à Vingrau). Au Bronze ancien, la grotte de *Montou* est habitée au même temps qu'on utilise les petits recoins comme lieux de sépultures. *La Cauna* de Bélésta est utilisée comme habitation, *la Cova de les Bruixes*, à Tautavel, comme lieu de stockage de denrées et, éventuellement, il en est de même pour *La Cova de Santa Maria* à Ria.

Les grottes ont attiré la curiosité depuis toujours. Très peu d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille méthodologique. Souvent les archéologues sont intervenus pour des opérations de sauvetage, après le passage de clandestins ou de spéléologues. Des petites cavités ont accueilli des inhumations de la Préhistoire récente au Bronze final. Parmi les cavités de dimensions conséquentes, seules la grotte de *Montou* et *la Cauna* de Bélésta ont fait l'objet de fouilles méthodologiques. À

ce jour, une partie du mobilier de l'âge du Bronze reste inédit. Les stratigraphies de *la Cova de les Bruixes*, *la Cova de Santa Maria* ou *la Bauma Vergès* ont vu leurs stratigraphies remaniées.

La datation de l'utilisation des grottes rentre souvent dans une fourchette large (Chalcolithique–Bronze ancien–Bronze moyen), du fait du remaniement qu'elles ont subi, et/ou de mobilier rare ou peu représentatif. Une révision du mobilier issu de certaines de ces cavités reste à faire.

4.2. Le funéraire (hors cavités)

4.2.1. Réutilisation des mégalithes

L'ouvrage de Jean Abélanet (2011), *Itinéraires mégalithiques*, recense 137 monuments mégalithiques dans le département, dont 4 en Cerdagne. Au total, dans le département, 27 dolmens ont été réutilisés, à une ou à plusieurs reprises, dans une fourchette allant du Chalcolithique au Premier âge du Fer. Entre eux, 12 dolmens ont fourni du mobilier caractéristique du Bronze ancien. En outre, 5 dolmens ont livré du mobilier à rattacher au Chalcolithique, 8 autres contenaient des éléments du Bronze moyen, 9 dolmens ont apporté du mobilier du Bronze final et, encore, 5 du Premier âge du Fer (voir tableau 2). Tous ces monuments mégalithiques avaient été perturbés et leurs chambres, le plus souvent, vidées de leur contenu. Les informations concernant les pratiques funéraires, les modes de dépôt et la plupart des objets composant l'ensemble funéraire ont disparu avant l'intervention des archéologues.

4.2.2. La fosse à inhumation collective d'*El camí del Paradís* à Corneilla-del-Vercol

Cette sépulture d'inhumation collective en fosse, de

la fin du Bronze ancien-début du Bronze moyen, est, à ce jour, la seule connue dans le département (Roguet 2018) (voir § 3.4). Elle a été présentée de façon succincte ; la publication de cette sépulture extraordinaire est très attendue.

4.3. Les sites de plein air : habitats de plaine, habitat perché ; fonds de cabane ; fosses isolées ou en petit nombre ; fours artisanaux

À ce jour, un total de 26 sites de plein air, hors funéraire, sont connus dans le département (tableau X). Dans la plaine roussillonnaise et ses marges, les sites de plein air, hors funéraire, à rattacher au Bronze ancien, sont au nombre de 18. Tous n'ont pas la même importance, leur état de conservation varie et l'information fournie est inégale. On décompte 5 sites repérés en surface lors de prospections pédestres, 5 sites révélés par la présence d'une ou plusieurs fosses (jusqu'à 5), 2 sites caractérisés par des foyers à galets chauffés, dont un comportant également une fosse bilobée et 1 site identifié à partir d'un trou de poteau. À cette liste, il faut ajouter un éventuel fond de cabane. Ces sites ont été rattachés au Bronze ancien à partir du mobilier mis au jour. Normalement il s'agit de petits lots, parmi lesquels on retrouve des éléments caractéristiques, tels que les tessons à surfaces crépies, les bords décorés d'impressions ou associés à des cordons péribuccaux, les cordons multiples, ou des languettes semi-circulaires. La fosse isolée de *l'Horto* a été datée par radiocarbone. Enfin, un habitat perché a été identifié lors d'un diagnostic, 1 grande fosse a été fouillée complètement et 3 habitats de plein air ont été fouillés de façon extensive (voir *infra*).

Les occupations du Bronze ancien de la plaine roussillonnaise correspondent au modèle d'habitat du littoral méditerranéen (Provence, Languedoc) décrit pour les périodes des Bronze ancien-moyen. Il s'agit d'habitats isolés, de petites dimensions (moins de 1 000 m²), caractérisés par des structures en creux. Les élévations d'éventuelles constructions en terre ne laissant pratiquement pas de traces (Lachenal *et al.* 2017, 468-469). Les fondations de sablières, d'une longueur de 1 m à 1,50 m, identifiées à cinq reprises sur le site d'*El Camí de la Coma Serra* comportent des galets de taille petite et moyenne empilés dans une tranchée large de 0,20 m et profonde d'environ 0,30 cm. Elles sont les seules traces de ces constructions en terre, autrement invisibles.

4.3.1. Les établissements du Bronze ancien I

Deux sites ont livré des céramiques ornées de style épicanpaniforme, l'habitat perché de *Les Serres de les Eres* à Vivès et la fosse dépotoir de *Pedra Blanca I* à Passà. Curieusement les deux sites se trouvent dans deux communes voisines. Le premier, découvert lors d'un diagnostic, n'a pas fait l'objet d'une fouille extensive (§ 3.2.1, **fig. 4**). Sa situation, sur un éperon à 154 m d'altitude, encerclé par des ravins creusés par les torrents, prône pour l'un le classement en tant qu'habitat

perché, éventuellement associé à une enceinte fossoyée (Polloni 2018 ; Polloni, Toledo i Mur, 2019). Le deuxième est caractérisé par une grande cuvette ovale à parois légèrement évasées (4,5 x 3 m ; prof. 0,50). L'ensemble céramique issu de cette fosse reste, sauf pour les tessons épicanpaniformes, inédit (Mazière 1992-1995 et 1995 ; Claustre, Mazière 1998).

4.3.2. Les habitats du Bronze ancien II

Les trois habitats de référence pour le Bronze ancien II départemental, connus et fouillés en extension, se situent sur la terrasse basse de la Tet. À 2 km de la rive nord, se trouve l'habitat d'*El Camp del Viver*, à Baho (**fig. 5**). Sur la rive sud, presque en face du précédent, à environ la même distance de la rivière, se situent *El Camí de la Coma Serra* et *La Carrerassa*, à Perpignan (**fig. 3 et 6**). L'écart entre ces deux derniers sites est de 400 m environ. Les trois sites ont conservé des structures en creux : trous de poteaux, fosses, foyers ou fours, souvent à galets (§ 2.5 et 3.2).

4.4. Les fours artisanaux

4.4.1. Le four à tirage vertical d'*El Camí de la Coma Serra*, Perpignan

Le four, FR 251, a été restitué à partir de l'étude des fragments de terre cuite issus de son comblement avec l'aide des clichés de terrain (Jandot 2017, 260-267). Les éléments isolés sont des fragments de base de parois, des bords de parois présentant les caractéristiques du montage par bandes, deux éléments de sole, l'un à surface lissée et bord arrondi modelé ou plaqué et l'autre correspond au carneau de perforation de la sole et des parties techniques liées au maintien de la structure (non illustrés). Il s'agit d'une structure de four à tirage vertical de type complexe en raison notamment du fragment de sole percée qui évoque notamment un gril-jatte placé au-dessus de la chambre de chauffe dont l'usage peut être domestique ou artisanal (Nin 2003, 107-110), pour un diamètre de 80 cm.

4.4.2 Le four de potier, à deux chambres et couloir de chauffe, d'*Els Rocs*, à Villeneuve-de-la-Raho

Le four, qui se développe sur 4,4 m de long, est formé de deux chambres (travail et chauffe) unies par un couloir long de 1,80 m. Il a été daté par radiocarbone du Bronze ancien II (**fig. 2 et fig. 9**). Aucun élément n'a été découvert prouvant la fonction de ce four. Cependant, la recherche bibliographique témoigne que le plan de ce four, à deux chambres communiquant par un couloir de chauffe, est à rattacher à la cuisson de poteries (voir *supra* § 3.3).

4.5. Les séries céramiques

4.5.1. Bronze ancien I. Céramiques épicanpaniformes

• *Pedra Blanca I* à Passà. Cet ensemble comporte des fragments ornés de motifs épicanpaniformes réalisés avec la technique barbelée. Dans le lot, parmi la céramique du Bronze ancien non campaniforme, on retrouve des vases carénés sans décor, des carénés et/ou des bords marqués d'incisions, des tessons à cordons lisses ou exceptionnellement à décor poinçonné,

des fonds plats ou plus rarement ombiliqués (Claustre, Mazière 1998, 384).

- *Les Serres de les Eres*, à Vivès. Cette série se caractérise par des vases décorés avec la technique barbelée réalisée soit au stylet, soit à la roulette. Les motifs présents alternent les bandes quadrillées avec des bandes réservées, associées à des motifs scalariformes, linéaires ou autres (fig. 10) (Polloni 2018 ; Polloni, Toledo 2019). La technique et les motifs décoratifs rattachent cette série à la phase tardive du Campaniforme ou Épicampaniforme de l'aire pyrénéenne (Guilaine *et al.* 2001 ; Vital *et al.* 2012 ; Lemerancier 2018). Cependant, il convient de noter la présence du vase bitronconique ansé, forme typique de la phase tardive du Campaniforme de Rhône-Alpes-Provence (Vital *et al.* 2012, 91-125 ; Lemerancier 2018, 211, fig. 2).

La céramique non campaniforme du site de *Pedra Blanca I*, à Passa, présente des ressemblances avec celle de *Les Serres de les Eres*, à Vives. On observe des vases carénés sans décor, des vases carénés marqués d'incisions sous ou sur le bord et sur la carène, des tessons à cordons lisses ou exceptionnellement à décor poinçonné, des fonds plats ou plus rarement ombiliqués (Mazière 1995 ; 1992-1995 ; Claustre, Mazière 1998).

- Le comblement d'un silo du site de *La Carrerassa*, à Perpignan, a fourni un fragment décoré de deux fois deux lignes de points incisés ou estampés, séparés par une bande réservée. Il était associé à des bords digités et à six tessons à surfaces crépies (Vignaud *et al.* 2000-2004, 20-21, note 7 et pl. 2, 18). D'après le dessin présenté dans le rapport resté inédit, il pourrait s'agir d'un décor barbelé (épicampaniforme).

- Le niveau du Bronze ancien de la grotte de *Montou* aurait livré des fragments ornés de motifs poinçonnés remplis de pâte blanche, rappelant les triangles remplis d'impressions circulaires de la phase tardive du Campaniforme de *La Coma Francesa* de Salses et du site de *Lo Pla del Bach* et du dolmen de *Lo Pou* à Eyne (Claustre, Mazière 1998, 391).

4.5.2. Bronze ancien II. Céramiques crépies, à pastillages, unies à bord décoré et munies de mamelons ou languettes

Pour le Bronze ancien II, le corpus céramique d'*El Camp del Viver* à Baho est celui qui compte le plus de récipients (17). Il a permis d'identifier trois groupes céramiques distincts. Ces groupes principaux sont les céramiques à surfaces crépies, les céramiques à pastillages et les céramiques à surfaces unies (Toledo i Mur, Lagarrigue 2017). Le premier groupe a été reconnu comme typique de la période depuis longtemps. Aux trois groupes céramiques du Bronze ancien II présents à *El Camp del Viver*, on peut ajouter d'autres formes et motifs décoratifs issus d'autres sites : les vases à cordons digités uniques ou multiples, les surfaces recouvertes d'impressions d'ongles et les rangées de traits courts ornant les carènes et/ou les bords ou encore se développant sur le col.

4.5.2.1. Les céramiques à surfaces crépies

Ce traitement consiste à rajouter une couche d'argile sur la panse, elle est rendue volontairement très rugueuse par le frottement de fibres végétales ou de branchages. Il s'applique notamment aux grands vases à provisions et il est souvent associé à des cordons digités et à des mamelons semi-circulaires (fig. 12-13). Les surfaces du type crépi caractérisent également le Bronze ancien de la Catalogne du Sud ainsi que de l'Andorre (Maya 1992 ; Toledo i Mur 2000a ; Llovera i Massana 1984).

Les sites où ce type de céramique est présent sont :

- *Mas Orlina*, Perpignan. Deux fosses ont fourni des fragments de vases de moyenne à grande capacité à surfaces crépies, dont un fond plat (Vignaud *et al.* 2000-2004, 14, fig. 6).

- *Les Xinxetes*, Saint-Cyprien. Parmi les 62 fragments de tessons modelés récupérés dans une fosse, il y a 7 bords dont 1 avec 2 perforations et des fragments décorés de coups d'ongles en ligne ou désordonnés. À noter la présence de 2 fragments de panse avec le traitement de surface du type crépie (Kotarba, Vignaud 2001, 68-69, 78-79, fig. 4, 33, 37).

- A Villeneuve-de-la Rivière, le site nommé *Carrefour voie communale 616 et RD 1* a mis au jour des fragments de bords digités et des fragments avec des cordons, également digités, associés à des surfaces de type crépie (Pezin *et al.* 2013).

- Les prospections pédestres menées au *Mas Colom* (Tararach) ont mis au jour 2 tessons avec des surfaces crépies dans un lot qui comporte également des fonds plats, carènes douces, anses en boudin et 4 pouciers, cordons digités, mamelons et bords digités (Blaize *et al.* 2006).

- La publication des tessons récupérés, après un fort incendie, lors des prospections pédestres sur le Plateau de Montalba à Rodès montrent 7 fragments de panse rustiqués provenant des ensembles 1, groupes 1 et 2 et 3 et de l'ensemble 2, groupe 1 (Vignaud 2009, 120).

- *La Carrerassa*, Perpignan. D'après A. Vignaud, parmi les céramiques du Bronze ancien du site, l'élément le plus caractéristique est le « décor » en crépi (ou rustiqué) affectant souvent toute la surface extérieure du récipient. Les tessons de ce type représentent 12 % des fragments du site (Vignaud *et al.* 2000-2004, 23). Cet ensemble comporte, entre autres, cinq vases à surface crépie (ou rustiquée selon le fouilleur). Il s'agit de vases à profil sinueux, de tailles moyenne ou grande. Sur un des vases, muni de deux anses en ruban attachées au bord, la surface crépie est associée à un cordon lisse horizontal, parallèle au bord (Vignaud *et al.* 2000-2004, pl. 1 n° 1). Sur certains fragments, on observe les surfaces crépies associées à des cordons digités multiples, dessinant des angles droits (Vignaud *et al.* 2000-2004, pl. 1 n° 9 et 14 ; pl. 4 n° 56).

- *El Camp del Viver*, Baho. Le répertoire de 17 vases issus des structures du Bronze ancien du site comporte

trois groupes de céramiques bien distincts. Le premier groupe est formé par 5 grands vases à provisions dont les surfaces des panses présentent un traitement du type crépi. Sur le site, il est associé à des bords et cordons digités et à des mamelons semi-circulaires. Souvent la surface crépie de la panse contraste avec le lissage de la bande encadrée par le bord et les cordons horizontaux (Toledo i Mur, Lagarrigue 2017)

- Des fragments de vases « rustiqués » ou crépis font partie du lot de céramiques à rattacher au Bronze ancien-moyen de *La Cova de les Bruixes* à Tautavel (Marztluff *et al.* 2012, 349, fig. 128, 1).

4.5.2.2. Les céramiques à pastillages (fig. 14)

Dans le département, à ce jour, ce type de finition/décor a été reconnu sur 3 vases de taille moyenne de l'habitat d'*El Camp del Viver*, à Baho. Un article récent de synthèse témoigne, qu'en Centre-Ouest, les céramiques à pastillages sont présentes dès le Bronze ancien. En revanche, en Aquitaine, les données régionales les plus récentes renvoient toutes au Bronze moyen. Ce type de céramique disparaît à la fin du Bronze moyen (Rousot-Laroque, Merlet et Marembert 2018) (voir § 3.5.2.1).

4.5.2.3. Les céramiques à surfaces unies (fig. 14-15)

Les vases à surfaces unies sont de taille moyenne et leurs profils sont majoritairement sinueux. Certains sont munis d'une seule anse. À l'occasion, des petits mamelons semi-circulaires sont appliqués sur le bord, plus rarement sur la carène. Sur les vases à profil sinueux, mono-ansés, le mamelon se situe sur le bord, selon l'axe de l'anse. Sur les récipients ouverts hémisphériques, on dénombre plusieurs mamelons.

L'ensemble céramique du Bronze ancien d'*El Camp del Viver* comporte 8 vases de ce type. À une exception près, ils ont un profil sinueux (fig. 14, 1-5 ; fig. 15, 1, 7 et 18). La moitié d'entre eux ont leurs surfaces unies mais le bord digité. Au moins quatre sont munis d'une anse, dans deux cas uniques. Un de ces vases a, sur le bord et sur le même axe de l'anse, un mamelon semi-circulaire (Toledo i Mur, Lagarrigue, 2017).

Dans le département des Pyrénées-Orientales, d'importants ensembles céramiques datés du Bronze ancien sont inédits ou ont été partiellement publiés. Des vases à surfaces unies (non ornées), de profils divers, à l'occasion mono-ansés, sont présents, par exemple dans les niveaux de cette période de la grotte de Montou (Corbère-les-Cabanes), dont un petit vase caréné, mono-ansé, orné de plusieurs mamelons sur la carène (Claustre 1996, 391). La couche 13 de la Cauna de Bélesta, à rattacher au Bronze ancien, a livré une tasse à anse unique à carène douce (Claustre *et al.* 1993, 275, fig. 16). L'habitat de La Carrerasa (Perpignan) a livré des vases à profils sinueux ou caréné, de tailles diverses, souvent mono-ansés et agrémentés à l'occasion de mamelons, situés près du bord ou sur la panse (Vignaud *et al.* 2000-2004).

L'ensemble céramique issu de la grotte sépulcrale des *Châtaigniers* (Vingrau) est daté du Bronze ancien par le mobilier funéraire autre que les poteries (alènes

losangiques et à section quadrangulaire en cuivre, pendeloque aplatie en bronze...). La série céramique exhumée comporte, entre autres, des vases à surfaces unies dont trois vases carénés à anse unique, deux vases à profil sinueux mono-ansé, un vase à profil globulaire ainsi qu'un vase à profil sinueux muni de quatre languettes à la base du bord (fig. 15, 11-13, 15-16, 23). Deux fragments de vases à cordons digités, non associés à des surfaces crépies, en font également partie. Il s'agit d'un vase à profil globulaire présentant un bord digité côté extérieur et un cordon digité horizontal parallèle, à la base du bord (fig. 16, 5) (Guilaine, Abelanet 1969).

Au Sud des Pyrénées orientales, des vases à surfaces unies sont connus dans des ensembles pouvant être rattachés au Bronze ancien, issus de cavités à stratigraphie remaniée ou bien de découvertes fortuites. Ces dernières années, des fouilles réalisées dans la ville de Barcelone ont livré des séries comportant des vases à surfaces unies, datées du Bronze initial (le Bronze initial comprend une large fourchette chronologique correspondant au Bronze ancien et au Bronze moyen des Pyrénées-Orientales). Les cavités karstiques de la zone de Serinyà-Banyoles-Esponellà ainsi que les interstices du chaos granitique de la Jonquera-Cantallops ont livré des vases à surfaces unies, de taille et de profils divers, munis de mamelons et/ou des anses. Parfois ils sont associés à des vases à surfaces crépies. Cela permet de les rattacher au Bronze ancien (Toledo i Mur 1990a, 342-355 ; Toledo i Mur 1990b). Parmi les quatre vases découverts de manière fortuite à *El Carrer Almeda*, à Bordils, il existe une tasse carénée avec une protubérance semi-circulaire sur le bord et axée sur l'anse. Dans le lot on compte un gros vase à provisions à la panse crépie, un grand vase à cordon digité et mamelons sur la partie basse de la panse, et au moins deux bords avec ce même type de protubérance, l'un d'eux étant digité. Le lot a été rattaché au Bronze ancien du fait de la présence du vase à panse crépie (Toledo i Mur 1993 ; Toledo i Mur 2000, 87, fig. 9, 3 et 4).

Des fouilles préventives sur plusieurs endroits du centre-ville de Barcelone ont mis au jour des vases à surfaces unies, munis de mamelons sur le bord, souvent à anse unique. Ils sont rattachés au Bronze initial (2300-1200 av. J.-C.). Le site d'*El Mercat de Santa Caterina* a livré un ensemble de céramiques à surfaces unies dont un grand vase ouvert à profil tronconique avec le bord muni de 4 mamelons semi-circulaires, un vase fermé à profil sinueux muni de deux rangées parallèles de 4 mamelons semi-circulaires situés sur le bord et un peu en-dessous ainsi qu'un pichet mono-ansé à protubérance semi-circulaire sur le bord, axé sur l'anse. Provenant du site de la *Caserna Sant Pau* (Barcelone), on connaît une tasse tronconique à protubérance semi-circulaire sur le bord et axée sur l'anse (Gómez Bach, Molist Muntanya 2016).

4.5.2.4. Les vases ornés de cordons digités, uniques ou multiples (fig. 16 et 17)

Des fragments de céramiques à cordons digités non

associés à des surfaces crépies ont été découverts sur différents sites : grottes de *Montou*, de *la Cauna* à Bélesta, des *Châtaigniers* et de *Les Bruixes*, habitats de *la Garriga*, *La Carrerassa* et *El Camp del Viver*. Ils peuvent être uniques ou multiples, montrant différentes formes d'organisation. Nous tenons à décrire trois vases issus de trois sites différents dont les cordons digités s'organisent autour des anses.

L'ensemble céramique de la grotte sépulcrale des *Châtaigniers* (Vingrau) compte deux fragments de vases à cordons digités, non associés à des surfaces crépies. L'un des vases a un profil globulaire muni de deux cordons digités horizontaux, parallèles, l'un près du bord et l'autre un peu en-dessous. Le deuxième est un grand vase orné de deux cordons horizontaux, parallèles au bord ; une anse à ruban s'intègre entre les deux et un cordon digité, en forme de guirlande, descend de l'extrémité inférieure de l'anse vers la panse (Guilaine, Abelanet 1969).

L'ensemble céramique de la station de *La Garriga*, à Villeneuve-de-la-Rivière, attribué au Bronze ancien a fourni, entre autres, deux vases ornés de cordons digités. L'un des vases a un profil globulaire présentant un bord digité côté extérieur et un cordon digité horizontal à la base du bord (fig. 16, 3). Du deuxième vase, on connaît la moitié supérieure qui a un profil sinueux (presque biconique) à embouchure rétrécie. Un cordon digité horizontal souligne la partie extérieure du bord. Trois paires de cordons digités verticaux et parallèles descendent du cordon horizontal. Ces trois paires de cordons digités se distribuent comme les trois branches d'une croix, laissant libre l'axe de la quatrième branche. Une anse à ruban se situait entre les deux cordons de deux branches opposées, à hauteur de l'inflexion de la panse (une des panses était encore en place). Une languette semi-circulaire se situe entre les cordons de la troisième branche (Vignaud *et al.* 2000-2004, pl.1). Cette distribution de cordons, anses et mamelon, permet de transporter le vase en mode sac à dos. La même distribution a été observée dans un vase exhumé de *la Cova 120*, à Sales de Llierca (Agusti *et al.* 1987).

La couche contenant du mobilier du Bronze ancien-moyen de *la Cova de les Bruixes*, à Tautavel, a fourni le profil complet d'un grand vase (fig. 17, 3). Celui-ci est sinueux à embouchure légèrement rétrécie, sa lèvre est décorée d'incisions et le bord est souligné d'un cordon digité horizontal. Une paire de cordons

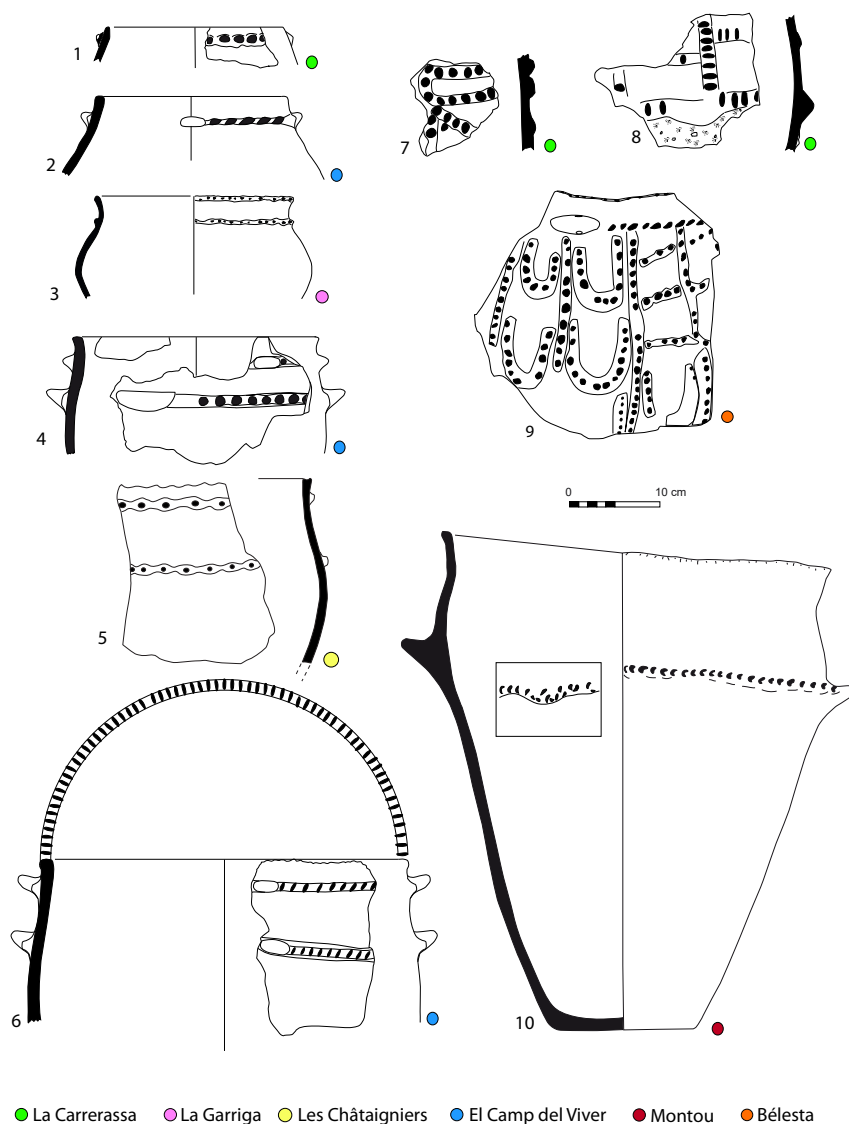


Figure 16 : Bronze ancien. Vases avec des cordons digités non associés à surfaces crépies.

1-3 : *La Carrerassa* à Perpignan (Vignaud 2000-2004, pl. 3, 44 ; pl. 3, 33 ; pl. 1, 14) ; 4-5 et 8 : *El Camp del Viver* à Baho (Toledo i Mur, Lagarrigue, 2017) ; 6 : *La Garriga* à Villeneuve-de-la-Rivière (Vignaud *et al.* 2004, pl. 1) ; 7 : grotte des *Châtaigniers* à Vingrau (Guilaine, Abelanet 1969) ; 9 : grotte de *Montou* à Corbère-les-Cabanes (Claustre 1996, 391, fig. 2, 12).

digités verticaux et parallèles descend du précédent jusqu'au diamètre maximal de la panse, le tout en cadrant une languette rectangulaire (Martzluff *et al.* 2012, 346, fig. 125).

4.5.2.5. Les vases ornés de rangées de traits courts (fig. 14, 6 à 8)

Deux tasses carénées provenant du site de *La Carrerassa* et de la grotte de *Montou* sont décorées d'une rangée de traits courts soulignant le bord et la carène. La première montre une rangée verticale de petits traits allant du bord à la carène. Un vase fermé, de taille moyenne, caréné, issu de la grotte de *Montou*, montre plusieurs paires de rangées de traits courts. Les paires de rangées horizontales soulignent le bord et la carène. Des paires de rangées verticales ornent la partie supérieure du vase, allant du bord à la carène.

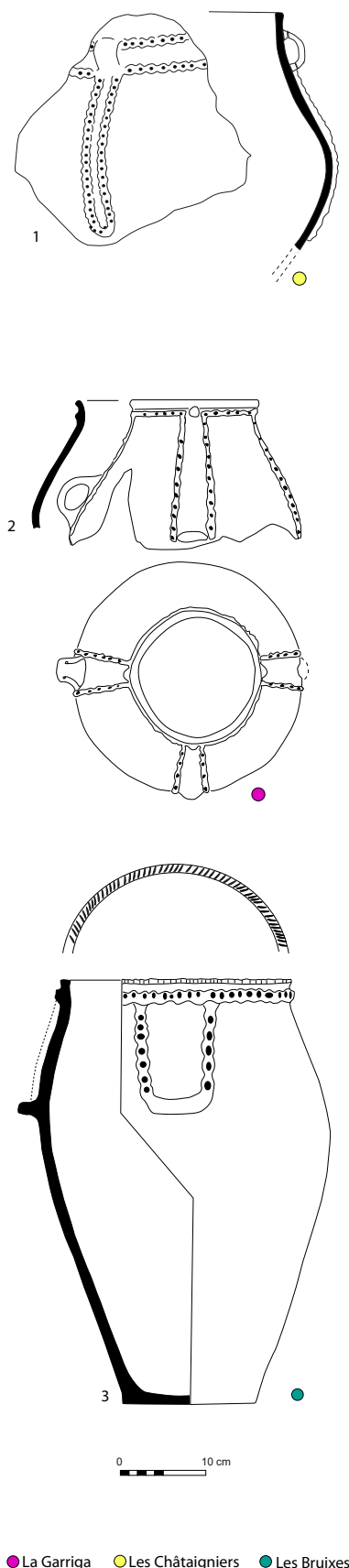


Figure 17 : Bronze ancien. Vases avec des cordons digités en guirlande non associés à surfaces crépies. 1 : grotte des Châtaigniers à Vingrau (Guilaine, Abelanet 1969) ; 2 : La Garriga à Villeneuve-de-la-Rivière (Vignaud et al. 2004, pl. 1) ; 3 : Cova de les Bruixes (Marztluff et al. 2012, 346, fig. 125).

5. Pour conclure

Petit à petit, mais assurément, les découvertes de l'archéologie préventive, conjointement avec les fouilles programmées en haute montagne et les données connues depuis longtemps, contribuent à dresser la carte départementale du Bronze ancien, avec, entre autres, des lieux d'habitats, des structures funéraires et des aménagements artisanaux. De plus, le mobilier céramique issu des sites datés par radiocarbone permet d'établir les prémices d'une chrono-typologie pour la période. Ainsi nous distinguons un Bronze ancien I (2300-2100 av. J.-C.) et un Bronze ancien II (2100-1750 av. J.-C.).

Pour compléter le panorama actuel du Bronze ancien départemental, il conviendrait de revoir et d'étudier les séries céramiques issues des prospections et des fouilles du dernier quart du XX^e siècle, restées inédites, afin d'enrichir le *corpus* des vases, et recenser également les objets constitués d'autres matières premières. Il reste donc encore du travail à faire.

En ce temps de pandémie, je me permets une réflexion concernant le volume disparate entre le nombre de sites connus du Néolithique moyen (assez nombreux) et celui du Chalcolithique-Bronze ancien (assez restreint) sur notre territoire. C'est un sujet sur lequel nous nous interrogeons avec nos collègues néolithiciens depuis un moment. Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour l'expliquer : l'occupation différentielle de l'espace, les travers de la recherche, etc.

Récemment, une étude génétique de la peste sur les squelettes préhistoriques montre que les populations d'Eurasie ont été infectées par *Yersinia pestis* autour de 3 000 av. J.-C. Il semblerait que la peste n'était pas rare à l'âge du Bronze. Ces souches précoces de *Y. pestis* étaient mortelles et se transmettaient par le contact interhumain. La peste aurait pu entrer en Europe avec les migrations d'un peuple des steppes avec un effet plus dévastateur sur les sociétés agricoles sédentaires du Néolithique que sur le peuple nomade (Allentof, Rasmussen 2019 : 55-56).

Bien entendu, nous n'avons aucune certitude que la peste soit à l'origine du manque de données de l'âge du Bronze ancien départemental. Toutefois il m'a semblé intéressant d'inclure les premiers résultats de cette étude génétique de pointe se rapportant à la période concernée par cet article.

Bibliographie

Abélanet 1951 : ABELANET (J.). — Ossuaires énéolithiques dans les Corbières roussillonnaises, *Etudes Roussillonnaises*, n° 2, 1951, p. 127-133.

Abélanet 1987 : ABELANET (J.). — Stations néolithiques de plein air en Roussillon : la station de l'Estany à Montescot. *Etudes Roussillonnaises*, 7, 1987, p. 49-69.

Abélanet 1992 : ABELANET (J.). — *Aquells homes dels temps passats. Prehistoria del País Català*. Trabucaire, 1992. 205 p.

Abélanet 2011 : ABELANET (J.). — *Itinéraires mégalithiques. Dolmens et rites funéraires en Roussillon et Pyrénées nord catalanes*. Canet : Editions del Trabucaire, 2011. 347 p.

- Agusti et al. 1987** : AGUSTI (B.), ALCALDE (G.), BURJACHS (F.), BUXO (R.), JUAN-MUNS (N.), OLLER (J.), ROS (M.), RUEDA (M.), TOLEDO I MUR (A.). — *Dinámica de la utilización de la Cova 120 per l'home en els darrers 6.000 anys*. 1987. 153 p., 97 fig. (Série Monogràfica del CIA, núm 7).
- Allentof, Rasmussen 2019** : ALLENTOF (M.E.), RASMUSSEN (S.). — L'identification génétique de la peste sur les squelettes préhistoriques, in : Forment (A.), Guy (H.). — *Archéologie de la Santé, Anthropologie du soin*. Paris 2019, p. 50-58.
- Blaize et al. 2006** : BLAIZE (Y.), BLAIZE (M.), BLAIZE (L.). — Préhistoire récente à Tàrrerach : le site Néolithique du Planal. La station de la fin du Bronze ancien de Mas d'en Colom. *Archéo* 66, 21, 2006, p. 113-117.
- Bocquet 1992-1995** : BOCQUENET (J.-P.). — Le dolmen de la Creu de la Falibe. *Travaux de Préhistoire Catalane*, 8, 1992-1995, p. 57-65.
- Boquer i Pubill et al. 1995** : BOQUER I PUBILL (S.), BOSCH I ARGILAGOS (J.), CRUELLES I BANZO (W.), MIRET I MESTRE (J.), MOLIST I MONTANA (M.), RODON I BORRAS (T.). — *El jaciment de l'Institut de Batxillerat Antoni Pous. Un assentament a l'aire lliure de finals de Calcolit (Manlleu, Osona)*. Barcelona : Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, 1995. 1 vol. 160 p, 7 fig. (Memories d'Intervencions Arqueològiques a Catalunya ; 15).
- Campmajo 1976** : CAMPMajo (P.). — Le site de Llo (Pyrénées-Orientales). In : *Cypselà I* : I Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerda 1974. Girona, p. 83-90.
- Campmajo 1983** : CAMPMajo (P.). — *Le site protohistorique de Llo (Pyrénées-Orientales)*. Perpignan : Université de Perpignan. Centre d'Études préhistoriques catalanes, 1983. 169 p. (Mémoire du Diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales 1980).
- Campmajo 1991** : CAMPMajo (P.). — El poblament de la Cerdanya des dels orígens fins a l'ocupació romana. *Ceretanica*, 1, 1991, p. 21-38.
- Campmajo 2007** : CAMPMajo (P.). — Angoustrine (Angostina), secteur des chaos, Vilalta. In : Kotarba (J.), Castellvi (G.), Mazière (Fl.) dir. *Les Pyrénées-Orientales (66)*. Paris, p. 218. (Carte Archéologique de la Gaule).
- Campmajo 2007** : CAMPMajo (P.). — Eyne, Lo Pla del Bach. In : Kotarba (J.), Castellvi (G.), Mazière (Fl.) dir. *Les Pyrénées-Orientales (66)*. Paris, p. 385. (Carte Archéologique de la Gaule).
- Campmajo, Crabol 1989** : CAMPMajo (P.), CRABOL (D.). — Le Néolithique et les débuts de l'Âge du Bronze en Cerdagne. *Travaux de préhistoire catalane*, VI, 1989, p. 81-101.
- Carlús i Martin 2007** : CARLÚS I MARTIN (X.). — *Estudi de la ceràmica prehistòrica Carrer de la Riereta 37-37 b- Carrer de Sant Pau 84 (Barcelona)* : Igualada : Arqueocat, 2007. 93 p. ; 36 fig.
- Carlús i Martin, Gonzalez Muñoz 2008** : CARLÚS I MARTIN (X.), GONZALEZ MUÑOZ (J.). — Carrer de la Riereta, 37-37 bis : un nou assentament prehistòric al pla de Barcelona. *Primers resultats*. *Cypselà*, 17, 2008, p. 91-94.
- Claustre 1996** : CLAUSTRE (F.). — Le Bronze Ancien en Roussillon, In : *Cultures et Sociétés du Bronze Ancien en Europe* : 117e Congrès National des Sociétés Historiques, Clermont-Ferrand 1992. Paris : CTHS, p. 387-399.
- Claustre 1997** : CLAUSTRE (F.). — L'âge du Bronze en Roussillon. Évolution de la recherche *Etudes Roussillonnaises*, XV, 1997, p.19-40.
- Claustre 2007** : CLAUSTRE (F.). — Corneilla-de-Conflent. Baume Bergès (Balma Vergès). In : Kotarba (J.), Castellvi (G.), Mazière (Fl.) dir. - *Carte Archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales (66)*. Paris, p. 313-314.
- Claustre, Mazière 1998** : CLAUSTRE (F.), MAZIÈRE (F.). — La céramique campaniforme des Pyrénées-Orientales. *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 95, 3, 1998, p. 383-392.
- Claustre et al. 1993** : CLAUSTRE (F.), ZAMMIT (J.), BLAIZE (Y.). — *La Cauna de Bélesta. Une tombe collective il y a 6000 ans*. Toulouse, Bélesta, 1993. 286 p. : Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales. CNRS/EHESS. Château de Bélesta.
- Convertini, Dumontier 2018** : CONVERTINI (F.), DUMONTIER (P.). — Données préliminaires du projet collectif de recherche : « Origine du mobilier céramique du Bronze ancien moyen de la sphère des Pyrénées nord-occidentales » (2007-2010). In : MARTICORENA (P.), ARS (V.), HASLER (A.), CAULIEZ (J.), GILABERT (Ch.) et SENEPART (I.) dir. - *Entre deux mers. Actualité de la recherche* : Actes de 12e rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), du 27 septembre au 1er octobre 2016. Toulouse, p. 105-116. (Archives d'Écologie Préhistorique).
- Da Costa 2015** : DA COSTA (C.). — Gavarra alta. Diagnostic. *Archeo* 66, 2015, p. 48.
- Dedet, Mazière 2017** : DEDET (B.), MAZIÈRE (F.). — Aperçu des pratiques funéraires entre Rhône et Pyrénées au Bronze moyen et au début du Bronze final. In : *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVIIe-XIII siècle av. J.-C.)* : Colloque international de l'APRAB, Strasbourg, 17 au 20 juin 2014. Strasbourg, p. 795-816. (Monographies d'Archéologie du Grand Est).
- Dominguez et al. 2007** : DOMINGUEZ (C.), KOTARBA (J.), WUSCHER (P.), CARROZZA (J.-M.). — *Evaluation archéologique de la dépression du Mas Delfau, Perpignan (P.-O.)* : rfo diagnostic. Nîmes : Inrap Méditerranée, 2007.
- Duny 2012** : DUNY (A.). — Perpignan, Mas Delfau, Fontcobertha Nord-est. *BSR DRAC Languedoc-Roussillon*, 2012, p. 224-225.
- Duny et al. 2013** : DUNY (A.), RIVALLAN (A.), SAVE (S.), BANERJEA (R.), BOREHAM (J.). — *Un habitat du Bronze moyen en Roussillon : le site du Mas Delfau à Perpignan* : rfo fouille. Mosaïques/Acter, 2013. 105 p.
- Dunyach 2018** : Dunyach (I.). — Paysage sacré et zone frontière en contact. Les recherches autour du massif oriental du mont Pyréné. In : *La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer. Étude d'une organisation territoriale, sociale et culturelle (VIe-IIIe siècle avant J.-C.)*, Thèse de doctorat en archéologie, Université de Perpignan, 2018, p. 376-385.
- Gasco 2001** : GASCO (J.). — La datation absolue de la Protohistoire du XIIe au VIIIe siècle avant notre ère dans le sud de la France. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 24, 2001, p. 1-17.
- Gasco 2004** : GASCO (J.). — Les composantes de l'âge du Bronze, de la fin du Chalcolithique à l'âge du Bronze ancien en France méridionale. *Cypselà*, 15, 2004, p. 39-72.
- Gellibert, Merlet 1991** : GELLIBERT (B.), MERLET (J.-C.). — L'habitat protohistorique du Grand Séouguès à Canenx-et-Reaут. Fouilles 1991. *Bulletin Société Bordelaise*, 1991, p. 219-241.
- Gellibert, Merlet 2003** : GELLIBERT (B.), MERLET (J.-C.). — Le gisement du Moulin de Caillaou à Cère (Landes), Archéologie des Pyrénées-Occidentales et des Landes. tome 22, 2003, p. 113-134.
- Guilaine 1972** : GUILAINE (J.). — *L'âge du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon et Ariège*. Paris : Klincksieck, 1972. 460 p (Mémoires de la Société préhistorique française ; 9).
- Guilaine 1996** : GUILAINE (J.). — Le Bronze ancien en Méditerranée occidentale. In : *Cultures et sociétés du bronze ancien en Europe* : Actes du 117e Congrès National de Sociétés Savantes, Clermont-Ferrand 1992. CTHS, p. 37-68.
- Guilaine, Abélanet 1964** : GUILAINE (J.), ABÉLANET (J.). — Esquisse chronologique de l'âge du Bronze dans les Pyrénées-Orientales. *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 13, II, 1964, p. 207-227.
- Guilaine, Abélanet 1969** : GUILAINE (J.), ABÉLANET (J.). — Le premier point de repère absolu de la préhistoire roussillonnaise. *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 18, 1969, p. 13-21.
- Guilaine et al. 2001** : GUILAINE (J.), CLAUSTRE (F.), LEMERCIER (O.), SABATIER (P.). — Campaniformes et environnement culturel en France méditerranéenne. In : *Bell Beakers today. Pottery, people, culture, symbols in prehistoric Europe* : Bell Beakers today, Riva del Garda 11-16 may 1998. Trento, p. 229-275.
- Jandot 2017** : JANDOT (C.). — Eléments de terre crue issus de l'occupation Bronze ancien. In : TOLEDO I MUR et al. - *Perpignan. RD 900, section centre. El Camí de la Coma Serra*. p. 260-266.
- Kotarba, Dominguez 2012** : KOTARBA (J.), DOMINGUEZ (C.). — *Approche diachronique d'un terroir en bordure de la Dépression de Bages. Ortaffa, projets photovoltaïques. Colomina del Prat 1,2 et 3* : rfo diagnostic. Inrap Méditerranée, 2012. 3 vols.
- Kotarba, Vignaud 2001** : KOTARBA (J.), VIGNAUD (A.). — *Saint-Cyprien, Las Chinchettes, Quelques données sur les occupations du Néolithique final et de l'Antiquité tardive* : rfo évaluation archéologique. AFAN Méditerranée, 2001. 130 p.

Kotarba et al. 2009a : KOTARBA (J.), DONAT (R.), FABRE (L.), JANDOT (C.), FOREST (V.), MACHADO YANES (M. del C.), MARTZLUFF (M.), MAZIÈRE (F.), NADAL (S.), RAUX (St.), RAYNAUD (K.), RUAS (M.-P.), VIGNAUD (A.), WUSCHER (P.). — *LGV 66, liaison ferroviaire Perpignan Le Perthus. Volume 4 : Ponteilla : rfo diagnostic*. Nîmes-Montpellier : Inrap Méditerranée, 2009. 162 p., 93 fig., 14 pl.

Lachenal et al. 2017 : LACHENAL (T.), VITAL (J.), MAZIÈRE (F.), DEDET (B.), MERCURIN, ROMUALD (R.), NÉRÉ (E.), CAMPMAJO (P.), CRABOL (D.), RENDU (C.), BOUSQUET (D.). — Du Bronze moyen au début du Bronze final dans le sud-est de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Sud de Rhône-Alpes et de l'Auvergne). In : *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVIIe-XIIIe siècle av. J.-C.)* : Colloque international de l'APRAB, Strasbourg : 17 au 20 juin 2014. Strasbourg : Monographies d'Archéologie du Grand Est, p. 465-498.

Le Dreff 2011 : LE DREFF (T.). — Fours et ateliers de potiers au second âge du Fer dans l'isthme gaulois. *Aquitania*, 27, 2011, p. 19-59.

Lemercier 2018 : LEMERCIER (O.). — La question campaniforme. In : GUILAINE, GARCIA (dir.) - *La Protohistoire de la France*. Paris : Hermann, p. 205-217.

Marembert et al. 1999 : MAREMBERT (F.), DUMONTIER (P.), DELFOUR (G.). — Biarritz, grotte du Phare. *Bilan Scientifique Régional Aquitaine*, 1999, p. 103-104.

Martzluff 2007 : MARTZLUFF (M.). — Targassonne, Veinat de Dalt. In : Kotarba (J.), Castellvi (G.), Mazière (F.) dir. - *Carte Archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales* (66). Paris, p. 588.

Martzluff 2007 : MARTZLUFF (M.). — Villeneuve-les-Escalades, Solà de Baix. Kotarba (J.), Castellvi (G.), Mazière (F.) dir. - *Carte Archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales* (66), 2007, p. 619-620.

Martzluff 2007 : MARTZLUFF (M.). — Villeneuve-les-Escalades. In : Kotarba (J.), Castellvi (G.), Mazière (F.) dir. - *Carte archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales* (66). Paris, p. 619-620.

Martzluff, Abélanet 1987 : MARTZLUFF (M.), ABÉLANET (J.). — La Cova de l'Esperit, bilan des dernières recherches et nouveaux apports sur le Mésolithique et le Néolithique des Pyrénées-Orientales. *Etudes Roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich*, 1987, p. 99-113.

Marztluff et al. 2012 : MARTZLUFF (M.), ABÉLANET (J.), KOTARBA (J.), PASSARRIUS (O.), VIGNAUD (A.), POLLONI (A.). — La Cova de les Bruixes à Tautavel. Une grotte fréquentée depuis le Néolithique Vézazien. In : Marztluff (M.), Catafau (A.), Galinier (M.) dir. *Tautavel, des hommes dans leur vallée*. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, p. 197-455.

Mazière 1995 : MAZIÈRE (F.). — Notice de découverte. Passa, Pedra Blanca I. *Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 10, 1995, p. 14-15.

Mazière 1992-1995 : MAZIÈRE (F.). — Fouille d'un habitat de plein air du Bronze ancien primitif en Roussillon. Note préliminaire. *Travaux de Préhistoire Catalane*, 8, 1992-1995, p. 81-83.

Mazière 1997 : MAZIÈRE (F.). — A propos de quatre nouvelles haches métalliques en Roussillon. *Etudes Roussillonnaises*, XV, 51-58.

Mordant, Gaiffe 1996 : MORDANT (C.), GAIFFE (O.). — *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*. Paris, 1996. 1 vol. 745 p. (Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques).

Muñoz Rufo, Martínez Rodríguez 2012 : MUÑOZ RUFO (V.), MARTÍNEZ RODRIGUEZ (P.). — L'estudi dels materials ceràmics prehistòrics del Pla del Serrador (Les Franqueses del Vallès, Vallès Oriental, prov. Barcelona). *Cypsela*, 19, 2012, p. 159-178.

Nin 2003 : NIN (N.). — Vases et objets en terre crue dans le Midi durant l'Âge du fer. In : *Actes de la table ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001* : Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, t. 1, Terre modelée, découpée ou coffrée. Matériaux et modes de mise en œuvre, Montpellier : Editions de l'Esperou, p. 95-146.

Olive et al. 2009 : OLIVE (C.), UGOLINI (D.), RATSIMBA (A.), JANDOT (C.), WIÉGANT (J.-P.). — Un four de potier de l'âge du Fer pour la cuisson de pithoi à Béziers (Hérault) : production, diffusion et fonction du pithos dans le Midi (VIe-IVe s. av. J.-C.). *Gallia*, t. 66, fascicule 2, 2009, p. 29-57.

Pezin 2005 : PEZIN (A.). — *Villeneuve-de-la-Raho* (66). *Complexe golfique. Vestiges d'occupations de la Pré et Protohis-*

toire et de l'Antiquité. : rapport intermédiaire diagnostic archéologique. Perpignan : Inrap Méditerranée, 2005. 70 p.

Pezin et al. 2013 : PEZIN (A.), TOSNA (D.), POLLONI (A.). — *Diagnostic archéologique sur le tracé de la liaison électrique souterraine entre le poste électrique de Baixas et le PKO de la LGV. Communes de Baixas, Villeneuve-de-la-Rivière, Baho, La Soler, Toulouges* (66) : rfo diagnostic. Perpignan : Inrap Méditerranée, 2013. 47 p., 13 fig.

Polloni 2018 : POLLONI (A.). — *Vivès. Serres de las Aires. Vestiges d'une occupation épicampaniforme* : rfo diagnostic archéologique. Inrap Méditerranée, 2018. 76 p.

Polloni, Toledo i Mur 2019 : POLLONI (A.), TOLEDO I MUR (A.). — La série céramique épicampaniforme de Les Serres de les Eres, Vivès (Pyrénées-Orientales). *Archeo* 66, 34, 2019, p. 60-68.

Pons, Got 1989 : PONS (P.), GOT (A.). — La grotte de Sainte Marie à Ria-Sirach (P.-O.). *Travaux de Préhistoire Catalane*, n° 6, 1989, p. 71-76.

Porra-Kuteni 2014 : PORRA-KUTENI (V.). — Les occupations préhistoriques du Puig del Rey (Palais des rois de Majorque). In : *Passarrius, Catafau dir. : Un palais dans la ville*. Perpignan : Ed. Trabucaire Conseil Général des Pyrénées Orientales, p. 407-419. (Archéologie Départementale).

Ranché et al. 2006 : RANCHÉ (C.), GOMEZ DE SOTO (J.), MILLARD (N.), BOURGUEIL (B.), LOISELLIER (L.), MIALHE (V.). — Les Champs Battazards à Jarnac (Charente). Apport à la typo-chronologie céramique du Bronze ancien du Centre-Ouest. In : *Fouéré P., Chevillot Ch., Courtad P., Ferullo O., Leroyer Ch. (coord.) - Paysages et peuplements. Aspects culturels et chronologiques en France méridionale. Actualité de la recherche* : Actes des 6e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Périgueux 14-16 octobre 2004. Périgueux : ADRAHP-PSO, p. 305-318.

Rendu et al. 2012 : RENDU (C.), CAMPMAJO (P.), CRABOL (D.). — Etagement, saisonnalité et exploitation des ressources agropastorales en montagne à l'âge du Bronze. Une possible ferme d'altitude à Enveig (Pyrénées-Orientales). *Bulletin de l'Association pour la recherche sur l'âge du Bronze*, 2012, p. 58-61.

Rivalan 2016 : RIVALAN (A.). — Trois exemples d'habitats de plaine protohistoriques en Languedoc-Roussillon : le site de Mas Delfau à Perpignan, du Mas de l'Oume à Nîmes et de Mitra II à Saint-Gilles-du-Gard. In : *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale*. p. 255-269. (Monographies d'archéologie méditerranéenne, Hors série n° 7).

Roguet 2018 : ROGUET (G.). — El Camí del Paradis. *Archéo* 66, 33, 2018, p. 24-26 (<https://www.aapo-66.com/wp-content/uploads/2020/02/Archéo-66-N°33-2018-allégé.pdf>).

Roudil et al. 1982 : ROUDIL (J.-L.), ABÉLANET (J.), TREINEN-CLAUSTRE (F.). — Salses, La grotte de la Combe Janicot. *Gallia Préhistoire*, tome 25, fasc. 2, 1982, p. 468.

Roussot-Larroque 1996 : ROUSSOT-LARROQUE (J.). — Le Bronze ancien dans le sud-ouest de la France. In : *Cultures et Sociétés du Bronze Ancien en Europe* : 117e Congrès National des Sociétés Historiques, Clermont-Ferrand 1992. p. 509-526.

Roussot-Larroque et al. 2018 : ROUSSOT-LARROQUE (J.), MERLET (J.-C.), MAREMBERT (F.). — La diffusion de la céramique à pastillage au Bronze moyen en Aquitaine. In : *Marticoarena P., Ard V., Hasler A., Cauliez J., Gilibert Ch. et Sénépart I (dir.) - Entre deux mers. Actualité de la recherche*. : 12e Rencontres méridionales de Préhistoire Récente, Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) du 27 septembre au 1er octobre 2016. Toulouse, p. 117-129. (Archives d'Ecologie Préhistorique).

Tabart, 2004 : TABART (D.), *Les haches de bronze dans le Roussillon*, dossier présenté à l'association de numismatique du Roussillon, Perpignan, 2004.

Toledo i Mur 1990a : TOLEDO I MUR (A.). — El Roc del Napolità (La Jonquera) i Xuliman (Cantallops) : l'aprofitament de dues cavitats entre blocs granítics durant l'Edat del Bronze a l'Alt Empordà. *Cypsela*, VIII, 1990, p. 65-72.

Toledo i Mur 1990b : TOLEDO I MUR (A.). — *L'utilització de les coves des del Calcolític fins el Bronze final al nord-est de Catalunya* (2 200 - 650 av. J.-C.) : Universitat Autònoma de Barcelona, 1990. 623 p., 184 fig.

Toledo i Mur 1993 : TOLEDO I MUR (A.). — El jaciment del carrer Almeda de Bordils, Gironès. Noves dades sobre el Bronze Antic al N.E. de Catalunya. *Cypselà*, X, 1993, p. 51-56.

Toledo i Mur 2000 : TOLEDO I MUR (A.). — L'Age du Bronze ancien et moyen au Nord-Ouest de la Catalogne (Espagne). In : *Habitats, économies et sociétés du Nord-Ouest méditerranéen de l'Age du bronze au premier Age du Fer*. : Actes du XXIVe. Congrès Préhistorique de France : « Les Civilisations Méditerranéennes ». Carcassonne Septembre 1994. Paris, p. 83-92.

Toledo i Mur 2019 : TOLEDO I MUR (A.). — Le bâtiment sur poteaux du Bronze ancien à El Camí de la Coma Serra à Perpignan (Pyrénées-Orientales). In : *Billaud (Y.), Lachenal (T.) dir. - Entre terres et eaux. Les sites littoraux de l'âge du Bronze, spécificités et relations avec l'arrière-pays* : Actes de la Séance de la Société préhistorique française (Agde, 20-21 octobre 2017). Paris, p. 183-196.

Toledo i Mur et al. 2018 : TOLEDO I MUR (A.), BOUBY (L.), BRUXELLES (L.), DECANter (F.), LAGARRIGUE (A.), MARTIN (S.), MARTZLUFF (M.), POLLONI (A.), POIRIER (P.). — Les fréquentations à vocation agricole du Néolithique Final et de l'âge du Bronze à El Camp del Viver, à Baho (Pyrénées-Orientales). In : *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges* : Actes de la IIe Rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente, Dijon, 19-21 novembre 2015. p. 691-696. (Archives d'Écologie Préhistorique).

Toledo i Mur et al. 2020 : TOLEDO I MUR (A.), FAÏSSE (C.), KOTARBA (J.), MARTZLUFF (M.), RAUX (S.), VIGNAUD (A.), WIBAUT (T.). — *Villeneuve-de-la-Raho, Els Rocs/Els Estanyots. ZAC golfique* : rfo diagnostic. Inrap Midi-Méditerranée, 2020. 110 p., 77 fig.

Toledo i Mur, Lagarrigue 2017 : TOLEDO I MUR (A.), LAGARRIGUE (A.). — Les céramiques Bronze ancien et bronze final IIIA d'El Camp del Viver, (Baho, Pyrénées-Orientales). *DAM*, 39, 2017, p. 9-40.

Toledo i Mur et al. 2017 : TOLEDO I MUR (A.), POLLONI (A.), KOTARBA (J.), DECANter (F.), JANDOT (C.), PALLIER (C.), POIRIER (P.), VIGIER (S.). — *Perpignan. RD 900 section centre. El Camí de la Coma Serra*. : rapport final de fouille archéologique. Inrap Méditerranée, 2017. 392 p., 243 fig.

Toledo i Mur et al. 2015 : TOLEDO I MUR (A.), POLLONI (A.), LAGARRIGUE (A.), KOTARBA (J.), BRUXELLES (L.), DECANter (F.), MARTIN (S.), POIRIER (P.), MARTZLUFF (M.), BOUBY (L.). — *El Camp del Viver : des fréquentations à vocation agricole pendant la Préhistoire récente et l'âge du Bronze, un parcellaire du Haut Moyen Âge* : Baho : Languedoc-Roussillon, Pyrénées-Orientales (66) : rfo fouille. Nîmes : Inrap MED, 2015. 247 p.

Treinen-Claustre 1987 : TREINEN-CLAUSTRE (F.). — Fouilles récentes à la grotte de Montou (Corbère-les-Cabanes). *Etudes Roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich*, 1987, p. 83-91.

Vignaud 1993a : VIGNAUD (A.). — Caramany, Les Coudoumines 1365. *BSR Languedoc-Roussillon*, 1993, p. 137.

Vignaud 1993b : VIGNAUD (A.). — Caramany, Les Coudoumines 1365, n° 8, 1993, p. 45-46.

Vignaud 2009 : VIGNAUD (A.). — L'occupation du plateau de Rodès et Montalba-le-Château à l'âge du Bronze. In : *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*. p. 101-138. (Archéologie Départementale).

Vignaud et al. 2007 : VIGNAUD (A.), JANDOT (C.), AUDOIT (F.), KOTARBA (J.). — *Bages (Pyrénées-Orientales). Le Puig Dallat. Vestiges du Chalcolithique et du Bas-Empire romain* : 2007. 13 p., 10 fig.

Vignaud et al. 2000-2004 : VIGNAUD (A.), MAZIÈRE (F.), MARZTLUFF (M.), BOUBY (L.), VERDIN (P.), KOTARBA (J.), BERGERET (A.), IZARD (V.). — *RN 9 - Perpignan. Contournement du Grand Saint-Charles. La Carrerrassa, Orle-Ouest haut, Mas Orlina. Vestiges d'un habitat groupé du Bronze Ancien*. : dfs fouille. Perpignan : Inrap Méditerranée, 2004. 31 p., 8 pl., annexes.

Vital et al. 2012 : VITAL (J.), CONVERTINI (F.), LEMERCIER (O.). — *Composantes culturelles et premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France. Résultats du Projet Collectif de Recherche 1999-2009*. 2012. 412 p. (BAR International Series ; 2446).

Commune	Site	Caractère	Bibliographie
Angoustrine / <i>Angostrina</i>	<i>Vilalta</i>	Abri, pointe de flèche en bronze	Campmajo 2007, CAG, 218
Baho / <i>Bahó</i>	<i>El Camp del Viver</i>	Habitat de plaine. Fosses, trous de poteaux, surfaces crépies associées à des cordons et des mamelons digités, vases à pastillages, bords digités, anses à ruban, fonds plats	Toledo i Mur <i>et al.</i> 2015 a et b, Toledo i Mur <i>et al.</i> 2018, Toledo i Mur, Lagarrigue 2017
Baixàs	<i>Aven d'Àmaga la dona</i>	Cavité sépulcrale, fonds plats et un vase caréné décoré d'une ligne de courtes incisions	Abelanet 1992
Bélesta-de-la-Frontière <i>Belestar</i>	<i>Cauna de Bélesta</i>	Couche 13. Mobilier peu abondant. Tasse à anse unique et carène douce, tenon ou oreille décorée d'impressions digitales, cordons impressionnés, anse à ruban, bord à lèvres aplati et petite languette, fragments de vases à profil en S, carène ornée d'un motif inconnu	Claustre <i>et al.</i> 1993, 275-276
Caramany	<i>Pla de l'Algo</i>	Habitat de plaine (en cours de publication)	Claustre 1996
Caramany	Les Coudoumines	Seuls vestiges préservés : trous de poteaux, foyers). A noter deux trous contenant chacun un gros vase de stockage.	Vignaud 1993 a et B Claustre <i>et al.</i> 2002
Caramany	<i>L'Horto</i>	Fosse isolée FS 2030	Inédit, communication orale J. Bénédet
Corbère-les-Cabanes / <i>Corbera les Cabanes</i>	Grotte de Montou	Zones d'habitat saisonnier ou occupation intermittente. Lits continus de fragments céramiques associés à du matériel osseux, exceptionnellement lithique, et à d'éléments de faune et d'autre part des foyers qui jouxtent la zone sépulcrale. Foyers : souvent simples amas cendreaux ne comportant ni structure de maintien ni bordure de pierres. Niveaux sépulcraux.	Treinen-Claustre 1987, 87 Claustre 1996
Cornella-de-Conflent / <i>Cornellà de Conflent</i>	Baume Bergès / <i>Balma Vergès</i>	En surface, jusqu'à les salles les plus reculées des nombreux tessons Age du Bronze (crépies, cordons impressionnés)	Claustre in Kotarba <i>et al.</i> , CAG, 2007, 313-314
Cornella-del-Vercor, <i>Cornellà del Bercor</i>	<i>El Camí del Paradís</i>	« Sépulture collective d'inhumation en fosse (7 individus). Elle est constituée de deux fosses se recoupant et ayant fonctionné en plusieurs étapes temporellement rapprochées ».	Roguet 2018
Envicig	<i>Pla de l'Orri</i>	Ferme d'altitude. Deux phases d'occupation : Bronze ancien et moyen (datations entre 1876 et 1625 cal BC. Pas de différences notables entre les séries des deux phases (surfaces ornées de coups d'ongle, anses à ruban, fonds plats, bords digités)	Rendu, Campmajo, Crabol 2012
Eyne	<i>Lo Pla del Bach</i>	Campement temporaire comportant trois occupations. La deuxième date du Bronze Ancien : présence de nombreux tessons du Campaniforme pyrénéen.	Campmajo in Kotarba <i>et al.</i> 2007, CAG, p. 385
Laroque-des-Albères <i>La Roca de l'Albera</i>	<i>Gavarra Alta</i> , <i>Gavarra Haute</i> ,	La fosse 4 dans la TR.9 a livré un vase à bord digité, profil sinueux et fond plat, muni de 2 anses à ruban	Da Costa 2015
Llo	<i>Llo 2</i>	Habitat plein air. Formes : pichets, tasses, profils carénés ; décors : impressions, incisions courtes, cordons digités, anses à ruban, anses à bouton GIF-6373, 3760 ± 80 BP, 1810 BC	Campmajo 1991, 27 ; Campmajo, Crabol 1989-1990, 86 et fig.12
Montescot	<i>L'Estant</i>	Station plein air, tessons et bords digités	Abelanet 1987
Ortafà	<i>Pujals 19 et Serrat Gros 61 / 63</i>	5 petites fosses circulaires et un lot de mobilier remanié découvert à la base de l'épaisseur de la terre arable, dont un mamelon et un cordon digité	Kotarba, Domínguez 2012, 254-258
Passà	<i>Pedra Blanca 1</i>	Fosse dépotoir. Céramique décorée Bronze ancien épicaniforme (technique barbelée). Autre céramique: vases carénés sans décor, carénés marqués d'incisions sous ou sur le bord et sur la carène, des tessons à cordons lisses ou exceptionnellement à décor poinçonné, des fonds plats ou plus rarement ombiliqués.	Claustre, Mazière 1998, 384
Perpignan/Perpinyà	<i>La Carrerassa</i>	Habitat groupé : foyers, silos, fosses, trous de poteaux. Céramiques à surfaces crépies, lisses à bord décoré	Vignaud <i>et al.</i> 2000-2004
Perpignan/Perpinyà	<i>Mas Orlina</i>	Parmi des vestiges médiévaux : deux fosses avec des céramiques crépies	Vignaud <i>et al.</i> 2000-2004, 14 et fig 6
Perpignan/Perpinyà	<i>El Camí de la Coma Serra</i>	Bâtiment sur poteaux à plan sub rectangulaire à abside, fondations de sablière, fosses, fours. Céramique crépie associée à des cordons digités.	Toledo i Mur <i>et al.</i> 2017
Perpignan / <i>Perpinyà</i>	<i>Mas dels Pastres</i>	FS 1002 (TR 8) fond de cabane en matériaux périssables. « Ce creusement du sol naturel est comblé de limon souple, sombre, assez anthropisé. Surface observée : environ 35m². Probable limite aménagée avec des galets, au sud du creusement. Sondage manuel (2 x 2 m) : état de conservation résiduel (0,20 m) sans sol caractérisé. Mobilier abondant, présence de meules. Il est rattaché chronologiquement à l'âge du Bronze (Pezin 2005). Mobilier céramique : bord droit avec cordon digité péribuccal, fonds plats, anses à ruban (Toledo i Mur 2020, fig. 41)	Pezin 2005, 17 et fig. 11 ; Toledo i Mur 2020, fig. 41
Ponteilla <i>Pontellà</i>	<i>Mirabell 141A</i>	Site à vocation indéterminée : 2 fosses, 2 structures linéaires ; mobilier : bord digité, 2 mamelons superposés près du bord	Kotarba <i>et al.</i> 2009
Rià	Grotte de <i>Santa Maria</i>	Occupation Bronze ancien-Bronze moyen	Pons, Got 1989-1990
Rodès	Plateau de Montalba	L'étude des vestiges du plateau de Montalba attestent d'une importante présence de l'âge du Bronze, avec une forte prédominance du Bronze Ancien	Vignaud 2009, p. 120
Saint-Cyprien <i>Sant Cebrià</i>	<i>Les Xinxetes</i> <i>Las Chinchettes</i>	Fosse de plan bilobé et quatre structures de combustion à galets chauffés. Mobilier lithique : 2 fragments de meule, 1 fragment de lame et 2 éclats de silex. Céramique : 62 fragments (7 bords dont 1 avec 2 perforations), décors de coups d'ongle en ligne ou désordonnés, 2 crépis.	Kotarba, Vignaud 2001.
Salses-le-Château <i>Salses</i>	Grotte de <i>la Combe Janicot</i>	Petite grotte située non loin de la mer ayant servi d'ossuaire au Chalcolithique-Bronze ancien. Fouille sauvetage : lame de silex blanc, pointe de flèche à pédoncule et ailerons, perle en roche verte, plaque de schiste, 1 dentale.	Roudil <i>et al.</i> 1982
Salses-le-Château <i>Salses</i>	<i>Cova de l'Esperit</i>	Occupation sépulcrale au Bronze ancien, dans galerie principale. Mobilier : fragment de fond plat et un fragment de bord décoré d'incisions obliques sur un aplatissement de la lèvre, tête d'épingle en bronze. Petite fosse ellipsoïdale liée au dépôt sépulcral.	Martzluff, Abelanet 1987 Claustre 1997, 21
Salses-le-Château <i>Salses</i>	Ossuaire de <i>Portxol Portichol</i>	Niche de 4 m sur 2 m. L'espace sépulcral est délimité par un mur de pierres plantées. Vestiges anthropologiques fragmentés, usés et parfois brûlés. Mobilier à prédominance chalcolithique (Claustre, Mazière 1998). Alènes losangiques en bronze (Guilaine 1972, Claustre, Mazière 1998).	Abelanet, Guilaine 1966, Guilaine 1972, 60 Claustre, Mazière 1998, 390
<i>El Soler</i>	<i>Campellanes</i>	Cordons cupulés trouvés par J. Abelanet à côté de tessons campaniformes : continuité de l'occupation au Bronze ancien. Il a également fourni du matériel Bronze final	Claustre 1996, 388
<i>Tarérach</i>	<i>Mas d'en Colom</i>	Nombreux tessons sur une surface pierreuse de 150m². Percuteurs, débris de meules et diverses pièces lithiques. Céramique : surfaces rustiquées (crépies), fonds plats, carènes douces, cordons impressionnés, mamelons, bords digités. Bronze Ancien transition Bronze Moyen	Blaize <i>et al.</i> 2006 Vignaud 2009
<i>Tarérach</i>	<i>Mas Llosanes</i> , <i>Mas de Licsanes</i> , <i>Mas Llusanas</i>	Vignaud 2009, 103 : Traces d'un habitat en relation avec 2 dolmens Abelanet 2011, 256 : Environnement dolmen Mas Llusanas I, des roches gravées, dont certaines paraissent dater de l'âge du Bronze, existent à quelques 700 ou 800 m de là, au lieu-dit <i>Valat de la Figuerassa</i>	Vignaud 2009, 103 Abelanet 2011
Targassonne <i>Targassona</i>	<i>Vèinat de Dalt</i>	Elargissement RD 618. Sur 100 m de longueur relevé d'une stratigraphie sur laquelle apparaissent trois niveaux d'occupation. Sur un niveau très érodé de l'âge du Bronze ancien-moyen sont attestées des structures d'habitat protohistoriques et médiévales.	Martzluff 2007, CAG, 588
Tautavel <i>Taltahull</i>	<i>Cova de les Bruixes</i>	Couche remaniée. Parmi les céramiques à rattacher au Bronze ancien-moyen, des tessons « rustiqués » = crépis. Utilisation de la cavité : lieu de stockage	Martzluff <i>et al.</i> 2012, p.397-398 et p. 349, fig. 128,1
Villeneuve-de-la-Raho, <i>Vilanova de Rahó</i>	<i>Els Rocs</i>	Four à deux chambres et couloir de chauffe ; four à potier. Un profil cylindrique à languette semi circulaire et un deuxième profil sinueux. 1906-1743 Cal BC (3855-3692 Cal BP)	Toledo i Mur 2020,38-44, fig.12-13
Villeneuve-le-Rivière <i>Vilanova de la Ribera</i>	Carrefour voie communale 616 et RD1	Foyer à galets : bords digités à l'extérieur associés à des surfaces crépies, mamelon semi-circulaire associé à des impressions circulaires	Pezin <i>et al.</i> 2013, 39 et fig. 11
Villeneuve-le-Rivière <i>Vilanova de la Ribera</i>	<i>La Garriga</i>	Mobilier du PO 20 : grand vase à provisions cordon horizontal autour de la base du bord + cordons verticaux parallèles vers le bas jusqu'au aux extrémités d'une anse et de 2 mamelons et vase à mamelon sur le bord perforé.	Vignaud <i>et al.</i> 2000-2004, p. 32, planche 1
Villeneuve-de-les-Escalades <i>Vilanova de les Escalades</i>	<i>Solà de Baix</i>	Chaos granitique : les temps forts de l'occupation humaine sont représentés par le Néolithique ancien-moyen, l'âge du Bronze ancien-moyen et le second âge du Fer.	Martzluff 2007 p. 619-620,
<i>Vingrau</i>	Grotte des Châtagniers	Ossuaire du Bronze ancien - Bronze moyen. Mobilier funéraire : longs couteaux en silex, alènes en cuivre, perles du type tonnelet, boutons en os prismatiques perforés en V, flèches et poinçon en os Poterie : pichets biconiques à anse, cruches à anses coudeées, des pots bomboides à anse unique, des tasses à forte carène et des jarres biconiques à fond plat, cordons impressionnés disposés horizontalement, verticalement ou en guirlande.	Guilaine, Abelanet 1969
<i>Vingrau</i>	Mas Carroux	Au centre du cirque de Vingrau découverte d'une seule armature de flèche à pédoncule et ailerons à rattacher au Bronze ancien	Bocquet 1992-1995
<i>Vingrau</i>	Grotte III de la Loubatière	Microfaille renfermant un peu de mobilier Bronze ancien : 1 fragment de bord avec un cordon digité horizontal à la lèvre et un fragment de meule en granite	Bocquet 1992-1995, p. 78
<i>Vingrau</i>	<i>Coma Grillera</i> , ossuaire 1	Petite grotte découverte en janvier 1948. Couche archéologique dans la grotte : bouleversée, terre cendreuse + coprolithes+ nombreux fragments d'os ayant subi l'action du feu, lame en silex, percuteur en silex. Déblais en contrebas : quelques fragments de coquillages et micro tessons, une belle pointe de flèche en silex clair à ailerons et long pédoncule.	Abelanet 1951,
<i>Vingrau</i>	<i>Coma Grillera</i> , ossuaire 2	Fouille 1949 : petite muraille contenant la terre recouvrant les sépultures. Pas des squelettes en connexion anatomique, seulement des sépultures constituées par quelques ossements divers, souvent recouverts d'une ou plusieurs pierres, et des ossements en paquets sans ordre. Mobilier: perle à ailettes en os, 2 anneaux de bronze, petit vase à fond plat, bord droit et mamelon perforé verticalement	Abelanet 1951,
Vivès	<i>Les Serres de les Eres</i> Serres de les Aires	Habitat perché. 23 vases individualisés : 6 à décor épicaniforme, 5 vases unis, 5 vases munis de préhension, 1 vase ansé, 1 vase à cordon lisse, 1 vase à cordon digité et 4 vases ornés de rangées de motifs imprimés simples.	Polloni 2018, Polloni, Toledo i Mur 2019

Tableau 1 : Sites de plein air et cavités à rattacher au Bronze ancien.

Commune	Mégalithe	Caractère	Fouille	Bibliographie
Salses-le-Château	Dolmen de l'Olivada d'en David ou Pla de les Arques	50 tessons provenant d'une fouille ancienne. Utilisation assez courte pendant le Bronze ancien (illustré).	Jean-Philippe Bocquet	Abélanet 2011, 47-49 ;
Bélesta-de-la-frontière	Dolmen de Moli del Vent	Le matériel céramique le plus représenté appartient aux périodes de l'âge du Bronze et du Chalcolithique. Lèvre parfois décorée de languettes horizontales ; cordons digités, anses verticales en ruban ou en boudin, fonds plat ; tessons campaniformes de faciès pyrénéen (non illustrés).	Valérie Porra	Abélanet 2011, 63-64 ;
Planèzes	Dolmen du Roc de l'Arquet (ou de Saint Martin)	Décapage du tumulus : bord décoré de chevrons pointillés (Bronze ancien) ; anse à pucier, anse à ruban avec carène anguleuse, fragment de petit vase à fond plat (Bronze moyen) ; fragment coupelle à fond ombiliqué (âge du Fer) (non illustrés).	Valérie Porra	Abélanet 2011, 65-66
Maury	Dolmen du Tumbo dels Espandiols	Mobilier Néolithique final vérazien. Matériel typique du Chalcolithique pyrénéen : pointes de flèche en silex, tessons de poterie, perles en stéatite bleu sombre, en rondelles de Cardium. <i>Ce mobilier a été emporté au Québec de façon frauduleuse par R. Ribes. Il est déposé dans le Musée de la ville de Trois-Rivières.</i>	P. Ponsich, aidé de R. Ribes	Abélanet 2011, 69-70
Ansignan	Dolmen de La Rouyre	Chambre : petit vase à fond arrondi et parois peu épaisses (Chalcolithique ou Bronze ancien), urne à fond plat (Bronze ancien), fragment campaniforme pyrénéen, bord imprimé de petites cupules, bord évasé d'un petit vase, bord muni d'une petite languette sur le rebord. Tumulus : fond plat à surface rugueuse et bord à cordon péribucale digité (Bronze ancien) (illustrés fig. 8).	Abélanet 1988	Abélanet 2011, 74-76
Llauro	Dolmen de La Cabana del Moro	Plaquette schiste vert (Chalcolithique), quelques tessons céramiques modelée	Abélanet et Pull 1949	Abélanet 2011, 103-105
Saint-Michel-de-Llotes	Dolmen de Puig del Fornas (publié par Baills comme Dolmen du poste de tir et par Bocquet comme Al Fournas)	Baills, chambre : 1 bague et 1 fil en bronze, 2 fragments de poterie, un tesson à décor fait à l'ongle (Bronze cerdan). Bocquet, tumulus, dont une grosse jarre portant une anse de préhension et un pucier Bronze moyen – Bronze final	Henry Baills en 1976	Abélanet 2011, 119-120
Saint-Michel-de-Llotes	Dolmen La Creu de la Llosa	Tumulus, deux périodes d'utilisation. Bronze moyen : fragments carénés, parfois ornés d'incisions, anse à pucier ; Bronze final : tessons ornés de cannelures horizontales superposées	Pierre Ponsich ? Récolte tessons J.-Ph. Bocquet	Abélanet 2011, 121-123
Saint-Michel-de-Llotes	Dolmen de Valltorta	Chambre : fragment vérazien, fragment de panse carénée munie d'une anse à ruban bien dégagée, prenant appui sur la carène (Bronze ancien) ; fragment de panse avec décor cordelette (campaniforme international) ; 2 menus fragments à parois très mince, portant un décor de points imprimés triangulaires (campaniforme, épicanpaniforme ou BM ?)	Abélanet en 1986	Abélanet 2011, 128-129
Casfabre	Dolmen de la Coll de la Llosa, (nommé par Bocquet Creu de la Falibe)	Dizaine de fragments de campaniforme pyrénéen, concentrés dans la pente sud du tumulus	Bocquet	Abélanet 2011, 131-133
Caixas	Dolmen de la Serrat d'en Jac (Jacques)	Tessons campaniforme pyrénéen, coupe polypode orné de grands triangles incisés et points imprimés, anse à pucier cylindrique, tessons épicanpaniformes. Chambre : déposés au même niveau de chaque côté de la chambre, une tasse globulaire à anse surélevée et une anse carénée à pucier (Bronze moyen). Cuivre ou bronze : 2 anneaux torsadés ouverts (illustrés)	P. Ponsich, localisé par Bocquet en 1996	Abélanet 2011, 135-137 Ponsich, Claustre 1997
Banyuls-sur-Mer	Dolmen de la Cova de l'Alaró ou dels Alaró	Chambre : 2 tessons campaniformes (triangles hachurés) et une anse à pucier (Bronze moyen) (illustrés, fig. 7)	Abélanet	Abélanet 2011, 162-164
L'Albère	Dolmen dit Balma de Na Cristiana	Sondage couloir : 1 fragment de col d'une urne à bord équin caractéristique Bronze ancien (illustré)	Sondages Campmajo et Abélanet 1964	Abélanet 2011, 178-181
Maureillas	Dolmen de La Stureda	Chambre (3 couches) contenait d'abondants fragments Bronze final (1100-700 av. J.-C.) : urne, assiettes à marli, double trait ? (illustré)	Claustre 1986-1988	Abélanet 2011, 188-189
Corsavy	Dolmen de La Cova d'en Rotllan I	Chambre : petite pointe en silex, cristal de quartz transparent et 2 fragments de cristaux rose, tessons 2 vases CNT à lèvre imprimé (doigt ou bâtonnet) [tessons illustrés] (Bronze tardif, d'après Abélanet). Couche cendreuse remaniée : un fragment d'anneau de bronze et un fragment de tôle de bronze (ou cuivre ?).	Abélanet 1958	Abélanet 2011, 208-209
Prades	Dolmen de Bohera	Matériel exhumé : fragments carénés, bord en biseau, décor de légères cannelures horizontales (BF III)	Abélanet 1968	Abélanet 2011, 227
Corneilla-de-Conflent	Dolmen du Serrat d'en Parot	Chambre, mobilier BF III : tessons décorés de 2 étroits sillons et d'une cannelure horizontale, fragment de carène (illustrés). Tumulus : tessons appartenant à des vases de tailles variées, bord droits ou légèrement évasés, lèvres arrondies (non illustrés). Une pointe à ailerons et pédoncule court en silex (Bronze ancien), illustrée. Dégagement entrée : bouton hémisphérique à bélière en bronze (Bronze final, illustré), fragment plat à rebord.	Abélanet 1968	Abélanet 2011, 228-231
Fuilla	Dolmen I de la Serra de Santa Eulàlia	Deux tessons CNT, dont un petit fragment de vase légèrement évasé à bord à lèvre épaisse et plate (âge de Bronze évolué ou âge du Fer ?) non illustré ;	Abélanet 1966	Abélanet 2011, 238-239
Tarerach	Dolmen du Mas Llussanes I, dit La Barraca	Mob : cordons pincés du Bronze ancien ou plus récent, certaines formes du Bronze final ou Premier âge du Fer (champs d'Urnes) non illustré (p.254).	Abélanet 1975	Abélanet 2011, 253-256
Tarerach	Dolmen du Mas Llussanes II	Mobilier Bronze final : fond plat, bords en biseau, cannelures (illustré) Chalcolithique- Bronze ancien : plaquette de schiste poli	H. et M. Baills 1973	Abélanet 2011, 257-258
Catllar	Dolmen de La Serra Mitjana	Tesson muni d'une languette de préhension (Bronze ancien)	Blaize 1996	Abélanet 2011, 267
Ria	Dolmen de Prat Clos	Mobilier de toutes les périodes : 3 tessons campaniformes, 2 disques de schiste, grossièrement découpés, 3 pointes de flèche foliacée, 3 pointes à ailerons et pédoncule	Abélanet 1968	Abélanet 2011, 284-288
Eyne	Dolmen de La Borda	Chambre : perles discoïdales stéatite (Chalcolithique) ; fragments de verre bleu (perle), plaque de gneiss découpée en disque, bords décorés d'impressions transversales (Bronze cerdan), 2 perles bleues analysées (produits de Egypte ou Mycènes) importés pendant le Bronze moyen-final	Abélanet 1973	Abélanet 2011, 311-313
Eyne	Dolmen au lieu-dit Lo Pou	Mobilier : tessons CNT (4 NMI), décors : séries d'impressions circulaires, obtenues à l'aide d'un poinçon à bout rond, disposées horizontalement ou verticalement ; ces impressions sont associées à des motifs de lignes incisées ; fragment carène, tesson avec anse en languette, 2 fonds plats. Bronze ancien ou moyen. C14 Gf 7282 :4200 ±70 BP, soit 2250 ±70 BC ; CAL BC 3030/2645 (construction Chalcolithique)	Campmajo, Bousquet 1985 ?	Abélanet 2011, 314-315
Eyne	Dolmen au lieu-dit El Molí	Un fragment de bord d'une tasse biconique et une perle taillée dans la roche verte (Bronze ancien)	Campmajo, Bousquet avant 1986	Abélanet 2011, 316-317
Enveig-Brangoly	Dolmen: Cova del Camp de la Marunya	Fragments de plaquette de schiste poli, 4 pointes en silex à pédoncule et ailerons, lame en silex (Chalcolithique) et perle en verre de couleur sombre. Celle-ci est un produit du Proche-Orient, Bronze final-début Fer (fer dans sa composition)	Campmajo, Bousquet	Abélanet 2011, 314-315

Tableau 2 : Mégalithes réutilisés à l'âge du Bronze (d'après Abélanet 2011).

Une tombe à crémation du premier âge du Fer à Bélesta (P.-O.) : premiers résultats de l'opération de sauvetage menée en 2020

Valérie PORRA-KUTENI¹

1 - Château-Musée de Bélesta – Musée de Préhistoire récente

1 – Historique des recherches

Dans les années 1950, lors des travaux de réfection de la RD-21 qui va de Bélesta à Caramany, des vases en céramique modelée avaient été trouvés sur un col par les ouvriers et signalés à François Roig, un instituteur, amateur d'archéologie. Sur place, il put récolter dans les talus verticaux quelques fragments d'ossements brûlés, des restes de métal très érodés dont des armilles d'alliage cuivreux et des « bouts » de fer. Les céramiques entières conservées par les cantonniers possédaient un profil qu'il attribua à l'âge du Fer, sans plus de précision. Il confia le mobilier à Georges Claustres qui reconnut une nécropole de type « champs d'urnes » sur ce lieu de passage entre les deux vallées de la Têt et de l'Agly (CAG 66 2017, p. 253). Le Château-Musée de Bélesta conserve trois tessons de céramique modelée, quelques minuscules fragments d'armilles en bronze et un bout de tige en fer¹.

En janvier 2020, suite aux fortes pluies de la tempête Gloria, des talus escarpés de bord de route se sont effondrés. Compte tenu d'un épisode cévenol annoncé pour le début d'avril 2020, des travaux pour purger les terres instables de ces pentes ont été entrepris par la mairie de Bélesta. Préalablement, le large godet de la pelle avait cureté le talus pour faire tomber les terres en équilibre, mettant au jour une poterie entourée de terre noirâtre². Le lieu de découverte occupe un petit col à 403 m d'altitude, sur la RD-21 en direction de Caramany, en contrebas de la parcelle B-315 (commune de Bélesta), après l'embranchement de Bélesta/Cas-sagnes/Caramany (fig. 1). Les vestiges archéologiques se trouvaient à 1,60 m au-dessous du niveau de sol et à 1,40 m au-dessus de la route. La coupe étant très abrupte (env. 60 degrés) avec en amont un champ de chênes truffiers en terrain privé et en aval le goudron de la chaussée, il était impossible de la recouvrir de terre pour protéger les vestiges archéologiques fragiles en attente de fouilles ultérieures. Après une concertation avec le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Montpellier), comme nous ne pouvions pas les laisser en vue, il a été décidé de fouiller verticalement pour les prélever, en dépit des méthodes de fouilles conventionnelles (fig. 2).



Figure 1 : Localisation du site sur le col entre les vallées de la Têt et de l'Agly (SIG : CD.66)

Un nettoyage de la coupe a permis de circonscrire les vestiges : une tombe bien individualisée avec un dépôt de céramique modelée dans un loculus coiffé par un niveau archéologique où se trouvait un lit de pierres. Le dégagement de la céramique révéla la présence mi-toyenne d'autres poteries. Après le prélèvement de la première puis de la seconde céramique et le curetage du loculus, la vision de la tombe était plus claire.



Figure 2 : Situation de la tombe dans talus de la RD-21 (le sud se trouve à gauche) (cliché : V. Porra-Kuteni).

1 - Restes provenant du dépôt départemental où Georges Claustres les avait déposés.

2 - Les vestiges ont été repérés et signalés par Amaury et Diana Gasnier, qui ont participé à la fouille de la tombe, qu'ils en soient ici remerciés chaleureusement.



Figure 3 : Loculus avec ses dépôts de vases et de sédiments contenant esquilles d'os et restes d'armilles en bronze

2 – Les données stratigraphiques

Sous 0,40 m de terre arable où les racines sont bien visibles, une couche d'environ 1 m de puissance paraît homogène (fig. 3, 4). Exempte de traces d'anthropisation, elle est formée d'un sédiment sablo-limoneux brun foncé emballant un cailloutis provenant du massif rocheux situé au-dessus. Cette colluvion semble s'être mise en place de manière progressive dans un milieu ouvert.

La strate dans laquelle est creusée la tombe se signale par un autre type de sédiment d'un brun plus clair, plus induré, très homogène, avec des graviers provenant de la roche mère calcaire très proche et parfois visible (notamment au sud de la structure funéraire). D'une puissance d'au moins 1,30 m cette strate, stérile au niveau archéologique, recouvre le calcaire dans lequel la route a été entaillée.

3 – La tombe à crémation

3.1 - Le creusement de la structure funéraire et la possible signalisation

Dans la couche indurée de base, un loculus ovalaire a été creusé sur 0,45 m de longueur (connue) pour 0,29 m de profondeur afin d'accueillir le dépôt funéraire. Au-dessus, le niveau archéologique qui se trouve à l'interface des deux strates naturelles a une puissance d'environ 0,30 à 0,25 m, avec un remplissage bien différencié qui permet de l'associer à un creusement plus large d'environ 1,85 m. Au sud, la terre de ce niveau est très charbonneuse et par endroits « grasse », avec une grande quantité d'esquilles d'os brûlés associées à de rares débris de métal brûlé (vert vif comme du cuivre corrodé). Au nord se trouvait un limon brun légèrement orangé, avec très peu de petits cailloux et sans témoin anthropique. La limite entre les deux zones se situait au-dessus du loculus aménagé au centre (fig. 4). Le remplissage sédimentaire de ce dernier était identique à celui du niveau archéologique supérieur, côté nord, mais avec un sédiment plus fin.

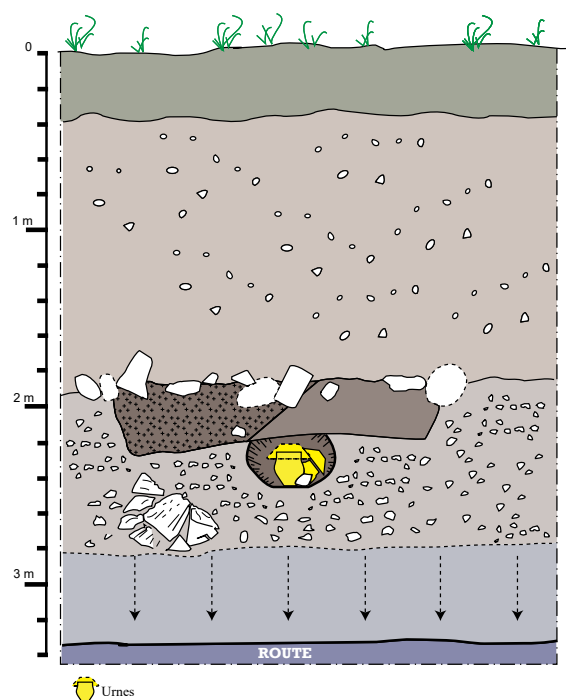


Figure 4 : Coupe stratigraphique de la tombe (relevé : V. Porra ; DAO : I. Dunyach).

Dans la partie supérieure de ce niveau sont alignés des blocs anguleux de gneiss assez volumineux (dimensions moyennes de 30 x 20 cm). Le sédiment entre les blocs est similaire à celui de la strate supérieure, laissant penser qu'ils sont restés sur un sol. On observe une concentration des plus gros éléments au centre et aux extrémités. Il est tentant de restituer en plan une disposition en cercle ou en rectangle, avec un petit amas central juste au-dessus du loculus et par là de rattacher ces blocs à une structure de signalisation qui fut protégée par l'épaisseur des colluvions³.

3 - Dans les nécropoles à incinération du Bronze final et du premier âge du Fer situées en plaine, ces signalisations ont généralement été détruites par les travaux aratoires et sont rarement conservées sur certaines tombes (Claustre & Rancoule 1994). Mais il existe plusieurs exemples de signalisations de forme circulaire ou quadrangulaire en Languedoc et en Catalogne, par exemple la nécropole de la Rouquette à Puisserguier, en Languedoc, ou en Catalogne-sud, celle de Vilanera à L'Escala (Mazière 2010).



Figure 5 : Vases déposés dans la fosse funéraire (cliché : V. Porra-Kuteni).

3. 2 - Le mobilier céramique du dépôt funéraire

Le loculus ou petite fosse funéraire, de plan ovale contenait deux urnes placées côte à côte et fermées chacune d'un vase couvercle tronconique. Un gobelet d'accompagnement était placé dans l'une d'elles. Le remplissage de la petite fosse comportait un sédiment très fin, sans le moindre gravier. Du charbon de bois, des esquilles d'os brûlés et de petits fragments de métal en alliage cuivreux parsemaient le fond, sous et tout autour de la première urne visible. Une petite pierre (0,10 x 0,15 m) les calait dans le fond, de manière à les maintenir debout (fig. 4). Des pierres de même calibre « sortaient » de la coupe du loculus, qui pouvaient faire office de cales supplémentaires. Les vases déposés sont en céramique modelée (fig. 5, 6).

- **Vase 1** : vase ossuaire à fond plat, à panse ovoïde et col haut. Dimensions : Ø de l'ouverture 14 cm, Ø du fond 8,9 cm, hauteur 18,3 cm. La lèvre ourlée a un biseau orienté vers l'intérieur. Une ligne horizontale de coups de poinçon orne l'épaule. La surface est lissée soigneusement pour le col et la panse est traitée plus grossièrement, avec un effet légèrement rugueux. La pâte de couleur brun trahit une cuisson se finissant par une ambiance oxydante. Par endroits, le dégraisant visible est représenté par des sables grossiers.

- **Vase 2** : vase couvercle de forme tronconique à fond plat légèrement déprimé. Dimensions : Ø de l'ouverture 21 cm, Ø du fond 8,1 cm, hauteur 8,2 cm. La surface sans décor sur les deux faces, a reçu un lissage soigné. La teinte générale de la pâte est plutôt dans le brun.

- **Vase 3** : vase à offrande de forme générale ovoïde, à fond plat. Dimensions : Ø de l'ouverture 13 cm, Ø du fond 8,2 cm, hauteur 16,8 cm. Bord à lèvre arrondie. Juste sous le bord, deux départs d'anse laissent imaginer une anse unique en boudin, manquante au moment



Figure 6 : Détail des céramiques du dépôt funéraire (cliché : V. Porra-Kuteni).

du dépôt funéraire (cassures érodées anciennes). Le profil suggère le montage de la poterie au colombin, grâce aux bourrelets encore visibles. La surface a été entièrement lissée avec soin et le dégraisant de la pâte se voit par endroits. La couleur générale est plutôt brun foncé, presque gris, évoquant une cuisson en ambiance semi-réductrice.

- **Vase 4** : vase couvercle de forme tronconique à fond plat légèrement déprimé, formant un pied court. Dimensions : Ø de l'ouverture 18 cm, Ø du fond 7,4 cm, hauteur 6,9 cm. Le bord possède une lèvre à méplat légèrement orienté vers l'intérieur. Les surfaces sont lissées soigneusement. La teinte générale de la pâte est brun clair. 1/5^{ème} du récipient est manquant.

- **Vase 5** : petite coupelle en quart de sphère à fond ombiliqué. Dimensions : Ø de l'ouverture 9,5 cm, Ø du fond 3,2 cm, hauteur 3,7 cm. Les surfaces sont très bien lissées, presque lustrées, et la pâte est de couleur dominante noir.

3.3 - Le contenu des vases

La fouille des deux céramiques déposées dans la petite fosse a livré les restes brûlés du défunt et ses offrandes associées (fig. 7, 8).

- Le **vase 1** était vide de sédiment, à part un fin limon au milieu des fragments d'os. Il contenait aussi une lame de couteau à deux rivets en fer (long. 13.2 cm et, larg. 2,1 cm max.). Celle-ci pliée volontairement, s'est brisée en deux fragments qui ont été déposés l'un au dessus de l'autre au fond du vase (fig. 7). Cette lame à dos semble avoir son fil de forme courbe, plus effilé vers la pointe. Les restes anthropologiques sont représentés par quelques ossements brûlés du défunt. On peut reconnaître au moins deux fragments de crâne relativement épais et des esquilles d'os longs. La couleur des fragments du crâne (blanc et gris foncé, voire gris-bleu) témoigne d'une combustion dans un foyer à température élevée et bien ventilé, donc une crémation « savamment » conduite. Si le sexe du défunt ne peut pas être déterminé, la présence du dépôt d'un couteau permet de pencher pour un sujet masculin adulte⁴.

- Le **vase 3** était seulement rempli d'une terre à granulométrie fine qui recouvrait la petite coupelle (vase 5) placé au fond (fig. 8).



Figure 7 : Photographie du couteau en fer découvert dans le vase n°1 (cliché : V. Porra-Kuteni).

4 - En effet, la grande fragmentation des os due à la combustion sur le bûcher, ne laisse que rarement la possibilité d'une identification sexuelle du défunt, mais de nombreuses études sur des tombes à crémation avec des ossements assez bien conservés pour permettre une identification ont permis de mettre en évidence des offrandes de couteaux ou d'objets de toilette plutôt pour des sujets masculins et des fusaïoles pour des sujets féminins (Lenorzer 2009).



Figure 8 : Contenu des vases 1 et 3 ; la flèche rouge indique la lame de fer (cliché : V. Porra-Kuteni).

4 - Les pratiques funéraires

Les témoignages anciens de la présence de vestiges archéologiques dans le secteur invitent à penser qu'il y avait plusieurs tombes aménagées sur le replat de ce col, constituant une nécropole. Au sud de la tombe dégagée en 2020, on peut observer d'autres blocs de pierre qui pourraient indiquer l'emplacement d'une autre tombe, soit détruite par la route, soit recouverte par les terres. Il est impossible d'évaluer le nombre de tombes ni de délimiter l'emprise du site. On peut tout au plus proposer une surface minimum d'occupation de la zone funéraire (fig. 1). L'implantation de cette nécropole sur un lieu de passage entre les bassins de l'Agly et la Têt, se retrouve fréquemment pour ce type de site, par exemple au col du Camp de las Olles à Seralongue (Baills 1979) ou près d'un gué de cours d'eau aux Coudoumines (*Codomines*), à Caramany (Porra 1994). Ce choix de localisation des tombes pourrait évoquer des croyances ou à minima matérialiser, d'une autre façon, le changement d'état du défunt (Dedet et Marchand 2010).

D'après nos observations sur cette tombe, il est possible de reconstituer la chronologie d'une partie des gestes funéraires. Un creusement quadrangulaire ou circulaire fut réalisé sur près de 0,25 m d'épaisseur pour 1,85 m de large. En son centre, un loculus de 45 cm de diamètre pour 28 cm de profondeur fut aménagé dans le substrat sédimentaire, proche du socle rocheux.

Après la crémation du défunt⁵, seuls quelques ossements brûlés ont été prélevés sur le bûcher et mis dans une urne. Une arme en fer a été déposée au milieu des restes osseux. Puis quatre esquilles d'ossements brûlés et deux charbons de bois, ont été mis intentionnellement au fond du loculus où fut placée l'urne cinéraire. On y rajouta un autre vase placé juste à côté, calé par un petit bloc et contenant une coupelle (pour un liquide ?). Les deux céramiques furent ensuite fermées

5 - Lieu inconnu, l'*ustrinum* étant très rarement identifié dans les nécropoles. Pour le département des P.-O., il existe la seule mention d'un bûcher au centre de la nécropole tardive dans l'âge du Fer de la Pave (Argelès-sur-Mer), mais qui fut interprétée par le fouilleur d'après un vide dans l'étalement des sépultures (Claustres 1950).

par des vases-couvercles bien ajustés, car l'urne cinéraire (vase 1) est restée vide jusqu'à nos jours. La place du vase à offrandes alimentaires à côté de l'urne cinéraire est une pratique constante dans ces nécropoles⁶.

Ensuite, la plus large fosse supérieure a été comblée de terre semblable au sédiment ambiant, peut-être celui du creusement, mais seulement dans la partie nord de la tombe. Il est possible que le loculus ait été protégé par des planches en bois, car son remplissage contenait des sédiments identiques au remplissage du creusement supérieur du côté nord, avec cependant un sédiment plus fin. Par contre, la partie sud du creusement supérieur a été remblayée avec des éléments issus du bûcher funéraire car on y retrouve une terre noire très charbonneuse, par endroit très « grasse » (résultat du brûlage de masses graisseuses ?), associée à une grande quantité d'esquilles d'os brûlés et de minuscules restes d'alliages cuivreux très érodés, comme sous l'action du feu. Ce métal pourrait témoigner de la présence sur le bûcher de petits objets en bronze, possibles parures et ornements de vêtements du défunt... ou bien de crémations précédentes. Une fois la large fosse comblée, elle fût aménagée – semble-t-il – par des blocs rocheux délimitant son périmètre et un amas de pierres fût peut-être implanté au centre, au-dessus du loculus contenant l'urne cinéraire.

5 – La tombe de Belestà dans son contexte régional

La sépulture à crémation témoigne de la réalité d'une nécropole auparavant juste mentionnée par sa localisation à Bélestà, mais peu documentée (CAG 66, p. 253). Celle-ci est très proche (600 m) de la *Cauna* de Bélestà où l'occupation du Bronze final-premier âge du Fer est bien attestée dans un contexte pastoral (Claustre & Rancoule 1986, Claustre 1997). La conservation de cette tombe aurait été exceptionnelle sans la route qui l'a tronquée pour moitié. Mais cet accident a aussi permis la mise au jour de poteries entières, mis à part l'un des deux couvercles fragmenté par le godet du tracto-pelle (vase 3), mais dont le profil est complet⁷. La fouille de leur contenu intact a permis d'avoir connaissance d'une partie du déroulement des gestes funéraires.

Pour la chronologie, en l'absence de datation ¹⁴C, c'est essentiellement la typologie des céramiques qui permet son attribution à un moment avancé du premier âge du Fer. Le profil des deux vases funéraires, la simplicité du décor pour l'un et son absence pour l'autre, le fond ombiliqué du petit gobelet d'accompagnement, correspondent tout à fait au vocabulaire des formes, décors et moyens de préhension en vigueur entre - 650

et - 550. La référence typologique la plus proche et la plus explicite est celle des tombes n° 1 et 2 et surtout la tombe n° 9 des Coudoumines à Caramany, qui peuvent s'inscrire dans le VI^e siècle avant notre ère. La présence d'une lame de couteau en fer associée aux ossements du défunt dans l'urne de Belestà est un élément d'appréciation supplémentaire. En effet, après l'apparition du fer dans les nécropoles du littoral pyrénéen, à la fin du VIII^e siècle avant notre ère, vers - 725 (Janin 1992), ce métal est resté très rare dans les tombes jusqu'au milieu du siècle suivant (premières armes en fer à Serralongue et à *Agullana* dans les Pyrénées catalanes). Avec l'essor de cette métallurgie au contact des Punique, les parures, les outils et les armes en fer sont mieux représentées dans les tombes entre - 650 et - 550, avec des armes parfois exceptionnelles, comme l'épée à antennes de la tombe 309 de *Negabous* à Perpignan (avant - 650) ou le long javelot en fer des Coudoumines à Caramany (vers - 550) (Dedet & Marchand 2010). Aux VII^e et VI^e siècles cependant, les tombes dotées d'objets en fer et surtout d'armes offensives sont encore très minoritaires dans les nécropoles à crémation (une seule épée dans celle de Millas et une seule tombe dotée d'armes dans la nécropole de Caramany, (cf. Porra-Kuteni 2010). Cela suppose que les objets vulnérants (épées, couteaux, lances) étaient détenus par des individus au statut social plus élevé, ce qui pourrait être le cas ici, mais dans une plus modeste communauté de bergers dont la *Cauna* de Belestà peut témoigner.

La fosse funéraire de Bélestà apporte sa modeste pierre à la connaissance des nécropoles à crémation de la fin de l'Âge du Bronze et du premier âge du Fer dans les Pyrénées orientales, dont les synthèses les plus récentes ont été réalisées par Fl. Mazière (2010), Porra-Kuteni (2010) et A. Toledo i Mur (2010 et 2019). Bien que très lacunaire, cette nécropole s'ajoute aux sites qui ne cessent d'être découverts au gré des fouilles préventives réalisées dans les Pyrénées-Orientales, comme dernièrement celle du Parc Ducup à Perpignan (Toledo i Mur 2019) ou celle de la *Teuleria* à Saint-Génis-des-Fontaines (Galin 2019), l'une des plus anciennes dans le Bronze final selon des datations ¹⁴C très hautes sur ossement humain (entre 1250 et 1150 cal. BC). Elle permet de s'interroger sur la répartition de ces sites sur l'ensemble de ce territoire, avec de grandes nécropoles dans la plaine du Roussillon le long des grands axes de circulation comme *Negabous* à Perpignan, *Las Canals* à Millas, Bellevue et les Hospices à Canet ou encore *Vilanova* à Céret (Porra-Kuteni 2011) et de plus petits cimetières en milieu moins densément occupé car plus enclavés dans le massif pyrénéen, comme le *Camp de les Olles* à Serralongue (Baills 1979), *Peirefita* à Prades (Martzluff 1987) ou les *Codomines* à Caramany (Porra 1994).

6 - L'étude des éléments traces dans la paroi interne de ces poteries (vases 3 et 5) pourrait peut-être nous renseigner sur les denrées possiblement destinées au défunt dans l'au-delà ou bien pour les convives d'un banquet funéraire.

7 - Nous remercions l'équipe des "colleurs" de l'AAPO pour le recollage des fragments de céramiques.

Bibliographie

Baills 1979 : BAILLS (H.) -

La nécropole protohistorique de Serralongue (Camp de les Olles), *Centre d'Études Préhistoriques Catalanes*, Université de Perpignan, 1979, 122 p.

CAG 66 2007 : Collectif - *Carte archéologique de la Gaule, 66 - Pyrénées-Orientales*, J. Kotarba, G. Castellvi, F. Mazière (F.), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, p. 253.

Claustre 1997 : CLAUSTRE Fr. - L'âge du Bronze en Roussillon. Évolution de la recherche, *Études Roussillonnaises*, XV, 1997, p.19-40.

Claustre & Rancoule 1986 : CLAUSTRE Fr., RANCOULE G. - Deux occupations de l'âge du Fer à la Cauna de Belesta (P.-O.), *V^e Col.loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà*, 1986, p. 29-45

Claustre & Rancoule 1994 : CLAUSTRE Fr., RANCOULE G. - Les nécropoles sur terrasses de galet : couvertures et signalisations, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 17, 1994, p. 55-58.

Claustre & Peyre 2013 : CLAUSTRE Fr., PEYRE G. - *La Nécropole de Vilanova à Céret (Pyrénées-Orientales)*, 2013, 144 p.

Claustres 1950 : CLAUSTRES G. - La nécropole de La Pave (commune d'Argelès-sur-Mer, P.-O.), *Revue d'Études Ligures*, 1-3, 1950, p. 141-150

Claustres 1956 : CLAUSTRES G. - L'âge du Fer en Roussillon - in *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, 72^{ème} vol., 1956, p. 57 à 75. (p. 65).

Claustres 1966 : CLAUSTRES G. - Roussillon protohistorique (du IX^e siècle avant notre ère au V^e siècle de notre ère) » in *CERCA*, n°32-33, 1966, p. 86 à 104 (p. 86)

Dedet & Marchand 2010 : Dedet B., Marchand G. - Les tombes à armes du Roussillon et des terres avoisinantes durant la Protohistoire, *Des vases pour l'éternité, la nécropole de Negabous et la Protohistoire du Roussillon*, catalogue de l'exposition (même titre) au Château royal de Collioure, V. Porra-Kuteni (dir.), Conseil Général des Pyrénées-Orientales éd., Perpignan 2010, p. 89-102.

Galin 2019 : GALIN W. - Domaine de la Teuleria (Saint Génès-des Fontaines) - in *Bulletin de l'AAPO* (Association Archéologique des Pyrénées-Orientales), n° 34, 2019, p. 49-50.

Janin 1992 : JANIN T. - L'évolution du Bronze final IIIB et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles, *Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale, Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 243-259, 8 fig.

Lenorzer 2009 : LENORZER S. - *La crémation dans les sociétés protohistoriques du Sud de la France. Approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération du Bronze final IIIB au Premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, t. 25, 2009, 280 p.

Martzluff, Gual 1987 : MARTZLUFF M., GUAL R. - Un mobilier funéraire du Premier âge du Fer découvert à Peirafita près de Prada (Prades, Pyrénées-Orientales), in *Études Roussillonnaises. Revue d'Histoire et d'Archéologie Méditerranéennes*, Tome VII, 1987, p. 71-90.

Mazière 2005 : MAZIERE (Fl.) - Pratiques funéraires en Languedoc occidental et en Roussillon du Bronze Final III à la fin du 1^{er} âge du Fer : essai de synthèse in *Món ibéric als països catalans. XIII col.loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà (14-15 novembre 2003)*, Puigcerdà, 2005, p. 905-953.

Mazière 2007 : MAZIERE Fl. - Les pratiques funéraires protohistoriques en Roussillon : bilan et perspectives, in KOTARBA (J.) dir. - *Carte Archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales (66)*, Maison des Sciences de l'homme, Paris 2007, p. 99-106

Mazière 2010 : MAZIERE Fl. - Sépultures et nécropoles du Bas Languedoc occidental et du Roussillon (IX^e-Ve s. av. J.-C.). Du geste observé aux rites supposés » in *Les necropolis d'incineració entre l'Ebre i el Tiber (segles IX-VI aC) : metodologia, pràctiques funeràries i societat*. Monografies 14, Museu d'Arqueologia de Catalunya Barcelona, Universitat de Barcelona, Centre Camille Jullian, INRAP, 2012, p. 173-208

Ponsich & Pous 1951 : PONSICH P., POUS A. de - Le champ d'urnes de Millas in *Études Roussillonnaises. Revue d'Histoire et d'Archéologie Méditerranéennes*, 1, 1951, p. 1-94.

Porra 1994 : PORRA V. - Premières données sur la nécropole à incinération protohistorique des Coudoumines à Caramany (Pyrénées-Orientales) in *Cultures i medi de la Prehistoria a l'Edat Mitjana*, Actes del X^e Col.loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà, Puigcerdà i Osseja, 1994, p. 459-463.

Porra-Kuteni 2010 : PORRA-KUTENI V. - Mobiliers et offrandes, *Des vases pour l'éternité, la nécropole de Negabous et la Protohistoire du Roussillon*, catalogue de l'exposition (même titre) au Château royal de Collioure, éd. Conseil Général des Pyrénées-Orientales, V. Porra-Kuteni (dir.), Perpignan 2010, p. 80-88.

Porra-Kuteni 2010 : PORRA-KUTENI V. - Des vivants et des morts : le Roussillon durant la Protohistoire in *Des vases pour l'éternité, la nécropole de Negabous et la Protohistoire du Roussillon*, catalogue de l'exposition (même titre) au Château royal de Collioure, V. Porra-Kuteni (dir.), Conseil Général des Pyrénées-Orientales éd., Perpignan 2010, p. 66-73.

Toledo i Mur 2010 : TOLEDO i MUR A. - La nécropole d'incinération protohistorique de Negabous, (Perpignan, Pyrénées-Orientales) in *Les necropolis d'incineració entre l'Ebre i el Tiber (segles IX-VI aC) : metodologia, pràctiques funeràries i societat*. Monografies 14, Museu d'Arqueologia de Catalunya Barcelona, Universitat de Barcelona, Centre Camille Jullian, INRAP, 2012, p. 245-253.

Toledo i Mur 2010 : TOLEDO i MUR A. - La nécropole à incinération protohistorique de Negabous - in *Des vases pour l'éternité, la nécropole de Negabous et la Protohistoire du Roussillon*, catalogue de l'exposition (même titre) au Château royal de Collioure, V. Porra-Kuteni (dir.), éd. Conseil Général des Pyrénées-Orientales, Perpignan 2010, pp. 22-53.

Toledo i Mur 2019 : TOLEDO i MUR a. - La nécropole à incinération protohistorique du Parc Ducup à Perpignan (Pyrénées-Orientales) » in *Bulletin de l'AAPO* (Association Archéologique des Pyrénées-Orientales) n° 34, 2019, p. 69-90.

Nouvelle interprétation de l'inscription grecque de la lamelle de plomb de Banyuls-dels-Aspres

Olivier RIMBAULT

Docteur en philologie latine

CRI : Centre de Recherche sur l'Imaginaire, Université de Perpignan Via Domitia

1. Le plomb de Banyuls, sa découverte et son contexte archéologique

On trouve, dans le volume de la *Carte Archéologique de la Gaule* consacré aux Pyrénées-Orientales et publié en 2007, la photographie et le fac-similé d'une lamelle de plomb couverte de lettres grecques bien reconnaissables. Cet objet fut découvert fortuitement vers 2003, à proximité de plusieurs sites archéologiques bien connus et qui correspondent à plusieurs habitats ruraux distincts remontant à l'époque protohistorique pour certains : entre Banyuls et Saint-Jean-Lasseille, le site du *Mas Vidalou* et celui de l'*Userdeta*, et celui des *Vinyes de l'Esperança* entre Banyuls et Tresserre¹.

Cette lamelle de plomb est remarquable à plus d'un titre et unique en son genre à certains égards, dans le Roussillon, où l'on ne connaît aucune autre inscription grecque aussi étendue en même temps que complète, et dans tout le pourtour méditerranéen, si l'on en croit le texte étonnant qu'elle révèle. Étonnantes étaient déjà les circonstances de sa découverte. La lamelle se présentait comme un rouleau de plomb long de trois centimètres environ quand elle fut ramassée près de Banyuls-dels-Aspres. Le petit rouleau se retrouva vendu au milieu de plombs de pêche sur un marché de Perpignan, où, comme le racontent les auteurs de la notice de la CAG, Sabine Got-Castellvi et Florence Majorel, il attira l'attention d'une personne avisée : « *L'acheteur, connaissant les plombs inscrits d'Amélie-les-Bains, a eu la curiosité de le dérouler et a découvert des caractères grecs sur quatre lignes. Le propriétaire actuel en a fait la retranscription qui a été confirmée, en 2004, par Fl. Majorel (ATER en langues anciennes à l'Université de Perpignan)* » (CAG 66, p. 250a). Cette information doit être corrigée et complétée. S. Got, interrogée en juin 2020, nous a expliqué que c'est elle qui reçut le propriétaire de l'époque, et qu'elle fit des photos numériques (fig. 1) qui lui permirent de faire un travail sur ordinateur, jouant par exemple sur le contraste et la luminosité, afin de réaliser la transcription la plus fidèle possible. Autre détail intéressant, cette archéologue numismate, responsable du Musée des monnaies et médailles Joseph Puig de la ville de Perpignan, reconnaît qu'elle lit le latin mais pas le grec : elle fit donc une transcription soignée que ne pouvait déformer au-



Figure 1 : Photographies du plomb et fac-similé de l'inscription grecque de Banyuls-dels-Aspres (clichés et retranscription : Sabine Got)

cune projection de sa part².

La notice de la CAG (rédigée par Jérôme Kotarba) sur le site de la trouvaille, le site du *Mas Vidalou*, explique qu'il « correspond à un vaste habitat antique et médiéval » (CAG 66, p. 247b). On notera particulièrement le détail de ce qui fut découvert sur le second site, celui de l'*Ouzerdète* : « Découvert en 1991 par Chr. Donès, il occupe une superficie de 1500 m², d'après un petit lot d'amphores (essentiellement d'origine ibérique, mais aussi de Marseille), de dolia, un fragment de céramique attique, quelques panses de céramiques grises monochromes et de la céramique non tournée

1 - Voir CAG 66, 015 – Banyuls-dels-Aspres, 9*-10*-11* ; 12* ; 21*, pp. 247b-250a.

2 - Salomon Reinach, riche de son immense expérience de l'épigraphie, faisait le constat suivant : « En présence d'une inscription vraiment difficile, le copiste doit se défier de ce qu'il sait ou de ce qu'il croit savoir, bien plus encore que de son ignorance. [...] Il est de fort honnêtes gens, incapables d'une fraude, qui, lisant des pierres effritées à la lumière trompeuse de leurs souvenirs et sous l'influence d'idées préconçues, agissent absolument comme des faussaires et publient ensuite ce qu'ils n'ont pas eu sous les yeux » (Reinach 1885, p. XXV).

en plus grand nombre. Ce site correspond sans doute à une exploitation rurale des V^e-IV^e siècles av. J.-C. » (CAG 66, p. 248a-b). Ces dates, comme nous allons l'expliquer, correspondent assez bien à la datation donnée par la graphie, la langue et le texte de la lamelle. Nous reviendrons plus loin sur l'analyse que fit Céline Jandot au sujet du site des *Vignes de l'Espérance*, daté des deux mêmes siècles.

2. Les tentatives d'interprétation déjà faites

Sur la base du fac-similé réalisé par Sabine Got (fig. 1), un professeur de lettres classiques travaillant alors à l'université de Perpignan, Florence Majorel, proposa la lecture et la traduction publiées dans la même notice de la CAG. Sa traduction est la suivante : « *Le jeune Lunokos (ou Lynokaune)... est venu [avec une faute en grec]. Je l'envoyais en tant que concitoyen, sauveur de beaucoup de personnes.* » La traductrice m'avoua plus tard n'être pas satisfaite elle-même par ce résultat. Or c'est le plus souvent une manière de ne pas reconnaître ses erreurs de lecture que de commenter un texte épigraphique qui reste obscur en affirmant comme elle le fait dans cette notice que « *la langue grecque semble approximative, sans doute du grec tardif utilisé par une personne qui maîtrisait mal cette langue* » (CAG 66, p. 250b). C'est à une conclusion inverse que notre lecture nous mène. Un helléniste est donc logiquement tout aussi déçu par la transcription que donnait Florence Majorel avec sa traduction : elle est illisible, même à l'aide de cette traduction qu'on comprend encore moins. Redonnons ici, à titre de comparaison, cette transcription d'autant plus difficile à lire qu'elle ne découpe pas les mots du message qu'il faudrait comprendre :

ΛΥΝΩΚΑΥΕΘΕΞΚ Σ
ΑΙΔΕΛΤΟΝΗΕΔΑ
ΟΔΓ ΕΤΗΣΚΔΟΚΔΟΚΓΕΘΕΒ ΣΟ-
ΤΗΠ ΙΗΝ ΠΟΛΟ ΑΣΣ
Ο ΟΔΥΝΟΑ ? ΟΕ Ζ

Ingrid Duniach nous apprit en juin 2020, lorsque nous l'avons informée de notre relecture de la lamelle de Banyuls, qu'elle avait elle-même tenté en vain, avec Michel Bats, de faire parler le fac-similé. N'évoquons pas la photo publiée par la CAG et que nous republions ici (fig. 1) : un tel support est d'intérêt très limité pour lire un objet de cette sorte. Il faut pouvoir examiner celui-ci soi-même sous tous les angles, éventuellement aidé par des moyens techniques, ce que nous n'avons pas pu faire, l'objet ayant été revendu par son propriétaire de 2004. Pour autant, nous allons voir que la clarté et la cohérence de ce que permet de lire et de comprendre le fac-similé sont si grandes, qu'il ne fait pas de doute pour nous que celui-ci fut très bien réalisé.

3. Sur notre relecture et sa méthodologie

Qu'on nous permette, avant de livrer notre transcription et sa traduction, d'expliquer rapidement comment l'épigraphiste travaille. La langue ancienne qu'il doit essayer de comprendre et de traduire n'étant pas sa langue maternelle, sa lecture s'apparente plus à un déchiffrement qu'à ce que nous appelons communément la lecture d'un texte. Même si nous supprimions les espaces entre les mots écrits de notre langue maternelle syllabique, nous pourrions aisément les comprendre en les lisant à haute voix. Ce serait déjà un peu plus difficile à la première lecture si nous supprimions les voyelles. L'épigraphiste confronté à un texte comme le nôtre doit chercher des éléments de sens tels que les terminaisons des mots, les récurrences et la structure d'une phrase. Il est aidé par des modèles (ce que le linguiste et le stylisticien appellent un patron syntaxique). Par exemple il sait que les lamelles de plomb inscrites de l'Antiquité, qu'on retrouve dans tout le pourtour méditerranéen, peuvent être des documents commerciaux mais sont en grande majorité des prières de nature religieuse ou magique (la distinction étant quelque peu artificielle si l'on se réfère aux mentalités de ceux qui tracèrent ces ex-voto, ces supplications, ces exécutions, ces injonctions faisant appel à la puissance des morts, des démons et des dieux³). La structure de ces prières est très souvent la même : dans un ordre qui peut changer et sans que ces quatre éléments soient toujours tous présents, on trouve sur la lamelle de plomb le nom de la puissance infernale ou/et divine invoquée, nom souvent accompagné d'un qualificatif (ce qu'on appelle une épiclese) ; le ou les verbes de l'action de la personne, homme ou femme, qui fait cette prière ; le nom de cette personne ; enfin l'objet de sa demande. Le verbe principal est donc toujours à la première ou à la troisième personne du singulier. Le nom de la puissance invoquée a une terminaison spéciale et reconnaissable propre à la langue grecque ou latine (ce qu'on appelle la désinence du datif), tandis que le nom du sujet de l'action, s'il est nommé, a une autre terminaison tout aussi reconnaissable.

Il se trouve que le rédacteur du plomb de Banyuls (nous verrons pourquoi l'on peut dire qu'il s'agit d'un homme, bien qu'il ne soit pas nommé) nous a aidé à initier le déchiffrement en traçant dans la première ligne un oméga reconnaissable de suite (alors qu'il trace partout ailleurs un *omicron* à la place de l'*oméga* de l'orthographe et de la prononciation classiques). Même le lecteur ignorant la langue grecque peut reconnaître cette forme bien connue dans la quatrième lettre de l'inscription. L'helléniste, lui, fait l'hypothèse de départ que cette lettre est soit la terminaison (le datif) de la puissance invoquée ou du destinataire d'un message privé ou commercial, soit la terminaison du verbe principal à la première personne. Puis des mots simples

3 - Voir plus loin § 6.3 et § 6.4.

ou des abréviations classiques émergent, tels que le K-AI (« et ») qu'il faut lire en allant de la fin de la première ligne au début de la seconde. Les scribes de ces lamelles occupaient l'espace disponible du matériau, comme les graveurs sur pierre ; il ne faut donc pas s'attendre à trouver sur ces documents écrits des espaces séparant les mots, encore moins une ponctuation. Mais ce qu'il faut s'attendre à trouver, petit à petit, c'est un texte cohérent en lui-même, où les mots font sens les uns par rapport aux autres. C'est ainsi que nous avons d'abord compris que l'omikron de la première ligne marquait la fin d'un mot, KAYNO (= KAYNΩ) apparié au mot précédent terminé par l'oméga et correspondant à un adjectif grec ayant tout son sens avec le nom de ce Kaunos, comme nous allons l'expliquer. Les deux lettres suivantes ne sont autres que les deux premières d'un verbe très courant sur les lamelles de défixion : ΕΞ pour ΕΞΟΡΚΙΖΩ, *exorchizō* (« je t'adjure »), d'où vient notre *exorcisme*, et qu'on retrouve écrit de manière abrégée à la fin de la troisième ligne et sous les deux dernières lettres superposées du texte. Le KAI (« et ») reliait donc deux verbes : le second, ΔΕΛΤΟ (= ΔΕΛΤΩ), « je note sur une tablette », devenait évident. Cela ne nous disait pas encore ce que demandait au dieu, plus exactement au héros démonique KAUNOS, le suppliant, même si l'histoire légendaire de ce héros et son

épiclèse nous donnaient déjà une piste : celle d'un amour coupable, désigné par le premier mot de la troisième ligne, mot facile à lire quand on sait que le Δ penché est la panse angulaire d'un rho (le r grec) : Ρ - et l'on peut lire : ΟΡΓΕΤΗΣ (= ΟΡΓΗΤΗΣ), « homme passionné », qui peut désigner un homme en colère ou violenté par l'amour, ou les deux à la fois, bien sûr. Le mot de base ΟΡΓΗ (« passion », « colère », « emportement ») se retrouve dans de nombreuses défixions aux motifs variés.

Le mot qui suit dans la troisième ligne a fini par nous faire comprendre la suite, cohérente avec les deux précédents mots : ΟΚΤΕΟ peut se lire (malgré une graphie spéciale) ΟΧΘΕΩ, « je suis dans l'affliction », « je ne supporte plus », parfaitement cohérent avec le verbe ΟΔΥΝΟ (= ΟΔΥΝΩ), « je souffre », lisible à la dernière ligne.

Le thème de la douleur amoureuse devenait évident et devait nous guider pour résoudre les derniers mystères de l'énigme : les mots en partie abrégés ou effacés de la quatrième ligne. Il en résultait un texte inattendu et émouvant, écrit il y a 2400 ans par un habitant grec de la plaine du Roussillon, et que nous livrons au lecteur sans plus tarder.

4. La nouvelle transcription et sa traduction⁴

Nous utiliserons, pour notre transcription, les principes recommandés par Salomon Reinach dans son fameux traité d'épigraphie grecque⁵ :

« 1° Les restitutions doivent être placées entre crochets []. »

2° Les lettres corrigées doivent être placées entre parenthèses (). On écrit de même les lettres que l'on supplée lorsque l'on résout une abréviation : ΦΛ = Φλ(άδιος).

3° Les lettres supprimées doivent être placées entre les deux signes < >. » À quoi S. Reinach ajoute :

« L'éditeur d'un texte doit ponctuer sa transcription afin de la rendre intelligible⁶. »

Le texte du plomb de Banyuls peut donc se transcrire ainsi (fig. 2), ce qui donne en grec cursif et accentué (que l'helléniste lira plus aisément) :

Λύμφ Καύνω ἐξορκίζω καὶ δελτῶ μὴ νῆ Δία ὀργητῆς (ῶ) καὶ ὀχθῶ ἐξορκίζω μὴ βίην πάσχῶ, ἄσσω, ὀδυνῶ ὅτ' ἐξορκίζω.

< E ? > ΛΥΜΩ(I) KAYNO(I) ΕΞ(OPKIZΩ) K- AI ΔΕΛΤΟ ΜΗ ΝΕ Δ(I)Α < Σ(E) ? > ΟΡΓΕΤΗΣ ΚΑ(I) ΟΚΘΕΟ – (E)ΞΡΟ(ΚΙ)ΖΟ < Z ? > [M]Η ΒΙΗΝ Π[A]CXO, A(I)ΣΣ- O, ΟΔΥΝΟ [?] - OE – (E)Ξ(OPKI)Z(Ω)	
« Au cruel [ou/et : impur] Kaunos, je conjure en le notant sur cette tablette de faire en sorte que, par Zeus, je ne sois plus un homme passionné qui souffre – je conjure de faire en sorte que je ne supporte plus cette violence, que je ne sois plus enflammé, que je ne sois plus rempli de douleur – ah ! – je l'en conjure ! »	

Figure 2 : Retranscription et traduction proposée, ligne à ligne, du texte grec inscrit sur le plomb perdu de Banyuls-dels-Aspres (O. Rimbault).

4 - A l'intention de l'helléniste, nous signalerons en note les « aberrations » par rapport au modèle attique du grec classique. Un grand nombre s'expliquent par l'assimilation, sans doute phonétique et dialectale mais nullement rare en épigraphie grecque, de la voyelle longue à la voyelle brève (O = Ω ; E = Η) et celle de la consonne aspirée à la consonne non aspirée (K = Χ). On trouvera tous ces exemples dans l'index d'Audollent 1904 n°VIII (A. – Grammatica, 1^o Graeca, Litterae mutantur, p. 517-521.)

5 - Voir Reinach 1885, p. XXVIII-XXIX. Que les professionnels actuels de l'épigraphie grecque nous pardonnent de ne pas avoir actualisé certaines de ces normes, en partie par souci de clarté pour l'helléniste.

6 - *Ibid.*, p. XXIX.

5. Quelques remarques philologiques à l'intention des hellénistes

[Ligne 1]

- ΛΥΜΩ = ΛΥΜΩ (pas d'*iota* souscrit ou adscrit, comme attendu au datif⁷). Il faut distinguer dès ce premier mot, dans cette lamelle, la graphie assez similaire des M et celle des N (il n'y a d'ailleurs pas de radical *lyn-* en grec et une claire confusion entre les deux lettres se retrouve dans d'autres tablettes de défixions connues⁸). Cette forme adjectivale est inconnue du Bailly, mais rappelons d'abord qu'un dictionnaire de référence ne contient pas forcément tous les mots des divers dialectes grecs de l'Antiquité, ensuite que les mots courants en grec de cette racine (λύμα, λύμη, λυμαίνω) et la structure de la phrase ne laissent guère de doute sur notre lecture. Il s'agirait de ce qu'on appelle en grec un *hapax* (un mot qu'on ne rencontre qu'une fois ou presque dans les textes parvenus jusqu'à nous.) La racine exprime l'idée d'un mal qui souille physiquement ou/et déshonore moralement, ou maltraite indignement la victime.

- KAYNO = KAYNΩ, datif de Kaunos (sans *iota* adscrit comme l'adjectif), nom d'un héros grec dont nous raconterons en détail la légende dans le chapitre qui suit. Premier exemple d'*omicron* tracé pour un *oméga*, comme c'est le cas systématiquement dans la suite de la tablette – une « confusion » (peut-être en partie dialectale) qu'on trouve dans d'autres défixions⁹. Le fac-similé laisse voir ce qui ressemble à un petit E (?) tracé au-dessus du N et du O, comme un ajout. L'explication la plus plausible selon nous est celle d'une interjection (E = H dans l'orthographe classique du dialecte ionien de tout ce texte), un cri de douleur comme celui qui conclut presque le texte tout en bas de la tablette (OE : cf. ci-dessous)¹⁰.

- ΕΕ : ces deux lettres sont les initiales du verbe ΕΕΟΡΚΙΖΩ, repérable à la fin de la ligne médiane et à la fin de la dernière ligne (en une disposition qui le répète donc trois fois et dit bien son rôle performatif et cardinal). Le sens de défixion du texte est ainsi indubitable¹¹. Le K qui suit peut être lu à la fois comme celui du verbe abrégé et comme l'initiale du KAI (« et ») reliant ce premier verbe et le suivant, à la seconde ligne, ce qui ne laisse pas de doute sur le sens verbal de ΔΕΑΤΟ.

[Ligne 2]

- ΔΕΑΤΟ = ΔΕΑΤΩ, qui aurait pu s'interpréter comme le datif du nom δέλτος, (« la tablette pour écrire » et par extension, « la lettre », « le testament », etc.). Car Bailly ne donne pour le verbe que la forme du moyen-passif δελτόμαι-δελτοῦμαι (« prendre des notes sur ses tablettes »). Mais la forme active (un autre *hapax* révélé par l'épigraphie) n'a rien d'étonnant¹². On remarquera que le scripteur n'emploie dans le texte que des verbes de forme active, qui sont peut-être les indices d'une langue plus courante voire populaire que soutenue, ou du dialecte des Grecs des colonies hispaniques et gauloises. On a l'équivalent de cette évolution linguistique en français avec la tendance à créer systématiquement des verbes nouveaux du premier groupe (en *-er*), les deux autres groupes étant des reliquats du latin par l'intermédiaire du roman. Un verbe de sens similaire, γράφειν (« écrire »), et ses composés se retrouvent à la première personne dans des exemples collationnés par Wuensch et Audollent¹³. Le choix du verbe δελτοῦν (?) suggère peut-être l'activité professionnelle du suppliant¹⁴.

- ΜΗ : conjonction négative courante en grec ancien après un verbe d'ordre et de défense. Elle est donc très courante dans les tablettes de défixions¹⁵. La différence de graphie entre le M de ΜΗ et le N de ΝΕ (= ΝΗ) et l'expression si courante en grec ΝΗ ΔΙΑ (que l'on reconnaît juste après, malgré le léger chevauchement du Δ et du Α et l'absence du Ι), « par Zeus », « au nom de Zeus », ne laisse pas de doute non plus sur cette exclamation fréquente dans les serments et les ordres. Le Σ que l'on croit reconnaître à l'écart, tout à la fin de cette seconde ligne, est difficile à interpréter. On pourrait être tenté de comprendre aussi Δ[Ι]Α Σ[Ε], « à cause de toi », si, dans l'esprit de l'implorant, le démon « impur » et « cruel » qu'il invoque est celui-là même qui l'a rendu ΟΡΓΕΤΗΣ (mot suivant, au début de la troisième ligne) = ΟΡΓΗΤΗΣ (« passionné »), le torturant par l'amour coupable dont il veut être délivré.

[Ligne 3]

- ΟΡΓΕΤΗΣ (= ΟΡΓΗΤΗΣ) : rappelons que la forme de la seconde lettre, triangulaire, n'a rien d'anormal pour un *rhô* dans l'alphabet ionien archaïque et les autres alphabets grecs¹⁶. Le verbe « être » au subjonctif est sous-entendu et relié au verbe suivant par un ΚΑ[Ι] (« et ») que l'on serait tenté de lire ΚΔ (qui n'a pas de sens).

- ΟΚΘΕΟ : Je ne vois pas comment lire la troisième lettre sur le fac-similé autrement que comme l'esquisse

7 - Sur la prudente datation qu'autoriserait cette caractéristique de toute l'inscription, voir ci-après § 6.2.

8 - Voir Audollent 1904, p. 155b, 6 où ἐδεμέμων = δεδέμενον.

9 - Voir l'exemple donné dans la note précédente. Reinach 1885 évoque l'interchangeabilité de ces deux voyelles, récurrente dans les colonies siciliennes avant la réforme de l'alphabet attique sous Euclide (- 403), p. 262.

10 - Reinach 1885 évoque l'interchangeabilité du E et du H dans les inscriptions ioniennes « archaïques » p. 263.

11 - Voir les nombreuses occurrences du verbe ὀρκίζω et de ses composés ἐξορκίζω et προσεξορκίζω dans Audollent 1904 (Indices p. 476) ; ἐπιορκίζω dans Wuensch 1897, Praefatio, p. XIVa. Sur le sens de ce verbe, cf. ci-après § 6.4.

12 - On trouve au moins un exemple de forme active à la place de la forme moyenne plus classique dans les tablettes recensées par Audollent : διαλέγειν = διαλέγεσθαι (Audollent 1904, p. 68a, 5-6).

13 - Voir Wuensch 1897, p. IIIa ; p. 38a (καταγράφειν) ; p. 10, 55 (ἐνεπιγράφειν), etc. ; Audollent 1904, p. 67, 5.

14 - Voir ci-après § 6.4.

15 - Voir Audollent 1904, Indices, p. 477-479 ; p. 493, etc.

16 - Voir Reinach 1885, p. 189.

d'un *thêta* (peut-être mal identifié ou en partie effacé sur l'objet), ce que confirme l'ensemble du mot, au sens clair et cohérent avec le reste. La seconde lettre K = X. On peut donc lire OXΘEΩ (« je suis affligé », « je supporte avec peine »), verbe appartenant au vocabulaire archaïque d'Homère. Or rappelons que le dialecte d'Homère est ionien, comme celui des colons d'Emporion et de Massilia. La proximité étymologique et sémantique de ce verbe avec ὀχλέω (« harceler », « tourmenter ») laisse penser à une survivance du verbe homérique dans le dialecte des Phocéens.

- ΞBZO = [E]EOΠ[KI]ZΩ. Le *xi* et les deux dernières lettres (remarquer le *dzêta* écrit « à l'envers », contrairement à celui de la fin du texte) ne laissent aucun doute. Il faut certainement lire la lettre médiane qui ressemble à un B comme un *omicron* collé au jambage d'un *rhô* (ce qu'on appelle une ligature), avec une certaine inversion de l'ordre attendu des deux lettres qui n'a rien de rare en épigraphie¹⁷.

[Ligne 4]

- BIHN (accusatif de βίη = βία en attique, « la force vitale » ou « la violence ») est bien reconnaissable au début de la ligne, après un H qui suit peut-être une lettre inachevée ou mal commencée (la ligne horizontale légèrement penchée), que nous interprétons donc comme l'amorce d'un M : un second MH après le second verbe « j'adjure ». Les trois terminaisons en O (= Ω) visibles dans la suite montrent clairement la même structure syntaxique que dans la première phrase (lignes 1-3) : trois verbes qui sont des subjonctifs à la première personne, comme OKTEO (= OXΘEΩ). Le H de BIHN confirme le dialecte ionien de la tablette. C'est un mot tout à fait cohérent avec le reste du message si l'on suppose dans le verbe qui suit, partiellement illisible, un mot comme celui que nous proposons : Π[A]CXO. Rappelons que c'est bien un *pi* qui est tracé (non un gamma)¹⁸. Il est suivi d'un *sigma* lunaire qui ne doit pas plus étonner dans une tablette privée du IV^e ou du III^e siècle, comme Wuensch le rappelle¹⁹. Cependant la lecture de ce mot reste la plus conjecturale dans l'ensemble de notre interprétation.

- A[I]ΣΣ- dont la terminaison se lit au début de la ligne suivante est sans *iota* souscrit ou adscrit, comme dans les autres mots où il est attendu en langue classique et dans les inscriptions publiques. Ce verbe homérique présent dans la langue des Tragiques et dans

la prose attique contient lui aussi l'idée de violence, d'agitation vive qui porte en avant. La forme active a un sens intransitif.

[Ligne 5]

- OΔYNO (« je souffre ») est très reconnaissable, mais suivi d'une lettre non identifiable.

- OE est tout simplement un cri de douleur, une interjection confirmant le dialecte ionien du suppliant : OE = OH = OA en attique (Bailly cite Eschyle).

- Les lettres Ξ et Z superposées, troisième abréviation de EΞOPKIZΩ, (« je t'adjure »), sont bien identifiables pour finir, et concluent la prière.

6. Commentaires généraux sur le texte, sa datation, et le sens de certains mots

6.1. La langue de ce texte ne fait aucun doute. Rappelons que l'on a retrouvé sur l'ancien territoire des Gaules des inscriptions gallo-grecques (alphabet grec, langue indigène) mais la langue de la lamelle de Banyuls ne fait aucun doute : c'est du grec, et plus exactement un dialecte grec, le ionien, qui n'est autre que celui des Phocéens qui ont fondé à peu près à la même époque (vers 600-580 avant notre ère) *Massalia* au nord, *Emporion* au sud, avant que ces colons ne fondent à leur tour tous les autres ports de commerce grecs intermédiaires, Agde (*Agathè*) au nord et Rosas (*Rhodè*) au sud pour les plus proches de la côte roussillonnaise. La culture du scribe de cette lamelle, comme nous allons le voir, est elle-même parfaitement ionienne et ne laisse pas de doute sur sa « nation ». Si cette inscription grecque est « facile » à lire aujourd'hui pour un helléniste, c'est parce que l'alphabet ionien de 24 lettres fut adopté par les Athéniens sous l'archontat d'Euclide avec la réforme d'Archinus (- 403), remplaçant chez eux leur ancien alphabet légèrement divergent, qui n'avait que 21 lettres (cf. Reinach 1885, p. 193 ; 196). Après cette réforme, l'alphabet ionien devint rapidement l'alphabet universel des Grecs dans toute la Méditerranée, celui qu'on apprend aujourd'hui à l'école et qu'utilisent encore les Grecs.

6.2. L'orthographe de cette inscription et son message permettent-ils une **datation** ? Salomon Reinach, avec toute son immense expérience, mettait déjà en garde sur les limites de cette démarche (Reinach 1885, p. 193-195) et ses successeurs en font autant (cf. par ex. De Hoz *et al.* 2017, p. 205). Dans le cas de la lamelle de Banyuls, ces limites sont d'autant plus grandes que nous avons très peu d'éléments de comparaison dans la région (voir ci-après), et que l'inscription n'est pas l'une de ces inscriptions officielles plus faciles à dater en fonction de leur graphie. C'est l'inscription d'un simple particulier écrivant sa langue comme il la prononce et sans ce souci de l'orthographe qui ne fut jamais très grand pendant des siècles, même dans les inscriptions officielles (Reinach 1885, p. 238). Trois indices cepen-

17 - C'est ce qu'on appelle une métathèse – voir l'exemple donné par Audollent 1904 (p. 521), tiré d'une tablette d'Achaïe : ἀπλεθεῖν = ἀπελεθεῖν. Quant aux ligatures, Reinach 1885 (p. 208, n. 1) les interprète comme « une influence de l'écriture cursive dont se rapprochent tardivement les inscriptions sur métal ».

18 - Voir Reinach 1885, p. 189 ; p. 205 (« À Athènes, où jusqu'au commencement du III^e siècle on ne trouve guère que la forme Γ [avec une seconde barre descendante plus nette], la forme Π ne domine que depuis le I^{er} siècle av. J.-C. »).

19 - Voir Wuensch 1897, Praefatio, p. I-b. Wuensch édite trois défixions attiques où les deux formes du *sigma* majuscules, Σ et C, se retrouvent dans le même texte (« *promiscue* ») : p. 7, 43 ; p. 10, 55 ; p. 16, 76.

dant suggèrent un *terminus ante quem* assez large : l'iota adscrit (jamais souscrit avant les copies médiévales), systématiquement absent de notre inscription, manque très rarement dans les inscriptions grecques à l'époque classique. Cela suggère de repousser l'inscription de Banyuls au IV^e siècle sinon au III^e siècle où l'iota des diphtongues αι, ηι, ωι n'était plus sensible dans la prononciation (Reinach 1885, p. 271). Par ailleurs, l'invocation à Kaunos, même si les croyances comme celle qui la motive (et que nous allons préciser) peuvent durer des siècles, suggère une époque où la mythologie ionienne était encore très présente dans l'imaginaire des colons de cette région. Le III^e siècle avant notre ère, avant le bouleversement de la région par la guerre entre Carthaginois et Romains et l'installation durable de ceux-ci dans la Narbonnaise, nous semble une limite extrême de datation. La datation du IV^e siècle est renforcée par un troisième indice, la comparaison offerte par les deux autres inscriptions grecques retrouvées à ce jour dans le Roussillon, comparaison qui s'inscrit parmi d'autres documents ayant permis d'affiner ce que l'on sait de la présence grecque dans cette région (nous y reviendrons). L'une de ces deux inscriptions, identifiée par J.-J. Jully en 1983 et relue depuis par Michel Bats, se trouve sur le fond interne d'une grande coupe attique trouvée à Elne et datée du IV^e siècle avant notre ère (Dunyach 2018, p. 440). Cette inscription est très courte, incomplète, mais compréhensible, puisqu'il s'agit de la dédicace d'un vase d'offrande, de la part d'une personne dont le nom est perdu, comme celui de la divinité destinataire²⁰. L'autre inscription grecque trouvée dans le Roussillon est celle d'un texte gravé sur une lamelle de plomb exhumée en 2004 près de forum romain de Ruscino, dans un secteur trop fouillé et remanié depuis 1909 pour qu'on puisse dater cette lamelle par le contexte (De Hoz *et al.*, 2017, p. 200). Paradoxalement, c'est un texte beaucoup plus long que les deux autres (composé de 13 lignes de lettres grecques), mais trop abîmé et incomplet pour livrer un sens clair et précis. Au terme d'un travail approfondi de restauration, d'analyse radiographique et d'interprétation philologique, Isabelle Rébé, María Paz de Hoz et Javier de Hoz aboutissent à la seule certitude qu'il s'agit d'un

texte en ionien, vraisemblablement une lettre de transaction commerciale qu'ils datent du IV^e siècle av. J.-C., « hypothèse la plus raisonnable » (De Hoz *et al.* 2017, p. 208)²¹.

6.3. Sur l'objet lui-même en général, son support, sa fonction, commençons par redire que le plomb de Banyuls-dels-Aspres appartient à une catégorie d'objets archéologiques bien connus : les lamelles et les plaques de plomb inscrites comme on en trouve dans tout le monde grec ou sous influence grecque puis dans tout l'Empire romain. Elles furent en usage, pour ce qui est de la magie, du VI^e s. av. J.-C. au VI^e s. ap. J.-C. (Martin 2005, p. 241) et n'étaient pas limitées à cet usage, comme nous venons de le voir. Outre, vraisemblablement, le plomb grec de Ruscino, deux plombs trouvés non loin du Roussillon, l'un à Emporion, l'autre à Sigean, contiennent des messages en alphabet ionien de nature commerciale (Salviat 1988). Ils datent tous deux du V^e s. av. J.-C. (peut-être fin VI^e s. pour celui d'Emporion) et évoquent tous deux le commerce maritime. L'affaire décrite par le plomb de Sigean, qui concerne l'achat d'un bateau, est conclue à Emporion. Pourquoi le métal de plomb ? C'est que ce métal présente l'avantage d'être facile à graver et à rouler pour le transport ; c'est un matériau solide, relativement léger, facile à découper et à percer.

Je ne m'étendrai pas ici sur les tablettes à caractère magique, dont Wuensch pour l'Attique et Audollent pour l'ensemble du monde grec ont fait une première recension il y a plus d'un siècle (voir bibliographie). Le sujet est donc de mieux en mieux connu et son étude fut considérablement renouvelée par les apports de l'anthropologie moderne plus encore que par l'accumulation des documents archéologiques (Graf 1994 ; Martin 2005). Ces tablettes ont pour premier point commun d'être des messages (des sortes de « lettres ») adressés à une ou plusieurs puissances en relation avec les Enfers, à qui l'implorant demande quelque chose. Ou plus exactement, dans son esprit, il contraint la puissance invoquée de lui donner quelque chose par la puissance du rituel magique dont l'écriture est un élément symboliquement très important, autant que l'enfouissement ou la submersion de la tablette dans un lieu où le message durera et parviendra dans les mondes souterrains : source, puits, marais, fleuve, lac, tombeau d'un mort²². Les puissances invoquées par

20 - Michel Bats, sur la base d'une nouvelle photographie de cette inscription sur céramique, a corrigé sa première lecture, de sens équivalent, et lit : «]αυης μ'ἔδ[ωκε] » ce qu'il traduit par : « Un tel (Une telle) m'a offert », comprenant la finale -*aiēs* comme celle d'un « nom de personne au nominatif, qui ne peut être ni ibère, ni gauloise, mais bien parfaitement grecque » (Dunyach 2018, p. 440). Nous suggérons la possible correction suivante. Il faut se souvenir d'abord que les anthroponymes grecs en -*ēs* au nominatif (comme *Socratēs*) sont masculins et le -*ēs* s'appuie toujours alors sur une consonne (il y a un exemple dans l'inscription de Banyuls : *orgētēs*). La finale -*aiēs* de l'inscription sur céramique d'Elne signe un très probable génitif féminin ionien (on aurait en attique -*aiās*). Il faudrait donc comprendre : « [Un tel ou Une telle], fils ou fille d'une telle, m'a donné » (c'est le vase qui parle). Sur le sens du choix du nom de la mère (non du père), beaucoup plus fréquent dans les défixions que dans les inscriptions votives, voir Audollent 1904, p. LI.

21 - Un autre indice en faveur d'une datation haute est une caractéristique de ce texte que ne mentionnent pas ses éditeurs, celle d'une disposition selon nous nettement στοιχηδόν (où les lettres de chaque ligne sont gravées immédiatement au-dessous de celles de la ligne précédente), avec des irrégularités. Or « cette écriture, très usitée avant le IV^e siècle, est un critérium d'antiquité. [...] Après Euclide, on trouve encore des inscriptions gravées στοιχηδόν, mais avec des irrégularités de plus en plus nombreuses » (Reinach 1885, p. 296 – cf. aussi p. 206).

22 - Le lieu où la tablette de Banyuls fut trouvée se prêtait aux premières possibilités. Comme leur nom d'origine latine le rappelle (*balnea*), Banyuls dels Aspres et Banyuls de la Marenda

les inscriptions grecques sont donc soit des divinités connues (l'Hermès chthonien, la Terre elle-même, Proserpine, Hécate²³, etc.) soit des puissances démoniques (intermédiaires entre les dieux et les mortels), soit des morts, et de préférence (mais pas systématiquement) des gens décédés « avant l'heure » ou/et de mort violente. On trouve souvent ces trois sortes de destinataires associés dans la même prière (autant se faire aider d'un grand nombre de puissances pour renforcer les chances de succès de l'opération !). Les puissances démoniques peuvent encore être des dieux adoptés sous l'influence des religions locales ou orientales, mais elles peuvent être aussi les âmes de héros et d'héroïnes de la mythologie grecque à qui leur gloire (leur rôle de fondateurs de cité par exemple) donne un statut particulier, intermédiaire entre les mortels qu'ils furent et les dieux immortels. Le mot grec au pluriel ἡρώες (« héros ») dans ces invocations est quasiment synonyme de « défunts » (en général)²⁴. Que demandait-on le plus souvent à ces puissances ? Tout simplement ce qui trouble encore le plus aujourd'hui les êtres humains, comme en témoigne une catégorisation classique des prédictions astrologiques dans nos magazines : l'argent, l'amour et la santé. Mais les prières de l'Antiquité ont évidemment des traits culturels spécifiques. Un grand nombre de tablettes ont trait aux courses de chars et de chevaux qui avaient à l'époque autant de popularité que nos matchs de foot et sur lesquels on pariait avec la même passion. En amour, on demandait tout ce qu'on peut imaginer, y compris la punition d'un mari ou d'un amant infidèle. Car une motivation fréquente de ces prières privées était la colère et le besoin de vengeance, qui ne pouvaient s'exprimer aussi facilement dans les cérémonies publiques de la religion officielle, qui avaient d'autres fonctions.

6.4. Que dit et suggère le plomb de Banyuls-dels-Aspres ?

Dans le message assez développé du plomb de Banyuls et son contexte (sa datation et sa localisation), il y a ce qui est dit explicitement et ce que l'historien peut aussi en déduire de façon plus conjecturale.

L'explicite est précis. C'est une prière, ce qu'on appelle une *défixion*, un mot qu'il convient de bien comprendre grâce à cet exemple si original. Si colère il y a dans l'invocation de Banyuls, elle n'est pas tournée vers un ennemi humain mais vers le mal qui tourmente l'invocateur, et qui est un mal d'amour que le nom du « démon » invoqué nous permet de préciser. Kaunos (ou Caunos) est en effet le héros d'une légende bien connue dans l'Antiquité, et il donna son nom non seulement à la ville qu'il fonda en Carie, mais aussi à

l'amour incestueux qu'un frère peut éprouver pour sa sœur, comme en témoigne Aristote²⁵. Bailly, citant ce passage, traduit l'expression proverbiale Καύνιος ἔρως (littéralement « désir/amour de Kaunos ») en termes trop généraux ou pudiques : « amour malheureux comme celui de Kaunos ». Il s'agit d'un genre d'inceste bien précis. L'objet de cet amour légendaire était une jeune fille dont le nom resta longtemps plus connu que celui de son frère, parce que son destin fut plus tragique : Byblis, qui donna aussi son nom à deux villes orientales (Byblis en Carie et Byblos en Phénicie). Elle et son frère jumeau avaient pour père Milétos, le héros fondateur de la grande cité ionienne de Milet, et ils descendaient donc du roi Minos. La légende avait deux versions : selon l'une, c'est Byblis qui aurait aimé son frère d'une passion coupable, l'obligeant à s'enfuir de sa patrie pour aller fonder la cité de Kaunos en Carie ; selon l'autre légende, à laquelle s'apparente clairement le drame vécu par le suppliant de Banyuls-dels-Aspres, c'est Kaunos qui conçut un amour coupable pour sa sœur et s'enfuit de la maison paternelle pour ne pas céder à son désir, poussant sa sœur à se pendre²⁶.

Ce n'est donc pas seulement le désir amoureux qui tourmente violemment le suppliant roussillonnais, c'est aussi la honte. Il faut relire à ce sujet les pages éclairantes de Dodds qui, reprenant dans *Les Grecs et l'irrationnel* des concepts de l'anthropologie de son temps, explique comment ce peuple passa très progressivement d'une civilisation de la honte (« *shame-culture* »), à l'époque d'Homère, à une civilisation de la culpabilité (« *guilt-culture* »), à l'époque alexandrine et romaine, sans que la distinction soit claire avant les siècles chrétiens²⁷. La honte est un sentiment public, suscité par le regard extérieur et mémoriel de la communauté (puisque cette honte entache toute la famille, parfois sur plusieurs générations), tandis que la culpabilité est un sentiment intime et une affaire toute personnelle (liée à l'attente mystérieuse et philosophique du salut éternel). Mais l'inscription de Banyuls nous renseigne sur une constante des temps païens : l'explication des troubles psychiques (tels que la passion qui rend fou de douleur) par la volonté ou l'action de quelque puissance surnaturelle, confusément assimilée aussi à la destinée individuelle (la *moira*, dont l'accomplissement était assuré par le *daimôn* de chacun, appelé aussi en ce sens *Erinyes*²⁸). Notre Grec d'époque classique concevait son mal comme les héros d'Homère

(non loin sur la côte) furent longtemps séparés par un étang marécageux, formé par une rivière asséchée en 1872, la Vallauria (cf. Bassède 1990).

23 - Voir Wuensch 1897, p. 18-28.

24 - Voir Audollent 1904, 72, 73, 76. Audollent précise dans son index : « ἡρώες = mortui universi ».

25 - Voir *Rhétorique*, 1402 b (II, 25) : « L'amour caunien ne serait pas passé en proverbe, s'il n'y avait pas aussi de malhonnêtes amours » (traduction de M. Dufour : Aristote, *Rhétorique*, Paris, Les Belles Lettres, 1960, t. II, p. 132).

26 - Voir P. Grimal 2002, 2007, art. Byblis (p. 69a-b) ; Caunos (p. 82b). On notera la similitude du motif de la jeune fille que l'amour d'un homme pousse à un sentiment de déshonneur et de honte si grand qu'elle devient folle et se suicide dans la légende de Pyrène, telle que la raconte Silius Italicus dans *La Guerre punique* (III, 415-440).

27 - Voir E. R. Dodds 1977, p. 37-70 (= chap. II).

28 - Voir *ibid.*, p. 18.

concevaient l'*atê*, l'impulsion folle et réprouvée par la loi des hommes, qu'on imputait aux dieux²⁹. Il souffre d'une culpabilité qui pourrait se changer en honte si la violence de sa passion le faisait passer à l'acte (ne serait-ce qu'en déclarant son amour à sa sœur). Cette passion est d'origine divine, elle n'est pas sa faute au sens chrétien du terme. Dès l'époque d'Homère, la divinité et ses agents intermédiaires (démoniques) étaient vus comme une volonté implacable, bonne ou tragique, autrement dit comme une destinée. On peut donc penser qu'en invoquant « l'impur et cruel Kaunos », le graveur de notre supplique, qui ne se nomme pas et pour cause, extériorise la cause de son mal³⁰ : le « démon » de « l'amour caunien » est à la fois la puissance ambiguë qui lui inflige cette torture intérieure et qui peut donc aussi l'en délivrer, sous la contrainte du rituel magique. Celui-ci équivaut à une forme antique de psychothérapie. Elle nomme le mal, l'explique et donne en même temps l'assurance de sa guérison.

Mais d'où pouvait venir l'assurance de cette guérison ? Moins du dieu que du rituel lui-même. C'est là le sens de la *défixion* (l'équivalent du *katadesmos* grec), dont la meilleure traduction est sans doute « rituel de contrainte ». Graf explique que « l'objectif habituel de la défixion est [...] de soumettre un autre être humain à sa volonté, de le rendre incapable d'agir selon son propre gré » (Graf 1994, p. 141) mais il serait plus juste de dire que cet objectif était d'abord de soumettre une puissance surnaturelle à sa volonté. La prière du Grec de Banyuls est un appel à l'aide, comme toutes les défixions³¹. Mais comme toutes les défixions, elle oblige aussi la ou les puissances invoquées à agir par la puissance supérieure du rituel, où l'acte d'écrire avait un rôle majeur, que nous ne pouvons plus aussi bien saisir dans un monde où l'écrit est devenu banal et omniprésent³². Parmi les mots de notre tablette, le plus important (le plus agissant, *performatif* comme disent les linguistes) est le verbe ἐξορκίζω, répété trois fois selon le symbolisme magique et performatif du nombre trois. Ce verbe, fréquent sous sa forme simple ou composée dans les défixions, est impossible à traduire correctement en français : il signifie « je t'adjure » en même temps que « je t'oblige », « je te contrains », comme le mot *exorcisme* qui en vient le fait bien comprendre³³. Le préfixe du verbe grec (*ex-*) exprime le fait de *tirer* quelque chose de la puissance surnaturelle, tandis que

l'idée d'enfermement et de contrainte se retrouve dans la racine du verbe *horkizô* (« faire prêter un serment sacré³⁴ »). Derrière cette action d'apparence naïve, il y a la croyance de fond, typique de la vision générale du monde des Anciens, que l'*analogie* a une action tout aussi certaine que celle que notre vision moderne réduit à la relation *cause-conséquence* directe. C'est ce que Audollent appelle le principe *similia similibus* (Audollent 1904, p. 491, *sq.* ; Graf 1994, p. 151-156) : la tablette est enterrée ou immergée pour mieux faire parvenir le message aux puissances souterraines ; le démon héroïque invoqué a vécu le même drame durant sa vie de mortel ; enfin, et c'est le plus évident pour les auteurs de ces inscriptions, ce qui sera sera comme ce qui est écrit.

L'archéologue et l'historien pourront peut-être conclure encore de ce message, en le replaçant dans son contexte historique et géographique, un dernier implicite, y voir l'indice ténu d'une réalité sociologique difficile à saisir : l'isolement géographique et culturel de la famille de l'auteur de ces lignes. S'il fallait trouver une cause aujourd'hui à l'amour incestueux et passionné de cet homme sans doute adolescent, on la chercherait bien sûr d'abord dans la psychologie du jeune homme et dans la beauté de la jeune fille. Mais le contexte invite à complexifier cette analyse. On l'a vu, le verbe *deltô* (« je note sur cette tablette »), que l'on ne rencontre, sauf erreur de notre part, dans aucune des tablettes de défixions transcrites par Wuensch et Audollent, pourrait s'expliquer par l'activité principale de cette famille dans la région, non loin de la côte et du fleuve côtier : le commerce et sa comptabilité. Si exploitation agricole il y avait, avec des ouvriers sans doute indigènes, elle avait surtout pour but de permettre l'autarcie de cette famille de commerçants venus s'établir comme « tête-de-pont » du commerce des colons grecs de la région avec les populations locales. Plusieurs données archéologiques appuient cette idée d'isolement. Il y a d'abord les troublantes conclusions (quand on les rapporte à notre inscription) de Céline Jandot sur un site tout proche et contemporain du *Mas Vidalou*, celui du lieu-dit *Vignes de l'Espérance* : « Cet établissement rural, d'un type encore inédit dans la région, se compose donc d'au moins deux petites unités centrées sur la production, la transformation et la conservation des produits agricoles. Toutefois, la culture matérielle laisse entrevoir un site isolé sur le plan commercial et empreint d'un certain conservatisme pour tout ce qui a trait aux modes de vie³⁵ ». Cette remarque fut confirmée depuis par d'autres découvertes et par la synthèse décisive d'Ingrid Donyach sur le Roussillon des âges du Fer (Donyach 2018). Celle-ci décrit un développement important de d'habitats ruraux dans la partie sud de la plaine roussillonnaise entre le V^e et le IV^e siècle, où les populations utilisent une proportion importante

29 - Voir *ibid.*, p. 13, *sq.*

30 - Il est d'ailleurs curieux que le mot *kaunos* signifie aussi, dans de rares occurrences, « lot échu par le sort, d'où sort » (cf. Bailly). La racine *kau-* du mot résonnait aux oreilles d'un Grec avec l'idée de brûlure.

31 - Voir dans un exemple attique de Wuensch 1897 (n°98, 5) : βοήθει μοι (« aide-moi »).

32 - Voir dans Audollent 1904 cette formule à l'adresse des dieux et des démons significative, qu'on trouve sur plusieurs inscriptions (n°22, 34 ; n°24, 19 ; n°26, 23) : ποιήσατε τὰ ἐγγράμμενα (« faites ce qui est inscrit »).

33 - On retrouve cette mentalité archaïque jusque dans l'Ancien Testament, dans le combat de Jacob avec l'ange.

34 - ὄρκος, « le serment », est de même racine que ἔρκος, « la clôture », « l'enceinte » ou « le filet pour capturer les animaux. »

35 - CAG 66, p. 249b. C'est nous qui soulignons en italiques.

de céramique non tournée, vaisselle traditionnelle ancestrale qui s'oppose aux habitudes de consommation observées dans le nord, à Ruscino et plus globalement en Languedoc durant l'âge du Fer (Dunyach 2018, p. 448-451). D'après l'archéologie, le IV^e siècle correspond à un tournant dans les rapports entre les Grecs et les sociétés locales³⁶. La toponymie confirme cette force de la culture indigène dans le Roussillon, favorisée par l'absence d'un port grec local.

Illiberis (Elne) et *Cauloliberris* (Collioure) sont des toponymes ibériques que la présence grecque, notable dans ces deux localités, ne fit pas disparaître³⁷. C'est l'alphabet des Ibères, non celui des Grecs, qu'on trouve utilisé aux III^e et II^e siècles avant notre ère sur l'oppidum de *Ruscino* (CAG 66, p. 451a-452b), et même sur celui d'Elne (*ibid.*, p. 340a-340b), à une époque où le gallo-grec (langue gauloise, écriture grecque) se rencontre dans le voisinage de Marseille, et de là en direction des Nitiobroges (le long de la Garonne) et des Helvètes (le long du Rhône)³⁸.

Même dans l'hypothèse, défendue par Ingrid Dunyach sur la base des indices archéologiques, d'une « forte hellénisation » du port de Collioure « entre le IV^e et le III^e siècle avant J.-C. » et d'une ouverture des indigènes à la culture grecque propre au sud du Roussillon (Dunyach 2018, p. 434, 438, 455), il est certain que les colons grecs vivant à cette époque-là sur place restaient minoritaires, et il est très vraisemblable qu'ils occupaient un quartier précis du port et ne nouaient aucun lien matrimonial avec la population indigène, du moins au IV^e siècle. Que dire de l'isolement de ceux qui, comme l'auteur de notre défixion, vivaient alors dans la plaine ?

36 - Voir Dunyach 2018, par ex. p. 433, au sujet du Languedoc en général : « Les céramiques de cuisine grecque et leurs hybridations sont [...] très minoritaires jusqu'au IV^e siècle » - cf. aussi p. 452-454.

37 - Il semble aujourd'hui acquis, grâce à l'archéologie, que la *Pyrène* d'Hérodote (*Histoires*, II, 33) et d'Aviénus (*Ora maritima*, 558-565), et le *Portus Pyrenaei* de Tite-Live (*Histoire romaine*, XXXIV, 8, 4) sont l'écho du nom donné par les Grecs au port indigène proche du promontoire pyrénéen, Collioure (V. Ropiot dans CAG 66, p. 83a ; Dunyach 2018, p. 454). Certes le toponyme *Cauloliberris* n'apparaît pas dans la littérature écrite avant la fin du VII^e siècle de notre ère, à la fin de la période wisigothique (Julien de Tolède, *Historia Wambae*, 11 ; *Iudicium*, 3). Mais son étymologie ibère (voir Coromines 1995, vol. III, p. 458a) confirme l'hypothèse défendue par V. Ropiot (CAG 66, p. 83a) et G. Castellvi (*Brechon et al.* 2019, p. 77), celle de la persistance du toponyme antérieur à la présence grecque. La même étymologie appuie d'ailleurs le lien culturel étroit et structurel qu'Ingrid Dunyach met en évidence entre Elne et Collioure (« le port d'Illyberis » ? - cf. Coromines 1995, vol. IV, p. 48b). Ce lien différenciait à l'âge du Fer le sud du Roussillon (peuplé de Bébryces ?), dont Elne était l'oppidum, et le nord (peuplé de Sordes ?), dont le chef-lieu était Ruscino. Au IV^e siècle, le sud commerçait avec Marseille, le nord avec Empurias (voir Dunyach 2018, Conclusion).

38 - Voir Lejeune 1985.

7. Remarques finales

L'inscription grecque sur plomb de Banuyls-dels-Aspres est originale et remarquable à plus d'un titre. Localement, nous l'avons dit, elle est la seule inscription grecque complète de cette importance, ce qui suggère encore ce qui vient d'être dit de la culture de la plaine côtière à l'époque où les Hellènes établis non loin, au nord et au sud, venaient y faire du commerce. Mais cette inscription est également unique en son genre parmi toutes les défixions connues du monde grec et romain. Aucune, à notre connaissance, ne s'adresse à Kaunos comme à une puissance démonique. On connaissait la légende de ce héros, passée en proverbe, mais pas l'usage religieux et magique dont témoigne ce document. De plus, celui-ci est inclassable selon les fameuses catégories d'Audollent concernant les différentes sortes de défixions³⁹. Cette invocation magique concerne l'amour, mais au lieu de demander (comme on le rencontre ailleurs) que soit mis fin à l'amour d'une autre personne⁴⁰, le suppliant demande que cesse sa propre passion ! Sa prière relève donc plus de la magie médicale que de la magie amoureuse⁴¹. Cela dit, quel que fût son motif et sa visée, le rituel consistant à graver ces inscriptions sur des lamelles de plomb relevait de la même logique, des mêmes croyances et des mêmes formules magiques.

Rappelons pour finir ce que nous précisons en introduction : notre transcription et sa traduction reposent sur le fac-similé d'un objet que nous n'avons pas pu examiner nous-même, son propriétaire de 2004 l'ayant revendu depuis (c'est ainsi que disparaissent bien des trésors archéologiques). Cependant notre relecture démontre par sa cohérence et ses arguments philologiques que le fac-similé fut très bien fait, comme l'avait déjà confirmé l'helléniste Florence Majorel (CAG 66, p. 250a). On peut donc être reconnaissant envers l'auteur de ce fac-similé, Sabine Got, sans qui ces précieuses informations auraient été perdues, et cette voix douloureuse d'il y a 2400 ans définitivement éteinte⁴².

39 - Voir Audollent 1904, Indices, V, p. 471-473 : *defixiones iudicariae* (concernant un procès) ; *amatoriae* (concernant l'amour) ; *agonisticae* (concernant les jeux du cirque) ; celles dirigées contre les calomnieux et les voleurs ; enfin celles qui concernent des concurrents économiques. Cette classification devenue classique est rappelée par Graf 1994, p. 141-142 et Martin 2005, p. 235-236.

40 - Voir par ex. dans Audollent 1904 cette inscription en latin (140, 15) : « *Frangere cuped(in)e(m) illi* » (« brise son désir amoureux »).

41 - Sur la magie médicale, voir Martin 2005, p. 229-233.

42 - Qu'Ingrid Dunyach et Georges Castellvi soient également remerciés pour leur relecture de cet article et leurs très intéressantes remarques.

Bibliographie

- Audollent 1904** : AUDOLLENT (A.), *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis Orientis quam in totius Occidentis partibus praeter Atticas in Corpore Inscriptionum Atticarum editas*, Paris, A. Fontemoing, 1904.
- Bailly 1963** : BAILLY (A.), *Dictionnaire grec-français*, rédigé avec le concours de E. Egger, édition revue par L. Séchan et P. Chantraine, avec, en appendice, de nouvelles notices de mythologie et religion par L. Séchan, Paris, Hachette, 1963 (26^e éd.).
- Bassède 1990** : BASSÈDE (L.), *Toponymie historique de Catalunya Nord*, Revista Terra Nostra n°73 à 80, Prades, 1990.
- Brechon et al. 2019** : BOUCHET (E.), BRECHON (F.), CASTELLVI (G.), DESCAMPS (C.), SALVAT (M.), SICRE (J.), *Trente ans d'archéologie sous-marine en Roussillon (pages offertes à Cyr Descamps)*, coordination de l'ouvrage : F. Brechon, Perpignan, ARESMAR, 2019.
- CAG 66** : KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.), MAZIÈRE (F.) - *Carte archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2007, 712 p., 745 fig., 8 cartes.
- Coromines 1995** : COROMINES (J.), *Onomasticon Cataloniae* (8 vol.), amb la col·laboració de Max Cahner, Joan Ferrer, Josep Giner... [et al.], Barcelona, Curial Edicions Catalanes-La Caixa, 1989-1997, vol. III (BI-C), 1995, et vol. IV (D-J), 1995.
- De Hoz et al. 2017** : RÉBÉ (I.), DE HOZ (M.) et DE HOZ (J.) - La carta griega sobre lámina de plomo de Ruscino (Languedoc, Francia), *Emerita* 85 (2), pp. 199-221.
- Dodds 1977** : DODDS (E. R.), *Les Grecs et l'irrationnel* (1959), traduit de l'anglais par M. Gibson, Paris, Champs-Flammarion, 1977.
- Dunyach 2018** : DUNYACH (I.), *La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer. Étude d'une organisation territoriale, sociale et culturelle (VI^e-III^e s. avant J.-C.)*. Thèse de doctorat en archéologie, Université de Perpignan, 2018.
- Graf 1994** : GRAF (F.), *La magie dans l'antiquité gréco-romaine, idéologie et pratique*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- Grimal 2007** : GRIMAL (P.), *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 2007 (15^e éd.).
- Lejeune 1985** : LEJEUNE (M.), *Recueil des Inscriptions Gauloises (R.I.G.)* sous la direction de P.-M. Duval (5 vol.), vol. I, Textes gallo-grecs (XLV^e supplément à « Gallia »), Paris, CNRS, 1985.
- Martin 2005** : MARTIN (M.), *Magie et magiciens dans le monde gréco-romain*, Paris, Errance, 2005.
- Reinach 1885** : REINACH (S.), *Traité d'épigraphie grecque*, précédé d'un Essai sur les inscriptions grecques par C.T. Newton, Paris, E. Leroux, 1885.
- Salviat 1988** : SALVIAT (F.) - Tablettes de plomb inscrites à Emporion et à Sijean, *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. 21, [année] 1988 (Épigraphie et numismatique), Paris, Éditions du CNRS, 1989, pp. 1-2.
- Wuensch 1897** : WUENSCH (R.), *Defixionum tabellae Atticae*, etc., *Corpus Inscriptionum Atticarum*, Appendix, etc., Berlin, Reimer, 1897.

Note à propos de l'interprétation d'un graffiti latin du site de *El Llenya* (Perpignan) par Jean Abélanet

Georges CASTELLVI, Jean-Pierre COMPS, Annie PEZIN

Au printemps 1980, notre équipe a réalisé trois sondages sur le site de *El Llenya* (commune de Perpignan), non loin de la *via Domitia* et du site de *Ruscino*. La fouille a mis au jour les fondations d'un mur maçonné et la présence d'un dépotoir dont l'essentiel du mobilier a été daté de l'extrême fin du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. apr. J.-C. Sur la panse d'un fragment de cruche à pâte claire, l'équipe a identifié un graffiti en cursive latine. Le relevé a été réalisé par J.-P. Comps (fig. 1) et ce n'est qu'en 2008, après la publication de la *CAG 66*, que Jean Abélanet nous en a proposé une transcription et une hypothèse de lecture (GC, JPC, JK, AP)¹.

« Pour résoudre cette énigmatique inscription, nous avons d'abord un indice directeur : trois mots séparés par deux points. Une cassure médiane semblait avoir détruit un trait qui ne pouvait être qu'un I et le mot obtenu grâce à cette restitution était IVCVM. Or le dictionnaire latin ne donne comme possibilités que IVCVNDVS et ses formes déclinées. Il faut donc considérer ce M comme formé par la ligature de N et de D : nous obtenons la forme IVCVNDAE (la graphie du E par deux barres verticales est très fréquente dans les graffiti) ; c'est un génitif féminin singulier s'accordant avec un substantif dont il ne subsiste, à la cassure du tesson, qu'un petit trait.

Entre les deux points on ne peut lire que IN, le N étant mal formé. Cette préposition devait introduire un substantif à l'accusatif, disparu dans la suite de l'inscription, dont IVCVNDAE et son substantif étaient le complément d'attribution (qui est ordinairement enclavé, en latin, entre la préposition et le substantif). La construction du texte est donc logique.

Reste le premier mot du graffiti. Sa dernière lettre ne peut absolument pas être un K, dont elle a l'apparence. Une telle forme lexicale n'existe pas en latin. Il faut restituer la boucle et lire un R dont la boucle



Figure 1 : Graffiti latin inscrit sur une cruche (*El Llenya*, Perpignan) (relevé : J.-P. Comps)

a été mal gravée. Les deux barres qui précèdent le R ne peuvent être que E. Cette terminaison en -ER nous invite à envisager un adverbe du type FORTITER = fortement. Le mot commence par une consonne évidente, un S, suivi d'un caractère qui pourrait être un N, mais que j'imagine formé d'une ligature curieuse, un V et un A donnant N, le A en pré-position (en cursive, le A est souvent écrit Λ). La lettre Y semble aberrante à cet endroit : il faut y voir la ligature d'un V et d'un I. On obtient l'adverbe SVAVI[T]ER, le T ayant été oublié ou confondu avec les autres barres du I ou du E.

Nous obtenons donc une lecture incomplète mais très vraisemblable : SVAVITER IN IVCVNDAE [...], soit : « Délicieusement dans [...] d'une agréable [...] », inscription logique vantant l'excellence du contenu de la cruche (vin, huile ou autres denrée...)².

L'examen à la loupe de l'inscription permettrait peut-être de mettre en évidence des traits peu visibles à l'œil nu. Jean Abélanet ».

Bibliographie

Pezin 1980 : PEZIN (A.), coll. CASTELLVI (G.), COMPS (J.-P.) – *Perpignan, El Llenya*, rapport de fouille de sauvetage, 1980, SRA du L.-R., Montpellier, 1980. 11 p., ill., non paginées.

CAG 66 : KOTARBA (J.) – *El Llenya* (007H), Perpignan, n° 84, *Carte Archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales*, 66, AIBL, MSH, Paris, 2007, p. 477 et fig. 507.

Mayer 2016 : MAYER (M.) – *Lectura de algunos graffiti de relativa extension sobre cerámica de Ruscino y su entorno*, dans : Baratta G. éd., *Studi su Ruscino*, Sylloge Epigraphica Barcinonensis, Annexos II, Barcelone, 2016, p. 119-124.

1 - À son tour, Marc Mayer (Barcelone) a proposé une transcription de ce graffiti, publiée en 2016 (Mayer 2016, p. 122-123), très différente de celle de J. Abélanet. En voici une traduction à partir de l'espagnol : « L'écriture est d'un style actuel très vacillant, et le texte pourrait indiquer la propriété du récipient, un *cucuma*, à une Cornelia, et selon ce qui semble suivre ou bien un numéro d'ordre ou, peut-être, sinon, l'indication de sa capacité ou de son poids. On pourrait lire aussi CVCVMAE I [- -] étant donné que le E qui paraît sûr est en écriture actuelle formé par deux barres verticales parallèles. Si nous considérons *Cucuma* comme un anthroponyme, nous pouvons le rapprocher de *CIL* II, 3681 de Sa Carrotja, à Majorque, où est documentée une *Clodia Cucuma*. Il pourrait aussi s'agir d'un jeu de mots de la forme *Cjornelia cucuma es/it*, bien que cela nous paraisse peu probable. Nous ne pouvons que rappeler la taverne de *Herculanum*, *Ad cucumas* (AE 1989, 182a), pour voir un usage épigraphique du terme dans un contexte proche. » (NdR).

2 - Dans la publication de Dali Colls et collaborateurs sur « L'épave de Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude », *Archaeonautica* I, CNRS, Paris, 1977, 143 p., on relève sur certaines amphores portant des graffiti à l'encre : DEF[VTVM] EXCEL[LENS].

Les découvertes fortuites de Biens Culturels Maritimes (BCM) en côte Vermeille : un apport archéologique inédit

Leslie LAMBERT¹

1 - Association pour les recherches sous-marines en Roussillon (Aresmar)
labluja@orange.fr

Les gisements archéologiques sous-marins de la côte Vermeille sont connus depuis de nombreuses années, mais les nouvelles découvertes marquent le pas, notamment en raison de la rareté des déclarations de découvertes fortuites. En effet, s'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un pêcheur ou un plongeur fasse une découverte fortuite de BCM en côte Vermeille, il est tout à fait exceptionnel qu'un d'eux suive la procédure administrative adéquate de déclaration auprès de la DDTM¹. Pourtant, cette formalité obligatoire permet de guider les recherches archéologiques sous-marines et de préserver le patrimoine culturel maritime. Ce constat dressé en 2016 a guidé notre volonté de réaliser une étude globale sur ce type de découverte, dans le cadre d'un Master 2 recherche - Histoire, Civilisation et Patrimoine, à l'Université de Perpignan.

Plusieurs démarches complémentaires sont parues indispensables. Dans un premier temps, une recherche de terrain a été menée auprès des inventeurs afin de solliciter leur coopération, l'objectif étant de collecter et d'inventorier les découvertes inédites d'artefacts archéologiques. Dans un second temps, nous espérons localiser et identifier de nouveaux gisements archéologiques potentiels afin d'orienter les recherches. Enfin, le troisième objectif était de comprendre pourquoi ces données essentielles à l'avancée des recherches n'étaient pas communiquées. À la suite de quoi, plusieurs réflexions et solutions ont été proposées pour remédier au phénomène de non-déclaration.

Dans le cadre de cet article, seul l'apport archéologique de la recherche sera présenté en décrivant brièvement la démarche de collecte de données, ainsi que les sources utilisées, avant de présenter les sites potentiellement intéressants mis en lumière.

La côte Vermeille, située sur une route maritime essentielle depuis l'Antiquité, reliant les provinces de Méditerranée nord-occidentale, comportait plusieurs abris naturels dont : Collioure et Port-Vendres. Les marins pouvaient y faire halte en cas d'avarie ou de tempête. Ainsi, l'archéologie sous-marine en Roussillon s'est concentrée depuis plus de 30 ans sur les découvertes de Port-Vendres et plus récemment de Collioure (Brechon *et al.* 2019, p. 11), notamment grâce aux déclarations de découvertes fortuites de BCM. Or,

depuis la loi éditée en 1989², les inventeurs ne communiquent plus ces informations (Lambert 2020, p. 86-114). En 2016, l'équipe de l'Aresmar a pour la première fois mis en œuvre des techniques de prospection géophysique sur ce littoral (Brechon 2016, p. 58) afin de repérer de nouveaux gisements. L'utilisation de cette technologie ouvrirait ainsi le champ de recherche à l'ensemble de la côte rocheuse en s'affranchissant des contraintes liées à la prospection en scaphandre autonome (profondeur, activité de pêche, balayage de vastes zones...). Cependant, la prospection de l'ensemble du littoral ne peut être réalisée de manière systématique pour des raisons économiques. De ce fait, la collecte des données archéologiques et topographiques issues des découvertes fortuites reste indispensable afin de guider les recherches de ces prochaines années.

1 - Démarche et méthode : une collecte de données en côte Vermeille

C'est à l'automne 2016 sur le quai de Port-Vendres que Manuel Martinez, un pêcheur local « petit métier », nous a confié que ses collègues et lui faisaient de nombreuses découvertes fortuites de tessons de céramique en remontant leurs filets de pêche, trémails ou chaluts, sur le secteur de la côte Vermeille. Il nous a appris que tous ces objets étaient soit rejetés en mer ou à quai, soit conservés ou donnés, mais que l'information n'était en aucun cas transmise à la communauté scientifique, ce que nous a confirmé Marie-Pierre Jézégou³, agent du Drassm responsable du littoral du Languedoc-Roussillon.

Nous avons donc proposé au pêcheur de participer à la préservation du patrimoine culturel maritime en nous transmettant ses découvertes et leurs coordonnées GPS. Ainsi, nous pourrions, selon son souhait, le renseigner sur l'origine et la datation des objets, puis transmettre ces données au Drassm et intégrer les

2 - Loi n°89-874 du 1 décembre 1989 qui définit et réglemente la notion de BCM et la protection de ce patrimoine sur le territoire français. Cette Loi modifie notamment le régime des récompenses, leur montant étant depuis lors fixé par l'autorité administrative. Le système de récompense ne concerne plus l'ensemble des découvertes d'objets isolés, mais seulement ceux à forte valeur scientifique ou indiquant la présence d'une épave.

3 - Ingénieure d'études au Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, DRASSM (service à compétence nationale du Ministère de la Culture), en charge de la valorisation des biens culturels maritimes du littoral du Languedoc-Roussillon.

1 - DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

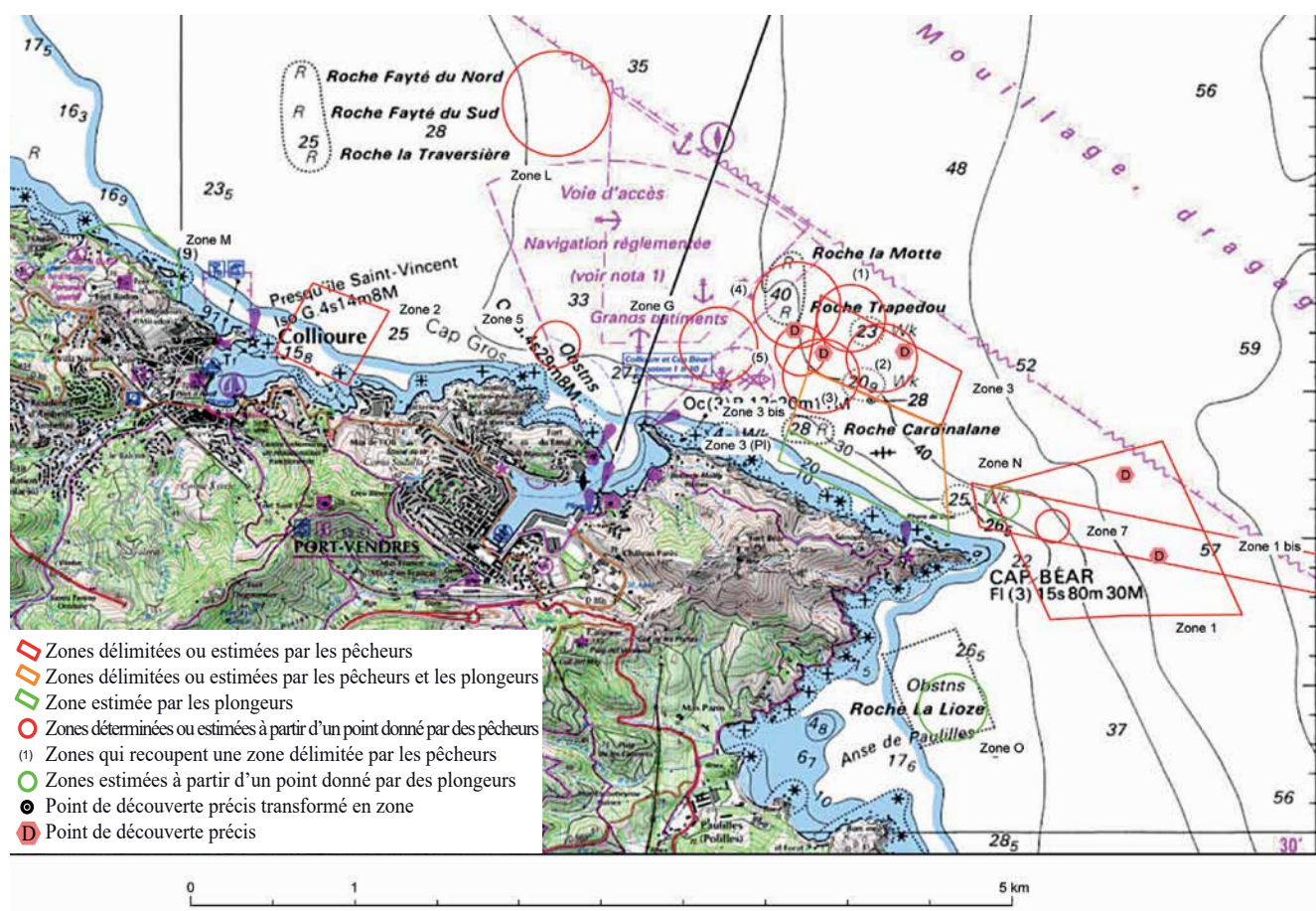


Figure 1 : Carte archéologique marine Le Racou / cap Oullestrel (carte : L. Lambert, M. Salvat) in Lambert 2020, vol. 1, pl. 3, p. 144.

découvertes aux collections du dépôt archéologique de Port-Vendres. Sur cette base, M. Martinez a commencé à nous transmettre ses découvertes, puis ses deux voisins de quai ont fait de même. Dans la mesure où près de 40 découvertes nous ont été rapportées par ces trois pêcheurs en une seule année, nous avons décidé de partir à la rencontre de l'ensemble des pêcheurs de la côte Vermeille, de ceux de la côte d'Améthyste⁴ qui pêchent en côte Vermeille, mais aussi auprès de quelques plongeurs s'étant montrés coopératifs.

À ce jour, 74 éléments en céramique ont été collectés et inventoriés dans un catalogue. 59 d'entre eux ont fait l'objet de signalements au Drassm et d'études scientifiques. L'étude du mobilier antique a été menée en collaboration avec Michel Salvat (gestionnaire du dépôt archéologique de Port-Vendres) et avec les agents du Service archéologique départemental (SAD 66) pour les périodes plus récentes. Les 15 autres éléments, correspondant à d'anciennes découvertes de pêcheurs et de plongeurs, nous ont simplement été montrés le temps de réaliser une brève étude⁵.

4 - La côte d'Améthyste s'étend du Racou (Argelès) au delta du Rhône.

5 - En vertu de la Loi n°89-874 du 1 décembre 1989, les personnes qui détiennent un objet archéologique depuis plus de 48 h sans déclaration sont hors-la-loi. De ce fait certains d'entre eux se sont montrés coopératifs en donnant accès à leurs découvertes et en communiquant leurs coordonnées GPS, mais en conservant l'anonymat.

De plus, en allant à la rencontre de ces différents acteurs, des informations orales ont également pu être collectées et répertoriées. Au total, ce second corpus présente 28 entretiens : 15 pêcheurs, 4 de plongeurs et 9 de personnes détenant une expertise sur le sujet (agent du Drassm, agent de la DDTM, président et anciens présidents de l'Aresmar...). Ces témoignages ont permis de prendre connaissance de découvertes effectuées ces dernières décennies qui n'avaient pas fait l'objet de déclaration. Bien que moins précises que celles répertoriées dans le catalogue, ces informations restent essentielles.

Les données répertoriées dans ces deux corpus ont permis de dresser trois cartes archéologiques marines sur lesquelles se dessinent des zones à potentiel archéologique inédites. Enfin, le croisement de ces données avec certains rapports de prospections de l'Aresmar et les archives du Drassm a révélé la présence d'ensembles homogènes en termes de provenance et/ou de datation différents de ceux déjà connus, ce qui témoigne de la présence de gisements encore ignorés.

2 - Des gisements potentiels repérés dans les profondeurs de la côte Vermeille

Les 9 ensembles repérés pourraient faire l'objet d'une opération archéologique (vérification, prospection, sondage, voire fouille) et ainsi contribuer à une meilleure connaissance du commerce maritime, de la construction navale et globalement de la navigation en Méditerranée.

2.1 - Les découvertes port-vendraises

a) Cap Béar

La première zone qui a retenu notre attention se situe à la pointe du cap Béar, entre 25 et 60 mètres de profondeur (**fig. 1 : zone 1, 1 bis, 7 et N**). En effet, 34 tessons ont été découverts ces quatre dernières années, laissant apparaître trois ensembles chronologiquement homogènes. Leur étude est pertinente puisque le cap, où la roche plonge dans la mer jusqu'à près de 50 mètres, a préservé le site du chalutage. De plus, le vent et les courants chargés d'alluvions entraînant une mauvaise visibilité ont écarté les plongeurs non aguerris. Ce site, propice aux naufrages, n'aurait donc été que peu perturbé par l'homme.

a.1) Le premier ensemble, qu'une quinzaine d'artefacts d'Italie et de Tarraconaise indique⁶ (**fig. 2**), illustrerait les échanges commerciaux en Méditerranée occidentale durant la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. D'autres découvertes signalées dans cette vaste zone pourraient elles aussi être assimilées à cet ensemble⁷. La présence d'un gisement de cette période n'est pas surprenante puisque ce commerce de l'extrême fin de la République, soit des années 50 à 30 av. n. è., est déjà représenté à Port-Vendres par les épaves *Port-Vendres 9.2* et *4* et *Cap Béar 3* (Castellvi 2017, p. 123-126). À cette période, un changement s'opère dans les échanges commerciaux entre Rome et ses provinces. Les vins de Tarraconaise vont être massivement exportés, conditionnés dans des amphores spécifiques à ce commerce, notamment les Pascual 1, ce qui aura pour effet de dynamiser ces échanges avec la Gaule et Rome (Castellvi 2017, p. 122-123) et ainsi d'accentuer la fréquentation de la côte roussillonnaise. Une opération de l'Aresmar a révélé que les alentours proches de *Cap Béar 1*, qui se situe dans la zone 7 (**fig. 1 : zone 7**), ne présentaient pas de potentiel archéologique apparent (Gassirolle *et al.* 2013, p. 52). Cependant, les pêcheurs indiquent que cette même zone est particulièrement propice aux

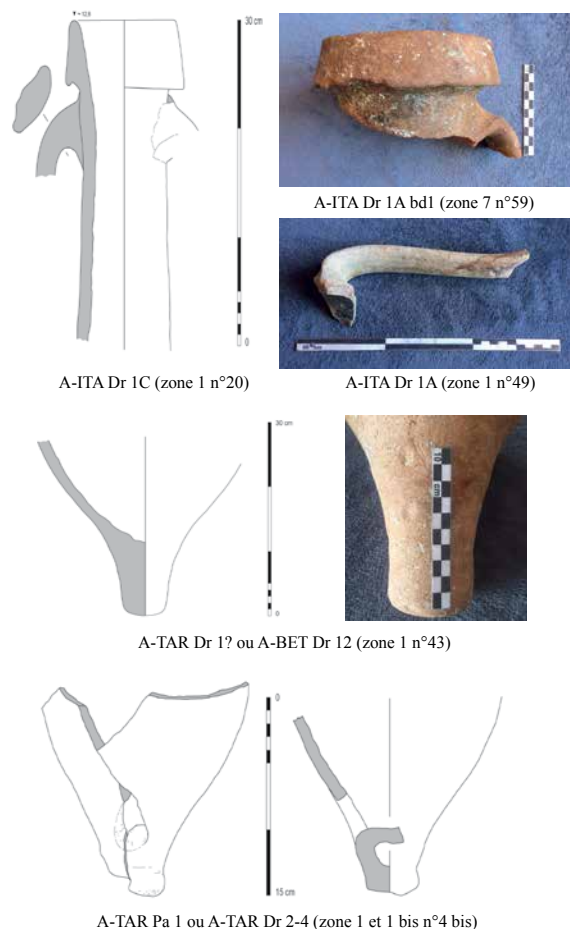


Figure 2 : Port-Vendres, I^{er} ensemble cap Béar (I^{er} s. av. n. è.)
(Dessins : M. Salvat ; cliché : L. Lambert).

découvertes⁸. Une prospection ciblée dans la partie inexplorée permettrait d'identifier la nature du site.

a.2) Le deuxième ensemble chronologiquement homogène est constitué de mobilier composite en termes de provenance. Datés du V^e siècle, les tessons découverts proviennent de Méditerranée orientale, d'Afrique du Nord et de la zone Bétique/Lusitanie⁹ (**fig. 3**). À cette période, la Bétique joue un rôle dans le transit du vin africain et les amphores orientales se répandent sur toutes les côtes de la Méditerranée occidentale. Les épaves *Port-Vendres 9.4* et *Port-Vendres 1*, ou plus encore le dépotoir à proximité, attestent de ces échanges d'époque tardo-antique (Castellvi 2017, p. 141 ; Vresk 2020). Ce nouveau site pourrait apporter un complément d'informations sur un commerce de redistribution à partir d'un port-entrepôt, probablement de Bétique, en direction de ports secondaires situés dans sa zone d'influence (Jézégou 2007, p. 158). Dans le cas où une épave serait découverte, elle pourrait également contribuer à documenter l'architecture navale qui connaît une

6 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objets n° 20 (Dr 1C), 21 (Dr 2-4), 30 (Dr 1 ?), 35 (CL-REC 7), 36 (CL-REC ?), 38 (Dr 1 A ou C), 39 (Dr 1A), 43 (A-BET Dr 12 ou A-TAR Dr 1 ?), 49 (Dr 1A), 59 (Dr 1A bd1), 2 bis (Dr 1A) et 4 bis (A-TAR Pa 1 ou A-TAR Dr 2-4), et peut-être même les objets n° 25 (urne), 26 (Dr 1 ?), 48 (urne) et 3 bis (cruche).

7 - Une amphore Pascual 1 découverte au nord-est du cap Béar, non loin du dit gisement *Cap Béar 1* (CAG 66, site n° 998, p. 637-638) et des Dressel 2-4 de Tarraconaise remises au dépôt archéologique de Port-Vendres, découvertes à l'est du cap (Note du dépôt de fouille archéologique de Port-Vendres. Restitution de mobilier archéologique divers découvert dans la rade de Port-Vendres et la zone du cap Béar, 2018, p. 6 à 8, n° IS.18.65, IS.18.66, et IS.18.64).

8 - Lambert 2020, vol. III Corpus de sources orales, Tableau 1 Pêcheurs, M. K et M. L., p. 6.

9 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objets n°23 (Sp 2 variante A), 24 (A51 C), 27 (Lra 8 sous-module), 31 (A51 ou Lra 7), 32 (COM-MED 7 ?), 47(Ha 1 type 8 ?), 52 (Lra 3a) et 53 (Lra 2 ou Dr 30), et peut-être même les objets n° 25 (urne), 48 (urne) et 3 bis (cruche).

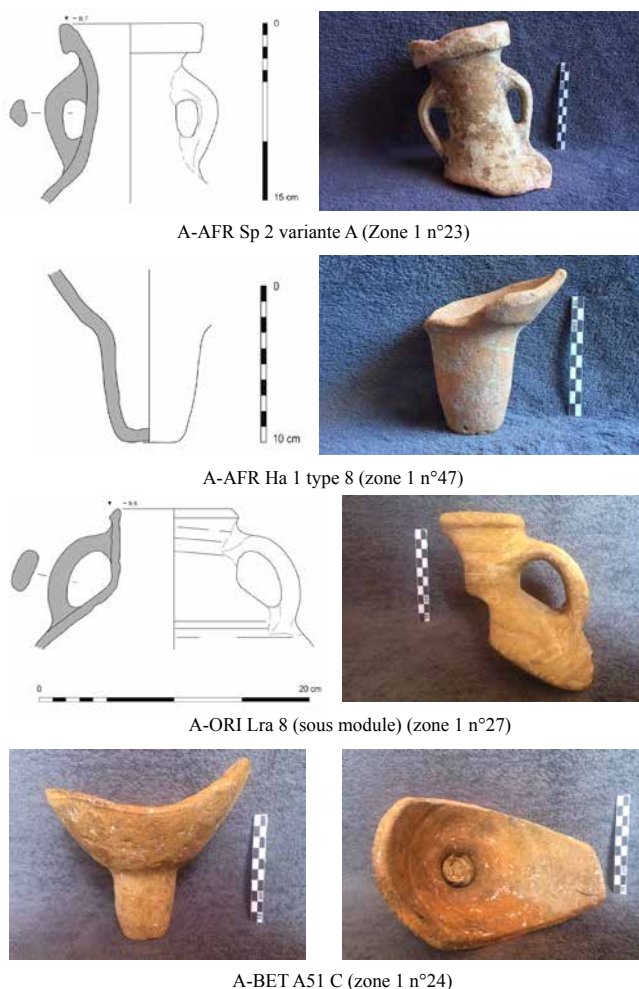


Figure 3 : Port-Vendres, 2ème ensemble cap Béar (V^{ème} s.)
(dessins : M. Salvat ; cliché L. Lambert).

évolution à compter du V^e siècle, avec un changement de mode de construction qui touche toute la Méditerranée selon des rythmes et des modalités qui restent à documenter pour le bassin occidental. Actuellement, aucun indice ne permet de localiser cet ensemble à l'intérieur de cette vaste zone (fig. 1 : zone 1, 1 bis, 7 et N). En conséquence, la prospection géophysique est recommandée.

a.3) Le troisième ensemble identifié dans cette zone date du XVIII^e siècle. Sur les neuf tessons répertoriés¹⁰, on relève des productions provençales (Fréjus ou Vallauris), languedociennes (Uzège) et catalanes. Cependant, même si ces éléments suggèrent un ensemble d'époque moderne, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un gisement qui témoignerait de navigations de cabotage ou d'un rejet en mer tant nous avons eu des difficultés à dater précisément les productions et à en déterminer les provenances. Une opération de prospection en scaphandre autonome pourrait nous éclairer car, récemment, un pêcheur port-vendrais a déclaré une découverte de BCM géo-localisée correspondant à cette même période.

10 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objets n°22 (cruche), 29 (cruche), 33 (vase de nuit), 34 (jarre), 40 (marmite), 41 (toupin), 50 (poëlon), 51 (toupin) et 5 bis (gargoulette).

b) Cap Gros / La Mauresque

La seconde zone à potentiel archéologique se situe au large de cap Gros et de La Mauresque, à une profondeur oscillante entre 28 et 33 mètres (fig. 1 : zone 5). Signalée en 1980 par des plongeurs, ainsi qu'en 2019 par un pêcheur « petit métier » et un plongeur, elle a fait l'objet d'une première plongée de repérage infructueuse par l'Aresmar en août 2020. Pourtant, plusieurs découvertes y ont été faites. Selon les éléments disparates prélevés à fleur de sédiment par un plongeur¹¹ et les témoignages de pêcheurs¹², la zone a été très chahutée. Cependant, les découvertes d'amphores Dressel 1A¹³, 1B¹⁴, 1C¹⁵, et surtout l'alignement d'amphores Dressel 1B décrit par un plongeur, dont un exemplaire a été prélevé¹⁵ (fig. 4), interrogent. Ces éléments pourraient indiquer un nouveau gisement du 1^{er} s. av. n. è. Une opération de prospection en scaphandre autonome, notamment après une tempête violente par vent d'est, pourrait permettre de déterminer la présence d'un gisement ou d'une épave.



Figure 4 : Amphore Dressel 1B, n° 7 bis (cliché anonyme).

11 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objets n° 8 bis (Lra 1), 9 bis (Agora G 199 ?), 11 bis (amphore non identifiée) et 12 bis (cruche).

12 - Informations non-répertoriées extraites de discussions sur le quai avec les pêcheurs que nous remercions.

13 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objet n° 58.

14 - Déclaration Drassm n° 121/80 ; Lambert 2020, vol. II, objet n° 10 bis.

15 - Déclaration Drassm n° 102/80.

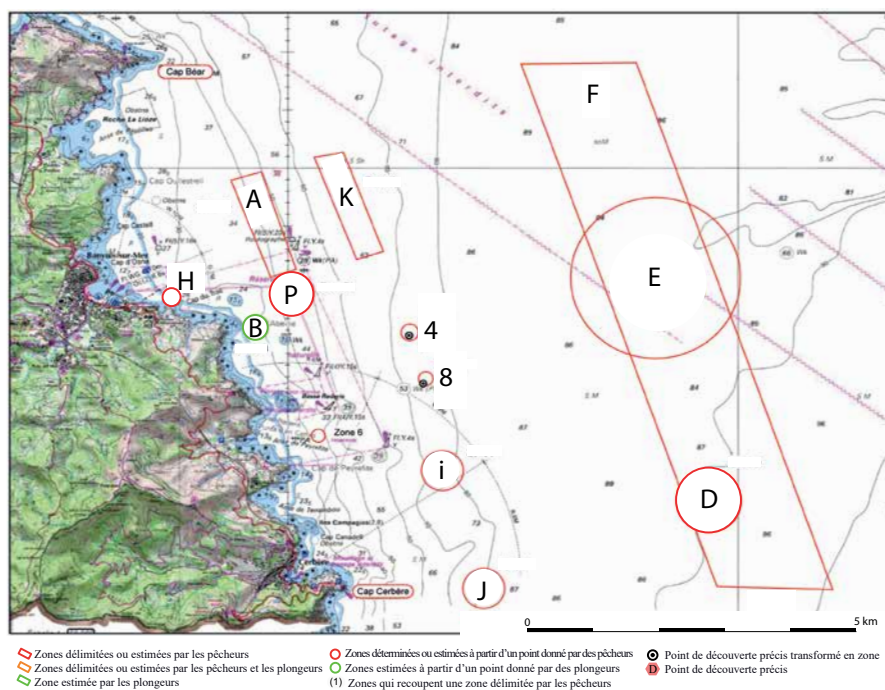


Figure 5 : Carte archéologique marine Cap Béar / Cap Cerbère (carte : L. Lambert, M. Salvat) in Lambert 2020, vol. I, pl. 4, p. 145.

c) La Motte / Béar

La troisième zone remarquable se situe entre les roches La Motte et Trapedou et le tombant du Fort Béar, entre 15 et 45 mètres de profondeur [fig. 1 : zone 3, 3 (1), 3 (2), 3 (3), 3 (4), 3 (5), 3 bis et 3 (P)]. La présence de diverses roches et d'épaves d'époque contemporaine a éloigné les chalutiers de cette partie de la côte. Il est donc possible que des gisements y soient conservés. Selon les divers témoignages¹⁶, les objets répertoriés¹⁷, les éléments connus par l'Aresmar (Salvat *et al.* 2007) et le Drassm¹⁸, il apparaît que cette zone soit propice aux découvertes de mobiliers archéologiques hétérogènes. Mais ce mobilier diachronique laisse aussi penser que cette zone ait pu servir de point de rejet de dragages successifs provenant du port, déplaçant ainsi le mobilier de nombreux gisements situés initialement dans la rade de Port-Vendres. En menant une opération de prospection instrumentée, notamment dans le triangle formé par les roches La Motte/Trapedou avec les épaves de l'Astrée et du Saumur, il serait possible de déterminer s'il existe un ou plusieurs gisements dans ce secteur riche en artefacts. Ce ou ces points pourraient ensuite faire l'objet d'une prospection en scaphandre autonome, qui permettrait alors de déterminer s'il s'agit de gisements homogènes ou d'opérations de rejets de dragages.

16 - Lambert 2020, vol. III *Corpus de sources orales*, Tableau 1 Pêcheurs, p. 6 et Tableau 1 Plongeurs, p. 25.

17 - Lambert 2020, vol. II, objets n° 12 (biberon moderne), 13 (urne ?), 14 (cruche médiévale), 15 (cruche moderne), 16 (cruche médiévale), 17 (Dr 1 A ou gréco-italique), 18 (Dr 7-11 ou Dr 28) à 19 (Lra 8), n° 44 (gargoulette), 45 (Lra 8), 46 (vase moderne), 54 (marmite moderne), 55 (cruche moderne), 56 (Dr 1 A ou C ou Dr 2-4) et 57 (Lra 1b 1).

18 - Déclaration Drassm n°144/84, ainsi qu'une autre dont le numéro n'est pas enregistré mais qui indique la découverte d'une amphore au niveau de la roche Cardinale, par environ 41 mètres de fond, effectuée le 14/11/1983.



Figure 6 : Amphore gréco-italique, objet n° 13 bis (cliché L. Lambert).

2.2 - Une découverte banyulencque

Au large du *cap de la Vella*, plusieurs découvertes anciennes situées entre 25 et 40 mètres de profondeur nous ont été signalées (fig. 5 : zone B et P). Du bois et des amphores (non identifiées) auraient été remontés par un chalutier en zone P, et des amphores gréco-italiques¹⁹ (fig. 6) ont été prélevées en zone B par des plongeurs qui recherchaient le gisement signalé en zone P. Selon le témoignage de l'un des plongeurs²⁰, il est fort probable que ces amphores fassent partie de la cargaison de l'épave supposée, découverte quelques dizaines de mètres plus au large. D'après ces éléments, il est envisageable qu'une épave et/ou sa cargaison italique du II^e s. av. n. è., gisent dans ce secteur. Cependant, la zone B ayant largement été explorée par les plongeurs et la zone P copieusement perturbée par les chalutages, seule une prospection instrumentée permettra éventuellement le repérage d'un tel gisement. S'il était découvert, il pourrait compléter nos connaissances sur le commerce de redistribution du vin italien entre Empuries et Narbonne, qui bénéficiaient d'échanges commerciaux privilégiés (Sanchez 2009, p. 338).

2.3 - Les découvertes entre Banyuls-sur-Mer et Cerbère

a) Au large de ces deux communes, sur un isobathe oscillant entre 60 et 80 mètres de profondeur, plusieurs sites disposés sur une « ligne de chalutage » longue de 6 km, ont attiré notre attention (fig. 5 : zone J, I, 8, 4, K). En croisant les découvertes répertoriées ces dernières années avec celles archivées au Drassm, il apparaît que la majorité du mobilier date de la fin du II^e s. av. n. è.

19 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objet n° 13 bis.

20 - Lambert 2020, vol. III *Corpus de sources orales*, Tableau 1 Plongeurs, Plongeur 4, p. 25.

Des amphores massaliètes et gréco-italiques²¹ ainsi que plusieurs amphores indéterminées²² ont été remontées de la zone J. De nombreux tessons de céramiques indéterminées ont été découverts dans la zone I²³. Dans les zones 8 et 4, M. Martinez nous a transmis ses découvertes d'amphores Dressel 1A²⁴. Enfin, un pêcheur nous a déclaré avoir découvert une amphore vinaire poissée en zone K, d'où avaient déjà été repêchées une amphore massaliète et une amphore punique dans les années 1970²⁵. Bien que les zones regroupées ici soient éloignées les unes des autres, il semble qu'une cargaison ait pu être dispersée. En effet, entre l'après-guerre et les années 1980, la côte Vermeille a fait l'objet d'un chalutage intensif et ce, même à l'intérieur des 3 milles marins où cette pratique est normalement interdite. Ce phénomène invasif expliquerait ces découvertes chronologiquement proches. Une prospection instrumentée permettrait éventuellement de localiser le gisement initial.

b) La deuxième zone à potentiel archéologique se situe en parallèle de la ligne de chalutage précédente, mais cette fois sur un isobathe compris entre 80 à 90 mètres de profondeur (**fig. 5 : zone F, D et E**). En zone F, un ancien marin de chalutier nous a indiqué avoir effectué de nombreuses découvertes d'amphores, mais aussi de planches de bois comportant des « clous carrés en bronze »²⁶. Ces informations nous permettent d'identifier la présence possible d'une épave antique chargée d'amphores, peut-être du I^{er} s. av. n. è. étant donné que ce type de clou était utilisé dans l'architecture navale à cette époque, comme en témoignent les épaves d'Anticythère et de Mahdia (Postiaux 2015, p. 108)²⁷. Quant à la zone D, située à l'intérieur de la zone F, un patron de chalutier expérimenté affirme qu'elle aurait régulièrement livré des amphores de même type²⁸. Nous avons pu avoir accès à l'une d'entre elles ; il s'agit d'une amphore Dressel 12 produite en Bétique entre 50 av. n. è et 50 de n. è.²⁹ (**fig. 7**). Dans le cas où ces éléments renverraient à un même gisement, ils documenteraient une fois de plus les échanges maritimes de la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. en Méditerranée occidentale.

21 - Archives du Drassm, dossier de déclaration de 1983 sans numéro.

22 - Lambert 2020, vol. III Corpus de sources orales, Tableau 1 Pêcheurs, M. K (pêcheur « petit métier »), p. 6.

23 - Lambert 2020, vol. III Corpus de sources orales, Tableau 1 Pêcheurs, M. J (marin de chalutier), p. 6.

24 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objet n° 2 et 1.

25 - Déclarations Drassm n° 211/73 et n° 190/76.

26 - Lambert 2020, vol. III Corpus de sources orales, Tableau 1 Pêcheurs, M. H, p. 6.

27 - Concernant les épaves de Port-Vendres, *Port-Vendres 9.2* a livré à la fouille environ 250 clous de cuivre à tête ronde et tige à section carrée (info. orale G. Castellvi).

28 - Lambert 2020, vol. III Corpus de sources orales, Tableau 1 Pêcheurs, M. O, p. 6.

29 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objet n° 15 bis.



Figure 7 : Amphore Dressel 12, objet n° 15 bis (cliché L. Lambert).

2.4 - Une indication inédite d'épave profonde au large de cap Béar

La dernière zone de découverte ayant attiré notre attention se situe à 10 milles marins du cap Béar, direction est/nord-est, à 94 mètres de profondeur (**fig. 8 : zone C**). Un ancien patron de chalutier a déclaré que, durant ses quarante ans de métier, il avait régulièrement découvert des amphores en atteignant une butte sableuse visible au sonar³⁰. Selon lui, ces nombreuses découvertes indiqueraient la présence d'une épave antique. Ayant eu accès à l'une des amphores du site, nous savons qu'une partie de la cargaison était manifestement composée d'amphores Dressel 1C³¹ (**fig. 9**). Si le site parvient à être repéré par le biais de prospections instrumentées, la découverte d'une épave antique profonde pourrait compléter la documentation sur le commerce hauturier de la côte Tyrrhénienne en direction de l'ancienne cité antique d'Empuries durant le I^{er} s. av. n. è. Luc Long avait déjà évoqué un axe direct de navigation reliant l'embouchure du Rhône, les Baléares et le sud de l'Espagne, grâce à la localisation de l'épave profonde *Plage d'Arles 4* (Long 1998, p. 356). Marie-Pierre Jézégou, qui a poursuivi cette idée, émet aujourd'hui l'hypothèse que les épaves profondes *Sud Gracieuse 1*, *Saintes-Maries-de-la-Mer 14* et *Sète 1*

30 - Lambert 2020, vol. III Corpus de sources orales, Tableau 1 Pêcheurs, M. O, p. 6.

31 - Lambert 2020, vol. II Catalogue, objet n° 14 bis.

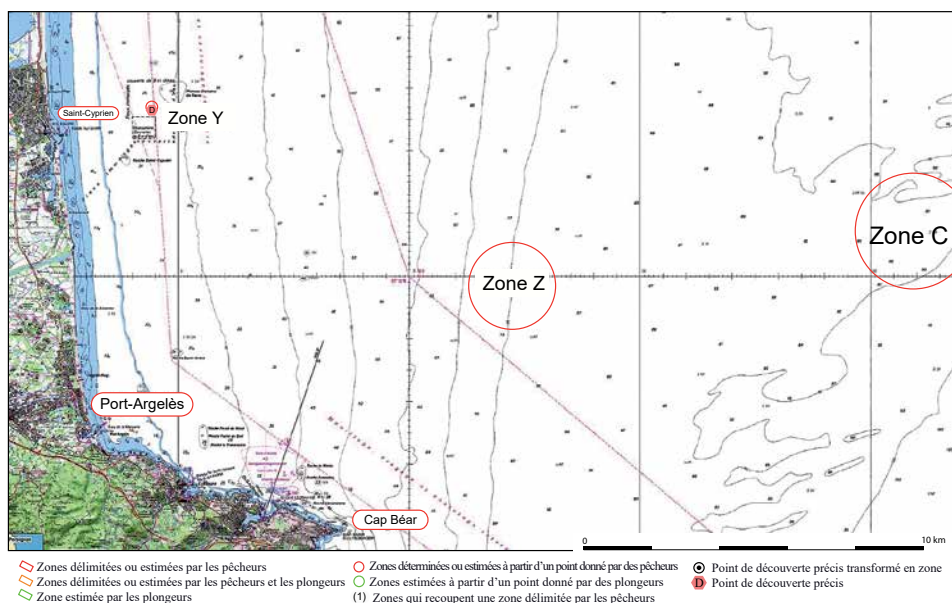


Figure 8 : Carte archéologique marine « Au-delà de la côte Vermeille », (carte : L. Lambert, M. Salvat) in Lambert 2020, vol. I, pl. 2, p. 143.



Figure 9 : Amphore Dressel 1C (cl.: L. Lambert, objet n° 14 bis).

découvertes après Port-Saint-Louis, d'où il est possible d'apercevoir le cap Creus quand souffle la Tramontane, indiqueraient une route hauturière directe en direction d'Empuries. Selon elle, de gros navires acheminaient les marchandises dans ce grand port-entrepôt, pour ensuite être redistribuées par des bateaux de plus petit tonnage capables d'accéder à la lagune de Narbonne³². L'étude de ce type d'épave est intéressante puisqu'elle pourrait enrichir nos connaissances qui modifient déjà la perception du commerce maritime romain qu'a dessinée l'archéologie sous-marine jusqu'à présent (Jézégou 2007, p. 158).

En conclusion, cette recherche a permis de révéler le potentiel archéologique restant à explorer sur l'ensemble de la côte Vermeille et d'ouvrir des pistes de recherches à caractère inédit. Le récolement des données anciennes et d'informations nouvellement collectées a permis de cibler plusieurs sites archéologiques chronologiquement homogènes, qui pourraient correspondre à des épaves, notamment pour l'époque antique.

Les vérifications nécessaires devront être conduites dans les années à venir par le Drassm et l'Aresmar, afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses posées par notre travail. En effet, leur étude permettrait d'accroître nos connaissances de certaines liaisons maritimes antiques encore mal documentées comme les relations directes avec l'Italie à la période républicaine.

Enfin, ce travail n'aurait pas été possible sans l'implication et la coopération des acteurs locaux, pêcheurs et plongeurs, que nous tenons à remercier sincèrement. En effet, ces résultats ont été obtenus grâce aux relations humaines tissées avec les inventeurs, lien social qui fait trop souvent défaut. Ce manque de médiation culturelle, entre les acteurs scientifiques et les profes-

sionnels de la pêche, s'avère être la première cause de non-déclaration d'objets découverts fortuitement sur le littoral de la côte Vermeille (Lambert 2020, p. 86-114). Pour tenter de résorber ce phénomène, il apparaît absolument nécessaire qu'un agent du patrimoine remplisse cette mission. Que ce soit pour faire connaître les objectifs et les acquis de l'archéologie sous-marine, pour accompagner les inventeurs dans leurs démarches de déclarations, ou encore pour intervenir auprès des scolaires afin de sensibiliser la population au potentiel patrimonial de leur lieu de vie. Un besoin local de médiation paraît évident (Lambert 2020, p. 115-132).

Bibliographie

Brechon 2016 : BRECHON (F.) - Port-Vendres et Collioure, prospections dans les eaux littorales, in : *Archéo 66, Bulletin de l'APO*, n°31, 2016, p. 58-65.

Brechon et al. 2019 : BRECHON (F.), BOUCHET (E.), CASTELLVI (G.), SALVAT (M.), SICRE (J.) - *Trente ans d'archéologie sous-marine en Roussillon. Pages offertes à Cyr Descamps*, Perpignan 2019, 118 p.

CAG 66 : KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.), MAZIÈRE (F.) - *Carte archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, 712 p., 745 fig., 8 cartes, p. 156-163.

Castellvi 2017 : CASTELLVI (G.) - *Portus Veneris / Port-Vendres : un mouillage riche en épaves antiques (Ier s. av. J.-C. - Ve s. apr. J.-C.)*, in : *Architecture, archéologie et patrimoine du Roussillon, SASEL, CXXIV^e vol.*, Perpignan, 2017, p. 107-152.

Gassiolle et al. 2013 : GASSIOLE (N.), FADIN (L.) - *Port-Vendres (P.-O.), Cap Béar, Recherche et diagnostic des épaves Cap Béar 1, 2 et 3, exercice 2013, OA2041, rapport dactylographié*, 2013, 17 p.

Jézégou 2007 : JEZEGOU (M.-P.) - Commerce maritime dans l'Antiquité romaine : un état des connaissances pour la côte roussillonnaise, in : *CAG 66*, p. 156-163.

Lambert 2020 : LAMBERT (L.) - *Étude des informations liées aux Biens Culturels Maritimes découverts fortuitement en côte Vermeille*, Mémoire de Master Recherche - Histoire Civilisation et Patrimoine, Université de Perpignan, 2020.

32 - Hypothèses encore non publiées communiquées par Marie-Pierre Jézégou - Ingénieure du Drassm.

Long 1998 : LONG (L.) - L'archéologie sous-marine à grande profondeur : fiction ou réalité, in : *Archéologia subacquea, Come opera l'archéologo sott'acqua, Storie dalle acque, VIII ciclo di lezioni sulla ricerca applicata in archeologia, Certosa di Pontignano, Siena, 9-15 dicembre 1996*, Sienna, 1998, p. 341-379.

Postiaux 2015 : POSTIAUX (D.) - *La réparation navale antique en Méditerranée*, Mémoire de Master Recherche - Science de l'Antiquité, Université de Lille, 2015.

Salvat et al. 2007 : SALVAT (M.), CASTELLVI (G.) - *Port-Vendres (P.-O.), Rapport de Prospection-Vérification Juin 2007*, rapport dactylographié, 2007, 9 p.

Sanchez 2009 : SANCHEZ (C.) - *Narbonne à l'époque tar-do-républicaine, chronologie, commerce et artisanat céramique*, *Revue archéologique de la Narbonnaise*, Suppl. 38, Montpellier, 2009, 492 p.

Vresk 2020 : VRESK (A.) - *Le gisement d'Anse Gerbal (Port-Vendres), historiographie et inventaire du mobilier*, Mémoire de Master Université Perpignan Via Domitia, 2020, 3 vol.

Des vestiges de la fin de l'Antiquité et de l'époque wisigothique au lieu-dit *Roubials* et dans la plaine d'Estagel

Jérôme KOTARBA¹, Georges CASTELLVI², Michel MARTZLUFF³, Cécile RESPAUT⁴ et Henry JACOB⁵

1 - Inrap, UMR 5140

2 - CRESEM-UPVD, UMR 5140

3 - UMR 7194, MNHN-UPVD

4 - AAPO, contractuelle Inrap

5 - Membre de l'AAPO

La commune d'Estagel est connue des archéologues pour le cimetière d'époque wisigothique fouillé et publié par Raymond Lantier au milieu du XX^e siècle. Riche de nombreuses parures déposées avec les défunts, il constitue un point de comparaison incontournable pour les études sur le monde funéraire tant hispanique que français.

Quelques découvertes remarquables réalisées en prospection ces dernières années sur le territoire d'Estagel apportent des indications sur ce terroir pour des époques où nous manquons cruellement de références, faute de fouilles. Ce sont là de modestes contributions qui participent à la recherche des lieux de vie des populations qui ont inhumé leur défunt dans ce cimetière organisé de plusieurs centaines de tombes.

1 - Le site de *Roubials*

Le territoire de Roubials se trouve au nord de la commune, près de la confluence du Maury avec l'Agly. Les découvertes archéologiques sur le lieu-dit *Roubials* ont été initiées par l'un de nous (H. Jacob) alors qu'il essayait de reconnaître le parcours d'un chemin ancien sur cette commune, au début des années 2010. Suite à de premières observations, une prospection réalisée en commun avec C. Jandot et J. Kotarba, a permis de voir qu'il existait sur ce lieu-dit une installation rurale d'époque romaine classique (I^{er}-II^e siècle de notre ère), regroupant plusieurs concentrations de mobilier, dont deux zones distinctes. La plus occidentale comprend des activités de production potière caractérisées par des restes d'un four de potier. L'autre endroit montre cette fois les vestiges bien conservés d'un four de tuilier.

La prospection de la concentration ouest a vite montré que des débris attribuables à la fin de l'Antiquité, voire au début du haut Moyen Âge se superposaient aux vestiges attribuables à la l'Antiquité. Il s'agissait de morceaux d'amphore africaine et de Lusitanie, de quelques céramiques

finies et communes. L'élément le plus caractéristique est un bord en claire D de forme Hayes 87. Ce plat est connu comme un élément associable, au plus tôt, à la seconde moitié du Ve siècle.

Les prospections complémentaires que mena ensuite H. Jacob lui ont permis de recueillir, en bordure immédiate de cet endroit, plusieurs fragments de marbre dont plusieurs appartiennent à un petit chapiteau. Il a aussi observé des morceaux de calcaire coquillier appartenant à au moins 3 éléments de sarcophage.

Ces différents éléments montrent qu'il y a bien eu une occupation, ou réoccupation, tardive du lieu, mais dont il est difficile de définir les caractéristiques. Elle rassemble des éléments habituels (céramique fine et commune, amphore) et d'autres plus inattendus (chapiteau, colonnette, sarcophage) qui s'accordent assez bien pour dater cette activité sur une chronologie large Ve-VII^e siècle.

2 – Les sculptures en marbre du site de *Roubials*

Par Georges Castellvi, Michel Martzluff et Cécile Respaut

Les prospections réalisées en 2010 par H. Jacob ont permis de réunir quatre fragments de brèche marbrière blanche et rose dont les deux plus grands, sculptés, recollent, donnant la forme supérieure et partielle d'un chapiteau de petites dimensions. D'autres fragments taillés dans le même matériau ont été récoltés par la suite, dont un élément de colonnette d'un diamètre de 12 cm qui semble bien faire partie du même ensemble (**fig. 1**).

Une prospection complémentaire menée par M. Martzluff et C. Respaut sur le site à l'endroit d'où provenaient les restes du chapiteau a permis de rassembler des vestiges lithiques qui confortent l'idée d'une présence de substructions bâties. Il s'agit d'éclats ou de débris de galets de roches locales (calcaire, cornéennes albiennes grises et quartz) qui ont été débités au marteau et portent des adhérences de mortier de chaux. Ces galets proviennent des alluvions de l'Agly et du Maury.

D'autres fragments de roches locales peuvent aussi se rapporter à une architecture. Il s'agit d'un calcaire gréseux gris très pâle à blanchâtre dont un banc affleure dans le lit du Maury au droit du site et aussi de plus nombreux débris de travertins de source dont il existe quelques amas exploitables en amont, vers Tautavel (*Mas de la Foradada*) et de grandes épaisseurs au-dessus du proche village de Maury, plus loin vers le nord. Ces travertins des Corbières ont été très employés pour le bâti médiéval (chevet pré roman de la chapelle Saint-Vincent à Estagel) et moderne (collégiale du chapitre de Saint-Paul-de-Fenouillet). Faute de fouilles, nous ignorons son usage dans l'architecture antérieure de ce secteur.

Les matériaux étrangers aux ressources locales et d'origine plus lointaine qui ont été retrouvés sur le site sont assurément des débris de roches monumentales. Outre les restes de deux variétés de calcaire fossilifère (mollasse miocène) utilisées ici pour les sarcophages, se trouvent de rares éclats de calcaire gréseux blond de même origine et ceux d'un calcaire micritique blanchâtre à fossiles d'algues (tubes de *Cladophores*) qui est assimilable au calcaire aquitanien de Sigean (Aude), lequel affleure aussi sous les calcaires coquilliers, au sud de l'île Sainte-Lucie (fig. 9, p. 94 in Martzluff *et al.* 2020).

Par contre, les débris de marbre sont d'origine locale. Un seul fragment se rapporte à une brèche à clastes de marbre blanc et bleuté pris dans un ciment calcitique gris d'origine vaseuse (type « brèche de Baixas »). Cette roche post-albienne (notée «Br sur la carte géologique de Rivesaltes au 50 000») affleure au sud du site et de la ville d'Estagel, en rive droite de l'Agly, au contact des marbres jurassiques blancs dits « marbres d'Estagel » (Martzluff *et al.* 2014). Quant aux divers éclats et menus débris de brèche de marbre blanc à ciment rose saumon dont nous précisons la caractéristique et la provenance plus bas, ils peuvent témoigner d'un façonnage sur place des éléments sculptés ou de la réutilisation d'éléments plus anciens dans un bâti. En effet, l'un des fragments possède une surface courbe qui semble avoir été polie et qui comporte aussi des adhérences de mortier.

2. 1 - Caractéristiques du matériau

Le marbre du chapiteau et du fragment de colonnette est une jolie roche colorée formée de nombreux débris anguleux de marbre blanc unis par un ciment calcitique de couleur rose saumoné plus ou moins pâli avec l'altération (fig. 1). Ce matériau est visuellement très proche des brèches versicolores offrant un contraste entre clastes blancs et ciment rose orangé ou franchement rouge corail qui ont fait l'objet d'un commerce pendant l'Antiquité et en particulier du *Marmor sagarium* d'Asie mineure (province romaine de Bithynie),



Figure 1 : Fragment de colonnette trouvé à Roubials, de 12 cm de diamètre.
Cliché et DAO : H. Jacob, C. Respaut.

également connu comme *Breccia coralina*. Nos prospections sur les gîtes marbriers des Corbières et les analyses pétrographiques¹ ont toutefois révélé que la brèche bicolore de Roubials provenait en réalité d'un affleurement proche du site (fig. 2).

Cette brèche affleure en effet dans les calcaires blancs du Jurassique (*j7-n1* sur la carte géologique) au sein de poches très limitées de quelques centaines de m² sur seulement deux zones du bassin de l'Agly. La plus éloignée est représentée en Fenouillèdes à proximité du fleuve par deux gisements situés pour l'un face à Caramany, en rive droite et pour l'autre au nord d'Ansignan, en rive gauche (voir fig. 8d, p. 235, in Martzluff 2016-a et fig. 6, p. 101, in Martzluff 2016-b). L'autre zone, très proche du site de Roubials est localisée en Roussillon sur la rive gauche du fleuve, à proximité

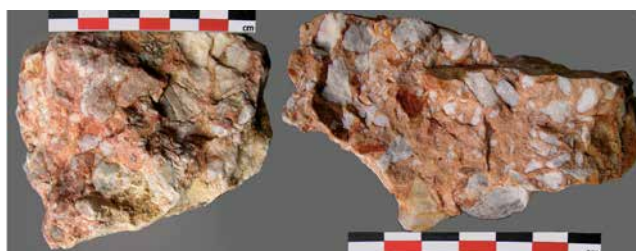


Figure 2 : À gauche, fragment de brèche à clastes de marbre blanc liés par un ciment de calcite saumonée parmi d'autres, dont ceux du chapiteau, trouvés sur le site de Roubials ; à droite un échantillon à cassure fraîche de la brèche coraline, type « *marmor sagarium* », affleurant à la gare d'Estagel. Clichés et DAO : M. Martzluff.

1 - Analyses pétrographiques réalisées par P. Giresse dans le cadre du Programme collectif de recherches PETRVS de l'UPVD (CRESEM – Axe Territoires CEFREM, HNHP, UMR 7194, UMR 5110) dirigé par Caroline de Barrau. Les premiers résultats concernant ces brèches ont été publiés dans Martzluff *et al.* 2016-a (voir tableau p. 235).

de la gare d'Estagel. Sur la carte géologique (Berger *et al.* 1993), les affleurements de Caramany et d'Estagel ont été assimilés aux brèches de Baixas (*eBr*), mal situées géologiquement, mais qualifiées de « post-albiennes » car elles n'ont pas subi le métamorphisme alpin. Or ce n'est pas le cas pour ce faciès de brèche coralline trouvé dans ces poches qui empruntent leurs débris de marbre blanc aux mêmes calcaires métamorphisés du substrat jurassique que la brèche de Baixas, mais dont le ciment, vivement colorée en rose saumon ou rouge corail, est partiellement recristallisé. Ces amas de brèche coralline des secteurs de Caramany et d'Estagel ont subi plusieurs étapes de réactivation tectonique et karstique lors de leur formation et seraient donc contemporains du dernier métamorphisme, c'est-à-dire plus anciens que les affleurements de brèches *eBr* d'Estagel ou de Baixas.

Les brèches corallines provenant du bassin de l'Agly sont attestées sur quelques autres sites du Roussillon par des éléments sculptés (Martzluff *et al.* 2006-a et b). Nous les rappelons ici :

- Sur l'emprise des fouilles préventives du barrage de Caramany, à Ansignan, le site du Mas a livré un bloc mouluré en marbre correspondant à un piédestal taillé de toute évidence dans la brèche à ciment rouge qui gît à proximité (**fig. 3** ; voir aussi J. Kotarba *in* CAG 66, site 004 H, fig. 105, p. 221). Cette pierre sculptée se trouvait en remploi dans un mur de la seconde étape du bâti (seconde moitié du 2^e siècle de notre ère).

- Sur le site de l'*Aspra del Paradis* (Corneilla-del-Vercol), proche d'Elne, plusieurs fragments de colonnettes en marbre bréchique se trouvaient dans des structures datées du V^e siècle. La roche comprend des clastes de marbre blanc parfois assez gros (entre 7 et 10 cm d'extension, *cf.* fig. 11 n°3, p. 240, *in* Martzluff 2016-a), alors que les analyses du ciment rose saumoné montrent une nette parenté avec les affleurements de brèche coralline d'Estagel, en particulier grâce à la présence d'un minéral rare comme le talc.

- À Elne même, sur le site de *Palol d'Avall*, un petit chapiteau tardo-antique décrit plus loin, avait été signalé par Roger Grau comme taillé dans du marbre rose et pourrait bien correspondre aux brèches colorées du bassin de l'Agly alors que, non loin de cette cité, dans le parc du château de *Villeclare*, près de Palau-del-Vidre, M. Martzluff et C. Respaut ont découvert, plantée en deux tronçons contre un portail, une petite colonne taillée dans une roche identique (voir fig. 8 n°3, p. 102, *in* Martzluff 2016-b).

Nous n'avons pas trouvé d'autres traces de cette roche marbrière dans les Pyrénées catalanes, ni sur les affleurements, ni dans les monuments médiévaux, y compris en remploi. Par contre,

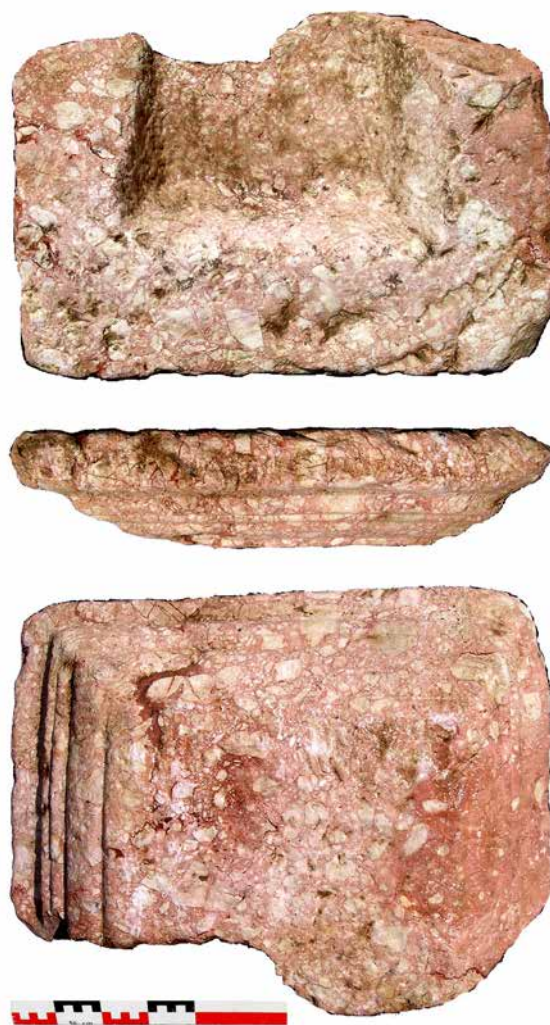


Figure 3 : Piédestal de la villa antique d'Ansignan en brèche coralline locale correspondant au second état de la construction : Cliché : C. Cœuret, DAO : M. Martzluff.

il nous a été signalé un parement de ce même type de brèche remployé dans un mur de l'église du hameau d'Aubert, à Moulis (Saint-Girons). Cette brèche bicolore typique est inconnue des ressources lithiques répertoriées en Ariège, de même que dans les Pyrénées centrales². À notre connaissance, son usage disparaît en Roussillon dès les temps carolingiens.

Mais la question que posent ces quelques vestiges n'est pas tellement celle de leurs sources d'approvisionnement, ici clairement identifiée dans le sud des Corbières, mais bien celle de l'existence d'une tradition locale du travail d'une roche ornementale dont l'extension semble pour l'instant

2 - Cette information nous a été communiquée en 2018 par Didier Fert qui participait, avec le Musée du Marbre de Bagnères-de-Bigorre, à l'identification des pierres ornementales et de leurs carrières au nord des Pyrénées. Le territoire d'Aubert est connu pour ses carrières de marbre bréchique noir zébré de calcite blanche exploité pendant l'Antiquité ; il compte aussi une villa antique, ce qui peut expliquer le remploi d'une « auge funéraire » dans un angle de l'église, éventuellement la présence du bloc de brèche coralline.

se restreindre à la vallée de l'Agly à partir du Bas Empire et s'étendre aux environs de la cité d'Elne pour l'Antiquité tardive avec de très hypothétiques contacts en Ariège, sur le versant nord des Pyrénées. La présence d'ateliers locaux capables de produire ces sculptures interroge, surtout pour la période wisigothique, dans la mesure où les roches monumentales de cette période (cuves baptismales, stèles, chapiteaux, tailloirs, tables d'autel, chancels ...) sont en marbres blancs et attribués à des réseaux d'importation depuis les carrières de Saint-Béat, de Carrare ou de Proconèse et à des ateliers de sculpteurs gravitant autour de Toulouse et Narbonne ; mais aussi dans la mesure où les abondants marbres colorés du Languedoc, en particulier ceux du Minervois, ne semblent pas avoir été exploités pour la sculpture. Seules les molasses et les calcaires lacustres languedociens le furent pour des œuvres non décorées, en particulier les sarcophages, plus particulièrement après le VI^e siècle, probablement suite à la conquête de l'Aquitaine par les Francs (Mérel-Brandeburg 2007, p. 133-136).

En fait, la diffusion du marbre à clastes blancs et ciment rose saumoné ou rouge corail (*Marmor sagarium*) extrait des bords de la rivière Sagarios (Sakarya, à Vezirhan, région de Bilecik, dans l'actuelle Turquie) est bien attestée en Italie sous Auguste et semble avoir pris fin au Ve siècle (Lazzarini 2002). Hors de la péninsule, les éléments architecturaux en brèche coralline sont signalés en Afrique du Nord et au sud de l'Espagne sur l'emprise primitive de l'empire byzantin en Méditerranée occidentale. Au-delà de ces zones, il est possible que le prestige de ces marbres orientaux bicolores ait pu conduire à la découverte de roches locales possédant les caractéristiques voisines. Les éléments sculptés trouvés en Roussillon semblent en effet inféodés à de très modestes gisements de brèche coralline des Corbières et leur exploitation a pu donner lieu à une tradition qui s'est exercée sur des éléments de petite dimension sans exiger de grande maîtrise de la part d'ateliers de sculpteurs. Cette tradition a pu naître sous l'Empire et se perpétuer pendant les temps wisigothiques dans ce secteur. En l'état des connaissances, elle ne semble avoir donné lieu qu'à une diffusion très limitée sur l'espace et dans le temps, puisque cette roche disparaît des radars après le VII^e siècle : elle réapparaît seulement à la fin du XIX^e siècle dans l'architecture vernaculaire à Caramany et à Saint-Paul de Fenouillet³

3 - La reprise des affleurements de Caramany et d'Ansignan au XIX^e siècle est clairement imputable aux travaux des Ponts-et-Chaussées suite à la construction du pont « rouge » sur l'Agly. Les affleurements très limités d'Estagel n'ont jamais été remis en exploitation.

2.2 - Description des éléments sculptés du chapiteau de Roubials

Les deux petits fragments sont probablement des éclats internes du même chapiteau. Ils ne portent aucune trace de taille ni de sculpture. Leurs dimensions respectives sont : 40 x 32 x 15 et 30 x 25 x 8 mm. Les deux autres fragments jointifs permettent de restituer l'angle supérieur d'un petit chapiteau sculpté. Dimensions conservées : 134 mm (L), 99 mm (l), 125 mm (H).

Le décor évoque un chapiteau à corbeille au dessin schématisé de type composite ou de feuilles d'acanthes schématisées ; la corbeille est sculptée d'un chevron uniquement conservé à droite prenant naissance derrière la croche d'une feuille d'acanthé ou volute d'angle conservant la trace de quatre folioles sculptées en gouttière en V (fig. 4). En prenant la mesure entre l'extrémité de cette volute et le sommet du chevron de la corbeille, on mesure 70 mm d'écartement ; si l'on reporte cette mesure par symétrie sur la gauche, on obtient une longueur restituée de 140 mm entre volutes. On notera également aucun traitement sculpté entre la corbeille et la surface d'attente du chapiteau : il n'y avait donc aucun abaque ; quant à un éventuel astragale, la partie conservée ne permet pas de se prononcer sur sa présence ou son absence.

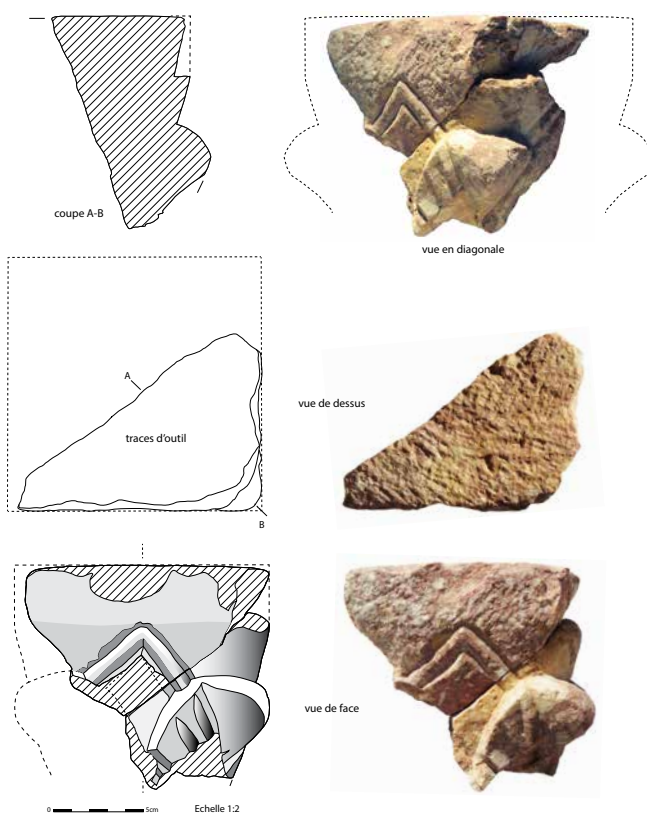


Figure 4 : Le chapiteau de Roubials (commune d'Estagel).
Clichés, dessins et DAO : C. Respaut.

2. 3 - Traces de taille et d'outils

Certaines traces sont imputables à des impacts d'instruments aratoires, peu surprenantes vu les circonstances de la découverte. Il s'agit en particulier d'une grosse strie qui part en biais à partir du négatif d'un éclat qui a endommagé le dièdre supérieur de la face portant le décor de chevron. Par contre, l'essentiel des cupules coniques plus ou moins profondes qui se trouvent à la fois au sommet du chapiteau sur une partie de la surface d'attente, mais aussi sur la face de la corbeille portant le décor en chevron, sont attribuables à des traces d'outils pointus (pointerolle ou pic) issues d'un premier travail de dégrossissage. Ces empreintes sont résiduelles et largement oblitérées par un façonnage postérieur plus soigné qui se rapporte à un outil au biseau bifide.

Celui-ci a laissé des négatifs quadrangulaires dédoublés particulièrement visibles sur la face supérieure d'attente (**fig. 4**) où ces traces d'aplanissement sont croisées à l'orthogonale, les unes creuses, nettement marquées, les autres plus en oblique, ne laissant que de fines stries probablement dues aux micro-denticulations de l'extrémité de l'outil. Ce travail est effectué en progressant par des coups jointifs sur une même ligne, laissant en quelques endroits l'impression d'avoir affaire à un marteau bretteur plus large. Sur la face décorée, ces traces sont très résiduelles, formant des lunules éparses moins bien déterminables. Ce type de négatifs, typiques de l'Antiquité tardive, peut se rapporter soit à une escoude à double dent droite du type 4 (Bessac 2002, fig. 21, p. 35), soit à un outil de même formule pour le tranchant dédoublé par une encoche, mais plus étroit, ici inférieur à 3 cm, peut être un ciseau ?

Le façonnage du décor en creux de la corbeille a été précédé d'une fine incision verticale qui marque le sommet du chevron et qui subsiste encore sur quelques cm avec un repentir (trait double). Le chevron conservé témoigne de traces particulières de creusement, difficiles à interpréter. Les stries laissées par l'outil tranchant sont en oblique et forment aussi des chevrons, si bien que l'on pourrait envisager l'emploi d'une gouge en V. Comme le fond de l'encoche a été repassé au poinçon pour l'approfondir, il est en effet impossible de juger de la forme de l'outil. Toutefois, les autres traces de ciselure, en particulier sur la feuille d'acanthé, montrent qu'il s'agit en fait d'un ciseau assez large tenu en oblique (traces d'impacts scalariformes au fond du creusement). Un travail de finition par polissage, à la pierre ou par un autre moyen, semble avoir été effectué au niveau de l'arrondi des volutes d'angles.

2. 4 - Parallèles typologiques et datation

Il existe peu de chapiteaux conservés de l'Antiquité tardive ou d'époque wisigothique (Ve-VIIIe s.). Compte tenu du contexte politique et historique du terroir (Estagel) et de la région (Roussillon) à cette époque, il faut rechercher les éventuels parallèles dans les territoires les plus proches de la couronne wisigothique (au Nord, en Narbonnaise ou - selon les appellations respectives wisigothe et franque - en *Gallia* ou Septimanie, et au Sud, en Tarraconaise).

En Tarraconaise, on trouve un type de chapiteau à la silhouette effilée, aussi large que haut, dans l'architecture « hispano-wisigothique », avec abaque, mais sans astragale : ce sont pour l'essentiel des variantes de chapiteaux composites. Le volume *Del romà al romànic, La Tarraconense dels segles IV al X* (1999), en reproduit quelques uns : un de Sant Sebastià dels Gorgs (p. 208), deux identiques de la « villa romaine » du mas d'Estadella (p. 209 et 239), un d'origine inconnue (p. 241). Les deux chapiteaux d'Estadella mesurent 33 cm de côté pour 34 de hauteur ; leurs dimensions sont plus du double de celui de *Roubials* restitué (14 cm de côté).

En Narbonnaise, le catalogue d'exposition *Les derniers Romains en Septimanie. IVe-VIIIe siècles* (1988) répertorie deux chapiteaux composites de marbre blanc ou bleuté (Saint-Béat probable), avec abaque mais sans astragale, mais d'une époque antérieure certainement à celle de notre chapiteau (IVe-VIe voire VIIe s.), conservés aujourd'hui à Narbonne. Leurs dimensions sont également le double de celles du chapiteau de *Roubials* (30 cm de diamètre maximum pour 24 cm de hauteur ; 30 et 22 cm pour le second).

Dans le département, notre chapiteau est plutôt à rapprocher de celui, également en marbre rose, jadis conservé dans la galerie souterraine du cloître d'Elne et qui provenait des fouilles effectuées par Roger Grau, en 1967, sur le site de *Palol d'Avall*. Autant qu'on puisse en juger par la photographie conservée et publiée dans la *CAG 66* (p. 368), le décor est très sommaire, plus incisé que sculpté. Nous avons vu à plusieurs reprises ce chapiteau dans les années 1980, avant qu'il disparaisse de l'exposition archéologique. Pour nous, leurs décors respectifs diffèrent mais le matériau utilisé et les dimensions seraient assez proches. On notera aussi que le chapiteau de *Palol* possède abaque et astragale et qu'il est solidaire du départ du fût ; ces caractéristiques et sa forme générale, étroite et élancée, rappellent un autre chapiteau, daté du VIIe s., en marbre blanc, conservé au Musée des Conciles et de la Culture wisigothe de Tolède (celui-ci est décoré d'une frise de feuilles d'acanthé schématisées avec caulicoles, et d'une ligne en zigzag – chevrons – sur l'astragale et

peut-être le haut de la corbeille)⁴. Avec sa feuille d'acanthé stylisée et son chevron conservés, le décor du chapiteau de *Roubials* est proche de celui de Tolède. On notera aussi que la sculpture du chapiteau de *Roubials* est d'assez bonne facture et diffère en cela de celui de Palol, au décor fruste et incisé.

Le chapiteau de *Roubials* pourrait donc s'inscrire chronologiquement entre les chapiteaux composites de Narbonnaise et de Tarraconaise d'environ un pied de haut pour un pied de diamètre, avec abaque et sans astragale, que l'on peut dater entre le IV^e et le VI^e, voire le VII^e s., et ceux de Tolède (VII^e s.) et de *Palol*, d'époque plus récente (au-delà du VI^e s. d'après les niveaux archéologiques, selon J. Kotarba, *CAG* 66, p. 368). Dans cette hypothèse, nous proposerions une datation autour du VII^e s. pour le chapiteau de *Roubials*, soit contemporaine ou de peu postérieure au fonctionnement de la nécropole de *Les Tombes*, située à environ deux kilomètres à vol d'oiseau.

3 - Les éléments de sarcophage de *Roubials*

Par J. Kotarba et H. Jacob

Sur le site de *Roubials*, c'est à peu de distance des morceaux de chapiteau, que H. Jacob a recueilli différents morceaux de sarcophage en calcaire dans une murette d'épierrement constituée par les restes de défonçage profonds. Les regroupements possibles montrent la présence d'éléments de deux cuves distinctes et d'un couvercle (fig. 5). Il s'agit de sarcophages monolithiques très certainement de forme quadrangulaire d'après ce que l'on peut en voir. Le couvercle est du type à deux pans et muni de pseudo-acrotères (sans doute 6).

3.1 - Description

Le principal morceau de **cuve** correspond à une partie du fond de 65 cm de long pour 56 cm de large, et une épaisseur de 13 cm (fig. 5, n° 3). On lit nettement sur 2 côtés rectilignes et perpendiculaires, les traces de démarrage des flancs de la cuve. Leur épaisseur était de l'ordre de 10 cm.

Les éléments du **couvercle** comprennent au moins 3 morceaux dont 2 correspondent à des coins munis de pseudo-acrotère (fig. 5 n° 1a/b et 2). Le premier fragment a une forme quasi-triangulaire et mesure 37 cm de long pour une largeur de 23 cm et une épaisseur de 9 cm. Le pseudo-acrotère correspond à une zone en relief, massive, qui forme un carré de 13 cm de côtés pour une épaisseur totale de 15 cm au maximum. Le second morceau est aussi un angle muni d'un pseudo-acrotère. Les

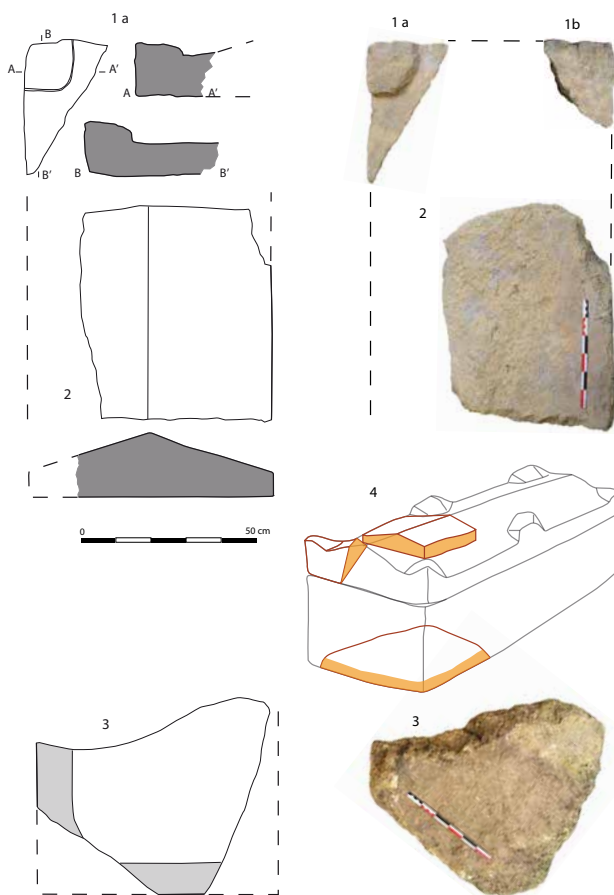


Figure 5 : Les différents fragments du sarcophage à roche grossière de *Roubials* et leur place dans un sarcophage complet.

1a et 1b : fragments de coin de couvercle avec un pseudo-acrotère (vue en plan du dessus et en coupe selon 2 axes) ; 2 : fragment de couvercle avec 2 pans (vue en plan du dessus et en coupe) ; 3 : fragment de fond (vue du dessus avec traces d'arrachement des parois). Clichés : PAD-CG66 ; dessins et DAO : C. Respaut et J. Kotarba.

dimensions de ce dernier élément tout comme celles des épaisseurs sont de même nature que celles du précédent fragment. Le morceau lui-même forme une sorte de quart de cercle et mesure 25 cm de côté. Le troisième fragment du couvercle est un gros fragment quadrangulaire de 60 cm de longueur pour 55 cm de largeur. On observe le bord d'un côté du couvercle. En épaisseur, si le dessous du couvercle est plan, la partie supérieure comprend deux pans nets. La partie la plus épaisse mesure 18,5 cm pour une épaisseur qui n'est plus que de 7 cm au niveau du bord extérieur. La distance entre ce bord et l'arrête est de 35 cm. La largeur de ce couvercle devait être de l'ordre de 70 cm.

Pour les plus gros éléments de la cuve et tous ceux du couvercle, la roche est grossière à la fois par la granulométrie des inclusions et par la taille réalisée. Cette analogie de texture permet de proposer leur attribution à un même sarcophage. On constate ainsi que ce sarcophage a été fortement dégradé (par les travaux ruraux d'époque contemporaine ?). Il paraît peu probable qu'il y en ait encore une partie en place dans le

4 - Chapiteau observé par l'un de nous (GC) au Musée de Tolède. Pas d'autres indications ni de n° d'inventaire précisé ni visible. Les autres marbres exposés (cimaises, fût, stèle...) sont spécifiquement marqués provenant de Tolède ou de sa région.

sous-sol de la parcelle.

Le fragment de la **seconde cuve** correspond à une partie supérieure d'un côté (**fig. 6**). Il mesure 36 cm de long pour 27,5 de large et a une épaisseur de 7 cm. On observe sur ce morceau 3 lignes obliques de chevrons liés à la nature de la taille dite « layée en chevrons ». Ce fragment possède un grain nettement plus fin que celui de tous les autres morceaux.



Figure 6 : Fragment de cuve en calcaire fin, appartenant au second sarcophage de *Roubials*.
Cliché : PAD-CG66 ; DAO : C. Respaut.

3. 2 - Provenance possible

A l'exception de ce dernier fragment latéral d'une seconde cuve, qui semble taillé dans un calcaire compact (micritique) de l'Aquitainien lacustre, tous les autres éléments sont en calcaire coquillier du Miocène (Burdigalien marin), une « mollasse » fossilifère plus ou moins grossière, dite aussi « pierre du Midi ». Ces roches sont absentes des ressources du département des Pyrénées-Orientales. L'endroit le plus proche où des affleurements ont été mis en exploitation se trouve sur l'île de Sainte-Lucie, située près de Port-la-Nouvelle dans l'ancien estuaire du fleuve Aude. Toutefois, les recherches menées sur les différentes carrières de cette île proche de Narbonne, montrent la production de blocs en grand appareil mais pas de sarcophage. Olivier Ginouvez, chercheur à l'Inrap et intervenant régulier sur Narbonne, a eu l'occasion de s'intéresser à la provenance de sarcophages similaires qu'il a découverts sur Narbonne. C'est Christian Pradiès qui a mené l'enquête et mis en évidence près de Béziers plusieurs affleurements de calcaires coquilliers miocènes « des Brégines » qui peuvent avoir servi à extraire et débiter des sarcophages. Cette production a pu déboucher au sud des Pyrénées : sur les 32 sarcophages paléochrétiens de la

neapolis d'Empuries, 29 seraient taillés dans le calcaire coquillier du Languedoc et trois autres dans du « grès » (Nolla *et al.*, 2015).

Que ce soit l'île Sainte-Lucie, endroit le plus proche à environ 50 km d'Estagel, ou plus probablement les carrières entre Lespignan et Béziers, distantes de 100 km environ, les conditions de transport de ces blocs interrogent. Sur ces longues distances, le déplacement de ces lourds sarcophages monolithiques a dû se faire en grande partie par voie maritime et fluviale. On peut en déduire que leur arrivée sur Estagel répond à une demande spécifique.

3. 3 - Comparaisons et proposition de datation

Dans les Pyrénées-Orientales, la découverte d'éléments de sarcophage en calcaires miocènes tertiaires provenant du Languedoc est rare. On citera notamment celui d'Espira-de-Conflent fouillé par O. Passarrius et R. Donat. Il est composé d'une cuve monolithique très légèrement trapézoïdale avec une taille layée en chevrons et d'un couvercle muni d'au moins deux pseudo-acrotères. La cuve contenait les restes de deux individus masculins dont le plus ancien pourrait dater du VIII^e ou IX^e siècle (Passarrius, Donat 2002 ; *idem* notice dans *CAG66*, site n°391, p. 377-378).

À Narbonne, de nombreux sarcophages ont été trouvés dans différents lieux de culte de la ville. On citera notamment les découvertes associées à la basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde. Ce monument cultuel érigé au plus tôt à la fin du IV^e siècle, renferme dans son sol des inhumations dont 9 sarcophages monolithiques rectangulaires avec des couvercles à 6 pseudo-acrotères. Ces sarcophages complets présentent deux textures de roches et de taille, une grossière et une plus fine à taille layée (Solier *dir.*, 1991, p. 63). La fouille de l'Hôtel-Dieu de Narbonne menée sous la direction d'O. Ginouvez comprend l'étude d'une nécropole de la fin de l'Antiquité. Dans celle-ci, 42 sarcophages ont été dénombrés. Un travail spécifique sur la pierre a été engagé par C. Pradiès, avec notamment la recherche des carrières possibles. Les roches sont principalement des « coquillards jaunâtres et orangés », et pour quelques cas un « calcaire blanc crayeux » (Ginouvez *dir.* 1996, p. 141). Les carrières reconnues se trouvent entre Béziers et Lespignan et aussi à Nissan-lez-Ensérune, où affleure le calcaire coquillier miocène des Brégines. Le « calcaire crayeux » (calcaire aquitainien) viendrait lui de la région de Sigean (Ginouvez *dir.* 1996, p. 142).

D'un point de vue chronologique, par comparaison avec les découvertes de Narbonne Clos de la Lombarde et Hôtel-Dieu (Ginouvez *dir.* 1996, p. 145-146), on proposera un contexte large Ve-VI^e siècle pour les morceaux de sarcophages hors stratigraphie d'Estagel.

4 - L'environnement archéologique autour du site de Roubials

Par Jérôme Kotarba

4.1 - Une villa antique à proximité du site

Si l'on se réfère à ce que nous connaissons ailleurs de ces habitats ruraux, on constate souvent la présence d'un lieu d'habitat d'époque wisigothique qui prend place dans la périphérie d'une villa occupée au Bas Empire. L'installation ne se fait pas directement sur place mais dans ce que l'on pourrait appeler son terroir. Ainsi un habitat tardif peut se répartir sur une grande superficie. Il comprend plusieurs concentrations de vestiges dont il reste difficile de déterminer si elles sont strictement contemporaines ou bien se succèdent les unes aux autres sur un laps de temps court.

Les observations menées sur la commune voisine de Tautavel peuvent éclairer l'approche sur le terroir d'Estagel (fig. 7). Dans une zone largement prospectée par Jean Abélanet, elles permettent de suivre les déplacements successifs des principaux lieux de vie durant l'Antiquité

et le Moyen Age (Kotarba 2013). La première installation correspond à une villa romaine (*Bonissos*) qui s'installe au moins au I^{er} siècle avant J.-C. sur des terrasses proches du ruisseau. Elle perdure jusqu'à la fin du Ve siècle, puis est abandonnée. Le lieu de peuplement (*Cementeri*) se déplace de l'autre côté de la rivière, au niveau du cimetière actuel du village, où il restera plusieurs siècles. Il sera abandonné dans le courant du Moyen Age, pour rejoindre la périphérie du château. En parallèle, un petit cimetière d'époque wisigothique (*Poujols*) prend place à l'écart sur une petite butte. L'approche de Tautavel montre une dispersion des lieux dans ce qui pourrait être le terroir vivrier de cette petite communauté humaine.

La villa romaine voisine de Roubials (fig.7, n° 1) est celle du Mas Camps, implantée sur la commune de Maury, à peu de distance vers l'ouest. Pour cette dernière, une occupation continue est attestée entre le I^{er} siècle de notre ère et les IV^e-V^e siècles (CAG 66, site n° 508, p. 413-414). La découverte d'éléments d'un pavage en mosaïque montre que cette construction possède un caractère luxueux à un moment de son histoire, trait peu commun dans les autres sites connus à proximité. On peut ainsi

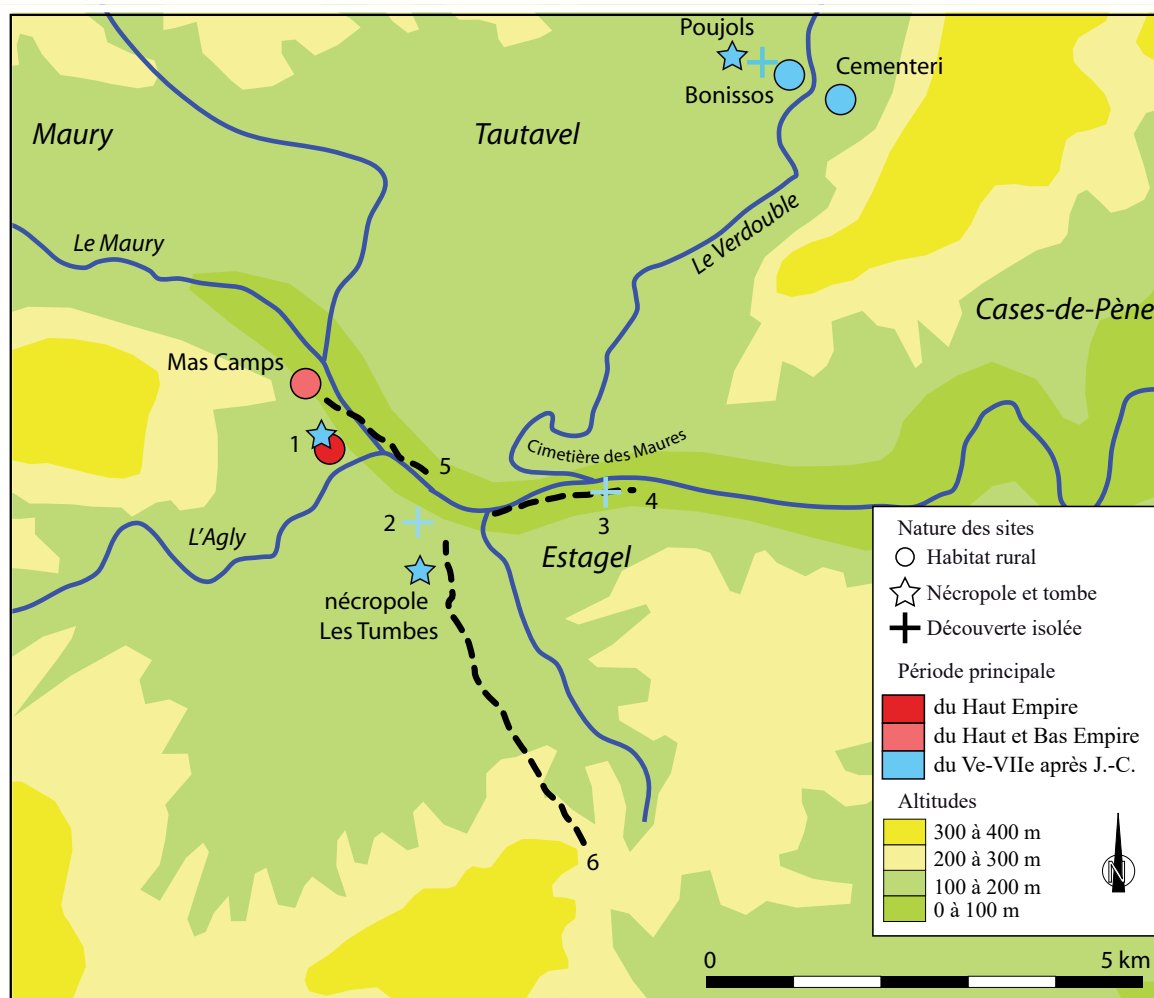


Figure 7 : Carte des endroits de découverte de la fin de l'Antiquité sur les territoires d'Estagel et de Tautavel.

Légende : 1 : site de Roubials ; 2 : découvertes isolées proche du village ; 3 : découverte isolée des Vignes de Marbigio ; 4 : trçon de voie antique documenté par J. Abélanet ; 5 : trçon de chemin ancien documenté par H. Jacob ; 6 : trçon possible de chemin ancien reliant les vallées de l'Agly et de la Tet. (DAO : J. Kotarba, d'après CAG66).

proposer un « glissement » du lieu de vie depuis le Mas Camps, installé au pied d'un versant, vers un lieu plus ouvert et proche de la rivière.

4. 2 - Une fin de l'Antiquité et un haut Moyen Âge toujours difficiles à détecter

Les nombreuses prospections pédestres réalisées en Roussillon et dans les vallées proches, ont montré depuis longtemps que les vestiges du haut Moyen Âge attribuables à la période de domination wisigothique étaient particulièrement difficiles à percevoir. Quand cette approche est couplée avec de l'archéologie préventive, comme ce fut le cas sur l'emprise de la LGV dans la plaine du Roussillon, alors les résultats deviennent très parlants (Kotarba, 2007). Les sites de cette période tardive peuvent être illisibles en prospection (Canohès, *Manresa*), où caractérisés par des débris antiques divers (Ponteilla, *Les Bagueres*) auxquels s'associent parfois quelques éléments typiques du début du haut Moyen Âge (Toulouges, *Baltasa*). La lisibilité du site reste particulièrement faible si on ne reste qu'à l'étape d'analyse des éléments en surface. Par contre, l'ouverture de sondages et de fouilles permet de bien attester des vestiges concrets en sous-sol et des structures archéologiques liées à un habitat où à sa proximité immédiate.

D'une manière plus générale, une occupation de l'époque wisigothique apparaît souvent du fait de sa superposition avec une autre occupation du lieu, lors de la mise en évidence d'artefacts qui sont discordants en chronologie. C'est dans ce cas de figure que se placent les découvertes de *Roubials*. Les vestiges du début du haut Moyen Âge se superposent à une occupation du Haut Empire facile à appréhender. De ce fait, pour l'occupation tardive, il reste difficile de savoir s'il s'agit d'un habitat étendu ou pas, car les débris de céramiques sont trop diffus pour une bonne qualification.

Le site de *Roubials*, avec la découverte de morceaux d'un chapiteau, d'une colonnette et de débris de sarcophage, ne correspond pas seulement à un habitat rural, groupé ou isolé. Il revêt aussi une connotation culturelle. Si nous ne pouvons

pas être sûrs de la contemporanéité stricte entre le chapiteau et les fragments de sarcophage, puisque tous ces éléments ont été recueillis sans contexte, leur découverte est suffisamment rare pour interpeller. S'agit-il d'un lieu de culte comme une basilique paléochrétienne, ou bien d'un plus simple lieu de sépulture marqué par un monument comme un mausolée ? On ne pourra le qualifier qu'en réalisant des fouilles. La présence à peu de distance de là, dans la même plaine d'Estagel de la vaste nécropole de *Les Tombes*, aiguise la curiosité car il y a certainement un moment de contemporanéité entre ces deux lieux.

4. 3 - Quelques autres vestiges d'époque wisigothique de la plaine d'Estagel

Les quelques essais de prospection menés, à plusieurs reprises aux alentours de la nécropole de *Les Tombes*, n'ont pas permis de découvrir de vestiges tangibles d'un lieu d'habitat. Comme évoqué précédemment, la mise en évidence des endroits habités est une chose difficile. L'impossibilité de leur détection ne doit pas être sous-estimée, même s'il s'agit de vestiges proches de la surface.

Lors du recensement des trouvailles pour le volume de la *CAG 66*, nous avons pris en compte la découverte isolée d'une plaque-boucle au lieu-dit *Vinyes de Marbigó* (site n° 393, p. 378) sur le territoire d'Estagel (fig. 7, n° 3). Cet endroit se situe en bordure de l'Agly, tout à côté du tracé d'une voie antique remontant cette vallée (fig. 7, n° 4) (Abélanet 1997). Il s'agit d'un exemplaire de plaque-boucle rigide en bronze, à fenêtre quadrangulaire, ne portant pas de décor, bien typique du VII^e siècle (fig. 8, n° 1).

Plus récemment, la découverte de deux éléments de plaque-boucle a été signalée dans la plaine d'Estagel, près du village (fig. 7, n° 2). Il s'agit pour la première d'un ardillon en forme d'écu qui porte un décor finement gravé sans doute symbolique (fig. 8, n° 2 et fig. 9, n° 1). Le second objet est une plaque-boucle simple avec fenêtre quadrangulaire, décorée de 3 cercles multiples emboîtés (fig. 8, n° 3

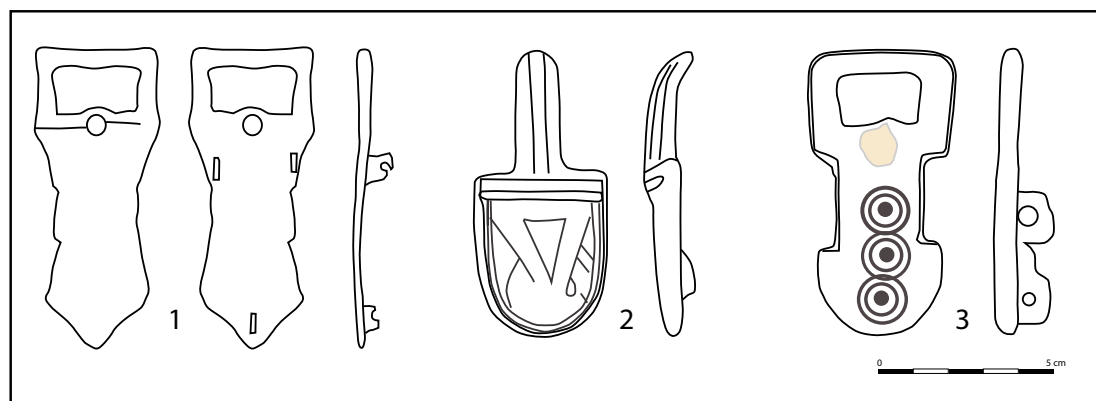


Figure 8 : Objets d'époque wisigothique recueillis récemment sur le territoire d'Estagel.

1 : plaque-boucle rigide trouvée au lieu-dit Vinyes de Marbigó ; 2 : ardillon de plaque-boucle et 3 : plaque-boucle, trouvés près du village d'Estagel. (Dessins : J. Kotarba).

et fig. 9, n° 2). Ces objets s'inscrivent dans une fourchette chronologique large comprise entre le milieu du VI^e siècle et le milieu du VII^e. Ils sont par conséquent synchrones avec la dernière phase d'utilisation de la nécropole de *Les Tombes*.

Ces lieux isolés de découverte d'objets rattachables à la période wisigothique, doivent-ils être compris comme une sorte de « bruit de fond » ? Ils indiqueraient que cette plaine a été mise en culture au moment où le cimetière de *Les Tombes* est en activité. Il reste également envisageable que ce vaste cimetière d'Estagel ne recrute pas que la population d'agriculteurs qui pourrait occuper la plaine, mais soit également tourné vers d'autres habitats, situés notamment dans les collines proches.

Enfin, signalons qu'il existe un lieu-dit « Cimetière des Maures » porté sur la carte IGN au niveau de la crête qui se situe dans une grande boucle du Verdoubert, à la limite des territoires d'Estagel et de Tautavel (fig. 7). Cet endroit n'est pas associé à des découvertes répertoriées. De plus, ce toponyme est parfois utilisé en Roussillon pour signaler la présence d'un dolmen ou de vestiges sans relation avec l'occupation arabe du VIII^e siècle (voir à ce sujet : Catafau 2005).

4.5 - Une possible limite territoriale toute proche

Ce cimetière de *Les Tombes* se trouve en bordure d'un des itinéraires possibles pour aller rejoindre rapidement la vallée de la Tet. Ce cheminement est aujourd'hui caractérisé par la route départementale 1, mais est aussi possible par un itinéraire assez rectiligne, parallèle au premier, décalé d'environ 1 km vers l'ouest (fig. 7, n° 6). Ce chemin arrive au lieu-dit les « Quatre Chemins » où il est rejoint par un autre chemin ancien venant de Montner et Bélesta.

Ce cheminement met en contact une vallée de l'arrière-pays (moyenne vallée de l'Agly et vallée du Maury) avec une arrivée directe sur la plaine du Roussillon (secteur du *Riberal*). Il a pu s'agir d'un passage important entre ces deux parties des Pyrénées-Orientales ayant des histoires différentes. Nous ne sommes en effet pas loin de la limite entre deux faciès culturels de la période romaine qui opposent le Roussillon et l'arrière-pays de la moyenne vallée de l'Agly (Kotarba 1995 ; 2009). De la même façon, les villages de Bélesta-la-Frontière et de Latour-de-France, voisins d'Estagel, appartiennent à l'ancienne frontière fixée par le traité de Corbeil au milieu du XIII^e siècle entre le royaume de France et celui d'Aragon. Estagel et Montner étaient alors rattachés au second.

Des découvertes réalisées à une quinzaine de kilomètres en amont d'Estagel, sur la vallée de l'Agly, peuvent illustrer le type de vestiges à rechercher sur les hauteurs proches de Montner. À



Figure 9 : Les objets recueillis en plaine près du village. 1 : ardillon de plaque-boucle avec décor incisé ; 2 : plaque-boucle à décor moulé. (DAO C. Respaut).

proximité de Saint-Paul-de-Fenouillet, plusieurs sites de hauteur, contemporains de la nécropole de *Les Tombes*, ont été repérés par l'équipe Forum (CAG66, sites n° 483 à 485, p. 402). Les installations, sans doute des habitats, sont implantées sur la crête rocheuse très escarpée qui est au sud de Saint-Paul. Ils marquent à la fois une volonté de défense et de protection en occupant les hauteurs dominant la gorge étroite de la *Fou*. Cette position rappelle fortement celle du site perché d'Ultrera dominant la vallée resserrée de la Massane dans le massif des Albères, correspondant au *Vulturaria* cité lors de l'expédition du roi Wamba en 673. Rappelons que parmi les autres lieux cités alors par Julien de Tolède, il y a une autre place forte : *Sordonia*, dont la localisation n'est pas encore assurée.

Cette étude montre que la découverte de vestiges de l'époque wisigothique reste un fait rare dans la plaine d'Estagel en dehors de la nécropole fouillée de *Les Tombes*. Les raisons de l'implantation de cette vaste nécropole et du lieu de vie de la population qui s'y trouvait, restent des sujets ouverts sans réponse affirmée pour l'instant. La découverte et l'étude des éléments tardifs découverts à *Roubials* participent à ces problématiques, en apportant de la complexité. En effet, la possibilité d'un lieu cultuel avec des sculptures en « brèche coralline » locale, qui pourrait avoir renfermé au moins deux sarcophages monolithiques en pierre d'importation, trouve plus de similitudes avec les cimetières paléochrétiens qu'avec celui bien ordonné de *Les Tombes*. Faut-il juste y voir une dissociation chronologique ?

Bibliographie

Abélanet J., 1997 = Une voie d'origine antique dans la vallée de l'Agly (Pyrénées-Orientales), dans *Archéologie récente en Roussillon. Hommage à G. Claustres. Ét. Roussillonaises*, t. XV, 1997, p. 123-136.

Bessac J.-C., 2002 = Les carrières du Bois des Lens (Gard), *Gallia*, tome 59, 2002, p. 29-51.

Berger et al. 1993 : BERGER (G.M.), FONTEILLES (M.), LEBLANC (D.), CLAUZON (G.), MARCHAL (J.P.), VAUTRELLE (C.) – *Notice explicative de la feuille Rivesaltes à 1 : 50 000. Carte géologique de la France 1091*, Service géologique national, BRGM, Orléans, 1993, 119 p.

CAG 66 = Kotarba J., Castellvi G., Mazière Fl. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, 712 p., 745 fig.

Catafau A., 2005 = Toponymies « arabes » des Pyrénées-Orientales : souvenir ou légende ?, dans *Roches ornées, roches dressées, Actes du colloque en hommage à J. Abélanet, Perpignan 24-25 mai 2001*. Perpignan, Presses Univ. de Perpignan, (collection Études), 2005, p. 513-525.

Catalogue Les derniers Romains en Septimanie. IV^e-VIII^e siècles, éd. par Chr. Landes en coll. avec E. Dally et V. Kramérovsskis, éd. Imago, musée de Lattes, 1988.

Del romà al romànic, Història, art i cultura de la Tarraconense mediterrània entre els segles IV i X, dir. Pere de Palol, éd. Enciclopèdia Catalana, Barcelona, 1999.

Ginouvez O. dir., 1996-1997 = Amandry M., Belbenoit V., Durand G., Feugère M., Foy M., Gardeisen A., Manniez Y., Pradiès C., Richier A., Les fouilles de l'Hôtel-Dieu de Narbonne, *Bulletin de la commission archéologique et littéraire de Narbonne*, t. 48-48, 1996-1997, p. 115-186.

Kotarba J., 1995 = Occupation antique du Fenouillèdes. Nouvelles données et essai de mise en évidence d'une particularité culturelle, dans *Cultures i medi de la prehistòria a l'edat mitjana. 20 anys d'arqueologia pirinenca. X col·loqui internacional d'arqueologia de Puigcerdà, 1994*, Puigcerdà, 1995, p. 543-548.

Kotarba J., 2005 = Tombes et nécropoles d'époque romaine en Roussillon : un premier état de la question, dans *Roches ornées, roches dressées, Actes du colloque en hommage à J. Abélanet, Perpignan 24-25 mai 2001*, Perpignan, P.U.P., (collection Études), 2005, p. 417-439.

Kotarba J., 2007 = Les sites d'époque wisigothique de la ligne LGV. Apports et limites pour les études d'occupation du sol de la plaine du Roussillon, dans *Activités, échanges et peuplement entre Antiquité et Moyen Age en Pyrénées-Orientales et Aude*, dans *Domitia*, n° 8-9, 2007, p. 43-70.

Kotarba J., 2009 = Le plateau de Ropidera à l'époque romaine : un secteur inoccupé entre deux groupes culturels, dans : Passarrius O., Catafau A. et Martzluff M. (dir.), *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, éd. Trabucaire/Conseil Général des P.-O., collection Archéologie Départementale, 2009, p. 179-184.

Kotarba J., 2013 = La plaine de Tautavel et ses alentours de l'époque gauloise au début du renouveau carolingien, dans : M. Martzluff, A. Catafau et M. Galinier (dir.), *Tautavel, des hommes dans leur vallée*, éditions Presses Universitaires de Perpignan, 2013, p. 457-474.

Lazzarini 2002 : Lazzarini (L.) – The origin and characterization of breccia nuvolata, marmor sagarium, and marmor Triponticum, *Interdisciplinary Studies on Ancient Stones*, J.-J. Herrmann, N. Hertz et R. Newman dir., ASMOSIA 5, 2002, Londres, 58-67.

Mérel-Brandeburg 2007 : MÉREL-BANDEBURG (A.-B.) – *La sculpture de l'Antiquité tardive en Languedoc méditerranéen et Roussillon (IV^e-VIII^e siècles)*, Thèse de Doctorat, Paris IV-Sorbonne, Vol 1, 2007, 280 p.

Martzluff et al. 2014 : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), CATAFAU (A.), 2014 – Des pierres pour construire. Mise en scène monumentale des roches et de leurs couleurs au château royal de Perpignan, *Un palais dans la ville*, Tome 1, O. Passarrius et A. Catafau dir., Pôle Archéologique du C. G. des P.-O., Trabucaire éd., Perpignan, 2014, p. 135-184, 60 fig.

Martzluff et al. 2016-a : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), CATAFAU (A.), de BARRAU (C.) – Les marbres rouges des Pyrénées de l'est et leur utilisation dans l'architecture depuis l'Antiquité, *Pays pyrénéens et environnement*, P. Deboffe et J-C Sanchez dir., Fédération historique de Midi-Pyrénées, Société Raymond éd, 2016, p. 219-242, 12 fig.

Martzluff et al. 2016-b : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), CATAFAU (A.), de BARRAU (C.), RESPAUT (C.) : 2016 – Les roches des Pyrénées catalanes employées dans l'architecture entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge : état actuel de la question, *Archeo* 66, 2016, n°31, p. 97-112, 20 fig.

Martzluff et al. 2014 : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), de BARRAU (C.), GIRESE (P.), RESPAUT (C.) – Approche archéologique de l'abbatiale de Saint-André-de-Sorède, *Histoire, art, archéologie et Patrimoine d'une abbaye bénédictine en Roussillon. Sant Andreu de Sureda (Saint-André-de-Sorède)*, G. Mallet (éd.), actes des Rencontres romanes autour de l'abbaye catalane disparue de Saint-André (7-8 avril 2007), 2019, p. 75-112, 11 fig.

Nolla et al., 2015 : NOLLA (J.M.), TREMOLEDA (J.), SAGRERA (J.), VIVO (D.), AMICH (N.), BUSCATO (L.), PONS (L.), AQUILÉ (X.), CASTANER (P.), SANTOS (M.), COBOS (A.) – *Empúries a l'Antiguitat tardana*, Josep Maria Nolla & Joaquim Tremoleda dir., 2015, Girona, 176 p.

Passarrius O., Catafau A., Martzluff M., 2009 = *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, éditions Trabucaire/Conseil Général des Pyrénées-Orientales, collection Archéologie Départementale, 2009, 503 p.

Passarrius O., Donat R., 2002 = Découverte d'un sarcophage du haut Moyen Age (Espira-de-Conflent, P.-O.), dans *Domitia*, 2, 2002, p. 5-17.

Solier Y. dir., 1991 = avec les contributions de R. et M. Sabrié, Y. et J. Rigoir, C. Raynaud, D. Foy, G. Depeyrot, A. Roth-Congès, *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*, CNRS éd., supplément 23 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1991, 322 p.

Du monument à la carrière : recherche sur l'origine des roches ouvragées du prieuré de Marcevol (Arboussols, P.-0)

Michel MARTZLUFF¹, Aymat CATAFAU², Olivier POISSON³

1 - UMR 7194, MNHN – Université de Perpignan

2 - CRESEM, Axe Patrimoines – Université de Perpignan

3 - Architecte, Conservateur du Patrimoine honoraire

Le 16 octobre 2020, nous nous trouvions au prieuré de Marcevol à la demande de Sabine Foillard et de Dimitri de Boissieu, directeur de la Fondation du prieuré, qui souhaitent notre avis sur une carrière ayant peut-être servi à la construction du sanctuaire médiéval, daté pour l'essentiel du XII^e s., précisément entre 1142 et 1164, voire un peu après, selon Pierre Ponsich (Ponsich 1995). Cette invitation avait attisé notre curiosité pour plusieurs raisons.

La première est l'extrême rareté des exploitations médiévales actuellement connues à l'est des Pyrénées. Même si la nature de la roche employée dans les monuments a été correctement déterminée et si les zones géologiques possibles ont été précisément localisées sur le terrain, il s'avère que ces carrières sont quasiment introuvables. Les affleurements furent en effet souvent épuisés et reconvertis pour d'autres activités, comme nous le savons pour les plus anciennes carrières de Baixas, remblayées et remises en culture sur le bas de pente, ce qui est aussi le cas pour le marbre dévonien rose au sommet du Montjuich de Bouleternère ou encore pour celles des pseudo-griottes de Villefranche, oblitérées par les aménagements fortifiés sous Vauban. Plus généralement, en cas d'abondance d'un matériau de qualité, la zone d'extraction médiévale a pu disparaître en totalité suite à la poursuite des excavations ou à une exploitation plus récente et expéditive à l'explosif. D'autre part, il faut considérer qu'avant les XIII^e et XIV^e s. – avant que la croissance urbaine associée aux nouveaux lieux de culte et du pouvoir suscite une forte demande en matériau de construction et implique une exploitation plus intensive des roches – les carrières ponctuelles et plutôt proches de sanctuaires et forteresses rurales restaient relativement superficielles, ce qui est généralement le cas dans les chaos granitiques (Martzluff 2009). Ainsi, sur des zones non remaniées et dont nous sommes certains qu'elles ont été activement exploitées pour le bâti, comme c'est le cas pour le prieuré de Sant Quirze de Colera ou pour la forteresse d'Ultrera, dans les Albères, nous n'avons pu trouver le moindre négatif d'outil métallique sur le substrat des alentours alors que quelques éclats de marteau résiduels et les lacunes sur le modelé de détail du relief révèlent qu'il fut largement modifié.

Concernant le mode d'exploitation jusqu'au XII^e s., et si l'on excepte les carrières de meules en grès du Boulou, nous en sommes donc réduits à des conjectures sur l'usage de bâtons ferrés et d'éclisses de bois glissées dans des fissures élargies, par exemple par le feu, mais sans pouvoir vraiment déterminer le mode d'exploitation (par saignées ou par coins par exemple). C'est donc dire que nous étions fort intéressés par un possible site d'extraction situé dans un temps, le XII^e s., où pouvaient se croiser d'anciennes et de nouvelles méthodes de débitage, ceci d'autant plus que le prieuré est isolé près du hameau de Marcevol dont les modestes structures bâties, y compris dans les champs, témoignent d'une faible attaque du substrat rocheux au XIX^e s. par rapport à ce que nous avons pu observer en prospection dans le secteur tout proche de Rodès (Martzluff *et al.* 2009-b).

Un second motif de curiosité était de mieux connaître l'articulation entre l'architecture et les matériaux d'un monument qui, grâce à sa restauration à la fin du siècle dernier¹, est devenu l'un des fleurons de l'architecture romane de ce département alors qu'il peut être qualifié d'austère. Ainsi, la sobriété de la façade située au couchant est-elle rehaussée par une ambiance de tons chauds où se marient de façon subtile les roches « nobles » avec les plus communes : les marbres soigneusement taillés et polis du portail et de la baie centrale se prolongent en effet dans un parement de pierres schisteuses ayant bénéficié du même soin dans leur traitement (**fig. 1**). Cette architecture utilisant les schistes primaires, roches feuilletées et tourmentées de fissures qui sont assurément les moins aptes à être ciselées au millimètre et à être placées quasiment à joints vifs sur le mur, est particulièrement remarquable. Elle suppose une excellente maîtrise des savoir-faire et aboutit à l'illusion d'une simplicité qui témoigne de la virtuosité des bâtisseurs.

1 - C'est une association de bénévoles créée en 1971 qui fut à l'initiative des travaux de réhabilitation sous l'égide de Sophie d'Arthuys (†) et de Sabine Foillard, architectes. Devenue fondation reconnue d'utilité publique en 2002, elle continue à en assurer sa protection et à aider les recherches sur le bâti, veillant à sa préservation.

Seuls de rares prieurés des Pyrénées catalanes ont utilisé au même moment un tel appareillage en schistes grésopélitiques, parfois en alliance avec les marbres, tels Serrabona, Sant Jaume de Queralt ou Sant Quirze de Colera. L'usage de parements en roches tendres et feuilletées soigneusement taillées est assez surprenant au XII^e s. Il s'inscrit alors à contre-courant d'une évolution vers la taille des granitoïdes observée partout ailleurs avec les progrès de la métallurgie dès la seconde moitié du XI^e s., depuis la cathédrale d'Elne jusqu'à la *Seu d'Urgell*. Au XII^e s., cet engouement prend l'allure d'une sorte de mode pour certains édifices romans établis loin de la source d'extraction (Ville-neuve-de-la-Raho en Roussillon, Estavar en Cerdagne, etc.). Un tel décalage pourrait s'expliquer par le fait que les prieurés plus haut cités sont implantés sur l'épine métamorphique de la chaîne centrale dans des secteurs montagneux éloignés où les schistes du Paléozoïque sont omniprésents. Curieusement, ce n'est pas le cas pour le contexte environnemental de Marcevol qui est celui d'un massif granitique (pluton) formé de chaos s'étendant de Néfiach à Eus, en rive gauche de la Têt. En fait, l'église du prieuré comporte justement une bonne part des élévations taillées dans des granitoïdes. Il fallait donc voir cela de près et d'abord connaître les particularités géologiques locales qui demandent à être précisées.

Originalités de l'environnement géologique autour de Marcevol

La carte géologique récente (Guitard G. *et al.* 1992) traite seulement de la zone qui s'étend au sud du prieuré, mais elle reste valable pour être étendue à son environnement proche, un substrat qui se situe sur la bordure occidentale du pluton granitique de Millas (voir également, la carte fig. 1, in Martzluft *et al.* 2009-b). Il s'agit d'une intrusion magmatique formant de vastes poches dans les roches sédimentaires bien plus anciennes. Ce pluton est associé à l'orogénèse hercynienne (ou varisque) et daté par des mesures de radioactivité de la fin du Carbonifère-début Permien, vers 300 millions d'années. Ces venues éruptives souterraines de l'ère primaire, majoritairement siliceuses et très lentement refroidies ensuite en profondeur pendant plusieurs millions d'années pour former des granitoïdes, sont restées enfouies sous de puissants dépôts sédimentaires marins tout au long du Mésozoïque (ère secondaire). Elles furent ensuite soulevées au Paléogène (début du Cénozoïque ou ère tertiaire) pendant l'orogénèse alpine qui a débuté ici il y a 40 millions d'années (collision entre la plaque ibérique et européenne). À partir du Miocène, il y a 20 millions d'années, une accalmie tectonique (extension crustale) permit à un puissant cycle érosif d'exhumer le socle granitique et de le raboter en une pénéplaine qui a subi de profondes altérations dans les arènes en milieu climatique tropical. Puis, lors d'un nouvel épisode compressif de la croûte, le socle fut soulevé le long de la faille de la Têt, basculé et dégagé des sables (altérites) par les ruissellements. Ainsi s'est

formé le plateau s'étendant d'Arboussols à Montalba, alors qu'en aval, à partir du Pliocène, il y a 5 millions d'années, se sont étalées de puissantes accumulations de sables granitiques dans lesquelles les « orgues » d'Ille-sur-Têt furent sculptées par l'érosion au Pléistocène (Quaternaire : 2 Ma). Sur le plateau, l'érosion s'est poursuivie jusque dans l'actuel, mettant à nu des chaos de boules granitiques.

Cette longue histoire géologique éclaire la diversité des faciès parmi les roches d'origine magmatiques (granites) et sédimentaire (schistes) imbriquées dans le secteur de Marcevol. La croissance du pluton de Millas s'est développée de façon complexe à partir de la croûte (fusion crustale donnant des magmas acides de type rhyolitique) et du manteau (fusion mantellique donnant des magmas de composition basique proches du basalte). La composition siliceuse du magma acide décroît vers l'extérieur du pluton où il est plus basique (ou mafique), formant plusieurs variétés de granitoïdes. Les principales roches magmatiques de ce secteur périphérique à l'ouest du pluton de Millas sont une granodiorite et un monzogranite qui ont été réunis dans un même ensemble (Y³⁻⁴ sur la feuille 1095 au 1/50 000). Près du prieuré, la granodiorite à biotite (micas noirs) et plagioclases dominantes (feldspaths calciques) est plutôt grisâtre et comprend des enclaves de microgranites sombres et de diorite noire (« crapauds » des tailleurs de pierre). Avec des filons d'aplite, soit un granitoïde blanc très dur, très siliceux et à rares micas, dont les grains sont invisibles à l'œil nu (Y^{2b-m} sur la feuille 1095), s'y trouvent aussi, mais plutôt en bordure de la Têt, un granite à muscovite (micas blanc) constellé d'abondants petits phénocristaux de microcline (feldspaths potassiques) dit « granite de Rodès » (O¹⁻² sur la feuille 1095) ainsi que des filons de leucogranites (granite blanc) à deux micas (muscovite et biotite) et des pegmatites (à très gros cristaux automorphes).

Ces granites de bordure se sont développés en profondeur au sein de formations sédimentaires qui étaient bien plus anciennes dans le Paléozoïque. Il s'agit ici de grès (couches d'origine sableuse) et de pélites (couches d'origine silteuse ou argileuse), qui sont des dépôts détritiques mis en place entre 540 et 440 millions d'années et ici les roches encaissantes du pluton. Transformées par la chaleur et la pression (métamorphisme), ces formations schisteuses (feuilletées) du début de l'ère primaire appartiennent au groupe « de Jujols », daté du Cambrien-début Ordovicien. Elles affleurent massivement en limite des granites sur la même rive gauche de la Têt, à l'ouest de la commune d'Eus, formant le massif du *Pla de Vall en So*, dans les contreforts du Madres, au-dessus de Prades. Toutefois, dans les bordures du massif granitique où se situe le prieuré, entre Rodès et Marquixanes, la croissance des poches magmatiques a localement laissé en place des bandes (*septa*) de schistes grésopélitiques du Cambro-Ordovicien qui ont été dégagées par l'érosion en même temps que les granites. Elles constituent d'étroites échines

métamorphiques de quelques dizaines de mètres d'allongement et d'orientation sud-ouest/nord-est, qui sont englobées dans les granites alors que ces derniers, sur ces contacts, sont parfois affectés par une schistosité. Le prieuré lui-même est implanté sur un petit *septum* schisteux qui affleure au sud de la muraille défensive.

Seules les plus grandes enclaves schisteuses non digérées par le magma sont représentées sur la carte en tant que « schistes rubanés » ; ce sont plus précisément des formations « schisto gréseuses à faciès flyschöide » cartographiées dans le même ensemble (0¹⁻² sur la feuille 1095). Ces schistes rubanés comprennent des intercalations de nodules calcaires dans le faciès 0¹ et ils sont plus gréseux dans le faciès 0², qui est plutôt celui de la formation basale de Jujols (Cambrien). En général s'y trouvent mêlés des lits silteux (à grains intermédiaires entre sable et argile) plutôt clairs et jaunâtres et des lits pélitiques gris sombre ou gris verdâtre à bronzé avec une chlorite abondante (chloritoschistes). Sous l'effet du métamorphisme, les grésopélites fournissent des schistes tachetés, des micaschistes (présence de micas abondants) et des ardoises, des roches plus ou moins feuilletées dont certaines sont transformées en cornéennes lorsqu'elles sont encore plus durcies et chargées en silice au contact du granite.

Les roches taillées dans l'architecture du prieuré

Le monument est fort mal connu par les textes, d'autant que l'église paroissiale de Marcevol (citée en 1088) et celle du prieuré sont toutes deux dédiées à la Vierge. Nous savons seulement qu'il existait déjà un prieur et une communauté de clercs pour une église Sainte-Marie de Marcevol qui échut aux chanoines du Saint-Sépulcre en 1129 et que d'importants travaux furent effectués au monastère sous leur conduite en 1142. Il est donc possible d'envisager sur le site du prieuré la présence d'une église antérieure ou, du moins, que la construction d'une collégiale avait déjà débuté dans les années 1120 et qu'elle fut achevée (après modifications ?) dans la seconde moitié du XII^e s. Le séisme de 1428 détruisit probablement une large partie du mur nord et de la voûte (l'actuelle est arc brisé), avec bien d'autres dégâts observables par ailleurs sur les élévations (**fig. 1 et 2**). Après la dissolution de l'ordre monastique en 1489, le bâti roman ne fut modifié que par les réparations urgentes faites par la communauté ecclésiastique de Vinça et il est passablement ruiné à la fin du XIX^e s. Depuis les travaux de restauration initiés dans les années 1970, quelques sondages ponctuels ont été réalisés. Les premiers ont été menés à l'extérieur de l'église dans les années 1975-1985. L'un est vite tombé sur le substrat rocheux au niveau de l'absidiole nord ; d'autres, dans la cour sud, permirent de retrouver la fondation du mur bahut du cloître. Un sondage postérieur a été conduit par A. Pezin dans le chœur. Les derniers sondages, ouverts dans le cimetière situé à l'ouest, sont plus récents (Passarrius 2015).

Un premier diagnostic archéologique sur l'architecture a été entrepris par O. Keyser (Keyser 2006) et les

principales roches du bâti ont été déterminées par Bernard Laumonier, co-auteur de la carte géologique de Prades au 1/50 000^e (Guitard *et al.* 1992). Ce dernier en a publié un compte rendu dans un article de synthèse avec les analyses d'une centaine d'autres édifices romans du Conflent (Laumonier 2005). Les roches identifiées pour le gros œuvre des murs et les parements des parties ouvragées sont des « cornéennes sombres ou vertes-orangées vacuolaires et des schistes tachetés (métamorphisme de contact des granites) ». Elles côtoient des « granites et granodiorites à biotite, à grain moyen-gros, gris clairs à sombre et patine grise ». Pour l'encadrement des baies et les sculptures, l'auteur note des « marbres calcaires à grain fin, veinés de noir et blanc et des marbres dolomitiques à gros grain, ocres » ainsi que « des marbres de Villefranche à grain très fin, roses et blancs » et un « marbre griotte noduleux ». Il s'agit là des principaux matériaux, mais il est possible d'affiner ce diagnostic d'après le placement des diverses variétés de roche dans les murs en les liant aux observations archéologiques sur l'architecture. Nous le ferons ici très globalement avec une première appréciation qui serait mieux assurée par l'analyse précise de l'ensemble des élévations, un travail d'archéologie du bâti qui reste à entreprendre dans le prolongement souhaitable de celui commencé en 2006. En attendant, nous avons distingué parmi ces ressources minérales quatre groupes : celui des pierres de ramassage et ceux des roches extraites d'un substrat rocheux pour être dressées en parements ou sculptées, soit les granodiorites, les marbres et les grésopélites schisteuses (schistes rubanés).

Ensemble 1 - Le matériau le plus banal, mais aussi le plus diversifié au niveau de la composition minéralogique, est celui qui provient de pierres de ramassage issues des travaux réalisés sur place en sous-sol ou de l'épierrement des champs aux alentours. Dans le contexte élargi du secteur vu précédemment et des apports de l'érosion, ce sont surtout ces éléments qui reflètent la pluralité des faciès minéralogiques, soit ceux d'origine magmatique (granitoïdes, y compris gabro-diorite, pegmatite et aplite), soit ceux d'origine sédimentaire (schistes rubanés y compris cornéennes, chloritoschiste et micaschiste). Ces pierres de ramassage se trouvent dans tous les segments du bâti, mais plus particulièrement dans la muraille défensive qui entoure le prieuré au sud où elles y sont employées sous forme de moellons, soit érodées en l'état, soit sommairement équarries. Ce mur postérieur à la construction de la collégiale (**fig. 1, n° 2**) réutilise surtout les déchets de carrière là où il présente de belles enfilades de plaques de schiste placés en *opus spicatum* ; ces épis sont d'ailleurs la preuve qu'il ne s'agit pas toujours d'une signature préromane, comme on l'a longtemps cru pour ce type d'appareil, mais bien celle d'un système qui utilise au mieux les roches feuilletées dans une construction hâtive.

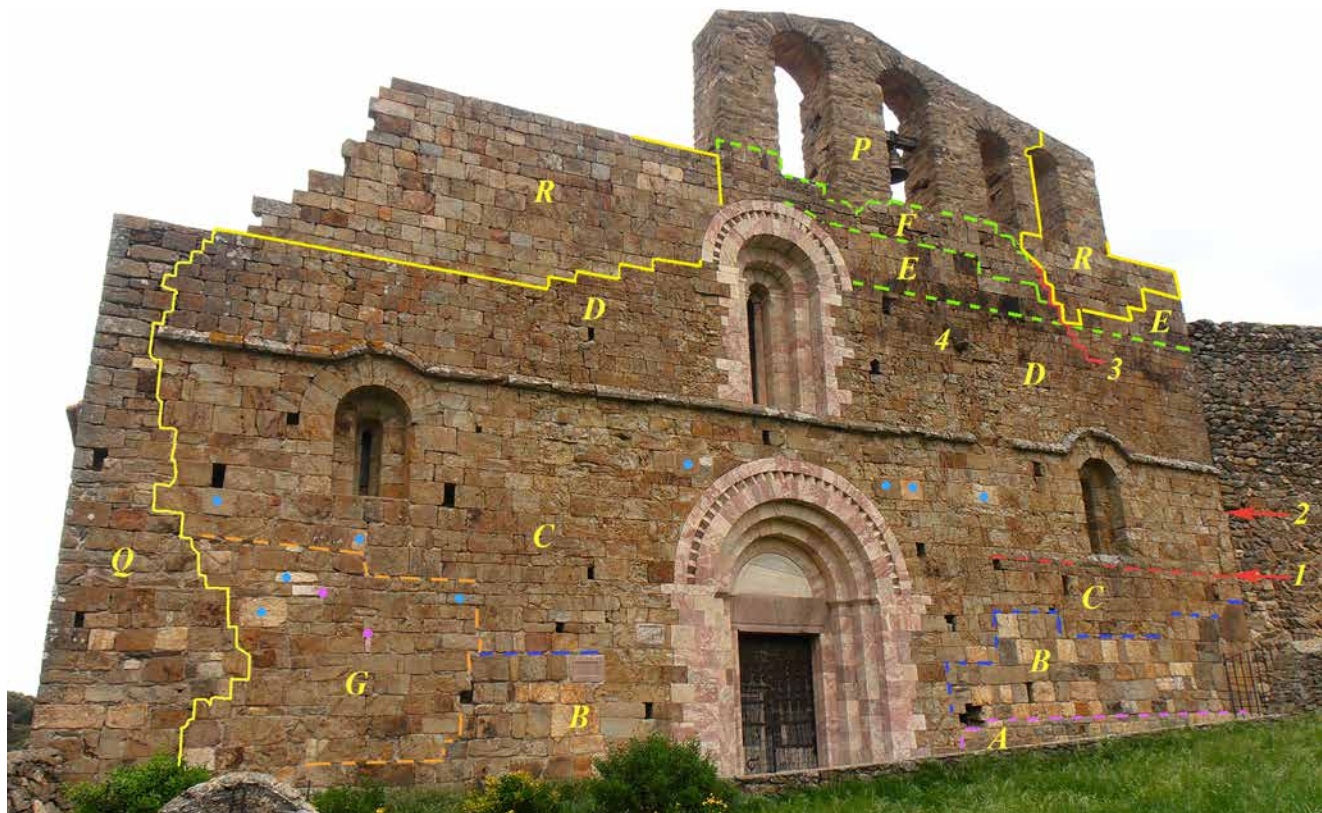


Figure 1 – Façade occidentale du prieuré. **Au n° 1 :** ressaut biseauté qui rattrape habilement vers le haut l'alignement avec la partie nord, le bas du mur déviant vers l'ouest ; **au n° 2 :** niveau du cordon mouluré du mur gouttereau sud encastré dans le haut mur de la fortification postérieure ; **au n° 3 :** large fissure qui a provoqué un écroulement de la maçonnerie du mur et du clocheton sud ; **au n° 4 :** **En A :** petit appareil de base (pierres de ramassage, des granitoïdes principalement). **En B :** grand (quelques blocs) et moyen appareil en granitoïdes et premières grésopélites schisteuses ouvragées, mur légèrement décalé vers l'ouest par rapport au reste et visiblement antérieur à l'installation du portail. **En C :** dalles de schiste parementées placées en carreaux et boutisses (« appareil de Montpellier ») qui fait alterner moyens et petits modules selon les assises (rares granitoïdes signalés par un point bleu), sauf autour du portail où la hauteur des assises des piédroits se prolonge dans le mur. **En D :** plus petit appareil isodome en parements de schiste rubané posés en assises régulières. **En E :** même type d'appareil, mais avec de plus grands carreaux de schiste. **En H :** parements de schiste de même module mais en appareil irrégulier, sans doute remanié (restauration antérieure au clocher). **En G :** partie remaniée (appareil très irrégulier reprenant les parements de schiste et fichant d'autres blocs, y compris de marbre rose, signalés par un rond violet). **En P :** clocher peigne postérieur au XII^e siècle. **En Q :** angle avec le mur nord reconstruit après le séisme de 1428 (?). **En R :** restaurations récentes mettant en jeu des parements de granite, de calcaire et de marbre, certains réutilisés (polis). (© C. Respaüt)

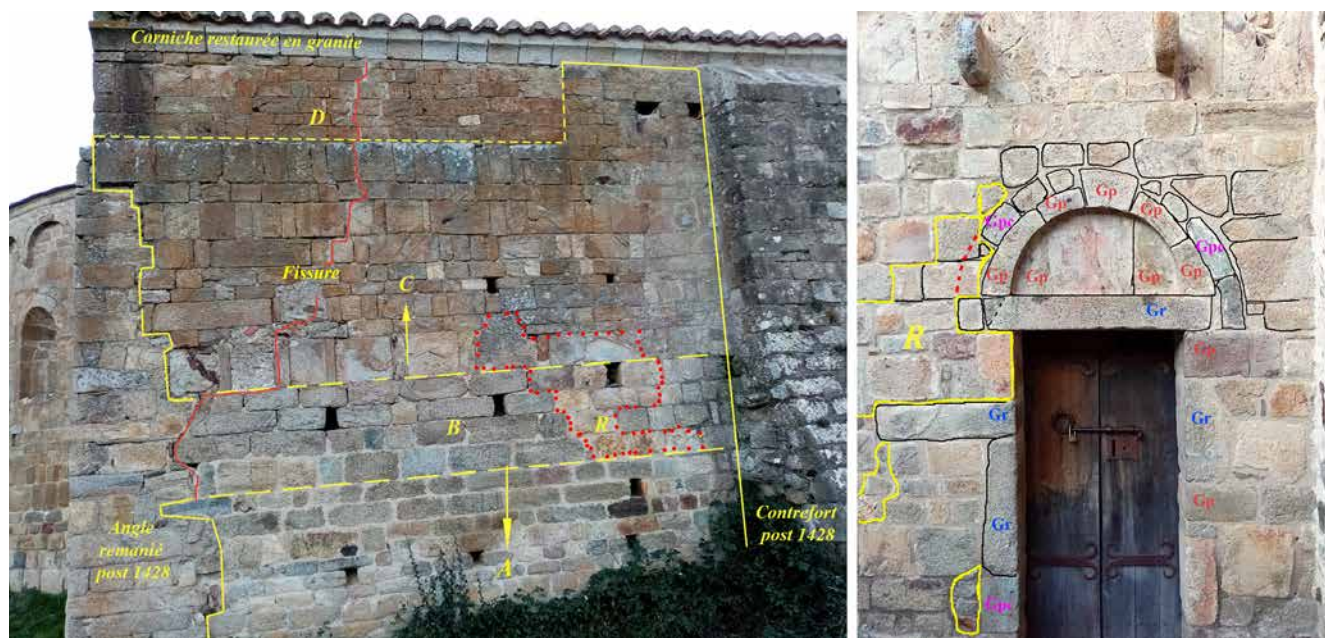


Figure 2 – Quelques particularités de la construction. À gauche : mur nord de l'église où se côtoient les différents types d'appareils et de roches dans la partie romane conservée après les probables dégâts sismiques des années 1420 (cf. fissure en rouge, angle et contreforts postérieurs). À la base (**en A**), petit appareil en moellons de granites hétérogènes ; plus haut (**en B**), les parements sont en moyen appareil granitique, rapidement isodome avec une granodiorite sombre sans doute extraite dans les chaos voisins ; l'appareil de Montpellier (**en C**) fait ensuite alterner par assises (à partir de 1142 ?) les parements des grésopélites schisteuses de moyen et petit modules extraits en carrière ; enfin, un plus petit appareil en parements de schiste (**en D**), disposé en assises régulières, couronne le mur. **En R** : partie possiblement remaniée (© M. Martzluft).

À droite : portail méridional. (R : cernées en jaune, les parties restaurées après 1880 d'après une photo de J.-A. Brutails et en tireté rouge la partie de l'arcature disparue) L'encadrement associe une granodiorite sombre extraite du substrat des chaos voisins, en particulier pour le linteau et le piédroit ouest (**Gr en bleu**), avec des grésopélites schisteuses (**Gp en rouge**), dont quelques faciès chloritoux bleu-vert (**Gpc en violette**). Dans l'arcature, les schistes rubanés sont soigneusement taillés en arc de cercle et aplatis par ciselure dans le tympan. Les moellons irréguliers extradossés dans l'arc rappellent le décor « lombard » des arcs internes de la nef centrale, une formule typique du premier art roman en Pyrénées catalanes dès le milieu du XI^e s. mais débordant dans le XII^e, surtout en Cerdagne-Besalu. Ce décor apparaît ici comme un « bricolage » qui a pu s'adapter à un mur préexistant. (© M. Martzluft).

Les granitoïdes de ramassage sont, par contre, largement dominants à la base de l'église. Ils sont façonnés en petits parements quadrangulaires qui ne sont pas simplement équarris au têt, mais dressés avec un taillant (fig. 3). Ils forment un appareil qui est le mieux représenté sur le murs gouttereau nord, mais aussi sur la façade occidentale (4 des fig. 1 et 2). Si l'on se fie aux églises voisines de *Nosta Senyora de les Grades* de Marcevol et de Sainte-Eulalie d'Arboussols dont les murs les plus anciens du XI^e s. sont aussi composés principalement de granitoïdes ramassés aux alentours, mais simplement équarris au marteau, les rangées de petits parements isodomes granitiques situés à la base du prieuré dans les parties nord et ouest devraient correspondre à une première phase de la construction du grand vaisseau au XII^e s., peut-être dès les années 1120 ?

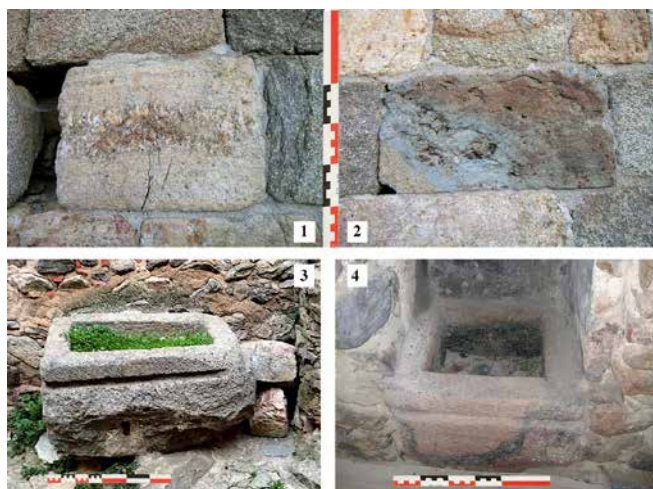


Figure 3 : En haut, diversité des granitoïdes ouvragés à la base de la façade ouest. Au n° 1 : petits parements de granodiorite sombre à biotite et granites clairs à muscovite encadrant un leucogranite à filon pegmatitique portant de gros cristaux de feldspath et de quartz automorphes ; au n° 2 : un parement de schiste, rubané de bandes gréseuses brunes à jaunâtres ou bleuies par la chlorite, est encadré par la diversité des granitoïdes. En bas, au n° 3 : cuve en granodiorite issue de l'exploitation du chaos voisin du prieuré de Marcevol ; cet ancien boisseau en pierre, déplacé près du puits et percée d'un trou pour servir d'abreuvoir, est tout à fait comparable à celui inséré dans le mur intérieur de l'église romane de Santa Maria de Mosoll (Cerdagne, près de Puigcerda) au n° 4 (©M. Martzluff).

Ensemble 2 - À l'opposé se trouvent les roches marbrières utilisées pour le portail et la baie centrale de la façade ouest. De provenance lointaine, ces roches calcaires placées à l'extérieur ont été soigneusement taillées et polies et elles sont posées à joints vifs en façade. On y distingue un marbre blanc et des marbres colorés qui n'ont pas la même origine. Sans entrer dans le détail, disons que leur disposition témoigne d'un choix qui semble dicté par un jeu de polychromie, ce qui est assez rare pour les marbres au XII^e s. (Martzluff *et al.* 2014, Malet 2016).

Veiné de passées grises à bleu foncé et de plus fines stries ocres pâle, le marbre blanc du tympan et de la pierre de seuil du portail (fig. 4, n° 4) s'apparente clairement au marbre précambrien des Pyrénées catalanes (Édiacarien, fin du Protérozoïque)². Sa caractéristique est ici d'avoir un grain fin et des marbrures rectilignes

alors que la plupart de ces marbres ont des veines sombres plissées qui les rapprochent des marbres cipolins. Ce matériau est localement qualifié de « marbre de Céret », mais il affleure un peu partout dans les formations primaires depuis les Albères (Cap de Creus, Banyuls) et leurs prolongement en Vallespir (Céret, La Preste), jusque dans les contreforts du Madres (Mosset), en passant le massif du Canigou où ce marbre du Conflent apparaît plus haut en montagne (Balles-tavy, Castell, Py, Nyer). Tous ces marbres blancs plus ou moins zonés de bandes sombres sont très voisins d'aspect, mais avec des nuances cependant. Le marbre de Mosset, par exemple, qui est le plus proche en ligne droite du prieuré, mais situé en altitude au fond d'une vallée granitique, sous le col de Jau, est plus grossier dans le grain et à peine moucheté de bleu ; celui de Py est très fin et bien blanc... En fait, pour une chronologie située après 1140 qui correspondrait à la création du portail, il est très probable que le marbre blanc précambrien ne puisse provenir des secteurs précités qui se trouvent haut perchés dans les montagnes et qui sont exploités bien plus tard (au XV^e s. pour celui du Mas Carol à Céret et au XX^e s pour celui de Py). Les carrières les plus actives au XII^e s. sont très probablement celles de la vallée de la Rome, près de *La Clusa*, dans les Albères (Martzluff *et al.* 2020).



Figure 4 - Les marbres du portail.

N° 1 : diversité des marbres dévoniens à tonalités chaudes du synclinal dévonien de Villefranche sur les montants sud du portail. N° 2 : détail du marbre cloisonné et versicolore du linteau. N° 3 : plaque obituire de la façade ouest, typique des affleurements de marbres cloisonnés noduleux sur la rive gauche de la Têt à Villefranche-de-Conflent. N° 4 : encadrée par du marbre dévonien rouge « flammé » de blanc, la pierre de seuil du portail occidental est en marbre blanc antécambrien à bandes sombres et ocres rectilignes, identique à celui du tympan (© C. Respaut).

2 - La précision est nécessaire car il existe aussi en Roussillon de beaux marbres blancs du Jurassique où sont intercalées des brèches et qui furent exploités aux XIIe à Baixas, puis dans les temps modernes à Estagel.

Les marbres colorés du Paléozoïque utilisés pour les encadrements du portail et de la baie centrale sont principalement les marbres roses ou rouges panachés de blanc d'une part et, d'autre part, des marbres de même tonalité, mais d'aspect bréchique, ainsi que des marbres cloisonnés et noduleux versicolores souvent assimilés à du marbre griotte. Toutes ces roches sont attribuables au Dévonien et leur association dans l'architecture est une véritable signature du synclinal de Villefranche (Martzluff *et al.* 2016-a, Martzluff & Respaut 2017). Les marbres roses ou rouges « flamés » ou « flambés » de blanc (rive droite de la Têt, communes de Corneilla-de-Conflent et de Fuilla) sont ici taillés en moyen appareil. Sur ce portail, ils ne sont pas homogènes et présentent plusieurs faciès. Le plus emblématique est un matériau très compact et bien rouge, fossilifère, avec des restes de crinoïdes surtout (tiges d'encrines ou entroque, en A sur la **fig. 4, n°1**) ; il se décline en un faciès azoïque plus commun, plus rose, où les amas de calcite blanche plus poreux sont importants, voire dominants (B sur la **fig. 4, n°1**).

Une variété compacte (C sur la **fig. 4, n°1**) est encore plus sombre et ses nuances de gris bleuté lui ont valu le nom de « violet de Ria » à fin du XIX^e s., label donné par la marbrerie associée à l'usine sidérurgique Holtzer installée sur cette commune où l'on ne trouve pas une once de marbre ! Sur cette roche sombre, qui a été habilement dispersée de part et d'autre du portail et sur les extérieurs pour ne pas faire tâche, on remarque de nombreuses fissurations (contraintes tectonique), les unes remplies secondairement de calcite blanche, les autres nappées d'oxyde (manganite ?). Ailleurs, de larges veines couleur ocre (E sur la **fig. 4, n°1**) paraissent pigmentées par de la goethite, ce qui serait une signature des marbres roses des carrières de Bouleternère, plus proches du prieuré que celles de Villefranche et qui furent utilisés au XII^e s. pour la tribune du prieuré de Serrabona³. Mais il s'agit là de mousses, sans doute friandes d'autres oxydes. D'autre part, il est notable que ce marbre rouge du synclinal de Villefranche semble plus fracturé dans l'encadrement de ce portail que celui présent dans l'architecture médiévale par ailleurs. Du reste, un faciès très pâle est parlant à ce sujet. Il s'agit d'un marbre saumoné clair que l'on pourrait presque qualifier de marbre bréchique (brèche tectonique : D sur la **fig. 4, n°1**). Il représente ici la liaison avec les marbres cloisonnés ou noduleux du linteau du portail et de deux plaques obituaires.

Il est quelque peu abusif de qualifier les marbres noduleux de « griottes », lesquelles ont la couleur carminée du fruit, sont fossilifères et affleurent dans le synclinal en altitude (Martzluff *et al.* 201-b). Il s'agit ici de roches infra ou supra griottes du Dévonien supérieur (Frasnien-Famennien) logées en rive gauche de la Têt, face à la cité de Villefranche. Au XVIII^e s., ces roches cloisonnées sont appelées « belle brèche » dans les inventaires royaux et qualifiées au début du XIX^e s.

de « roches amygdalines des Pyrénées » par les naturalistes. Dès la seconde moitié du XII^e s., Villefranche est presque entièrement bâtie avec cette roche marbrière qui conserve un beau poli lorsqu'elle est placée sur les seuils où l'on marche, tel celui de la chapelle haute du palais royal de Perpignan, par exemple (Martzluff *et al.* 2014), mais qui ternit face aux intempéries sur les élévations. Ces « pseudo-griottes », sont formées d'amandes ou de pastilles de marbre blanc ou rose, plus rarement rouge, séparées par des lits schisteux plus ou moins larges, colorés en brun ou gris foncé (oxydes de fer ou de manganèse), plus souvent en vert-bleuté (chlorite) pour les plus typiques qui sont alors très semblables au célèbre marbre de Campan (table d'autel du prieuré de Serrabona). Elles ne furent exploitées en association avec les marbres rouges qu'à Villefranche⁴.

Il est vrai que le mode de formation de ces marbres noduleux versicolores, cloisonnés de filets schisteux, offre un point de convergence avec les griottes. Il s'agit de dépôts sédimentaires en mer où alternaient des boues calcaires et des boues argileuses ; les premières, plus compactes se sont étirées, déformées et fractionnées en plongeant dans les nappes plus ductiles où l'argile a pu envahir leurs fissurations. Plusieurs métamorphismes ont fait le reste au cours des orogénèses varisque et alpine. Cette diagenèse explique les déformations des nodules calcaires marmorisés et leur aspect rubané versicolore, mais aussi une certaine fragilité à la compression venue des cloisonnements schisteux lorsque ces roches sont placées en délit, ce qui semble être le cas du linteau, fracturé en deux endroits.

La subite apparition de ces roches marbrières noduleuses et versicolores du Conflent dans l'art roman des Pyrénées de l'est après 1150 interroge. Le cloître de Cuxa, mais aussi la première église Saint-Pierre à Villefranche, prouvent que c'est d'abord le marbre rouge et les plus épaisses veines de marbre blanc qu'il contient qui furent d'abord choisis en carrière au début du XII^e s. La ressource est très abondante, mais étrangère à l'emprise de la cité. Le marbre « amygdalin » versicolore est de moins bonne qualité, certes, mais il est également abondant et se trouve surtout à portée immédiate de la ville, sur son territoire, contribuant à son essor monumental. Cela dit, nous pourrions peut-être également associer cet engouement pour les pseudo-griottes du Conflent au cours du XII^e s. à une influence venue des ateliers d'Aquitaine où le marbre « griotté » de Campan, le fameux *cipolino mandolato*, tenait une bonne place.

Les plaques obituaires du prieuré de Marcevol, comme bien d'autres qui sont placées sur les monuments médiévaux de la région à partir de la seconde moitié du XII^e s., sont les meilleurs exemples de cette

3 - Cf. Martzluff *et al.* 2009-c ; on notera ici que la *pedrera* de Bouleternère ne livre pas de marbres bréchique, griotte ou pseudo-griotte.

4 - Elles le furent aussi marginalement dans la carrière d'Isovol, en Cerdagne, au sud de Puigcerda, mais ces marbres cloisonnés de Cerdagne ne sont pas associés aux marbres roses panachés de blanc plus anciens dans le Dévonien et ne sont employés au XII^e s. qu'à proximité des carrières dans la belle église romane d'Olopte ou pour des colonnades dans la sculpture romane de sanctuaires proches.

roche marbrière (**fig. 4, n°3**). Le linteau du portail comporte, quant à lui, des nodules de marbre rosâtre ou blanc mêlé de nuances bleutées à verdâtres sans doute dues à la pigmentation chloriteuse (**fig. 4, n° 2**). On remarquera que les cloisonnements d'origine pélitique, ces larges filets schisteux qui se polissent mal, comme sur la plaque obituaire, sont par contre très fins sur le linteau, ce qui résulte à l'évidence d'un choix.

Ensemble 3 - Les pierres de taille en granite extraites sur le substrat du chaos voisin sont en général des granodiorites à biotite taillées en moyen, mais parfois aussi en grand appareil et plus rarement sculptées. Ces dernières comptent un taillloir orné de damiers à l'intérieur du chevet, le linteau du portail sud et une « cuve romane » aujourd'hui déplacée près du puits⁵ (**fig. 3, n° 3 et 4**). Il existe aussi sur la façade ouest de grands carreaux de leucogranite dans une élévation (*B* de la **fig. 1**) qui est visiblement antérieure au placement du portail, mais qui succède en hauteur à l'appareil de plus petit module.

Sur le mur gouttereau nord, dans la partie non remaniée après les dégâts du XV^e s. (**fig. 2**), cette élévation en parements isodomes de granodiorite succède aux assises du petit appareil puis en moyen appareil parementé en diverses roches felsiques (principalement composées de feldspath et de silice, comme dans l'absidiole) qui a pu être prélevé dans de grosses pierres de ramassage, parfois bien érodées (*A* de la **fig. 2**). Dans l'abside centrale, il est formé de plus grands et irréguliers éléments, ce qui correspond principalement à un placement en carreau et boutisse dans la partie située au niveau de l'appui des baies. Pour le Moyen Âge régional, il s'agit de « l'appareil de Montpellier », une formule qui est plutôt illustrée dans le prieuré par l'emploi des schistes rubanés et qui apparaît d'ailleurs plus haut avec eux, sous le toit de l'abside.

Ces parements granitiques bien équarris et assez volumineux sont semblables à ceux qui arment les angles du prolongement de Sainte-Eulalie d'Arbousols vers l'ouest, au XII^e s. Ils n'ont apparemment pas conservé de traces d'outils. Mais il s'agit sans aucun doute là d'une extraction en carrière sur les affleurements des chaos limitrophes de granodiorite qui précède de peu et qui a même pu accompagner ensuite celle des schistes, cette chronologie n'étant pas absolue. Par ailleurs, de grands parements de granite sont placés assez bas à l'intérieur du mur gouttereau sud et pourraient correspondre au prolongement d'un édifice antérieur à l'emplacement du collatéral sud⁶. Un examen plus approfondi de la place des granodiorites dans les maçonneries pourrait apporter quelques éléments plus précis en la matière.

Ensemble 4 - Les pierres de taille en schiste plus ou moins gréseux schisteuses sont employées sous forme de parements en moyen appareil (avec quelques plus grandes dalles cependant dans l'angle sud de la façade occidentale qui correspondent là au module des granitoïdes). Très soigneusement taillées et posées sur des joints très fins, ces schistes de tonalité brune à ocre envahissent la construction dans une phase légèrement postérieure aux granodiorites, mais qui accompagne, sans doute dans le mitan du XII^e s., l'édification du portail en marbre sur la façade ouest (**fig. 1**). Dans le mur gouttereau sud, ces schistes rubanés se mélangent aux granites, en particulier dans le portail donnant sur le cloître (**fig. 2**), mais ils n'apparaissent systématiquement qu'en hauteur avec un placement en carreau et boutisse qui correspond à l'appareil de Montpellier. Ce dernier succède plus bas aux granites dans la partie orientale, non remaniée, du mur nord (**fig. 2**). Mais on le retrouve surtout sur la façade ouest du monument, bien qu'il y soit moins systématique et assez irrégulier, ce qui pourrait manifester une difficulté d'approvisionnement sur les affleurements dans une phase finale de la construction du XII^e s.⁷

C'est avec le même genre de schistes paléozoïques et dans ce même type d'appareil qu'est élevée la base de l'abside du prieuré de Serrabona. Ce montage de carreaux en délit est par ailleurs remarquable avec les granites et parfois avec le grès rouge d'Espira, dans d'autres édifices romans du début du XII^e s. en Roussillon (par exemple à Saint-Étienne d'Orle). Mais il est particulièrement risqué avec une roche feuilletée comme ces grésopélites primaires qui, au contraire, peuvent être très solides à la compression lorsqu'elles sont posées à l'horizontale dans le sens du litage structural. C'est pourquoi cet appareil de Montpellier est assez vite abandonné dans les élévations du chevet de Serrabona pour un placement dans le feuilletage naturel. Cela semble être aussi le cas à Macevol sur la hauteur du mur ouest, au niveau des jambages de la baie centrale (*D* sur la **fig. 1**), mais avec le bémol d'un retour du placement des dalles en plus grands carreaux, et seulement en carreaux, au niveau de l'extrados de la même baie (*E* sur la **fig. 1**).

Enfin, la mise en exergue des schistes gréseux colorés de tons bleutés à verdâtre par la chlorite est visible sur la baie de l'abside et l'appareil encadrant l'arcature du portail méridional (**fig. 2**). L'usage de chloritoschistes bleutés est aussi un fait remarquable dans la baie centrale de l'abside de la proche église *NS de les Grades* à Marcevol, mais surtout dans le couronnement du portail et sur la baie du XII^e s. à Sainte-Eulalie d'Arbousols. Il faut également signaler que la

5 - Il s'agit d'un type de mesure à grains que l'on retrouve à l'intérieur ou autour d'assez nombreuses églises romanes en Catalogne, telle Sainte-Marie de Serralongue en Vallespir, Santa Maria de Mosoll en Cerdagne ou encore Sant Jaume de Frontanyà, en Berguedà.

6 - Une hypothèse émise dans le rapport d'O. Keyser (*op. cit. supra*) sur la base d'autres observations dans l'architecture.

7 - La part calcaire de certaines de ces grésopélites schisteuses peut expliquer l'érosion différentielle constatée sur les parements à l'intérieur de l'église du prieuré, surtout à la base du mur ouest, près du portail où les enduits de plâtre ont pu produire, avec les remontées humides, une forte acidité très pernicieuse pour les passées calcaires des schistes rubanés

taille des schistes locaux semble ici se poursuivre pour quelques éléments après le XII^e s., du moins quelques indices le laissent penser. Le bel encadrement chanfreiné de la porte s'ouvrant dans le bâtiment adossé au mur défensif ouest est réalisée dans un schiste gréseux compact et l'on trouve plus haut dans le mur, un parement en remploi aplani à la gradine et encadré aux angles par de très larges ciselures assez typiques des XIII^e-XIV^e siècles.

Il est évident que le caractère feuilleté des schistes rubanés associé au mélange sur le même bloc de bandes indurées (cornéenne) tourmentées par des lits de grès calcaires ou de pélites chloriteuses, mais aussi par les fissurations parasites créées par la contrainte tectonique, rendent le contrôle du débitage et du façonnage très aléatoire sur ce type de roche. Pour les parties qui ont été sculptées, en particulier pour réaliser les voussours des arcatures et ceux des baies, ce travail est même très risqué et suppose un choix rigoureux des matériaux les plus compacts sur l'affleurement. Il est clair aussi que la recoupe des dalles de schiste perpendiculairement au feuilletage nécessite la possession d'outils maniés par une percussion indirecte mesurée avec une massette sur un ciseau simple ou grain d'orge. Ce sont là des outils moins brutaux que les pics et les taillants munis d'un manche comme la polka (escude, cat. : *matellina*) qui étaient habituellement utilisés.

L'usage des outils du sculpteur, on le sait, est attesté localement dans la première moitié du XII^e s. par les œuvres du cloître de Cuxa, alors que l'emploi des gradines, avec d'autres outils spécialisés (trépan) se répand dans la seconde moitié. C'est pourquoi l'analyse fine des traces diverses d'outils sur l'architecture du prieuré serait à entreprendre. Ainsi, dans la partie nord de la façade occidentale (O sur la fig. 1) où des rema-

niements ont – semble-t-il – remplacé en façade des parements montrant leur lit de pose où les traces de taille antérieures au poli du ciselage ont été conservées, certaines empreintes sont intéressantes à observer (fig. 5).

L'extraction des granites et des schistes rubanés à l'affleurement

La zone explorée se trouve à 400 m au sud du prieuré, entre les ravins du *Correc de Perdrigot* vers l'est et celui du *Correc de la Coma de Perdris* à l'ouest, à 569 m d'altitude, soit la même que celle du sanctuaire (564-570 m). Elle s'étend entre deux lieux dits du cadastre : *La Malesa* et *Lo padra*. Un large chemin y conduit qui traverse d'abord le petit *septum* schisteux prolongeant vers le sud le mur défensif du prieuré et qui touche très vite vers l'ouest le socle de granodiorite. Après un petit vallon, également occupé par des granites à biotite et à enclaves dioritiques (les « *ulls de gripau* » des tailleurs de pierre), le chemin débouche sur une éminence où des schistes rubanés affleurent plus largement, puis aboutit à un large éboulis formé de débris de schiste (fig. 6). La présence du toponyme *Lo padra* du cadastre ancien a donné le toponyme *El Pedrar* (lieu pierreux, pierrier) localisé sur les documents cartographiques actuels (carte IGN au 1/25 000) à 850 m vers le sud, sur un dôme dominant la Têt vers 500 m d'altitude.

L'échine schisteuse est entourée par un vaste éboulis formant une corolle autour du pointement rocheux et plongeant vers le sud-est dans le ravin du *Perdrigot*. Ce vaste éboulis croulant est formé de pierres manipulables et de blocs de bien plus gros calibre, certains dépassant le mètre cube. Vers le sud, il est aménagé par de petites *feixes*. L'absence de classement des débris sur la pente et leur surabondance eu égard à l'érosion des

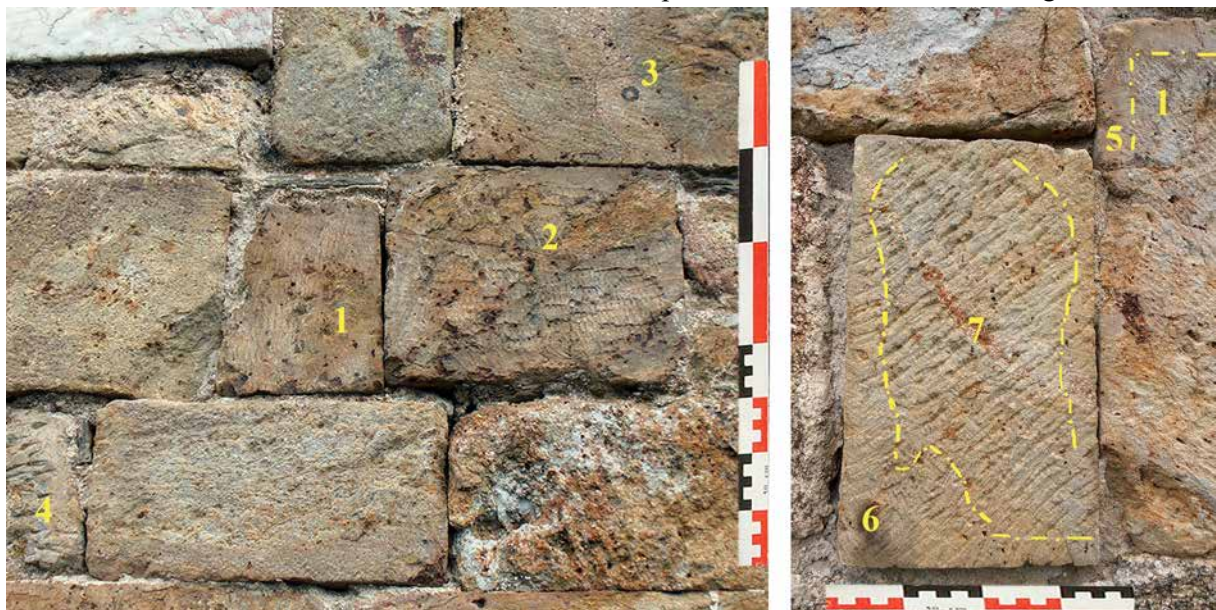


Figure 5 - Négatifs d'outils sur les parements schisteux de la façade occidentale.

Au côté des classiques négatifs de petites dents de ciseau grain d'orge ou de gradine (n° 1), existent aussi des traces plus profondes et plus larges d'un outil dentelé, peut-être emmanché, qui a pu être utilisé comme une escude (n° 2) ou comme une brette (n° 3). On trouve aussi des traces de pic ou d'aiguille (n° 4). Sur les bordures de certains parements se remarque une ciselure périphérique (n° 5) donnant l'aspect poli qui caractérise ce travail sur la plupart des faces visibles alors que par ailleurs les traces plus légères d'un outil taillant (n° 6) recouper de façon irrégulière sur les angles les attaques plus brutales de brette (n° 7) (© Cécile Respaut).

chicots schisteux dans les environs, excluent que cette formation ait une origine naturelle. Elle évoque plutôt la halde d'une mine. Mais nous n'avons rien trouvé sur les blocs comme traces d'outils (ripage de pinces, négatifs de coins...) qui puisse évoquer une action anthropique. Sur le sommet par contre, il est évident que le substrat naturel a été arasé, avec des arrachements en partie frais et en partie légèrement érodés. En surface, en dehors de quelques rares éclats de marteau typiques parmi une multitude de débris informes (l'onde de choc ayant peu d'effet caractéristique dans ce matériau très anisotrope) nous n'avons pas observé d'autres vestiges archéologiques, la roche ayant été presque partout mise à nu et le sol très érodé.

Sur le flanc nord, qui descend en pente douce vers les granites, un petit bloc de schiste gréseux et compact adhérent encore au substrat porte une trace rectiligne faite au poinçon qui semble être la marque d'un processus de taille (fig. 7, n° 1). Par contre, sur le flanc oriental, près du sommet, une grande dalle sub-verticale a été découpée à la base à l'aide de coins jumelés

découverts sur un côté de la roche. C'est parce que la fracture a partiellement avorté que l'une des deux emboîtures a été conservée (16,5 x 5,2 cm sur 10,7 cm de profondeur, fig. 7, n° 2). Ces traces discrètes sont bien la preuve qu'une zone d'extraction existait ici, mais aussi que le débitage était difficilement contrôlé. Les négatifs d'emboîtures doubles pour coins de fer sont bien datés dans les granites à la fin du XIII^e s. au château de *Sant Vicenç d'Enclar* en Andorre, (Martzluff 2009) ; il en existe aussi en Conflent dans le village médiéval abandonné de Ropidera et en Roussillon dans les carrières d'Ille-sur-Têt (Martzluff *et al.* 2009-b). Mais c'est la première fois que nous en découvrons dans les schistes. On ne peut toutefois garantir, bien que cela soit probable, que cette trace de débitage corresponde à l'exploitation du XII^e s., puisque la taille des schistes a pu se poursuivre ponctuellement sans doute aux deux siècles suivants, d'après les observations faites dans le bâti du prieuré. Mais c'est bien de cet affleurement que proviennent les schistes ouvragés de l'église.

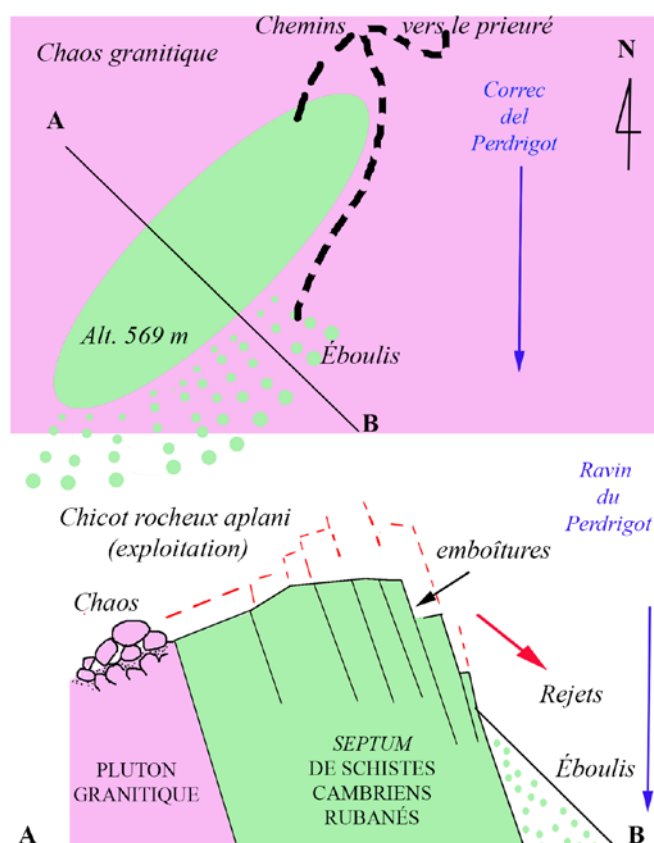


Figure 6 – Croquis de l'affleurement de grésopélites schisteuses entre le lieu dit *La Malesa* (vers l'ouest) et *Lo Padrà* (*El Pedrar* au sud-est), avec l'exploitation du chaos granitique, puis des affleurements de schistes rubanés au sud du prieuré de Marcevol (© M. Martzluff).

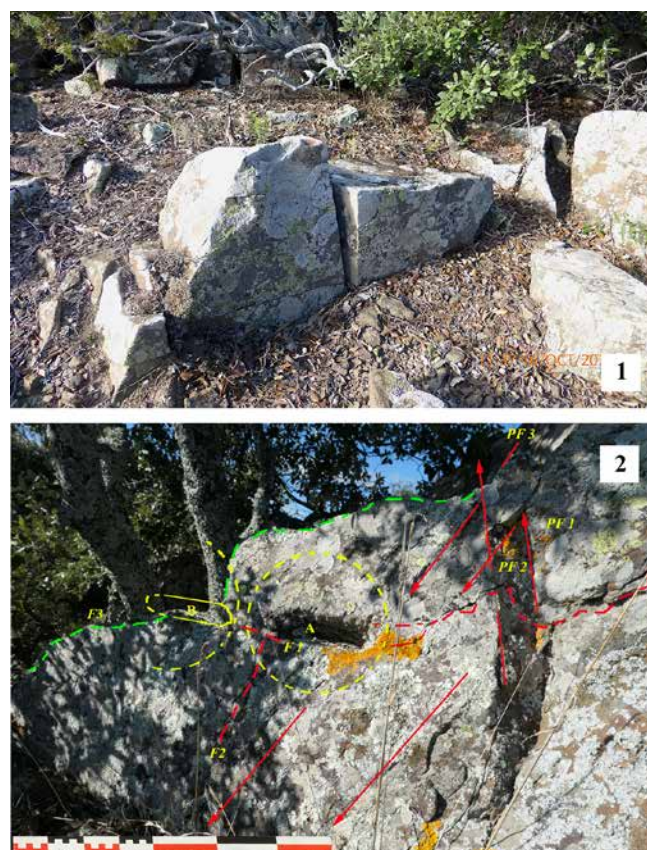


Figure 7 – En haut n° 1 : affleurement sommital du septum schisteux avec les éclats et débris de taille au sol et des chicots rocheux résiduels de l'exploitation dont un, au centre, porte une saignée (© S. Foillard). En bas n° 2 : flanc de l'échine schisteuse donnant sur le Ravin du Perdrigot, au sud du prieuré avec les emboîtures pour coins dans une grande dalle de schistes rubanés. Le premier creusement pour loger un coin (A cerclé de jaune) mesure 16,5 cm x 5,2 cm sur 10,7 cm de profondeur. Il est intact car c'est le coin de la seconde emboîture, dont le négatif se situe dans son prolongement (B trait jaune) qui a provoqué une fracture *F3* non maîtrisée (matérialisée en tirets verts). Le premier coin A n'a provoqué qu'une fissuration avortée *F1* avec éventuellement une autre, parasite (*F2* en rouge). Les flèches jaunes indiquent le sens principal des joints structuraux de fissuration (*PF2* et *PF3*) qui se croisent à l'orthogonale et auxquels il faut ajouter celui représenté par le plan lisse (*PF1*) qui est face à nous (© A. Catafau).

Au total, il s'avère que cette zone d'extraction est bien la principale carrière ayant servi pour bâtir le prieuré dans un stade médian à terminal de la construction romane du XII^e s. Elle succède à une exploitation des granodiorites qui a très probablement eu lieu dans le chaos limitrophe au nord car une partie des *tors* naturels et des entassements de boules a également été démantelée. D'autres prospections seront nécessaires pour s'en assurer. Il ne s'y trouve apparemment aucune trace de coups de mine qui puisse évoquer une mise en carrière moderne ou contemporaine, ni de traces d'emboîtures pour coins typiques de ces périodes (Martzluff 2009 et Martzluff *et al.* 2009-a).

Concernant l'exploitation du *septum* de schistes rubanés, il s'avère que la schistosité du matériau permet facilement d'extraire des dalles avec des pinces en fer, des éclisses et des leviers de bois, ce qui ne laisse guère de trace. Pour les bâtisseurs c'était un avantage, tout comme la moins grande dureté de la roche comparée aux granitoïdes. L'inconvénient résidait par contre dans la variabilité de composition des affleurements à l'échelle du mètre et dans les nombreuses fissurations parasites des schistes rubanés, dont les parties les plus compactes sont gréseuses mais jamais exemptes de « poils » (nom des fissures pour les tailleurs de pierre), provoquant des fractures aléatoires. Avec le nécessaire emploi d'outils légers percutés au maillet (ciseau, gradine, aiguille), le choix des meilleurs matériaux (ou des moins mauvais) a donc généré une énorme quantité de déchets d'extraction ou de rebuts de taille et de très nombreux rejets dans l'éboulis. C'est dans ces amas qu'il devrait quand même pouvoir se trouver quelques traces d'outils sur des blocs avortés en cours de façonnage, mais cela représente un gros travail de dégagement. Ces mêmes difficultés peuvent expliquer une certaine pénurie de parements réguliers pour réaliser un appareil parfaitement isodome en carreau et boutisse, en particulier pour achever le mur occidental.

Bibliographie

Keiser 2006 : KEISER (O.) – *Analyse visuelle et diagnostic de l'église et du prieuré de Marcevol pour un projet d'étude du bâti*, Rapport d'opération non publié, septembre 2006, 16 p., 11 fig. et 5 pl. h. texte (en ligne sur le site du Prieuré).

Laumonier 2005 : LAUMONIER (B.), LAUMONIER (A.) – Géologie et art roman : pierres romanes du Conflent (P.-O.), *Roches ornées, roches dressées, actes du colloque en hommage à J. Abélanet* (M. Martzluff dir.), Perpignan, PUP, p. 483-496, 2 fig., 3 tab. (en ligne sur le site des PUP)

Guitard. *et al.* 1992 : GUITARD (G.), LAUMONIER (B.), AUTRAN (A.) et BAUDET (Y.) – notice de la feuille 1095 au 1/50 000, Carte géologique de la France, Prades, BRGM éd., Orléans, 1993 (en ligne sur géoportail).

Mallet 2016 : MALLET (G.) – De l'usage des marbres en Roussillon entre le XI^e et le XIV^e siècle : la sculpture monumentale, *Patrimoine du sud*, n°4, 2016, p. 29-51, 24 fig. (en ligne : <https://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedocroussillon.fr>)

Martzluff 2009 : MARTZLUFF (M.) – Au temps des pierres amoureuses. Typologie du débitage des roches monumentales depuis l'an mil dans les Pyrénées catalanes, *De Méditerranée et d'ailleurs... Mélanges offerts à Jean Guislain*, Archives d'Écologie Préhistorique éd., Toulouse, 2009, p. 485-492, 19 fig. (en ligne sur *AAPO-66.com*)

Martzluff *et al.* 2009-a : MARTZLUFF (M.) ; LAUMONIER (B.) ; ALOÏSI (J.-C.) ; ISSAHKIAN (É.) – Le fil de la pierre au microscope : savoirs traditionnels et innovations techniques dans le débitage des roches monumentales des chaos granitiques de Cerdagne, *Tradition et innovation en histoire de l'art*, Jean-René Gaborit dir., 130^e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques, Grenoble 24-29 avril 2006, éditions (électroniques) du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 2009, p. 49-70, 7 fig. (en ligne sur *AAPO-66.com*)

Martzluff *et al.* 2009-b : MARTZLUFF (M.), NADAL (S.), FONTAINE (D.) – Des pierres pour bâtir. Exploitation du substrat minéral depuis le Moyen Âge aux marges de la plaine du Roussillon (Montagne de Rodès, Bouleternère et Ille-sur-Têt), *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, O. Passarrius, A. Catafau et M. Martzluff dir., Trabucaire et Conseil Général des P.-O. éd., Perpignan, 2009, p. 299-342, 65 fig.

Martzluff *et al.* 2009-c : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), FONTAINE (D.), BARTHES (P.) – Une carrière de marbres en Roussillon : Les Pedreres (Bouleternère), source méconnue du bâti monumental médiéval et moderne. *Archéologie et lithologie*, *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, O. Passarrius, A. Catafau et M. Martzluff dir., Trabucaire et Conseil Général des P.-O. éd., Perpignan, 2009, p. 263-298, 38 fig.

Martzluff *et al.* 2014 : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), CATAFAU (A.) – Des pierres pour construire. Mise en scène monumentale des roches et de leurs couleurs au château royal de Perpignan, *Un palais dans la ville*, T. 1, O. Passarrius et A. Catafau dir., Pôle Archéologique du C. G. des P.-O., Trabucaire éd., Perpignan, 2014, p. 135-184, 60 fig. (en ligne sur *AAPO-66.com*)

Martzluff *et al.* 2016-a : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), CATAFAU (A.), de BARRAU (C.), RESPAUT (C.), « Les roches des Pyrénées catalanes employées dans l'architecture entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge : état actuel de la question », *Archéo* 66, 31, 2016, p. 97-112, 20fig. 1tab. (en ligne sur *AAPO-66.com*)

Martzluff *et al.* 2016-b : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), CATAFAU (A.), de BARRAU (C.) – Le marbre griotte des Pyrénées-Orientales : carrières et monuments (XI^e au XX^e siècle), *Patrimoine du sud*, n°4, 2016, p. 63-81, 22 fig. (En ligne : <https://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedocroussillon.fr>)

Martzluff & Respaut 2017 : MARTZLUFF (M.), RESPAUT (C.) – Quelques éléments méconnus d'architecture médiévale conservés à Villefranche-de-Conflent, *Archeo* 66, n°32, 2017, p. 98-115, 11 fig. (en ligne sur *AAPO-66.com*)

Martzluff *et al.* 2020 : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), de BARRAU C., GIRESE (P.), RESPAUT (C.) : – Approche archéologique de l'abbatiale de Saint-André-de-Sorède, *Histoire, art, archéologie et Patrimoine d'une abbaye bénédictine en Roussillon. Sant Andreu de Sureda (Saint-André-de-Sorède)*, G. Mallet (éd.), actes des Rencontres romanes autour de l'abbaye catalane disparue de Saint-André (7-8 avril 2007), 2019, p. 75-112, 11 fig.

Passarrius 2015 : PASSARRIUS (O.) – Arboussols - Prieuré et cimetière de Marcevol, *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon*, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, 2016, p. 185-187 (en ligne sur le site DRAC).

Ponsich 1995 : PONSICH (P.) – Arboçols, Santa Maria de Marcèvol, *Catalunya Romànica*, vol. VII, *La Cerdanya, el Conflent*, Enciclopèdia catalana, 1995, p. 306-309.

Les vestiges archéologiques du *Roc de Majorque* (Castelnou) : état des connaissances et nouvelles interprétations

Estelle JOFFRE¹,

avec la collaboration d'Olivier PASSARRIUS, Sylvain LAMBERT et Camille MISTRETTA VERFAILLIE

¹ - Service Archéologique Départemental des Pyrénées-Orientales
estelle.joffre@cd66.fr

Le *Roc de Majorque* est un promontoire rocheux surplombant le village de Castelnou, situé au cœur du massif des Aspres. Culminant à 444 m d'altitude, le plateau présente les vestiges d'une structure bâtie quadrangulaire fortement arasée qui reste absente des sources écrites (fig. 1). En mai 2020, l'équipe du service archéologique départemental a entrepris sur ces vestiges une étude et un relevé photographique et métrique afin d'en établir un plan.

1. Contexte historique et archéologique du village de Castelnou

1.1 La vicomté de Castelnou et le Roc de Majorque

Les sources écrites ne citent pas à notre connaissance le *Roc de Majorque* ou les vestiges qui s'y trouvent (Poisson 2005, 27). Le château est mentionné pour la première fois en 987, et un *castrum novum* semble être construit dès 993 selon la notice d'un plaid de cette même année. Parallèlement, les origines de la vicomté (de Castelnou, en cat.) remontent au partage des possessions du comte de Besalu et de Cerdagne, Oliba Cabreta, entre ses deux fils et son épouse Ermengarde. Il revient ainsi à son fils Bernat Taillefer de détenir le territoire du Vallespir (Ponsich 1990), mais peut-être plus particulièrement à son épouse Ermenegarde d'investir les terres entre Castelnou et Montdon (Brousse 1954, 117). Dès 1003, Guillem I^{er} de Camélas revendique le titre de comte de Vallespir, et il est dénommé vicomte de Castelnou dès 1021 (Aspord-Mercier, André 2020, 62). Le *castrum novum* serait construit à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e siècle.

Concernant les vestiges du *Roc de Majorque*, la bibliographie converge plus particulièrement vers les sièges de Castelnou, dont plusieurs auteurs ont écrit qu'ils se faisaient depuis le promontoire (Alart 1876, 182-183 ; Ponsich sd ; Tosti 1990, 28 ; Poisson 2005, 278). Il s'agit de la prise et la destruction du château de Castelnou en 1286 par le roi Jacques II de Majorque, le siège de 1314-1321 par le roi Sanche de Majorque, et enfin le siège de 1559, conduit par le Gouverneur du Roussillon. D'après les auteurs, ces assauts auraient donné leur appellation au *Roc de Majorque* (Alart 1876, 182) ; pourtant, avant l'édition des cartes IGN récentes,



Figure 1 : Vue générale du *Roc de Majorque* surplombant le château et le village de Castelnou (Cliché : E. Joffre, SAD).

ni le cadastre napoléonien de 1825, ni le relevé d'État-major de 1821-1866, ni encore la carte de 1950 ne citent jamais ce toponyme.

Originellement, les comtes du Vallespir, devenus vicomtes de Castelnou, sont sous domination du comte de Besalu, mais à la mort de celui-ci en 1111, ils dépendent de la maison de Barcelone. Le partage effectué lors de la succession du roi Jacques I d'Aragon en 1276, entre son fils Pierre, roi d'Aragon et son fils Jacques, roi de Majorque, provoque l'animosité entre les deux frères. Cela met les vicomtes de Castelnou en porte-à-faux puisque le Roussillon revient à Jacques II de Majorque, suzerain auquel prêteront allégeance les vicomtes de Castelnou, alors qu'ils restent définitivement fidèles aux rois d'Aragon.

Cette situation est à l'origine des sièges de 1286 et de 1314. En 1285, Pierre III d'Aragon est engagé dans une guerre en Sicile, contre les Français alliés à son frère Jacques II de Majorque. Lors des « Vêpres Siciliennes », Jaspert V de Castelnou s'allie au roi d'Aragon, s'opposant et trahissant ainsi son souverain. Un second siège en 1314-1321 est mentionné dans la bibliographie, bien que plus incertain, qui semble avoir été encouragé par la rancœur conservée par le descendant du roi de Majorque, Nunyo Sanche (Tosti 1990, 27). Le troisième a lieu en 1559, alors que la vicomté de Castelnou, après avoir été transformée en baronnie vers 1363, n'est plus. Perrot de Llupia semble avoir été assiégé par le Gouverneur du Roussillon en raison d'une série de méfaits.

1.2. État de la recherche sur le Roc de Majorque

Les documents citant directement le *Roc de Majorque* sont absents, seules des mentions indirectes y font référence. Nous pouvons noter que la bibliographie remonte essentiellement au XIX^e siècle (De Gazyola 1857 ; Alart 1876 ; Jannesson 1898 ; De Pous 1949) et que certains présupposés, hypothèses, ou courants de pensées concernant le rôle des vestiges du *Roc de Majorque* nous semblent aujourd'hui à repenser. D'autres ouvrages sont récents (Martzluff *et al.* 2014 ; Claverie 2017 ; Aspard-Mercier, André 2020) et nous permettent souvent de nuancer, éclaircir mais aussi d'étayer des propositions anciennes.

2. Les vestiges du Roc de Majorque

2.1. Contexte

Topographiquement, le *Roc de Majorque* domine le village et le château de Castelnou, encaissés dans un vallon au nord-ouest. Il domine également le relief des *Costes* (275 m NGF), à l'est du village, couronné par une tour circulaire (fig. 2). Il est formé d'un plateau qui court d'est en ouest, sur environ 900 m. Les vestiges se situent à son extrémité ouest. L'édifice est enserré entre une falaise abrupte au nord, des versants assez escarpés à l'ouest et au sud, et une pente douce à l'est. Nous notons un certain pendage du substrat rocheux, du nord-est vers le sud-ouest. Il est possible qu'une plate-forme ait été aménagée en partie sud, le rocher n'étant plus visible. Cet effet de butte pourrait aussi simplement résulter de l'effondrement des bâtiments.

Géologiquement, le *Roc de Majorque* est principalement composé de roches calcaires. Sont typiques du plateau : les calcaires dévonien et les calcaires blancs métamorphisés aussi appelés marbres blancs à veines et réticules gris à noirs. Autour du village se superposent donc ces différents calcaires dévonien sur des schistes siluriens (communication Martzluff, Aspard-Mercier, André, 24).

2.2. Description

Les vestiges du *Roc de Majorque* se présentent sous la forme d'un grand bâtiment ou enclos maçonné de forme quadrangulaire (bâtiment 1), flanqué dans son angle sud-est par une tour carrée (bâtiment 2). Ces éléments sont orientés nord-est – sud-ouest, tournant ainsi leur plus grand côté (MR 2) vers le village et le château de Castelnou. Un fossé est présent à l'est, barrant la falaise abrupte au nord et se poursuivant jusqu'à dessiner un retour parallèle au mur MR 4 (fig. 3).

Le bâtiment 1 correspond à un vaste bâtiment ou enclos quadrangulaire d'environ 31 m sur 22 m. Les maçonneries sont étayées d'un glacis, que l'on distingue plus clairement sur le mur MR 3 où il vient se renforcer aux angles. Il semblerait que, même s'il est masqué en grande partie par les éboulis, le glacis soit présent sur toute la longueur des murs MR 3 et 4. Les murs MR 1, MR 3 et MR 4, donnant sur des reliefs

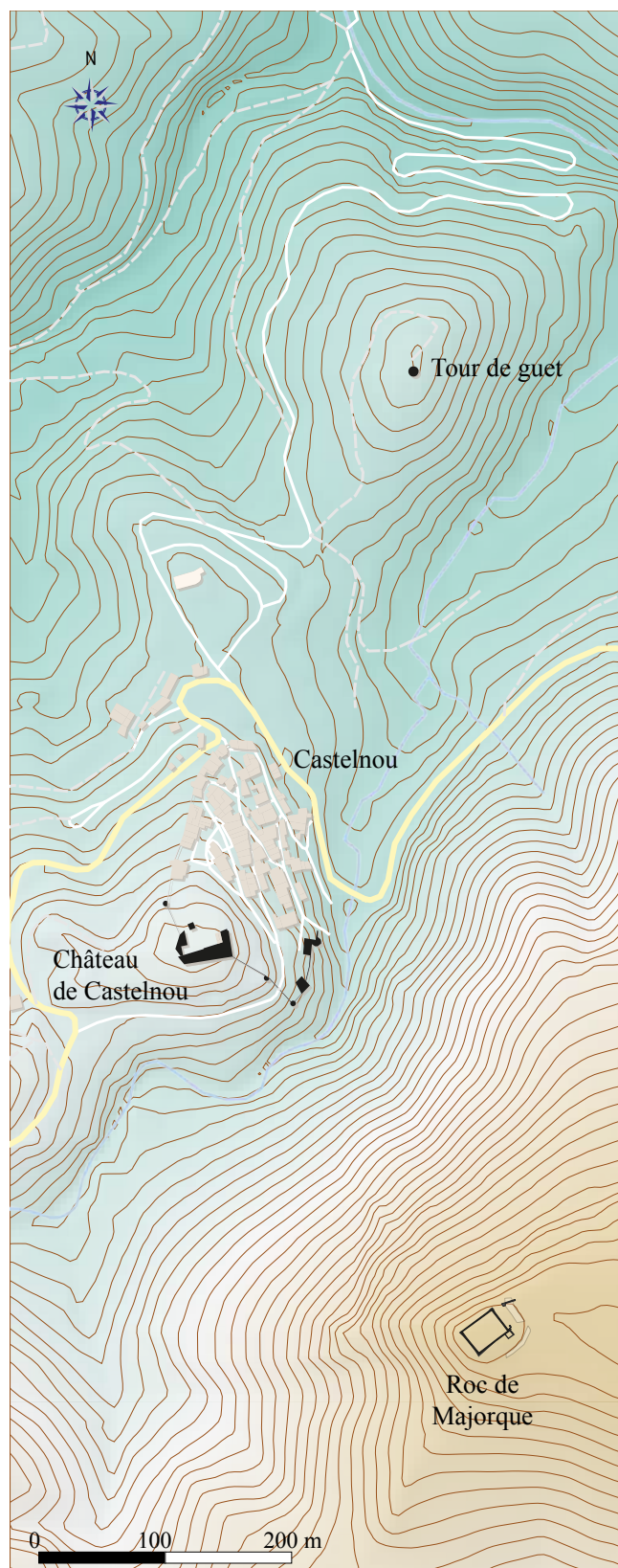


Figure 2 : Plan de location du Roc de Majorque (DAO : S. Lambert, SAD).

peu escarpés, mesurent 1 m d'épaisseur, alors que le mur MR 2, fondé directement au droit de la falaise, ne mesure que 75 cm d'épaisseur.



Figure 3 : Plan général des vestiges (DAO : S. Lambert, SAD).

Cet enclos libère un espace interne d'une superficie d'environ 600 m². Nous ne distinguons aucun cloisonnement interne ; cependant, nous pouvons observer certaines variations ponctuelles impactant les parements internes, peu lisibles actuellement, mais qui pourraient être en lien avec des aménagements (murs de refend, bâtiments à l'intérieur de l'enclos ?).

Le bâtiment 2 est de forme quadrangulaire, et on ne voit nettement que l'angle nord-est, à cause de son remblaiement. Un autre parement est difficilement visible à l'ouest, nous permettant tout de même de restituer les dimensions de 6,70 m de longueur pour 5,50 m de largeur, libérant un espace interne de 16,5 m². Il possède des murs de 1 m d'épaisseur, et présente un glacis parementé avec des blocs imposants, soigneusement taillés pour épouser la forme de l'angle nord-est. Il est accolé et bâti largement sur le mur MR 1 du bâtiment 1, et sa forme et sa position laissent penser à une tour flanquée.

Un fossé longe le mur MR 1 et forme un retour parallèle au mur MR 4. Il est creusé directement dans le substrat rocheux, sur une largeur de 2 à 3 m et une longueur totale de 60 m environ. Des murs de terrasses sont construits en bordure du fossé, sans que l'on puisse assurer leur contemporanéité. Ce fossé constitue un élément de défense des constructions du *Roc de Majorque*, sur leur côté le plus exposé et le plus facile d'accès, formant ainsi un éperon barré. Nous pouvons noter que le fossé s'interrompt à hauteur de l'accès

supposé au bâtiment, évitant ainsi d'avoir recours à un pont dormant ou mobile. Des témoignages oraux décrivent la découverte de gonds métalliques en lien avec une porte ancienne dans cette zone (De Boislandelle 2014, 51). Nous avons pu observer à cet endroit deux blocs de grand appareil taillés finement au pic, qui comportent des traces d'aménagements peu usés, possiblement pour des charnières.

2.3. Mise en œuvre

Les roches employées pour les maçonneries sont strictement endogènes, avec l'utilisation des calcaires locaux. Les élévations des murs présentent un appareil fait de calcaire gris à beige, alors que le glacis de l'angle sud-ouest présente du calcaire dolomitique marbré et veiné (fig. 4 et 5). Les matériaux utilisés pour les élévations ne nous renseignent guère sur la chronologie du bâtiment.

L'appareil est globalement constitué de moellons bruts, avec des blocs mesurant jusqu'à 35-40 cm de longueur, pour une épaisseur variant entre 5 et 15 cm. Les blocs ne sont que très grossièrement équarris, et nombreux sont ceux qui conservent encore des faces à l'état d'extraction. Les blocs utilisés pour les glacis d'angles sont de plus grandes dimensions (au minimum 50 cm de longueur pour 35 cm de largeur et 15 cm d'épaisseur) et disposés en assises.



Figure 4 : Parement interne du mur est, vue depuis l'ouest (Cliché : E. Joffre, SAD).



Figure 5 : Vue de l'angle et de son glacis depuis le sud-ouest (Cliché : E. Joffre, SAD).



Figure 6 : Parement externe du mur est, vue depuis l'est (Cliché : E. Joffre, SAD).

La mise en œuvre des maçonneries répond à l'appareillage en *opus incertum*, voire à l'appareil « tout-venant ». Les parements internes et externes sont bien visibles et formés, mais présentent de nombreux calages et un mortier très abondant. La mise en œuvre et la taille frustes n'apportent pas d'indication de chronologie, d'autant que la fonction militaire du bâtiment favorise souvent celles-ci.

Le mortier est fait de chaux aérienne, de couleur beige-jaune voire rosée, et plus grise en partie nord, et présente de nombreuses inclusions de graviers d'envi-

ron 5 mm ou plus, ainsi que de fréquents nodules de chaux de moins de 2 mm. Nous pouvons penser que ce mortier, s'il utilise les ressources minérales disponibles à proximité, possède une teinte rosée puisque le substrat local présente des argiles ocre. Partout, il est induré, très résistant et robuste, ainsi il ne s'effrite pas et ne se détache que par paquets. Le mur MR 1, en parement externe, a la singularité de présenter un mortier très couvrant donnant presque l'aspect d'un enduit que l'on ne retrouve sur aucune autre élévation interne ou externe (fig. 6).

3. Interprétation des vestiges

3.1. Un édifice antérieur au *castrum novum*

D'après la mémoire orale des habitants de Castelnou, les vestiges correspondraient à un casernement antique (De Boislandelle 2014, 50). Cette hypothèse s'est construite par analogie avec le plan de certaines fortifications antiques : le modèle de l'éperon barré taillé par un fossé par exemple, ou encore le plan carré flanqué aux angles. Les vestiges du fort antique de Salses présentent un édifice de 36 m de longueur pour 34 m de largeur, flanqué de quatre tours quadrangulaires aux angles en saillie externe (CAG 66, 577 ; Castellvi 2004, 141-142). Pourtant, d'après nos observations, rien ne laisse penser que les maçonneries soient antiques.

La mention d'un *castrum novum* dans le plaid de 993 est à la source de nombreuses hypothèses impliquant l'existence d'un château qui lui serait antérieur. Le château de Camélas, village voisin de Castelnou situé à environ 2 km au nord-ouest, a souvent été associé à ce château primitif (Poisson 2005, 27). Il pourrait être envisagé que le château primitif de Castelnou corresponde aux vestiges du *Roc de Majorque* ; pourtant, rien ne prouve cette hypothèse.

Ces hypothèses reposent sur des questions d'étymologie : pour Castelnou, le terme de *castellum vetulum* n'apparaît pas dans les sources. Dans d'autres cas, le terme de « vieux château » apparaît dans les sources écrites : le *castell vell* de Salses, cité comme *castello* dans un parchemin du XI^e siècle, est ensuite décrit comme *castrum vetulum* (1159), *castrum vetus* (1235) et *mota castris veteris* et *podio de castel vel* (1264) (Castellvi 1983, 381 ; Catafau 1998, 591-601 ; Bayrou 2004, 320-321). Il semblerait que le château soit renommé comme tel quand il ne présente plus de menace ni d'aspect défensif¹. Dans le Périgord, Grignols, possède au XIII^e siècle un *chastel vielh* et un *castrum novum* bien distincts, et des documents écrits prouvent ici clairement la succession des deux châteaux ainsi que le transfert des droits seigneuriaux (Rémy 2014, 331 – 341).

1 - Cependant, en Catalogne, le toponyme *Castell Vell* désigne généralement une construction castrale bâtie sur des fondations plus anciennes : c'est le cas du Castell Vell (commune de Salses) dont l'étude et un sondage réalisés en 1984 ont montré l'existence d'une fortification antérieure aux réaménagements de la seconde moitié du XIII^e s. (G. Castellvi, *Salses. Castell Vell. Rapport de sondage*, déposé au SRA L.-R., 1984, n. p. [12 p., 9 pl.]) (NdR).

3.2 Un édifice contemporain du *castrum novum*

Il a été proposé d'interpréter le *Roc de Majorque* comme un élément à part entière du système défensif du château de Castelnou, le défendant à l'est, complété par la tour de guet datée du XIII^e siècle au nord, (Aspord-Mercier, André 2020, 47). Dans l'organisation, cela rappelle les trois édifices échelonnés des Tours de Cabrenç (Serralongue, X-XII^e siècles), qui correspondent à un ensemble comprenant deux châteaux et une tour (Alessandri, Molinier 1996 ; De Pous 1975, 265).

L'hypothèse que le *Roc de Majorque* corresponde à un fortin construit pour le siège de Castelnou en 1285 revient de façon récurrente. De la poliorcétique, de l'artillerie du temps et des techniques de siège dépendent la robustesse des enceintes, la proportion et le nombre des ouvertures ainsi que l'emplacement d'un édifice. Les mangonneaux au début du Moyen Âge, puis les trébuchets entre le XII^e et le XV^e siècles sont décrits par E. Viollet-le-Duc et leur portée semble être de 200 à 220 m maximum, pour des projectiles de 50 à 120 kg (Viollet-le-Duc 1868, 219 ; De Boislandelle 136). Une étude récente (Martzluff *et al.* 2014) s'est intéressée à deux inventaires de l'artillerie possédée par les rois de Majorque : des trébuchets de bois, fer et cordes sont présents mais abîmés en 1373. De tels engins pourraient correspondre à ceux utilisés pour le siège de 1286, mais la distance entre le *Roc de Majorque* et les remparts du village, qui varie entre 285 m et 375 m est supérieure à leur portée supposée. Ils ont pu être postés sur le *Roc* comme arme de dissuasion, mais le *Roc* est trop loin pour que les boulets atteignent château ou village (fig. 7).

Pour le siège de 1559, les enjeux sont différents avec l'avènement de l'artillerie moderne. En effet, les canons de type bombarde se généralisent au XIV^e siècle, puis la poudre noire et les armes à feu sont généralisées au XVI^e siècle (Martzluff *et al.* 2014, 487-506). Ainsi, lors du siège de 1559, l'artillerie qui a servi au siège de Castelnou peut techniquement avoir été postée sur le *Roc de Majorque* puisque la portée de ces canons peut atteindre 1 000 m de distance pour une vitesse de 100 à 300 m/seconde. L'attaque du château de Castelnou par une telle artillerie aurait duré deux jours et endommagé la fortification (Catafauf 1998, 256-259).

La disposition du *Roc de Majorque* semble en faire un lieu de défense et de surveillance (comme le montrent sa topographie ou encore son fossé), plus qu'un lieu d'attaque. Pour le premier siège, les dates flottent entre 1285 et 1286, laissant un petit laps de temps potentiel pour la construction, mais pour 1559, nul besoin pour les troupes du Gouverneur du Roussillon de construire un bâtiment puisque l'assaut dure deux jours.

3.3 Une fortification seigneuriale intercalaire ?

L'usage du plan carré ou rectangulaire, associé à une tour, est courant dans les plans de châteaux médiévaux français. Dans les Pyrénées-Orientales, le Palais Royal de Perpignan présente un plan carré avec une tour en façade au XIII^e siècle, ou le Château de Réart à Bages, difficilement daté entre le X^e et le XIII^e siècle, affiche un plan barlong de 37 m de long sur 28 m de large, que l'on peut rapprocher de celui du bâtiment 1 du *Roc de Majorque*, bien que demeurant dans un contexte différent, plutôt de plaine (Puig *et al.* 2001, 12). Dans le sud de la France, on note dès le X^e siècle l'édification de tours quadrangulaires isolées sur des promontoires, avec enceintes et fossé comme celle du *Teulet*, au Pouguet dans l'Hérault par exemple (Schneider 2019).

Pourtant, la morphologie des vestiges du *Roc de Majorque* ne correspond pleinement à aucun de ces modèles. En effet, la tour du *Teulet* (Hérault, 930-960) est l'élément central protégé par l'enceinte et le fossé du site (Schneider 2019). Au *Roc de Majorque*, le bâtiment 2 pourrait correspondre à une tour, mais elle est située hors les murs du bâtiment 1, en avancée par rapport à lui, ne profitant en aucun cas d'une situation protégée. En ce sens, on ne peut pas dire que le plan corresponde aux modèles décrits pour le X^e – début du XI^e siècle.

Cette tour, située en avancée et à l'angle du bâtiment 1 laisse penser aux tours d'angles des châteaux des XIII^e-XIV^e siècles. En effet, dès la fin du XII^e siècle et au tournant du XIII^e siècle, les plans quadrangulaires sont souvent flanqués de tours quadrangulaires ou circulaires aux angles (Mesqui 2014, 297). Au niveau national, le Palais Royal du Louvre en est un exemple, et au niveau local, nous pouvons citer le château d'Evol au XIII^e siècle puis le Château de Llivia daté entre le XII^e et le XIV^e siècles. Le Palais Royal de Perpignan, conçu initialement sans tours d'angles, présente en cela

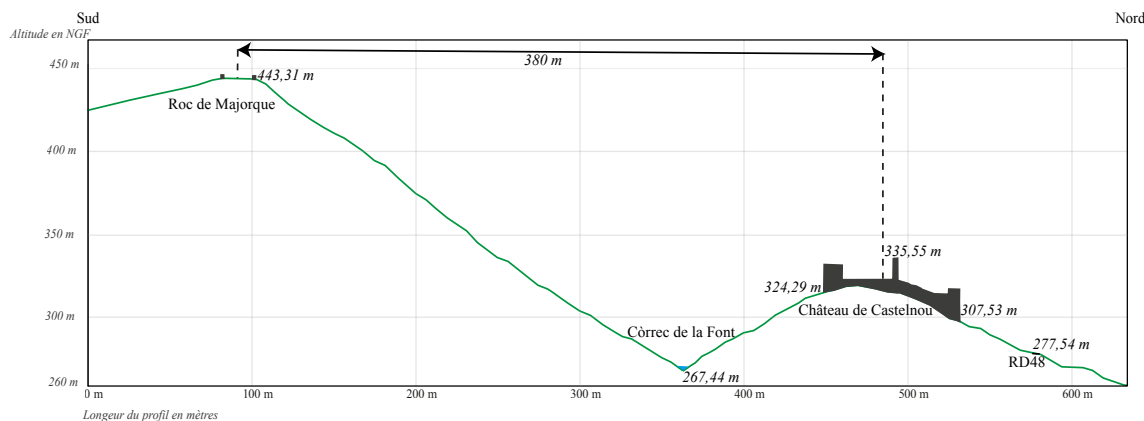


Figure 7 : Profil nord-sud de la vallée, depuis le *Roc de Majorque* jusqu'à la tour de guet (DAO : S. Lambert, SAD).

une exception vers 1270-1295, tout comme le château de Quillan dans l'Aude, terminé en 1280. Cela donne finalement un plan quadrangulaire, avec un unique élément en saillie.

Nos relevés nous ont permis de déterminer le plan global des vestiges du *Roc de Majorque*, pourtant l'absence d'information sur l'organisation interne du bâtiment 1 nous prive de le comprendre pleinement. En l'état de nos connaissances, ce plan semble finalement très proche des *forcia* ou enclos-blocs comme ceux de Valros (Pézenas, Hérault) et Arthus (Saint-Paul-et-Valmalle, Hérault) (Vassal *et al.* 2019). Ces *forcia* sont décrites comme des châteaux intercalaires, établis aux marges des *castra* et s'inscrivent dans une période de fortification massive, au tournant du XII^e au XIII^e siècle (Vassal *et al.* 2019). Elles s'apparentent à des enclos d'une superficie de 400 à 700 m², possèdent un plan quadrangulaire simple et sont parfois pourvues d'une tour majeure ou de tours d'angles ; caractéristiques auxquelles s'ajoutent pour Valros et Arthus le choix d'un lieu de hauteur, et d'une situation à proximité du village, mais déconnecté de celui-ci.

Finalement, nous pourrions conclure avec la destruction volontaire et quasi-totale des vestiges du *Roc de Majorque*. Les murs ont été abattus depuis l'intérieur et les blocs écroulés sont venus combler le fossé et la tour ou bâtiment 2 à l'est, se répandant dans les ravins au nord et à l'ouest, et masquant parfois totalement le glacis. Cette destruction, tout comme la construction et l'utilisation de ces bâtiments du *Roc de Majorque*, demeurent absents des sources écrites. Nous pouvons supposer que la destruction du site est liée au développement de l'artillerie, supprimant un point faible dans la défense du château de Castelnou.

Bibliographie

- Alart 1876** : ALART (B.) – *Le château de Castelnou : Rapport historique et archéologique sur le château de Castelnou (Canton de Thuir)*, Perpignan, le 8 janvier 1876, lieu d'édition inconnu, sans date, p. 179-200
- Alessandri, Molinier 1996** : ALESSANDRI (P.), MOLINIER (A.) – « Tours à signaux XIV-XV^e siècles, Serralongue, Tours de Cabrenç », *Bulletin de l'A.A.P.O.*, n°11, Perpignan, 1996, p. 23-31
- Asport-Mercier, André 2020** : ASPORT-MERCIER (S.), ANDRE (N.) – *Castelnou - Pyrénées-Orientales - Le château de Castelnou, étude archéologique du bâti, Volume 1, Rapport Final d'Opération*, Archéologie et Patrimoine, Arles, 2020, 254 p.
- Brousse 1954** : BROUSSE (C.-E.) – « La vicomté de Castelnou, essai historique », *Études Roussillonnaises, revue d'Histoire et d'Archéologie Méditerranéennes*, n°1-2, 1954-1955, p. 115-133
- CAG.66** : KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.), MAZIERE (F.) – *Carte archéologique de la Gaule, Pyrénées-Orientales*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, 712 p.
- Castellvi 1983** : CASTELLVI (G.) – *Castell Vell* (com. de Salses), *Les châteaux de l'ancien comté de Roussillon, du Bas Empire romain à l'union au royaume d'Aragon*, mémoire de maîtrise, Hist. de l'art et archéologie, U. Montpellier, 1983, p. 381-391.
- Castellvi 2004** : CASTELLVI (G.) – Salses ancien, *Entre Languedoc et Roussillon : 1258-1659, Fortifier une frontière ?*, Éditions des Amis du Vieux Canet, Canet, 2004, p. 141-142
- Catafau 1998** : CATAFAU (A.) – *Les Celleres et la naissance du village en Roussillon : X^e-XI^e siècles*, Presse Universitaires de Perpignan, Perpignan, 1998, 717 p.
- Claverie 2017** : CLAVERIE (P.-V.) – Un moment clé de l'histoire du royaume de Majorque : la fin de la vicomté de Castelnou (1321-1369), *E-Spania*, n°28, octobre 2017, np
- De Boislandelle 2014** : DE BOISLANDELLE (H. M.) – *Castelnou et les Aspres, Mémoire de pierres, Souvenirs d'hommes*, Éd. Trabucaire, Canet, 2014, 203 p.
- De Gazanyola 1857** : DE GAZANYOLA (J.) – *Histoire du Roussillon*, Librairie Alzine, Perpignan, 1857, np.
- De Pous 1949** : DE POUS (A.) – *Les tours à signaux des vicomtes de Castelnou et de Fonollède au XI^e siècle*, Société française d'Archéologie, Paris, 1949, 53 p.
- De Pous 1975** : DE POUS (A.) – Tours et châteaux du Vallespir, *Conflent*, n°77, 13^e année, Perpignan, 1975
- Jannesson 1898** : JANNESSON (V.) – *Histoire militaire du Roussillon*, Librairie D. Muller, Perpignan, 1898, 158 p.
- Martzluff et al. 2014** : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), GIRESE (P.) – Des pierres pour détruire. Boulets en marbre, pierres à fusil et autres roches à usage militaire du Palais des rois de Majorque (1375-1840), *Un palais dans la ville. Vol. 1 : Le Palais des rois de Majorque à Perpignan*, dir. O. Passarrius et A. Catafau, Collection Archéologie Départementales n°3, Pôle Archéologique Départemental, Éd. Trabucayres, Perpignan, 2014, pp. 473-518
- Mesqui 2014** : MESQUI (J.) – Le palais royal de Perpignan : un édifice exceptionnel parmi les palais des XIII^e et XIV^e siècles en Europe Occidentale, *Un palais dans la ville. Vol. 1 : Le Palais des rois de Majorque à Perpignan*, dir. O. Passarrius et A. Catafau, Collection Archéologie Départementales n°3, Pôle Archéologique Départemental, Éd. Trabucayres, Perpignan, 2014, pp. 295-312
- Poisson 2005** : POISSON (G.) – *Les Vicomtes de Castelnou (XI^e – XIV^e siècles)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Laurent Macé, UFR d'Histoire, Université de Toulouse-Le Mirail
- Ponsich 1990** : PONSICH (P.) – *Castelnou, Château et village médiéval*, Guide, Éditions le Publieur, Perpignan, 1990, 47 p.
- Ponsich sd** : PONSICH (P.) – *Castelnou, de gueules à un château d'argent donjonné de trois pièces, Castell de Castelnou*, lieu d'édition inconnu, sans date, non paginé
- Puig et al. 2001** : PUIG (C.) avec la collaboration de BENEZET (J.), DONES (C.), LENTILLON (J.-P.), LAGARRIGUE (L.), LOIRAT (D.), ESTAQUE-MARTY (A.), ZAOUR (N.) – Le château du Réart, Bages, Pyrénées-Orientales, *Rapport de sondages d'évaluation archéologique*, A.A.P.O., S.R.A., Perpignan, juillet 2001, 46 p.
- Rémy 2014** : REMY (C.) – Le castrum de Grignols (Dordogne) et ses chevaliers, *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012, Mémoire XLVII, dir. L. Bourgeois et C. Rémy, Éditions ACP, Chauvigny, 2014, pp. 331-341
- Schneider 2019** : SCHNEIDER (L.) – Le château avant le château ou le défi réel du temps long (VI^e-XI^e siècles) : quelques repères en guise d'introduction, *Châteaux, palais et tours : pouvoirs et cultures dans l'Occitanie médiévale*, n°10, Éd. Conseil général Occitanie, 2019, 29 p.
- Tosti 1990** : TOSTI (J.) – Un village, une histoire : Castelnou, *D'Ille et d'Ailleurs*, n°20, 1990, 47 p.
- Vassal et al. 2019** : VASSAL (V.), SCHNEIDER (L.), DUPIN (M.), COMMANDRE (I.), BRITTON (C.) – Rendre plus fort : forcias sive municio vel castrum. Un modèle de nouveaux châteaux intercalaires en Montpelliérans et Biterrois (fin du XII^e siècle – début du XIII^e siècle), *Châteaux, palais et tours : pouvoirs et cultures dans l'Occitanie médiévale*, n°10, Éd. Conseil général Occitanie, 2019, 51 p.
- Viollet-le-Duc 1868** : VIOLLET-LE-DUC (E.) – *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Éditions Bance-Morel, 1854-1878, pp. 210-270

Le patrimoine méconnu des maisons de Prades (Pyr.-Or.) (XV^e – XX^e siècles)

Céline JANDOT¹

1 - INRAP-Perpignan

Contexte général

Au pied du Canigou, Prades en Conflent, sous-préfecture des Pyrénées-Orientales, modifie peu à peu sa trame urbaine pour rendre le cœur de ville plus attractif. En centre-ville, des réaménagements urbains sont prévus sur un îlot de maisons bordant la rue du Palais de Justice. Préalablement au projet immobilier « Cœur de ville » par la société Agir-Promotion (fig. 1), l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) réalise le diagnostic archéologique des maisons concernées, sur prescription de l'État, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie.

L'opération mise en place par l'Inrap comprend plusieurs étapes : l'étude préalable des documents écrits et iconographiques ayant trait à l'évolution urbaine du cœur de ville (fig. 2) ; la reconnaissance des différents états de l'habitat par la lecture des élévations (fig. 3) ; et enfin l'appréciation des fondations et des étapes antérieures par la réalisation de sondages sur l'ensemble des propriétés, dont l'hôtel particulier de la maison Felip qui recouvre une grande superficie¹.

1. La ville de Prades et son habitat, en Conflent

De manière générale, les villes évoluent au gré des changements sociaux et culturels, ainsi que des développements techniques et technologiques qui marquent notre Histoire. L'habitat est lui-même dépendant de ces évolutions en les intégrant.

Le Conflent, partie montagneuse de la vallée de la Tet, est ceinturé par différents massifs dont celui du Canigou (2785 m), et constitue le passage obligatoire pour relier les hauts plateaux de Cerdagne et du Capcir. Les ressources naturelles en minerais sont nombreuses (fer, plomb, cuivre, argent), ainsi que des eaux minérales, sulfureuses. Dans ce contexte de vallée encaissée, les lieux de peuplement s'implantent près de la Tet et de ses affluents. C'est au début de l'élargissement de la vallée que la ville de Prades (*villa Prata*, de *prata*, les prés) prend place sur un large replat de faible altitude (350 m).

1 - Les habitations référencées sur le plan sont mentionnées avec les noms des derniers propriétaires connus au XIX^e et XX^e siècle (A.D.P.O.). Pour la « maison 7 » (hôtel particulier), les propriétaires successifs (Garau, Romeu, de Saint Jean, Felip) sont connus par les textes depuis le XVI^e siècle.



Figure 1 : Emplacement de l'opération sur le cadastre napoléonien du centre-ville de Prades (1807). Source A.D.P.O. 15NUM1024W151/EUO, DAO J. Kotarba (Inrap).

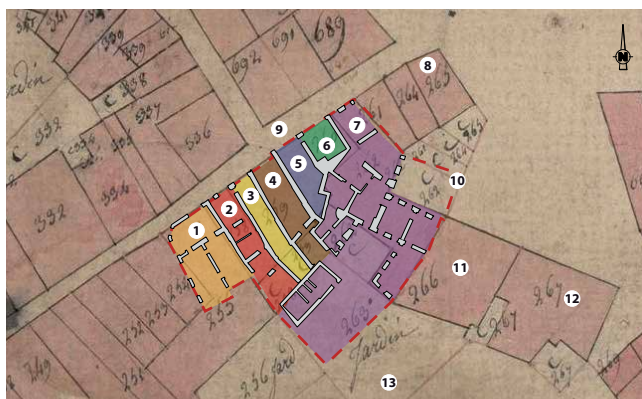


Figure 2 : Localisation des propriétés étudiées dans le cadre du projet « Cœur de ville », sur le fond du cadastre napoléonien. 1, maison Sicard. 2 et 3, maisons des bijoutiers Barate, Quès, Bès. 4, boucherie Bouvier, Solère. 5 et 6, épicerie Maler, Marill puis café Lambijou. 7, hôtel particulier des familles successives Garau, Romeu, de Saint, Jean, Felip. 8, la Rua, Grand rue puis rue du Palais de Justice. 9, maison Jacomet. 10, cimetière de la chapelle du Rosaire. 11, chapelle du Rosaire puis mairie (1854). 12, maison du viguier. 13, jardins puis place de Catalogne. (Source A.D.P.O. 15NUM1024W151/EUO) ; DAO J. Kotarba (Inrap).



Figure 3 : Exemple de sondages dans les habitations (maison 7). Cliché C. Jandot (Inrap).

Dès l'époque romaine, une première occupation, probablement sous la forme d'une petite agglomération, est attestée notamment par l'importance des activités liées à la métallurgie du fer et constitue un petit relais aux abords de la route antique dénommée *Strada Conflentana*.

À partir du IX^e siècle, ce territoire est marqué par une nouvelle restructuration économique, fruit de l'investissement des moines de l'abbaye de Lagrasse. Ainsi apparaît la *cella* de Prades (870), qui, pour protéger les récoltes des épisodes guerriers du XI^e siècle, met en place une fortification, fermée de portes : la *cellera*. À l'intérieur de cet espace circulaire, entourant l'église, sur son cimetière originel, les celliers conservent les réserves des habitants. Cette mise en œuvre donne ainsi sa constitution au bourg médiéval.

Sous domination catalane (comté de Barcelone), à partir de 1118, jusqu'au traité de Pyrénées en 1659, le territoire de Prades irrigué devient très exploité et la ville poursuit son essor urbain.

À l'image des grands travaux d'irrigation menés en Roussillon au XIV^e siècle, les différents canaux de Prades permettent aussi la mise en place de moulins, favorisant l'émergence de pareurs et de tanneurs, ainsi que la construction de forges hydrauliques (dites à la catalane). La ville devient un centre commerçant important, lieu de marchés et foires où se vendent, notamment, de nombreux animaux, élevés sur les versants montagneux, voire dans les estives des massifs.

Cette ville, autour de la trame initiale de la *cellera*, se dote au XIV^e siècle d'un château ceint de tours ainsi que de murailles. À l'ouest, s'ouvre la porte donnant sur la *Rua ou Roua* (dénommée, à partir de 1880, rue du Palais de Justice). Il s'agit de la route Royale, un axe majeur structurant, héritière de la *Strata Francisca* citée à l'époque carolingienne.

Depuis le centre du bourg, dans le courant du XV^e siècle, de petites maisons s'érigent peu à peu le long de la *Rua*, d'orientation ouest-est (fig. 4). Celles étudiées, situées du côté sud de cette dernière, correspondent à des cellules de plan rectangulaire de 3 à 5 m de large pour 4 à 5,50 m de long (dans œuvre). Ces maisons sont pourvues d'un étage et coiffées d'un toit à une pente, versant sur la rue ou sur l'arrière (fig. 5). Les galets de rivière constituent le matériau de base pour l'érection des murs. Ils sont liés par un mortier de terre tiré du sol naturel limoneux. Les matériaux de couverture sont des tuiles courbes, parfois des lauzes de schistes. Ces dernières sont également employées pour l'aménagement de petites niches quadrangulaires ou triangulaires (fig. 6), qui servent de reposoir pour l'éclairage (lampes à huile). Sur l'arrière des parcelles, ces premières maisons disposent d'une cour, circonscrites par un réseau complexe de canaux gravitaires, issus du *Rech de Dalt*, construit à la fin du XIII^e siècle.

Dans le courant du XVI^e siècle, les maisons bordant la *Rua* se transforment. Celles observées dans le cadre de l'étude devaient disposer d'un étal au rez-de-chaus-



Figure 4 : Vue générale de l'îlot de maisons étudiées. Cliché : C. Jandot (Inrap).

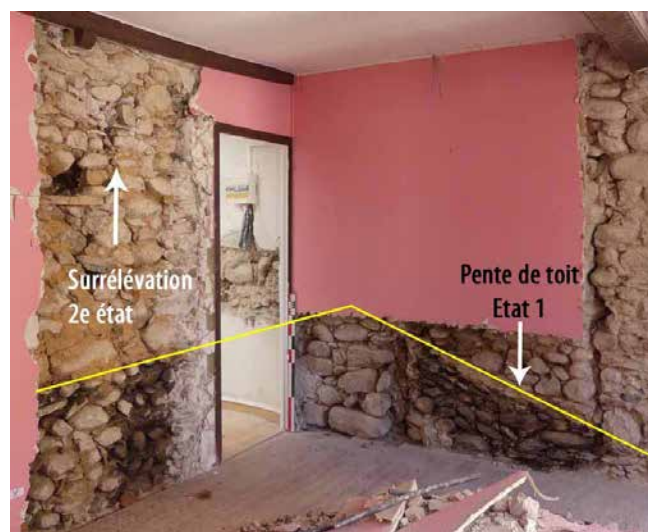


Figure 5 : Lecture d'une pente de la pente de toit d'un premier état de l'habitat (maison 4). Cliché : C. Jandot (Inrap).



Figure 6 : Niche triangulaire servant de support d'éclairage aménagée dans un mur (maison 4). Cliché : C. Jandot (Inrap).

sée, tandis que les étages prennent de l'essor (élévation d'un 2^e étage), avec des parties en encorbellement, notamment sur la rue. Le pan de bois est alors couramment utilisé en façade, éclairé par des fenêtres croisées (fig. 7), associées à un plancher à structure apparente : le plafond à la française.



Figure 7 : Fenêtre croisée du XVIII^e siècle mis en scène devant un encadrement bouché (maison 7). Cliché : C. Cœuret.



Figure 8 : Porte cintrée servant de circulation entre les espaces (maison 7). Cliché : C. Jandot (Inrap).



Figure 10 : Jambage de cheminée en stuc du XVIII^e siècle démantelée par des restaurations du début du XX^e siècle (maison 7). Cliché : C. Jandot (Inrap).

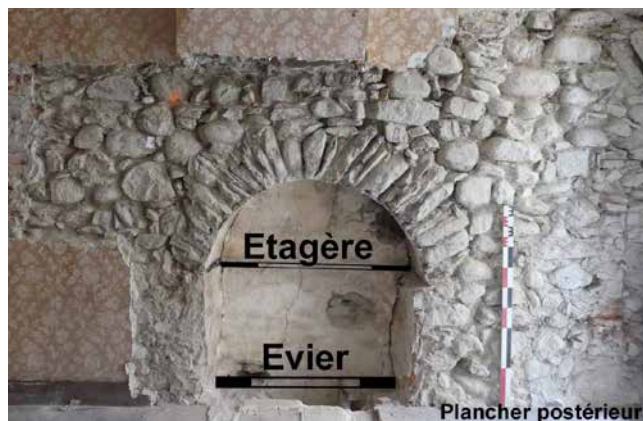


Figure 9 : Évier intégré dans une baie cintrée fermée (maison 3). Cliché : C. Jandot (Inrap).

Au sud de la zone étudiée, par-delà le canal gravitaire, la chapelle du Rosaire, « *capella del Roser* », édifiée en 1580, et son cimetière jouxtent ces constructions, dans l'épaisseur concentrique des nouveaux habitats autour du centre du bourg.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les surfaces bâties se développent encore en hauteur (avec un 3^e étage) et progressivement vers l'arrière, sur les cours et jardins, où des portes aux arcs de pierre plein cintre servent de distribution (fig. 8). Les toits sont désormais à deux pans. Ces nouveaux volumes passent au-dessus des canaux toujours en usage.

Par ailleurs, certaines maisons prennent de l'ampleur par la fusion d'unités initiales. Elles s'associent entre elles de façon transversale, comme en témoignent les nombreux passages créés d'une maison à l'autre à différents étages. À ces fusions s'associe une nouvelle distribution des pièces. Des évier dans des baies cintrées d'arcs en pierre assemblés au mortier de chaux sont creusés en alcôve dans les parements de murs à proximité des fenêtres (fig. 9) ; leur évacuation, au moyen de tuyaux en céramique, est insérée dans les murs et s'écoule vers les canaux devenus souterrains. De nouvelles cheminées viennent réchauffer les espaces occupés : l'une d'entre elles, en stuc (fig. 10) avec clayonnage de lattes et de roseaux, dénote d'un aménagement d'apparat. L'éclairage se maintient au moyen de petites niches aménagées dans les murs avec des carreaux de terre cuite décorés (fig. 11).



Figure 11 : Niche pour l'éclairage avec des carreaux en terre cuite moulés et décorés (maison 7). Cliché : S. Serre (Inrap).



Figure 12 : Façade arrière de la maison (maison 7) accolée à l'annexe de la Mairie (ancienne chapelle du Rosaire).
Cliché : C. Jandot (Inrap).



Figure 13 : Façade d'enduits sculptés au début du XX^e siècle, par Joachim Eyt, de la boucherie Solère (maison 4). Cliché : C. Jandot (Inrap).



Figure 14 : Façade de la bijouterie Bès (maisons 2 et 3).
Cliché : C. Jandot (Inrap).

Au XIX^e siècle, et plus nettement à partir des années 1840, le centre-ville de Prades se métamorphose à nouveau sous l'impulsion d'un nouveau réaménagement urbain, fruit de l'époque industrielle (arrivée du chemin de fer, de l'électricité et du gaz). Perpendiculairement à la rue du Palais de Justice, une nouvelle rue est percée (rue de l'Industrie, plus tard dénommée Jean Jaurès). Elle constitue la limite ouest de l'îlot étudié. Au sud-est, la nouvelle mairie (**fig. 12**) s'établit dans la chapelle du Rosaire, désacralisée en 1854.

Les maisons de la rue du Palais de Justice perdent progressivement leurs encorbellements, les croisées vont disparaître, notamment remplacées pour éviter l'impôt qu'elles engendrent. Maisons et demeures se dotent de décorations architecturales en vogue, s'équipent de nouvelles baies stéréotypées. Le réalignement opéré fait reculer les façades vers l'intérieur des parcelles : les baies de circulation entre les maisons anciennement situées en avant sont bouchées par l'érection de ces murs reculés. Certaines façades se dotent d'enduits de ciment décoratifs, sculptés et peints, fruit d'un artisanat local pradéen (**fig. 13**). Les rez-de-chaussée, nouvellement pourvus de carreaux de ciment-mosaïque (manufactures de Perpignan ou de plus loin) et aux couloirs plaqués d'imitation de marbre rose, conservent encore leurs fonctions médiévales initiales de boutiques : boulangerie, boucherie, bijouterie (**fig. 14**), etc.

Avec ces remembrements parcellaires, des transformations architecturales internes avec de nouveaux escaliers se mettent en place (**fig. 15**). Les étages sont restructurés, avec création de nombreuses cloisons parfois rehaussés : plafonds de roseaux tissés, toits en sous-pente de roseaux ligaturés.



Figure 15 : Escalier d'apparat (maison 7). Cliché : S. Boulanger © droit réservé.



Figure 16 : Cuisine du XIXe siècle, avec placard, cheminée et fogón (maison 2).
Cliché : C. Jandot (Inrap).



Figure 17 : Papier peint aux tons vert et rose, technique d'impression à la planche, vers 1820 (maison 7). Cliché : C. Jandot (Inrap).

De nouvelles cuisines, aux placards de rangement encastrés dans les murs, se munissent de fourneaux-potagers (*fogóns*). Ces équipements domestiques, en carreaux vernissés uniformes rouges ou verts (fig. 16), pourvus d'orifices retenant la braise, jouxtent les cheminées où trônent crémaillères et plaques en fonte, parfois décorées. Des évier en pierre monolithe complètent la cuisine. Sous la paille des potagers s'évacue la cendre récupérée, tandis que le dessous des évier recèle les grands pots à graisse. Ces « cuisines équipées » voient le jour sur l'arrière des parcelles, au 1^{er} ou 2^e étage, ou en arrière-cour. Exposées au sud, elles constituent de véritables pièces à vivre. Certaines maisons multiplient les cheminées d'appoint en marbre et en faïence dans les autres pièces.

Parallèlement, les éléments décoratifs intérieurs évoluent également au gré des tendances. Les papiers peints initiaux du début du XIX^e siècle (fig. 17), vont être successivement remplacés par d'autres, influencés par l'Art Nouveau (fig. 18), pour orner les pièces à vivre. Collés les uns sur les autres, ils offrent un véritable empilement stratigraphique de cette évolution².

2 - Je tiens à exprimer mes remerciements à M. Philippe de Fabry, Directeur du musée européen du Papier Peint de Rixheim et à Mme Cécile Vaxelaire, chargée de mission à la Conservation du musée, qui ont permis ces identifications.



Figure 18 : Salon du bijoutier Quès, papier peint Art Nouveau, vers 1900 (maison 2).
Cliché : C. Cœuret (Inrap).



Figure 19 : Hall d'entrée du premier étage (maison 7). Cliché : S. Boulanger © droit réservé.



Figure 20 : Hall d'entrée et bureau d'accueil avec bibliothèque du deuxième étage (maison 7). Cliché : C. Cœuret (Inrap).



Figure 21 : Éléments de voyage, XIXe-XXe siècles. Cliché : C. Cœuret (Inrap).

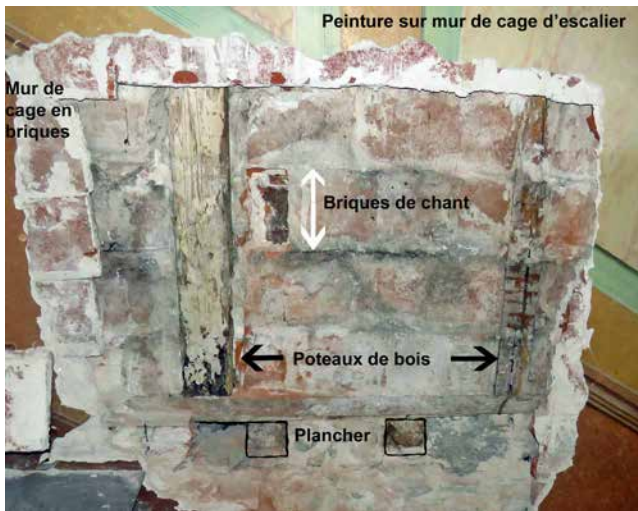


Figure 22 : Cloison à pan de bois et remplissage de briques de chant derrière le mur de l'escalier (maison 7). Cliché : C. Jandot (Inrap).



Figure 23 : Évolution des papiers peints et de la décoration d'intérieur de l'habitat au XIX^e siècle (maison 7). Cliché : C. Jandot (Inrap).



Figure 24 : Plafond élaboré avec des roseaux fendus et tissés (maison 2). Cliché : C. Jandot (Inrap).

De même, des équipements domestiques mobiliers encore préservés au sein de l'habitat, notamment dans l'hôtel particulier Felip (Garau au XVI^e siècle, puis Romeu aux XVI^e-XVIII^e, de Saint-Jean au XIX^e et Felip au XX^e siècle) attestent des usages d'une époque révolue (fig. 19 à 21). Ils constituent des témoignages précieux pour une approche de ce passé.

2. L'archéologie du patrimoine historique et architectural des maisons de Prades

L'archéologie des périodes récentes constitue une discipline nouvelle associée aux études et travaux archéologiques sur le bâti.

L'habitat urbain agglomère des savoir-faire locaux, issus de traditions architecturales liées à un milieu social et géographique sur un territoire donné. Les maisons de l'îlot du « Cœur de ville » à Prades ont été observées et étudiées avec ce regard, en commençant par la lecture du modèle urbain hérité du XIX^e siècle.

Dans le premier temps de l'étude, il s'est agi de renseigner et de comprendre les derniers témoignages en place, et leurs nombreuses traces dignes d'intérêt. Dans un second temps, l'étude s'est attachée à démonter l'ossature contemporaine, par des sondages ciblés, pour en comprendre la mise en place, puis peu à peu à remonter le temps jusqu'aux origines des constructions, entre rue principale et réseau d'eau ancien. Dans un temps ultime, après la démolition des bâtiments, par le biais de sondages en sous-sol, l'ossature parcellaire médiévale sera disséquée et ses fondements sous-jacents pourront être mis en exergue. Lors de cette dernière étape, un regard acéré sera porté sur les rejets, pourvoyeurs d'informations sur les activités pratiquées au cours du temps.

Au-delà des éléments susmentionnés, les étapes de l'étude des bâtis ont permis de documenter de façon précise, pour l'époque moderne et contemporaine :

- les subdivisions des espaces avec des cloisonnements, en pans de bois et briques (*cairó*), à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle (fig. 22) ;
- une évolution décorative des intérieurs (fig. 23) avec des papiers peints (années 1820-1830, 1840, 1880, 1890-1910, Art Nouveau, 1950-1960, 1970-1980) ;
- la mise en œuvre des plafonds, avec des treillis de roseaux fendus jointoyés au plâtre (fig. 24), et sous-pente de toits, avec claies de roseaux ligaturés (fig. 25) ;



Figure 25 : Sous-pente de toit en roseaux transversaux ligaturés (maison 1). Cliché : C. Jandot (Inrap).

- l'évolution d'usage des greniers, en stockage compartimenté de denrées et produits de nécessité, pour chaque famille occupant la maison, en grenier individuel bourgeois destiné au stockage des éléments démantelés de menuiseries mis au rebut mais conservés au cas où ...

Ils constituent des informations de première main, documentés avec une méthodologie propre à l'archéologie révélant des données totalement inédites. La démolition de ces maisons confère à cette approche méticuleuse une mission patrimoniale essentielle.

3. Une opportunité à saisir à Prades : les papiers peints

Dans le cadre de cette opération, sur sollicitation des services de l'État, une attention particulière a été portée aux derniers revêtements muraux : les papiers peints.

Afin d'avoir des éléments de comparaison et de datation, des contacts ont été pris avec le Musée du papier peint de Rixheim, sous la responsabilité de son directeur, Philippe de Fabry, et de Cécile Vaxelaire, chargée de mission à la Conservation. « Le Musée du papier peint », labellisé Musée de France, est unique au monde. Il fait partie de l'ensemble des musées techniques du Sud-Alsace, <https://www.museepapierpeint.org/fr/>. « Sa bibliothèque regroupe plus de 3 000 références, ouvrages spécialisés, brochures et articles (...), son fonds est par essence international ».

Suite aux échanges établis, une méthode de travail adaptée à ce revêtement mural a été mise en place. Les résultats obtenus dépassent largement les attentes initiales : de l'ancienneté d'un papier peint daté en tant qu'élément isolé, des stratigraphies de papiers peints (jusqu'à 6 états superposés) ont été mises en évidence. Elles apportent une chronologie à l'évolution spatiale de l'habitat, des développements architecturaux et des cloisonnements, tout au long des XIX^e et XX^e siècles.

En parallèle, les techniques de fabrication du papier peint ont pu être renseignées, avec une dominante représentative d'impressions à la planche pour les années 1820 à 1840. D'autre part, il a pu être mis en évidence une maculature (papier d'apprêt) constituée de documents de gestion des années 1800, en une couche apposée sur un des papiers peints les plus anciens (fig. 26). Ces feuilles de registres comptables ont servi d'accroche à une rénovation de l'habitat vers 1830.

Ces démarches ont abouti à la création d'une banque de données photographiques spécifique des revêtements muraux des maisons étudiées, complétée par une collection de référence des papiers peints (plus de 120 répertoriés) qui ont pu être prélevés.

Bibliographie

Brunet 2014 : BRUNET (M.). — *Prades en Conflent au siècle des Lumières : les chemins de la démocratie*, éd. Trabucaire, Canet, 2014, 202 p. et ill.

Catafau 2011 : CATAFAU (A.). — in : *La Maison Jacomet de Prades*. En collaboration avec Astrid Huser, Association culturelle de Cuxa, Prades, 2011, 120 p. et ill.

Delamont 1878 : DELAMONT (E.). — *Ernest Delamont. Histoire de la ville de Prades en Conflent, province de Roussillon, des communes du canton et de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuixa*. Paris réed. 1997, t. 1, 576 p.

Viallet 1959 : VIALLET (1899-1986) (J.). — *Prades, son histoire, ses coutumes, hauts-lieux de l'arrondissement*. Imprimerie Roca, Prades, 1959, 224.

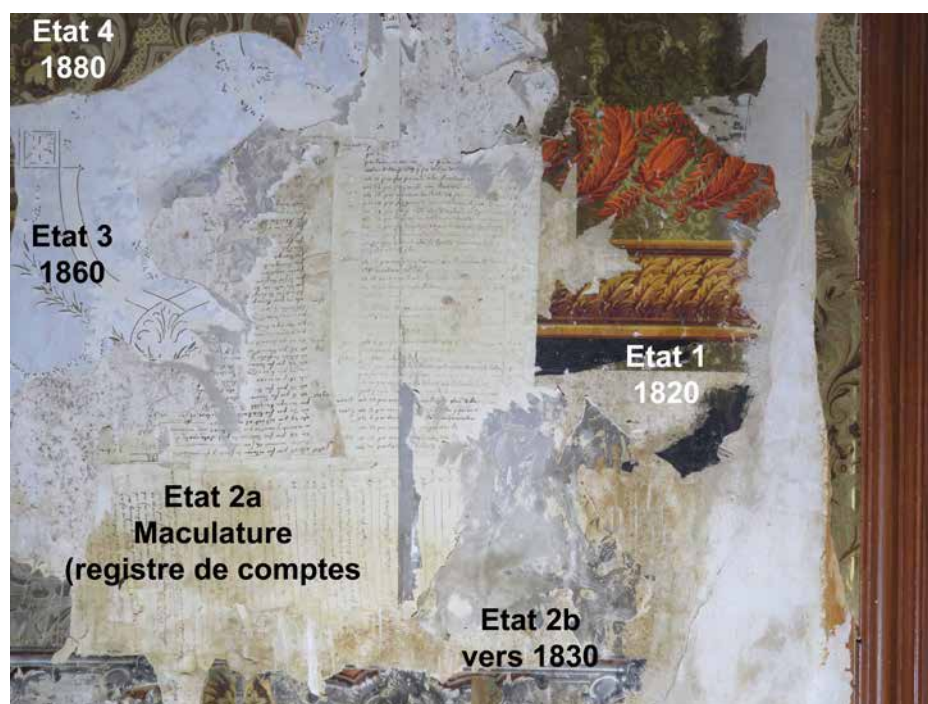


Figure 26 : Stratigraphie des 4 états de papiers peints, avec maculature, de 1820 à 1880 (maison 7).
Cliché : C. Jandot (Inrap).

Détruire Salses ? (XVIIIe – XIXe siècles)

Lucien BAYROU¹

¹ - Architecte honoraire, Docteur en Histoire de l'Art

*« Aujourd'hui l'on ne sait plus
à quoi peut servir cette masse de pierre »
(15 mars 1833).*

Le traité des Pyrénées, signé en 1659, semble rendre inutiles les forteresses de l'ancienne frontière. Ainsi, la décision de raser la place de Leucate date de 1664. Les travaux sont achevés l'année suivante. Cependant, Salses sécurisant la liaison entre Perpignan et Narbonne est conservée jusqu'à la fin des guerres avec l'Espagne et l'accession de Philippe d'Anjou au trône de Madrid, en 1700.

Dans un rapport commentant une carte dressée par le sieur de la Blottière en 1725, il est écrit : *« Le chateau de Salces en Roussillon est a trois lieues de Perpignan joignant la frontiere de Languedoc construit sous le regne de Charles Quint [sic]. Il peut contenir un Bataillon, le Roy a eu dessein de faire desmolir cette place n'etant daucune utilité, et pouvant devenir tres nuisible a la France, si les ennemis en temps de guerre s'en emparoiient laissant Perpignan derriere eux. Le Mal. de Vauban qui connoissoit sa fortification dont la maçonnerie a plus de 30 pieds d'épaisseur dans les fondations et vingt cinq au couronnement des parapets, representa qu'elle couteroit beaucoup a demolir on la laissé subsister. Il seroit a souhaitter que Leucate fut fortifié, et Salces demoly, par ce que Salces perdu il ne seroit plus possible de rentrer en Roussillon sur tout si les Espagnols avoient pris le Montlouis, n'y ayant que ces deux routes par où on puisse mener du canon en Roussillon ».*

Le 7 août 1726, Louis XV ordonne la démolition de Salses. En ce sens, il convient *« de retirer des magasins les pièces de canon, boulets et autres munitions »*. On laissera à la disposition de l'ingénieur chargé de la conduite des travaux la nécessaire quantité de poudre pour la destruction. Dans une seconde lettre, datée du même jour, il est noté qu'un détachement de mineurs élargera sur le budget de l'*Extraordinaire des Guerres*, chacun sera payé 20 sols et chaque sergent 30 par jour.

Du 21 octobre 1730, en réponse à une lettre de la Cour, du 16 septembre, non conservée, date un rapport soulignant *« la force de la construction, on m'a dit*

que l'on avoit esté sur le point de la détruire c'eust été un grand dommage et l'on auroit bien couté pour le razer ». Cependant *« les fortifications sont toutes entières, mais les dedans sont fort délabrés »*. Le donjon est transformé *« en magasins à poudre, il y en a quatre les uns sur les autres sont magnifiques et à l'épreuve de la bombe, il y a plus de 200 milliers de poudre, les prisons sont aussi dans le donjon »*. À cette époque la forteresse abrite une garnison composée de deux compagnies d'Invalides.

Imperturbablement, le Génie qui, annuellement exprime dans un mémoire le montant des dépenses pour *« l'entretien courant des fortifications et des bâtiments qui en dépendent »*, souligne, le 4 août 1786, l'état général de vétusté, non seulement des fortifications mais aussi des bâtiments dont deux furent cependant réparés en 1783 et 1786.

Le 14 août 1789, un texte intitulé : *« Mémoire de l'état des fortifications et des bâtiments qui en dépendent où l'on expose les raisons qui doivent le faire regarder aujourd'hui comme inutile et à charge en pure perte »* :

Le château de Salces ayant changé de Maître et d'objet en 1642, par la conquête du Roussillon, est devenu non seulement inutile, mais encore à charge par les dépenses qu'il occasionne et plus encore par la perte d'hommes à laquelle l'intempérie irrémédiable de l'air, ne cesse de donner lieu, pendant six mois de l'année.

Le gouvernement avoit conséquemment résolu et ordonné même en 1726, la démolition du château de Salces ; mais des observations mieux approfondies et plus détaillées sur ce qu'il coûteroit pour démolir au corps de place tout en maçonnerie et d'une épaisseur énorme, sans compter la contrescarpe et les ouvrages détachés firent prendre la résolution de laisser au temps le soin de les détruire. Il fut donc arrêté qu'il ne seroit point fait d'autre dépense que celle qui seroit indispensablement nécessaire pour l'entretien de la communication et des logements destinés pour la garnison, l'Aide-Major, l'Aumônier et le Chirurgien, et c'étoit encore beaucoup trop.

Dans la disposition où est la Cour de faire cesser enfin cette dépense, et toute celle auxquelles ce château donne lieu, on pourroit épargner les frais

de sa démolition et empêcher, si l'on se contentoit de l'abandonner, qu'il ne servit de repaire aux voleurs et aux contrebandiers, en prenant simplement le parti de murer la porte d'entrée, d'enlever les ponts en charpente qui se trouvent sur le passage, et de profiter des sources abondantes qui répandent aux fossés, pour y entretenir constamment 3 à 4 pieds d'eau, afin de les rendre impraticables, même dans le cœur de l'Hiver, les effets de la gelée n'étant point à craindre dans un climat tel que celui-ci.

M. de la Houliere, commandant du château et engagé de la ville et domaine de Salces, propose un moyen qui conserverait cette place, à tout événement, ainsi que les bâtiments qu'elle renferme, sans aucune dépense à la charge du Roi.

Il demande donc que le château lui soit confié avec le terrain des glacis avec le titre de châtelain conservateur, à la charge pour lui et ses héritiers de l'entretenir de manière que dans cent ans et plus, il soit encore en état de recevoir garnison, si des cas imprévus, mais possibles, venoient à l'exiger tôt ou tard.

Quel que soit le parti que la Cour jugera à propos de choisir, rien n'est plus raisonnable et plus conforme aux principes d'une bonne administration que de supprimer une telle forteresse ; mais on croit avoir (Mémoire du 30 Juillet et du 28 Septembre 1788¹) prouvé jusqu'à l'évidence, que c'est la seule du Roussillon, dont la suppression puisse s'accorder avec les règles d'une sage économie et le maintien d'un bon ordre chez un peuple naturellement républicain et où les mœurs Espagnoles sont toujours dominantes ; avec la sûreté de la Province contre les ennemis du dedans et ceux du dehors ; avec les intérêts bien entendus et la dignité d'un grand Prince, et enfin cette politique prévoyante, qui, pendant le calme de la paix, prévient avec sagesse, les dangers éloignés et possible ». Cette proposition ne fut pas acceptée.

Un rapport semblable est réitéré le 12 septembre 1790. Cette même année, le « montant des ouvrages de la fortification suivant les toisés arrêtés par Messieurs les officiers du Corps Royal du Génie », s'élève à 273 £ 12 s 6 d. Le nouveau mémoire du 1^{er} frimaire an 4 (22 novembre 1795), répète, selon les mêmes termes, les rapports précédents. Avec l'apostille du Chef de Brigade, directeur des fortifications, Viallis : « J'approuve d'autant plus ce mémoire que c'est moi même qui ai proposé en 1792 de murer l'entrée du château de Salces et pour plus amples éclaircissements, je joins à cet envoi une ampliation de la note que les Représentans du peuple me demandèrent et au bas de laquelle ils mirent leur arrêté »².

1 - Note dans la marge.

2 - « En 1793 Leucate était tombé en ruines et son étang en se retirant peu à peu, avait élargi le défilé et presque annulé l'effet du château de Salses, devenu d'ailleurs tellement insalubre qu'il avait été abandonné. Réoccupé à la hâte au moment du péril, ce

Pendant les années 1797 et 1798, l'entretien se poursuit. Toutefois, les terrains, glacis, chemins couverts et fossés, qui dépendent de la forteresse, sont vendus par adjudication au sieur Pams, le 10 ventôse an 5 (28 février 1797). En date du 28 floréal an 6 (17 mai 1798), se déroule une visite des lieux, matérialisé par un « Procès verbal de vérification des casernes du fort de Salces destinées à recevoir des veterans nationaux et des réparations urgentes, dont elles sont susceptibles : L'an six de la République Française une et indivisible et le vingt huit, nous commissaire des Guerres de résidence a Perpignan, en conséquence de la lettre du Commandant Dupin chef de Brigade sous directeur des fortifications, en date du 26 floréal dans laquelle il nous marque que le directeur des fortifications lui a enjoint de se concerter avec nous pour dresser procès verbal des réparations du fort de Salces, que le ministre de la guerre a ordonné de mettre en état de recevoir une compagnie de veterans nationaux, qu'il est à la veille d'y envoyer, nous sommes rendus avec le citoyen Maurel, Capitaine du Génie de 1^{er} classe, au fort de Salces a l'effet d'établir l'état des casernes et constater les réparations urgentes dont elles sont susceptibles, où étant nous avons procédé conjointement avec le dit citoyen Maurel à l'opération dont s'agit, et de laquelle il résulte qu'il doit être fait les réparations ... ». Le coût de cet entretien est quantifié deux jours plus tard. Un procès verbal acte « la visite faite au fort de Salces pour choisir un local propre au dépôt des prisonniers de passage conformément aux dispositions de la lettre du Ministre de la guerre adressée au Directeur des fortifications a Perpignan le 25 fructidor an 7 (11 septembre 1799). Quelques travaux sont prévus, mais semble-t-il, non réalisés.

Le 1^{er} frimaire an 9 (22 novembre 1800), un « Mémoire raisonné sur l'état de situation du château de Salses considéré dans tous ses établissemens et ses divers rapports.

Il est reconnu depuis longtems que sous le rapport militaire le château de Salces est absolument nul et par sa position et par la nature de ses ouvrages, l'air est extrêmement malsain dans cette partie de pays, et il y regne presque toute l'année des maladies fiévreuses dont on ne peut guérir qu'en s'en éloignant, en sorte qu'en le fort ne peut servir au logement des troupes.

On a déjà reçu un ordre des représentans pour battre ses portes et l'abandonner, mais les circonstances de la guerre ayant rendu craintif sur cette mesure, on a voulu attendre un ordre du Ministre qui n'est pas encore arrivé, l'arrêté du 22 germinal an 8 (12 avril 1800), qui a déterminé un nouveau classement des postes et places de guerre n'ayant pas fait mention du fort de Salces, il est à présumer que le Ministre de la guerre

château n'était pas en état de lutter un instant contre les vices de sa position ». Fervel (J.-N.) : Campagnes de la Révolution Française dans les Pyrénées Orientales, Paris 1851, Tome 1, p. 292.

ne tardera pas à communiquer officiellement cet arrêté et à se décider pour le vendre à charge de démolition ou au moins de l'abandonner ou non en attendant on a fait un projet pour l'an neuf comme de coutume ».

Des années 1803 à 1816, les projets d'entretien se poursuivent ; pour autant, du 1^{er} frimaire an 13 (22 novembre 1804), un décret impérial stipule :

« Les places de guerre, ou postes militaires ci-après désignés sont et demeurent supprimés :

Savoir

Château de Salces (...) (Pyrénées orientales)

Les fortifications et les terrains militaires de ces places ou postes, ainsi que les établissements inutiles au Service du casernement seront remis au Ministre des finances, pour être aliénés, conformément aux lois sur la vente des domaines nationaux, à l'exception cependant des murs d'enceinte, dont la conservation seroit réclamée par les villes, pour la perception de leur octroi.

Art. 2

Les places et postes ci-après sont mis hors d'entretien, Savoir

Les masses des ouvrages défensifs dans les dites places ou postes seront conservés telles qu'elles sont sans les réparer, et continueront d'être sous surveillance du Ministre de la Guerre.

Le Gouvernement reste chargé des ponts de communication des grandes routes, mais les communes sont autorisées à remplacer, Si elles le jugent convenable, les ponts-levis et dormants sur les petites communications par des levées de terre, sans rien changer aux piles et culées de ces ponts, de manière qu'on puisse les rétablir, si le cas y eût échoit, et à charge pour elle de déposer dans les magasins militaires les matériaux susceptibles de Service, tels que les plombs, les fers et les bois sains provenant de la démolition des dits ponts.

Art. 3

Les Ministres de la guerre, de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret.

Signé Napoléon ».

Le 17 Frimaire an 13 (8 décembre 1804), dans une lettre adressée au Préfet des Pyrénées Orientales, il est écrit :

« Son excellence le Ministre de l'Intérieur m'a chargé de vous transmettre, en ce qui vous concerne un extrait d'un décret du 26 Brumaire dernier par lequel l'Empereur a décidé que le château de Salces ne seroit plus place de guerre.

Le Ministre désire, Monsieur que vous veuillez bien assurer l'exécution de ce décret et notamment de l'article second et lui en accuser la réception ».

Le 14 Prairial an 13 (3 juin 1805), le Ministre des Finances écrit au Général de Brigade, Préfet du département, à Perpignan :

« A Monsieur le Préfet du département des Basses Pyrénées (sic)

Monsieur le Maréchal, Ministre de la Guerre, Monsieur, vient, par suite de la suppression du château de Salces de me faire la remise des terrains et bâtiments du fort de ce nom, aux conditions suivantes Savoir

1° que les fortifications de ce château seront entièrement rasées et que les acquéreurs d'icelles devront assujettir à fournir caution pour l'entière démolition du fort ;

2° que les effets et matériaux qui seront désignés par le Directeur du Génie seront transférés aux frais des acquéreurs dans les magasins des Places qui seront désignées par cet officier supérieur

Je vous invite en conséquence, Monsieur, à faire les dispositions nécessaires pour tirer des terrains et bâtiments dont il s'agit tout le parti convenable, et à vous concerter avec le Directeur de fortifications pour l'exécution des conditions que Monsieur le Maréchal met à cette remise./

J'ai l'honneur de vous Saluer

Par autorisation pour le Ministre absent

le 1^{er} commis de la Division des Domaines et bois ».

C'est donc la confirmation de la totale démolition.

Le 16 Messidor an 13 (5 juillet 1805), le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines écrit au Général de Brigade, Préfet du département à Perpignan, en ces termes :

« L'administration me prévient que le château de Salces, les terrains et batimens qui en dependent ont été remis au pouvoir du ministre des finances pour être vendus, à condition que les fortifications en seront entiereement rasées, qu'i sera fourni une caution, et que les effets et matériaux qui seront réservés par le génie, seront transférés, aux frais des acquereurs, dans les magasins des places qui leur seront indiqués par un officier Superieur de cette arme.

Pour remplir les vues de l'administration, je me suis concerté avec le capitaine du génie remplissant les fonctions de sous directeur, j'ai adopté les conditions qu'il a redigées et que j'ai l'honneur de vous transmettre.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien les faire inserer dans le cahier des charges et d'en faire annoncer incessamment la vente ».

Le même jour, sous la rubrique « Aliénation » est publié le cahier des charges fixant les modalités de la démolition :

« Conditions Particulières ou charges Auxquelles sera soumis celui qui se rendra acquereur du château de Salces.

1° L'acquéreur devra justifier de suite de la solvabilité, donner caution suffisante, et supporter les frais de publication, affiches, expertises, timbre et enregistrement.

2° La caution devra être agréée par monsieur le directeur des fortifications au Nom de Son Excellence le Ministre de la Guerre, Les prétendants à l'acquisition seront tenus de la présenter au Bureau des fortifications de la place de perpignan quinze jour au moins avant la passation de l'acte de vente.

3° L'acquéreur sera tenu de combler tous les fossés

et restera, en entier desdites fortifications, à cinq décimètres au dessous du niveau du terrain, dans l'espace de deux ans à dater du jour de l'acte de vente.

4° Avant de pouvoir enlever ou faire enlever des matériaux pour son compte et dans le délai de quarante jours au plus tard, il sera tenu de faire porter à ses frais, dans les magasins de la fortification de la ville et citadelle de Perpignan, ceux désignés dans l'état ci-après

5° Si l'acquéreur ou sa caution ne remplit pas les conditions ci-dessus dans le temps prescrit qui est de rigueur, il sera dechu de son acquisition, ne pourra prétendre au remboursement des acomptes qu'il doit payer pendant les deux ans et il sera procédé de Nouveau à la vente du dit château de S(alces) et dépendances.

Etat des objets qui devront être versés dans les Magasins de la fortification a Perpignan

Les neuf poutres du troisième étage	} du donjon
Les chaînes des prisons	
Les lisses et autres ferrures du pont tournant	
Les grilles des croisées	

Quatre battants de portes du fort, Couvertes en Bande de fer avec toutes leurs ferrures.

Huit barres et seize crochets des crémaillères du corps & des casernes.

Huit Grandes grilles à Barreaux de fer carrillon, des Tours.

Le grillage de la lucarne de la chapelle.

Les deux pièces de bois de chêne déposées au Magasin ».

Le 22 fructidor an 13 (9 septembre 1805), l'Architecte des Pyrénées-Orientales procède à l'estimation du bien, terrains et bâtiment du fort, en compagnie du Maire. Son rapport conclu à la difficulté de détruire une telle masse de maçonnerie : « (Je) me suis rendu au dit château, accompagné de Mr. Le Maire de la commune de Salces, que j'y ai prié de m'assister dans les opérations que j'étais chargé de faire, ou étant j'y ai reconnu que les murs des divers locaux composant le Château étaient d'un diamètre très considérable Ce qui en rendrait la démolition pénible et dispendieuse, qu'il n'étoit pas possible de diviser le Château, et que les matériaux qui proviendraient de la démolition ne dédomageraient pas l'acquéreur des dépenses qu'elle lui occasionnerait ; qu'il ne pourroit d'ailleurs tirer aucun parti du sol ni des terrains, Vu la disposition du dit Château placé sur partie et entouré des terres incultes, que la valeur même des matériaux étoit plus modique que par tout ailleurs attendu qu'il existe à peu de distance de ce Château des carrières de pierre, ou les habitants des communes voisines vont s'approvisionner à très peu de frais, l'extraction en étant aisée. Ce qui devrait écarter tout acquereur outre que d'après les connoissances que j'ai en pareille matière, il serait même impossible de trouver quelqu'un qui voulut se charger de la démolition du Château, et de s'approprier des terrains y atten-

nant le rasement des fortifications C'est la libre disposition des matériaux qui en proviendrait.

C'est pourquoi le Château de Salces et les terrains et Bâtimens qui en dépendent ne me paraissent susceptibles d'aucune valeur. Si l'acquéreur doit combler tous les fossés et raser en Entier les fortifications à cinq décimètres au dessous du niveau de Terrens. J'ai rédigé le présent procès verbal pour servir ainsi qu'il appartiendra observant cependant que ce local ne seroit productif pour le trésor public que dans le cas ou on voudrait le laisser tel qu'il est ou permettre aux acquereurs de s'approprier au genre d'industrie qu'ils voudroient embrasser.

Clos au Château de Salces, ledit jour et au susdite en présence de Mr. Le Maire.

Serry ».

M. Roux, entrepreneur à Narbonne obtient l'adjudication pour le chantier de démolition dont les conditions lui sont notifiées le 4 mai 1806 :

« 1° Il sera tenu de démolir le fort en trois ans et ce par assises régulières de trois en trois pieds.

2° Il sera tenu de payer au gouvernement une redevance annuelle pendant vingt ans de la somme de (...) qui sera fixée à dire d'expert pour la jouissance du terrain appartenant à la fortification et indemniser le locataire actuel de ce dit terrain pour la résiliation de son bail.

3° Il fera remettre à ses frais dans les magasins du génie de la place de Perpignan toutes les portes et fermeture qui se trouvent dans le dit fort.

4° Il s'engage si la démolition du dit fort n'était pas faite dans les trois ans de payer la somme de quinze cent francs d'amende (sic), et le gouvernement prendra tous les moyens qu'il jugera convenable pour accélérer la dite démolition, le tout au frais et dépend du sieur Roux et de sa Caution s'il y a lieu ; les vingt ans Ecoulé le terrain deviendra sa propriété. »

Le 8 décembre, le Ministre des Finance écrit au Préfet des Pyrénées-Orientales³ :

« Le Ministre de la guerre m'a transmis, monsieur, une soumission laquelle le sieur Roux entrepreneur des fortifications à Narbonne offre d'effectuer dans le délai de 3 ans la démolition du fort de Salces sous la condition de payer pendant 20 ans pour la jouissance des terrains qui à l'expiration deviendront sa propriété une redevance dont le montant sera fixé à dire d'experts, et de remettre dans les magasins de Perpignan toutes les portes et fermetures du fort. Le ministre m'invite à faire statuer sur cette soumission en m'observant que comme il ne s'est encore présenté personne qui voulut acquérir aux conditions qu'il a prescrites pour la remise du Château, et que les offres du sieur Roux paroissent remplir l'objet principal

3 - Note en marge : Invitation à mettre en adjudication la démolition du fort de Salces. Ecrit au directeur des domaines pour rédiger l'affiche. Accusé de réception au ministre.

de ces conditions il seroit avantageux, à moins de renoncer à tirer aucun parti des terrains et bâtimens, d'accepter les offres de cet entrepreneur.

Il paroît, Monsieur, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, que les fossés du fort et les terres qui environnent le château, sont affermés annuellement 123 f non compris les bâtimens, et que si la démolition du fort n'a pas été mise en adjudication, c'est parce que les experts envoyés sur les lieux ont déclaré que les matériaux et le terrain ne pourroient pas indemniser l'entrepreneur.

Je pense, Monsieur, que rien ne doit dispenser d'épuiser la voie des enchères et qu'en l'état des choses il convient d'y recourir sur une première mise à prix conforme aux offres du sieur Roux, sauf à lui consentir l'adjudication à défaut de soumission plus avantageuse ; je vous invite en conséquence à mettre cet objet en adjudication le plutôt possible ; et à m'informer du résultat des mesures que vous aurez prise.

J'ai l'honneur de vous saluer
Illisible ».

ADJUDICATION

Du Château de Salces, fossés, chemins couverts, glacis, et autres dépendances.

ON fait savoir que le 1.^{er} Décembre prochain, à onze heures du matin, dans une des salles de l'hôtel de la Préfecture, il sera procédé, devant M. le Préfet du Département, à l'adjudication définitive de l'objet ci-après désigné, et aux conditions suivantes:

ARTICLE PREMIER.

LE château de Salces sera démoli et rasé dans l'espace de trois ans, à compter du jour de l'adjudication.

ART. 2.

Tout ce qui en proviendra appartiendra à l'adjudicataire, excepté toutes les portes et fermetures, qu'il sera tenu de faire transporter, à ses frais, à Perpignan, dans les magasins qui lui seront désignés par le directeur des fortifications.

ART. 3.

L'adjudicataire paiera pendant vingt ans, le 1.^{er} Janvier de chaque année, et pour la première fois le 1.^{er} Janvier 1809, au bureau des domaines à Perpignan, une redevance qui ne pourra être moindre de 250 francs.

Les enchères s'ouvriront en conséquence sur ladite somme, et ne seront reçues qu'autant qu'elles l'excéderont.

ART. 4.

Il entrera en jouissance au moment de l'adjudication des fossés et terrains dépendant du château de Salces, qui n'ont pas été vendus

jusqu'à ce jour, et dont la propriété, de même que l'emplacement dudit château, lui sera acquise à l'expiration des vingt années.

A cet effet tout régisseur ou fermier desdits terrains et dépendances, sera tenu de lui rendre compte du produit des revenus ou des fermages à partir de cette même époque.

ART. 5.

Pour sûreté de l'exécution des clauses et conditions de l'adjudication, l'adjudicataire sera tenu de fournir une caution solvable.

A Perpignan, le 10 Octobre 1807.

Le Directeur de l'enregistrement et des domaines,
CAVAIGNAC.

Vu et approuvé par nous GÉNÉRAL DE
BRIGADE, PRÉFET du Département des
Pyrénées orientales.
Perpignan, le 12 Octobre 1807.
Signé MARTIN.

A PERPIGNAN, chez P. TASTU, imprimeur de la Préfecture, rue de la Préfecture, N.º 2570.

Figure 1 : Affiche de l'adjudication du 29 juillet 1807.

Courrier d'explication du sieur Roux, daté du 29 décembre 1807 :

« Nous Aîné ex Entrepreneur des fortifications

À Monsieur le Général de Brigade

Préfet du Département des Pyrénées Orientales

Au retour de la visite que je venois de faire aux ouvrages que j'ai à la campagne, j'ai trouvé votre lettre à laquelle je n'ai pu répondre par mon absence et Malheureusement, le meme soir que je suis arrivé, mon Père est tombé dans une attaque de Paralesie, c'est ce qui m'empêche de me rendre dans le Bureau des Domaines Nationaux pour signer l'acte qui me déclare propriétaire du fort de Salces dans ce moment ici, Mais je laisse encore écouler quelques jours pour voir la situation et je me rendrai le plutôt possible à Perpignan. Je pense que se ne sera pas long, car je dois me rendre Lundy, ou Mardy de la semaine prochaine sans faute.

Je suis avec tout le respect possible, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

Roux aîné ».

Réponse du Préfet au sujet du désistement de Roux, 25 février 1808 :

« Vu la réclamation ci contre du sieur Roux entrepreneur des fortifications a Narbonne dans laquelle reclame d'etre dispensé de signer toute (?) d'adjudication par nous faite en sa faveur du château de Salces

Le Général de brigade préfet du département des pyrénées orientales Considérant qu'il ne lui appartient pas de statuer le merite de la reclamation du sieur Roux en faveur de qui a été faite l'adjudication du dit fort par ordre de son excellence le ministre des finances arrête la presente reclamation sera adressée a son excellence le ministre des finances avec prière de prouv... sur le merite de la réclamation du sieur Roux.

Perpignan le 25 fevrier 1808

Martin ».

Le 10 janvier 1809, l'Ingénieur en Chef du Corps Impérial des Ponts et Chaussées dans le Département des Pyrénées-Orientales fait parvenir un rapport au Préfet sur le projet de réaliser un dépôt de mendicité dans le fort. Il évoque son état délabré et malsain :

« 1° Un dépôt de mendicité ne saurait être Etabli au fort de Salces sa situation extrêmement humide par les fossés qui l'entourent n'est pas favorable à cet Etablissement ; à proximité de ce fort le marais de Salces qui en rendrait l'habitation malsaine, on en a la preuve dans les anciennes garnisons d'Invalides qui périssaient dans ce fort, et dans les maladies qu'Eprouvent toutes les années les habitants de Salces ; surtout en automne : Epoque à laquelle les fièvres intermittentes y exercent leurs ravages. Il y a au centre de la Cour un Puits dont l'eau est très mauvaise, celle de la fontaine située à l'angle Nord du fort est la seule potable, ce fort d'ailleurs n'est pas aéré et ne reçoit de jour que par des croisées donnant sur la cour, qu'on pratiquées à travers les murs qui ont au moins un mètre cinquante centimètres d'épaisseur : l'on ne pourrait remédier à cet inconvenient qu'en faisant des dépenses considérables.

2° Le nombre de mandians pourrait être porté à 1500 au plus, mais il faudrait alors utiliser toutes les pièces du fort qui sont on ne peut pas, plus délabrées

3° Pour rendre le fort Convenable à la Nouvelle destination, il faudrait refaire presque toutes les portes et croisées, reconstruire tous les Planchers, faire de nouveaux pavés, reconstruire les cheminées et les cloisons détruites par l'humidité.

4° La dépense à faire par approximation se porterait à une somme de 60,000 francs ».

Il termine sa lettre en écrivant qu'il fait faire un relevé et une estimation du ci-devant couvent de La Merci dont les locaux, selon lui, sont plus aptes plus apte à recevoir ledit dépôt...

Le 22 mars suivant, il fait parvenir au préfet une autre lettre :

« J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce ply, les plans, coupes et élévations du ci-devant Couvent de la Merci, où l'on projette d'établir un dépôt de mendicité : j'y joint en meme temps l'élévation de la façade du Corps de Logis sur la courtine (...) du fort de Salces et la coupe des deux courtines du nord et du sud, qui a été demandé par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur pour le meme objet. Et à l'apui de ces pièces vous trouverez le memoire que j'ai dressé sur cet établissement, ainsi que le Procès verbale (sic) des experts qui ont procédé a l'Estimation du ci-devant Couvent ».

Le 26 octobre 1810, le préfet ordonne une expertise afin d'estimer « les fossés, glacis, chemins couverts et fortifications dépendant du château de Salces ». L'expertise est faite le 30, le rapport remis le 3 novembre et payé le 13 mai 1810. Cette action a pour but la vente de ces terrains, ce qui fut fait la même année, en novembre au sieur Courret.

Le 6 décembre 1817, le Directeur des fortifications à Perpignan, résume, dans une *lettre historique sur le château*, la chronologie des événements :

« Depuis 1642 que le Roussillon devint province française on a toujours insisté pour l'abandon du château de Salces. Il fut même ordonné en 1726 de le démolir, mais les frais empêchèrent l'exécution de cet ordre. En 1788 on proposa de murer les portes et issues et de jeter 4 pieds d'eau dans les fossés. Cette résolution fut renouvelée et exécutée en 1792. Mais pendant la première guerre d'Espagne, le fort fut rouvert et occupé. Cloturé de nouveau en 1795 on vendit les terrains qui en dépendaient pour 4200 francs en 1797 les choses en restèrent là jusqu'en 1804 qu'un décret impérial en ordonna la suppression. Au mois de Mars 1806, on vendit à l'enchère les effets et matériaux susceptibles d'être enlevés et on reclôtura la porte principale. Dans le mois de Juillet même année un particulier nommé (note de relecture ou Roux, le T et le R étant à côté sur le clavier?) s'engagea à démolir le châteaux dans dans (sic) l'espace de trois ans ; mais la condition de faire place nette et de transporter tout ce qu'on jugerait

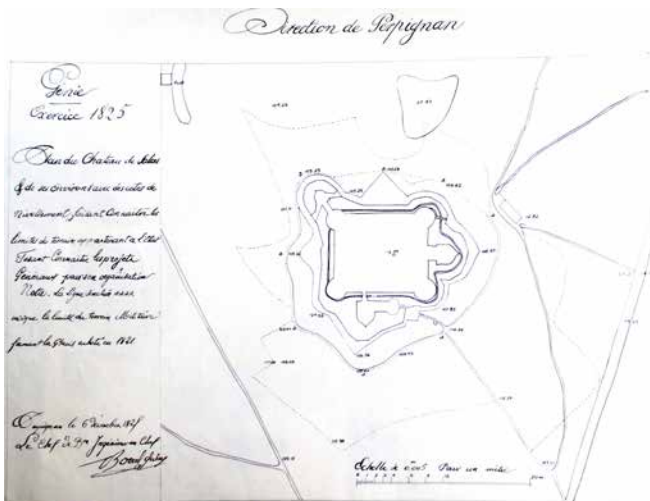


Figure 2 : Direction de Perpignan, Génie, Exercice 1825, Plan du château de Salces & ses environs avec des cotes de nivellement faisant connaître les limites du terrain appartenant à l'Etat, faisant connaître les projet généraux pour son organisation. Nota la ligne a, a, a, a, indique la limite du terrain Militaire formant le glacis racheté en 1821. Perpignan le 6 décembre 1825.

convenable dans les places voisines, le fit désister de sa proposition. Une décision de S. Ex. Le Ministre de la guerre du 25 9bre 1808, ordonna d'en faire la remise à S. Ex. le Ministre de l'intérieur pour y établir un dépôt de mendicité ; ce dépôt ne fut pas établi, mais en 1810, au mois de 9bre les fossés et les glacis furent vendus par l'Administration des Domaines au sieur Courret, pour 2050 francs. On y commit en 1813 un vol de tous les fers qu'on pût arracher. M. le Colonel du Génie Prudhomme ayant fait rechercher à cette occasion le Procès-verbal de remise afin de couvrir notre responsabilité, On n'en trouva point dans les archives de la Direction. Depuis sa réoccupation en 1814 par M. le Mal. Suchet nous y avons rétabli l'ancien concierge avec deux cents francs d'appointement ».

Le 9 juin 1819, dans l'estimation des dépenses à faire pour l'entretien de la forteresse, il est écrit : « Article 1^{er} : Pour faucher l'herbe, arracher les arbustes, netoyer 500 mètres courant de cunette et désobstruer le canal souterrain de décharge des eaux ». Avec ce commentaire : « J'ai parlé dans l'apostille du 1^{er} article de faire des travaux dans les fossés, mais les fossés ni les chemins couverts, ni les glacis n'appartiennent plus au gouvernement, ils ont été vendus en 1810. Il est donc nécessaire, puisque le château est occupé, de résilier cette vente, ou d'entrer en accomodement avec l'acquéreur. (...) ».

Par ordonnance royale du 1^{er} août 1821, la forteresse de Salses est classée en « poste militaire », dont la servitude militaire est matérialisée par un bornage selon la loi du 17 juillet 1819.

Epilogue

Cette situation est mal perçue par les habitants de la commune de Salses, mais aussi par des militaires estimant : « Aujourd'hui l'on ne sait plus à quoi peut servir cette masse de pierre (15 mars 1833) ».

Ainsi, dans sa séance du 10 juin 1834, le Comité des Fortification stipule - vertement - :

« 1° Le Comité rejette définitivement la proposition du chef du génie de démolir le château de Salces : il dit que le Château qui ferme l'intervalle peu étendu compris entre les marais et les montagnes de Corbières, doit être conservé principalement parcequ'il est sur une grande route à l'entrée du défilé de Leucate déboucheraient les troupes de secours qui viendraient de Narbonne pour débloquer Perpignan.

2° Le Ministre de la guerre doit blâmer le chef du génie de n'avoir point dépensé les fonds qui avaient été alloués en 1833 pour les travaux d'entretien à faire au fort de Salces, malgré les ordres qui ont été donnés à cet officier supérieur par le directeur des fortifications.

3° Le directeur lui même doit recevoir des observations pour n'avoir point tenu la main à l'exécution des ordres qu'il avait donnés.

4° Les projets du Château de Salces comprendront à l'avenir les travaux à faire pour mettre en état les fermetures, réparer et entretenir les fortifications, les casemates et les bâtimens militaires.

5° Il sera convenable d'avoir dans cette localité un concierge résidant au fort et chargé spécialement de la surveillance et de la conservation des ouvrages ».

Le 10 juin 1844, la commune de Salses délibère au sujet du bornage des terrains militaires :

« Monsieur le Maire ayant pris la parole a dit Messieurs, vous savez tous que l'administration du génie militaire a borné ces jours derniers l'étendue des Zones du fort de Salces par des bornes qu'on a placé à Pierre et à Chaux à diverses propriétés ; l'étendue de ces Zones prennent un Espace Considérable de terrain à L'entour du fort ; les habitants de la Commune sont gênés d'une manière sensible par l'effet de L'assujettissement qui résulte d'un tel bornage, soit dans les travaux agricoles, soit dans leurs constructions ; Le fort de Salces autant que je puis en juger n'aurait pas besoin d'une Etendue aussi vaste que celle que l'on a déterminée, car il est plutôt utilisé Comme Entrepot de poudre que Comme place de guerre, je crois qu'en ayant égard à cette considération, ce bornage pourrait être réduit sans inconvénient pour le génie militaire, à l'ancien terrain renfermé par le glacis du fort. Je propose au Conseil de prier Monsieur le Préfet d'Intervenir pour la commune auprès de l'administration du génie pour faire en sorte d'obtenir que les Zones établies récemment soient supprimées et réduites aux anciens glacis appartenant à l'Etat. Le Conseil Municipal reconnaissant l'importance d'une telle demande par les graves inconvénients qui résulteraient de l'Existence du sus dit bornage ; délibéré à l'unanimité qu'il soit porté sur

les glacis appartenant à L'Etat. Le Conseil Municipal reconnaissant l'importance d'une telle demande par les graves inconvénients qui résulteraient de l'Existence du sus dit bornage ; délibéré à l'unanimité qu'il soit porté sur les glacis appartenant à L'État (...) ». Le 10 juillet de la même année, le Chef du génie fait parvenir la délibération au Préfet : « J'ai l'honneur de vous envoyer la délibération du Conseil Municipal de Salces vous m'avez adressé en Communication. Le fort de Salces a été classé poste militaire par l'ordonnance royale du 1^{er} Août 1821 et l'établissement de servitude militaire est une conséquence nécessaire de ce classement. Le bornage qui vient d'être fait et dont M. le Maire a été prévenu officiellement avec invitation d'y assister n'a rien changé à l'état des choses et n'a fait que marquer sur le terrain d'une manière précise les limites des zones de servitude telles qu'elles étaient déjà déterminées par la loi du 17 Juillet 1819. Le Service du Génie ne peut donc donner aucune suite à la demande du Conseil Municipal de Salces, à moins qu'une nouvelle ordonnance du Roi ne déclasse le fort de Salces au quel cas les servitudes défensives seraient supprimées de droit.

Par courrier adressé à la commune de Salses, le 2 mars 1855, le Préfet notifie le bornage : « délimitation et les procès verbaux du bornage des zones de servitudes et des polygones exceptionnels concernant le château de Salces et la place de Villefranche ;

Vu l'art. 4 du décret du 10 août 1814

Arrête :

Art. 1 : Le décret sus visé du 20 Janvier 1855, sera immédiatement publié dans la commune de Salces, Villefranche, Fuilla et Corneilla de Conflent.

Art. 2 : M. Le Maire de Salces et M. le Sous Préfet de Prades demeurent chargés de l'exécution du présent arrêté ».

L'épisode aura duré 129 ans ...

« Roussillonais, élevez une statue à l'architecte Serry !⁴ ».

4 - Gigot (J.-G.), « Le château de Salses sera-t-il rasé ? », *Cahier d'Études et de Recherches Catalanes d'Archives*, n° 32-33, Été-Automne 1966, Perpignan, p. 208-210.

ANNEXE

Détruire Salses ? Chronologie

- 1726 (7 août) :** Ordre de démolition, 2 lettres.
- 1730 (21 oct.) :** Rapport sur la forteresse (avec allusion à un courrier du 16 sept.).
- 1789 :** Mémoire sur l'état de la forteresse qualifiée d'inutile.
- 1789 :** Supplique de M. De la Houlière.
- 1790 :** Mémoire sur l'état de la forteresse concluant à l'abandon.
- 1795 (22 nov.) :** Mémoire, identique à ci-dessus avec apostille.
- 1797 :** Continuation de l'entretien.
- 1798 (17 mai) :** Rapport sur l'état des lieux pour l'hébergement des volontaires nationaux.
- 1798 (20 mai) :** Mémoire sur l'état de la forteresse.
- 1798 (15 nov.) :** Mémoire sur l'état de la forteresse.
- 1799 (7 & 6 nov.) :** Travaux à faire pour l'hébergement des prisonniers de passage.
- 1800 :** Mémoire sur l'état de la forteresse.
- 1803 :** Poursuite de l'entretien.
- 1804 (22 nov.) :** Circulaire sur la suppression des places de guerre et postes militaires.
- 1804 (8 déc.) :** Confirmation de ci-dessus.
- 1805 (3 juin.) :** Prévision de la démolition totale.
- 1805 (5 juill.) :** Prévision de vente.
- 1805 (5 juill.) :** Cahier des charges pour la démolition.
- 1805 (9 sept.) :** Rapport de l'architecte départemental concluant à la difficulté de détruire.
- 1806 (4 mai) :** Conditions de la démolition.
- 1806 (8 dec.) :** Roux entrepreneur de Narbonne s'offre à effectuer la démolition dans un délai de trois ans.
- 1807 (29 juill.) :** Affiche pour l'adjudication de la démolition (Fig. 1).
- 1808 (25 fev.) :** Réclamation de Roux.
- 1809 (10 janv.) :** Projet d'établissement d'un dépôt de mendicité concluant à un coût rédhibitoire.
- 1809 (22 mars) :** Envoi des relevés du fort évoqués dans le projet ci-dessus.
- 1810 (26 oct.) :** Expertise pour l'estimation des terrains dépendant du fort, qui sont vendus la même année.
- 1810 (3 nov.) :** Etat des frais d'expertise des biens à la caisse d'amortissement...
- 1817 (6 déc.) :** « Lettre historique » relatant la succession des événements.
- 1819 (9 juin) :** Estimation des dépenses d'entretien pour l'assainissement des fossés et donc, nécessité de les racheter.
- 1821 (1 août) :** Ordonnance royale : le fort est classé comme « poste militaire ».
- 1833 (15 mars) :** Rapport du Génie.
- 1834 (10 juin) :** Le Comité des fortifications « rejette définitivement » la proposition du génie de démolir Salses.
- 1844 (10 juin) :** Extrait du Registre des délibérations de la Commune de Salses.
- 1844 (10 juil.) :** Lettre d'envoi de la délibération susdite.
- 1855 (2 mars) :** Notification du bornage des zones de servitudes et polygones exceptionnels concernant le château de Salses.

The image shows the interior of a stone church. The architecture features a series of large, rounded arches supported by thick stone pillars. The walls and ceiling are made of rough-hewn stone. At the far end, there is a small, high window with a grid pattern and a larger arched doorway leading outside. The floor is dark, and rows of wooden pews are visible in the foreground. The text "COMPTE-RENDU" is overlaid in the center in a white, italicized serif font.

COMPTE-RENDU

Histoire, art, archéologie et patrimoine d'une abbaye bénédictine en Roussillon : *Sant Andreu de Sureda*, Saint-André-de-Sorède

Franck DORY¹

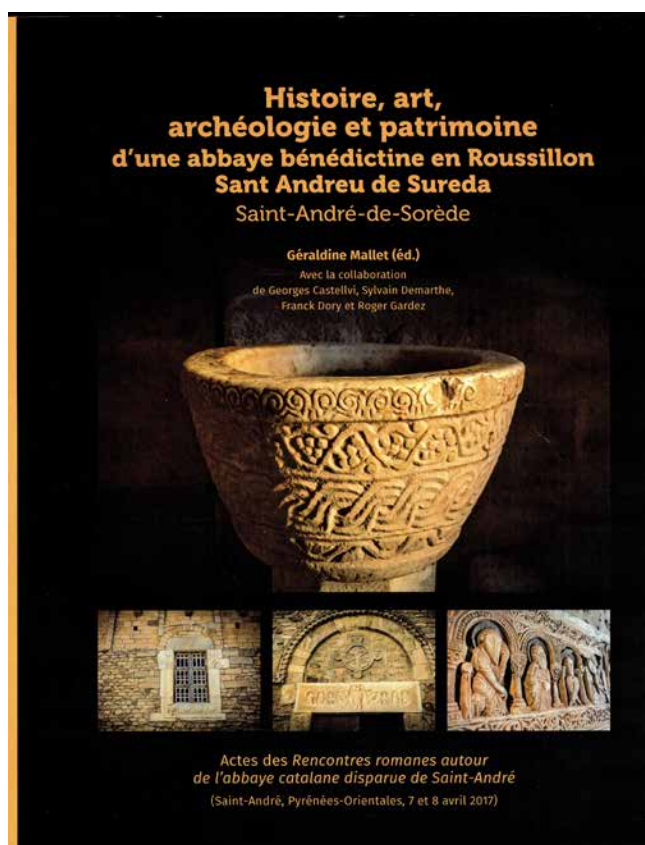
1 - AAPO

L'abbaye bénédictine de Saint-André (Pyrénées-Orientales) fut fondée en 823 par l'empereur Louis le Pieux, fils de Charlemagne. A l'instar d'autres monastères, du IX^e siècle à la première moitié du X^e siècle, notamment ceux d'Arles-sur-Tech, Saint-Genis-des-Fontaines ou encore Saint-Michel-de-Cuxa, elle constitua un des marqueurs de la reconquête carolingienne sur les territoires de Catalogne Nord longtemps aux mains des Sarrasins. De cet établissement religieux s'étant développé du Moyen-Âge jusqu'à son démantèlement à la Révolution, il ne reste aujourd'hui que l'église abbatiale.

Résultant de plusieurs étapes de construction, archéologiquement complexe et s'inspirant au cours du XI^e siècle des élévations antiques de Sant Pere de Rodas en Catalogne sud, l'édifice est surtout connu pour le linteau de son portail occidental qui, comme celui de Saint-Genis-des-Fontaines, sa proche voisine, témoigne à la même époque des premiers essais de sculpture romane en Roussillon.

Publié en l'honneur de Joan Badia i Homs, médiéviste catalan aux travaux scientifiques incontournables, cet ouvrage est issu des *Rencontres romanes autour de l'abbaye catalane disparue de Saint-André* (avril 2017). Il regroupe les contributions de différents spécialistes historiens, historiens de l'art et archéologues. Les thèmes abordés sont : l'Histoire des lieux du Néolithique à la Révolution française (par Franck Dory, André Constant, Bernard Rieu et Robert Vinas), l'architecture et le bâti de l'abbatiale (par Sylvain Demarthe, Georges Castellvi, Olivier Poisson et l'équipe de Michel Martzluff incluant Aymat Catafau, Caroline de Barrau, Pierre Giresse et Cécile Respaut) enfin l'ornementation sculpturale et picturale de l'abbaye (par Géraldine Mallet, Tarek Kuteni, Anne Leturque) non sans évoquer la Maison de l'art roman attenante à l'église (par Caroline Mahoux).

Cette publication de 178 pages, grandement illustrée et vendue 25 euros, contribue largement, par le biais d'une approche pluridisciplinaire, au renouvellement des connaissances sur l'insigne monastère roussillonnais.



Couverture de l'ouvrage :
Géraldine Mallet (éd.) avec la collaboration de Georges Castellvi, Sylvain Demarthe, Franck Dory et Roger Gardez : *Histoire, art, archéologie et patrimoine d'une abbaye bénédictine en Roussillon : Sant Andreu de Sureda, Saint-André-de-Sorède*, Mairie de St-André, mai 2020, 178 p.

Conseil d'administration de l'APO

Bureau 2019 et 2020

Présidente : Ingrid DUNYACH
 Vice-président : Georges CASTELLVI
 Secrétaire : Cécile RESPAUT
 Secrétaire-adjointe : Adina VELCESCU
 Trésorier : Guillem CASTELLVI
 Trésorier adjoint : Roger GARDEZ

Autres membres du Conseil d'Administration

Aymat CATAFAU,
 Bernard DOUTRES,
 Jean-Pierre COMPS,
 Jérôme KOTARBA,
 Michel MARTZLUFF,
 Étienne ROUDIER

Calendrier des conférences et sorties 2021

*Les conférences et les sorties ont lieu le samedi,
 les conférences à l'université de Perpignan-via Domitia (UPVD) dans l'amphi Y.
 Entrée libre et gratuite*

Les conférences sont suspendues.

**Elles reprendront dès que l'allègement des mesures sanitaires
 (liées au COVID-19) nous permettra de nous réunir.**

Le calendrier des conférences sera annoncé sur notre site internet

<https://www.aapo-66.com/>

FICHE D'INSCRIPTION 2021

NOM (en majuscule) / Prénom
 Profession (ou avant retraite, facultatif)

ADRESSE (en majuscule)
 Code postal / commune/.....

Email :

N° de téléphone (pour les sorties, annulation...)

Je désirerais participer à (entourez vos *desiderata*) :
 stages de prospection / fouilles archéologiques / traitement de mobilier

Renvoyer ce talon
 + le chèque de cotisation
 à l'adresse du siège :

AAPO
*Association Archéologique
 des Pyrénées-Orientales*
74 avenue Paul Alduy
66100 PERPIGNAN

L'inscription est annuelle et la cotisation est fixée à 22 €*
 - bulletin annuel compris -

AAPO - Tarif des cotisations		** frais d'envoi du Bulletin <i>Archéo-66</i> , par voie postale	TOTAL
Cotisation membre standard	22 euros	(+ 9 euros)	
Cotisation réduite (étudiants non salariés, demandeurs d'emploi)	12 euros	(+ 9 euros)	
Cotisation de soutien de 66 € ***	66 euros	<i>faire la demande</i>	
Don ***	montant :		

* ENVOIS : + 9 euros supplémentaires
 (si vous ne pouvez pas venir chercher le bulletin, au siège de l'AAPO ou lors des conférences)

** Pour les étudiants non salariés et les chômeurs la cotisation annuelle est de 12 €.

*** Soutien et don : pour les particuliers : 66 % du montant du don est déductible de votre Impôt sur le Revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu). Un justificatif (reçu fiscal) permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt (CGI, art. 200 et 238 bis) vous sera délivré.

Je joins donc à ce formulaire ma cotisation pour 2021 de € (par chèque)



Association Archéologique des Pyrénées-Orientales

74 avenue Paul Alduy 66100 Perpignan

contact@aapo-66.com

www.archeo-66.com



15 Euros

ISSN 1636-7227